





[Faint, illegible handwriting at the top of the page]

25

Historie de Malthe du Comte
de Montefaucon

Tom: 1



De Liège . pi

Carr. 10.

A. 19. 841

T-1632

HISTOIRE

DES

CHEVALIERS HOSPITALIERS,

DE

S. JEAN DE JERUSALEM,

APPELLEZ DEPUIS

CHEVALIERS DE RHODES,

ET AUJOURD'HUI

CHEVALIERS DE MALTHE.

*Par M. l'Abbé DE VERTOT, de l'Academie
des Belles Lettres, Secretaire des Commandemens
de feu S. A. S. Madame la Duchesse d'Orleans,
& Commandeur de Santeni.*

Troisième Edition.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez JEAN DESAINT, rue Saint Jean
de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy





A SON ALTESSE EMINENTISSIME
DOM ANTOINE MANOEL
DE VILHENA,
GRAND-MAÎTRE DE L'ORDRE
de Saint Jean de Jerusalem.



ONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'offrir à
VOTRE ALTESSE EMI-
NENTISSIME, *un Ouvrage*

E P I T R E.

qui lui appartient , puisqu'il
contient l'Histoire de votre
Ordre. On y trouve, MON-
SEIGNEUR, tout ce que
vos Prédécesseurs ont fait en
différens siècles pour la défen-
se des Autels, & des Etats
du Christianisme. Ces grands
hommes ont rempli l'Univers
de la réputation de leurs ar-
mes, & de l'éclat de leur
valeur : & ils ne se sont pas
moins distinguez par leur at-
tachement à l'observation de la
discipline religieuse.

ÉPIÎTRE.

Élevé à la même dignité,
vous mettez toute votre gloire,
MONSEIGNEUR, à
imiter leurs vertus. Comme
eux vous assurez aux Chrétiens
la liberté de la navigation,
en même temps que vous
travaillez à faire fleurir de
plus en plus dans votre Ordre,
la justice, l'union, la
paix & la piété. C'est ce qui
vous mérite aujourd'hui les
vœux unanimes de tous vos
Freres pour la durée d'un si
sage Gouvernement. Agréez

ÉPITRE.

ceux que je fais en particulier
pour votre conservation, &
le profond respect avec lequel
je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE ÉMINENTISSIME,

Le très-humble & très-obéissant serviteur

L'Abbé DE VERTOT.

PREFACE

PRÉFACE.

JE ne ſçai ſi ce dernier Ouvrage que je mets au jour, fera bien reçu du Public; & quoique pour m'encourager dans une ſi longue carrière, on m'ait quelquefois flatté d'un heureux succès, je connois trop bien ma propre foiblesse, & les difficultez d'une pareille entreprise, pour ne me pas défier de ces préjugez trop favorables. Car outre qu'il a fallu remonter plus de ſix cens ans dans les ſiècles paffez, j'ai été encore obligé de chercher dans une antiquité ſi reculée des commencemens qui ne ſe montrent guères, & par conſéquent peu capables de ſatisfaire la curiosité des Lecteurs. Quelque peine que j'aye priſe, & quoique j'aye employé pluſieurs années à la compoſition de cette Hiſtoire, j'a.

P R E F A C E.

voue que ce n'a été qu'après l'avoir finie, que je me suis apperçû combien j'étois éloigné de la perfection que demande un pareil Ouvrage.

Il est vrai que si sans se rebuter de ces commencemens ou obscurs, ou peu intéressans, on passe à des siècles voisins de ces premiers tems, on se trouvera dédommagé par de grands exemples de pieté, joints à des actions qui partoient de la plus rare valeur; & que la singularité de la matiere pourra suppléer à ce qui manque de sa part à la forme que j'y devois donner. Il s'agit dans cette Histoire d'un Corps célèbre de Religieux, renfermés d'abord dans un Hôpital, & qui malgré les soins pénibles & humilians des pauvres & des malades, se trouvant encore assez de zele & de forces pour prendre les armes contre les Infidèles, ennemis declarez du nom Chrétien, sçurent allier les vertus différentes de deux professions si opposées.

P R E F A C E.

L'habillement de ces Religieux militaires étoit simple & modeste : ils réservoient la magnificence pour l'ornement des Autels : les pelerins & les pauvres profitoient de la frugalité de leur table. Ils ne sortoient d'auprès des malades que pour vaquer à la priere, ou pour marcher contre les ennemis de la Croix : cette Croix étoit tout ensemble leur habit & leur étendard. Nulle ambition dans un Corps guerrier, où l'on ne parvenoit aux dignitez, que par le chemin de la vertu : la charité, la premiere de leurs obligations & des vertus du Christianisme, ne les abandonnoit pas même contre les Infideles : & quelque avantage qu'ils remportassent dans les combats, contents de désarmer ces Barbares, ils ne cherchoient dans le sein même de la victoire, qu'à les convertir, ou du moins à les mettre hors d'état de nuire aux Chrétiens.

Tel a été l'âge d'or de l'Ordre de

P R E F A C E.

Saint Jean de Jerusalem. Je ne prétens pas que dans la suite des tems ces Chevaliers ne se soient point relâchez quelquefois de la pratique austere de tant de vertus si differentes: on ne sçait que trop que l'homme de guerre a souvent fait disparoître le Religieux. Ce changement dans les mœurs forme de tems en tems dans ma narration des nuances qui n'échaperont pas à la pénétration du lecteur. Mais malgré cet effet de la foiblesse humaine, si l'amour de mon ouvrage ne me séduit point, je ne crois pas que de tous les Ordres militaires répandus en differentes contrées de la Chrétienté, il s'en trouve aucun où le desinterressement, la pureté des mœurs, & l'intrépidité dans les plus grands périls, où dis-je, ces vertus ayent été si long-tems en honneur; & où le luxe & l'amour des richesses & des plaisirs se soient introduits plus tard.

P R E F A C E.

Je ne rapporte point dans cette Histoire certains faits merveilleux qu'on trouve dans les Annales de l'Ordre, tel que la conversion d'une princesse Sarrafine appelée Ismenie, d'une rare beauté, comme toutes les heroïnes des anciennes Chroniques, & que l'Auteur transporte en une nuit de l'Egypte en Picardie, avec trois Chevaliers tous trois freres, qui avoient eu beaucoup de part à sa conversion : pieuse fable qu'il faut renvoyer avec tant d'autres qu'on trouve dans les anciens Legendaires, mais dont les circonstances sont plus propres à réjouir des libertins, qu'à édifier les gens de bien.

Cette Histoire contient treize Livres de narration, dont le dernier finit à la mort du Grand-maître Jean de la Vallette, arrivée en 1568. Le quatorzième est par forme d'Annales, & renferme sommairement ce qui s'est passé de plus considerable

P R E F A C E.

depuis 1568 jusqu'aujourd'hui. Le quinzième Livre est un traité du Gouvernement de l'Ordre.

Le succès des deux premières éditions de cet ouvrage m'a engagé à donner de nouveaux soins à celle-ci. J'ai tâché sur-tout de la mettre au goût de ceux qui ne prenant aucun intérêt particulier à l'Histoire des Chevaliers de Malthe, ne cherchent en la lisant que l'histoire même. Ainsi j'ai cru devoir en retrancher les Portraits, les Actes particuliers des familles, les Preuves latines, & les Listes des Chevaliers qui se trouvent dans la première. Mais en donnant mon ouvrage destitué des pièces qui appuyent ma narration, il est à propos d'indiquer ici les sources d'où elles sont tirées; afin que les Lecteurs puissent y avoir recours quand ils le jugeront à propos.

Le corps entier de la Bizantine m'a été d'un grand secours, aussi-bien que

P R E F A C E.

Les Historiens contenus dans l'ample recueil de *François Pithou*, & de *Paul Petau*, imprimé à Hanau en 1611, sous le titre de *Gesta Dei per Francos*. Les plus considerables de ces Historiens sont Guillaume, Archevêque de Tyr, qui a donné en 23 livres, les guerres faites en Syrie & en Palestine pendant 84 ans : Auteur exact & élégant ; mais amer & trop aigre contre les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, quand il traite du differend qu'ils eurent avec le Patriarche de Jerusalem, & les Evêques de la Palestine. *Jean Herold* a continué son histoire en 6 livres.

Le Cardinal *Jacques de Vitri*, Evêque de S. Jean d'Acre, contemporain & suffragant de Guillaume de Tyr, a fait l'Histoire du Royaume de Jerusalem ; & il y parle fort au long de l'institution des Ordres militaires & hospitaliers. Il entre dans un si grand détail de leurs Eglises & de leurs

P R E F A C E.

maisons, qu'on pourroit sur ses mémoires en dresser une carte topographique.

Marin Sanut, noble Venitien, qui vivoit à la fin du treizième siècle, après plusieurs voyages que la dévotion lui fit faire à la Terre-sainte, en composa une relation qu'il intitula *Secreta fidelium Crucis super recuperatione Terræ sanctæ*, où l'on trouve plusieurs éclaircissemens sur les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem. Cette relation est partagée en trois Livres, dont le troisième est purement historique. Cet Auteur est un peu confus dans sa narration, & son style est bien au dessous de celui de Guillaume de Tyr.

J'ai encore consulté les compilateurs Anglois *ante & post Bedam*: c'est là qu'on trouve les piéces fugitives qui concernent les affaires d'Orient. Il faut joindre à ces recueils celui de Rymer fait par les ordres & la libe-

P R E F A C E.

ralité de l'illustre Anne Stuart reine d'Angleterre. C'est dans ces Historiens que l'on trouve comme en dépôt les pieces originales qui concernent les Ordres militaires & hospitaliers.

Quant à ceux qui de dessein prémédité ont entrepris l'Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, ils sont tous assez modernes. Le premier est Henri Pantaleon, Medecin de Basle, qui fit imprimer dans cette derniere Ville en 1587, une histoire latine de l'Ordre militaire de S. Jean. C'est un petit in folio intitulé, *Militaris ordinis Johannitarum... historia nova*. Mais le plus considerable de tous est *Jacques Bosio*, natif de Milan, & Frere servant de l'Ordre dont il s'agit. Ce religieux étant retenu à Rome auprès du cardinal Petrochini son patron, pour les affaires de son Ordre dont il étoit agent, on prétend qu'il y composa l'histoire qui porte son nom, sous le titre, *Dell'istoria della sacra Religio-*

P R E F A C E.

ne, & illustrissima militia di S. Gio Gierosolimitano. Cet ouvrage qui contient 40 livres, est partagé en 3 vol. in folio, imprimés à Rome en 1621. Les envieux de la gloire de Bosio ont publié qu'il avoit remis ses mémoires à deux Cordeliers de la Grande-manche, appelés en Italie les *Grands-freres*, & que ces deux religieux ont mis son livre dans la forme qu'il a aujourd'hui. Cet ouvrage est moins recherché pour le style, que pour la multitude & la rareté des faits dont il est rempli. La plupart des Historiens nationaux, qui depuis Bosio ont voulu donner l'Histoire de Malthe en leur langue, n'ont été que ses copistes ou ses abreviateurs.

C'est ce qu'ont fait *Jean Baudouin* (a) dans son Histoire des Chevaliers

(a) Baudouin est Auteur du premier Vol. de l'Histoire de France in folio, qui porte le nom de Mezerai.

P R E F A C E.

de S. Jean, imprimé à Paris en 1659 ; *Anne de Naberat* dans ses vies de tous les Grands-maîtres de cet Ordre, publiées avec l'ouvrage de *Baudouin* ; *Marulli* qui a écrit ces mêmes vies en Italien ; *Dom Augustin de Funès*, Auteur d'une Chronique du même Ordre, écrite en Espagnol. Je ne parle pas de l'ouvrage François du pere de *Gouffancourt* religieux Celestin de Paris, & qu'il a intitulé *Le Martyrologe des Chevaliers de Malthe*, parcequ'il prétend que tous ceux qui ont été tués en combattant contre les Infideles, sont autant de martyrs. C'est un in folio qu'on ne peut gueres consulter que pour les armes de ceux dont il parle.

Bosio a eû un continuateur, appelé *Barthelemi d'al Pozzo*, qui a composé en Italien avec beaucoup d'exactitude & de détail l'Histoire des Chevaliers de Malthe, depuis la levée du siege de cette place en 1566 jusqu'à

P R E F A C E.

L'année 1688. Cet ouvrage a été publié à Verone en 1703 & en 1705. Ce sont deux volumes in 4° divisés en 24 livres.

Tels sont les Auteurs anciens & modernes, qui m'ont fourni la plûpart des faits qui sont entrés dans la composition de mon Histoire. Pour mon style, j'ai tâché de le former sur Saluste, Tite-Live & Tacite, que je reconnois pour mes maîtres, & mes modeles. Ce n'est que par la lecture de ces excellens originaux que l'on peut esperer d'écrire avec quelque succès, & d'éviter les défauts ordinaires à la plûpart des Historiens d'aujourd'hui.



APPROBATION

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de M. le Garde des Sceaux, *l'Histoire des Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem* : & j'ai crû que cet Ouvrage étoit digne du sujet & de l'Auteur. Fait à Paris ce 21 Septembre 1723.

FONTENELLE.

P R I V I L E G E G E N E R A L.

L O U I S PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : S A L U T. Notre bien aimé J A C Q U E S Q U I L L A U, Imprimeur & Libraire Juré de l'Université de Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis entre les mains un Manuscrit qui a pour tittle : *L'Histoire de l'Ordre Hospitalier & Militaire des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, connus depuis sous le nom de Chevaliers de Rhodes, & à present appellez Chevaliers de Malthe*, par Mr l'Abbé D E V E R T O T; mais craignant que quelques Imprimeurs ou Libraires ne s'avissassent de contrefaire ledit Ouvrage, ce qui lui feroit un tort considérable, attendu qu'il ne le peut faire sans s'engager à de très-grands

frais; il nous auroit en conséquence très-humblement fait supplier de vouloir bien, pour l'en dédommager, lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Quillau, reconnoître son zèle, & en même tems exciter par son exemple les autres Imprimeurs & Libraires à entreprendre des Editions de Livres aussi utiles au Public; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes d'imprimer ou faire imprimer ledit Ouvrage ci-dessus expliqué en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes: faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus spécifié, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expo-

fant, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de cet Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de Notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans Notre Bibliothèque publique, un dans celle de Notre Château du Louvre, & un dans celle de Notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. V O U L O N S que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. C O M M A N D O N S au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exe-

oution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le septième jour du mois d'Octobre, l'an de grace mil sept cens vingt trois, & de notre Regne, le neuvième. PAR LE ROI en son Conseil. Et plus-bas, signé CARPOT, avec paraphe.

Registré sur le Registre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 378. N°. 670, conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13 Août 1703. A Paris le vingt-six Octobre mil sept cens vingt-trois. BALLARD, Syndic.

J'Ai associé dans le présent Privilege M^{rs} Rollin Pere, Quillau fils, & Desaint, Libraires à Paris, pour chacun un quart, suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 23 Juillet 1726. QUILLAU.

Registré sur le Registre VI. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 401, conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13 Août 1703. A Paris le onze Octobre mil sept cens vingt-six. D. MARIETTE, Syndic.

HISTOIRE



HISTOIRE

DES

CHEVALIERS HOSPITALIERS

DE

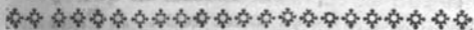
SAINT JEAN DE JERUSALEM,

APPELLEZ DEPUIS


CHEVALIERS DE RHODES,

ET AUJOURD'HUI

CHEVALIERS DE MALTHE.



LIVRE PREMIER.

ENTREPRENS d'écrire l'Histoire d'un Ordre hospitalier, devenu militaire, & depuis souverain; que la charité fit naître; que le zele de défendre les Lieux saints, arma ensuite contre les Infideles, & qui dans le tumulte des armes; & au milieu d'une guerre continue, sçut allier les vertus paisibles de la Religion, avec la plus haute valeur dans les combats.

Tome I.

A

Cette union jusqu'alors inconnue de deux professions si opposées ; la piété & le courage de ces Religieux militaires ; leur zèle pour la défense des Chrétiens ; tant de combats & de batailles , où ils se sont trouvez depuis près de sept cens ans , & les differens succès de ces guerres : tout cela m'a paru un objet digne de l'attention des hommes : & peut être que le public ne verra pas sans admiration l'histoire de ces soldats de JESUS-CHRIST , qui , comme d'autres Machabées , ont tant de fois opposé aux armes des Infideles une foi constante & un courage invincible.

Mais avant que d'entrer dans l'institution de cet Ordre , j'ai cru que je ne pouvois me dispenser de représenter au commencement de cet Ouvrage , l'état où se trouvoit alors l'Asie ; de quelle contrée sortoient les premiers Infideles, que les Chevaliers de Saint Jean entreprirent de combattre , la religion , la puissance & les forces de ces Barbares , & sur-tout leur haine déclarée contre les Chrétiens : toutes circonstances qui , quoiqu'elles précèdent l'origine de cet Ordre , m'ont paru liées en quelque maniere avec son histoire , en faire une partie préliminaire , & dont la connoissance servira d'éclaircissement pour

les événemens que l'on rapportera dans la suite.

Cette partie de l'Asie qui s'étend depuis le Pont Euxin, ou la Mer Noire, jusqu'à l'Euphrate, au commencement du septième siècle, étoit encore soumise aux Romains, dont le vaste Empire avoit englouti les plus puissans Etats de notre continent. Mais après la mort du grand Theodose, cet Empire si redoutable avoit déjà commencé à déchoir de sa puissance, soit par les incursions des Barbares, soit peut-être aussi par le partage & le démembrement qu'en firent les empereurs Arcadius & Honorius ses enfans : Princes foibles, de peu d'esprit, qui ne faisoient que prêter leurs noms aux affaires de leur regne, & l'un & l'autre gouvernez par des ministres impériaux, qui s'étoient rendus les tyrans de leurs maîtres.

 395.

La plûpart des Empereurs d'Orient, successeurs d'Arcadius, ou dans la crainte d'être déthrônés par des usurpateurs, ou usurpateurs eux-mêmes, cherchoient moins la gloire que donnent les armes, & à réprimer les courses des Barbares, qu'à se maintenir seulement sur le thrône. Toujours en garde contre leurs propres sujets, ils n'osoient sortir de la capitale de l'Empire, & du fond

de leur palais ; de peur que quelque rebelle ne s'en emparât ; & ils bernoient toute leur félicité à jouir dans une oisiveté superbe des charmes de la souveraine puissance. Il ne falloit plus chercher sous la pourpre ces fameux Césars , les maîtres du monde : ces derniers n'en avoient que le nom ; & la majesté de l'Empire ne paroissoit plus que dans de vains ornemens , dont ils couvroient leur foiblesse & leur lâcheté.

La Religion n'avoit pas moins souffert que l'Etat , d'un si mauvais gouvernement. L'Orient étoit alors infecté de différentes heresies , que l'esprit vif & trop subtil des Grecs avoit fait naître. Des Evêques & des Moines , pour avoir voulu expliquer d'une maniere trop humaine les differens mysteres de l'Incarnation, s'étoient égarés ; & pour comble de malheur, ils avoient scû engager dans leur parti plusieurs Empereurs , qui au lieu de s'opposer aux incursions des Barbares , ne croyoient point avoir d'autres ennemis , que ceux qui l'étoient de leurs erreurs.

Cependant au milieu de tant de désordres , l'Empire se soutenoit encore par le poids de sa propre grandeur ; & au commencement du septième siècle ,

l'Empereur Heraclius avoit remporté quelques avantages sur les Scithes, & sur les Perfes. Mais pendant que ce Prince étoit aux mains avec ces Barbares, & qu'il vangeoit l'empire de leurs ravages, l'Arabie vit sortir de ses deserts un de ces hommes remuans & ambitieux, qui ne semblent nez que pour changer la face de l'univers, & dont les sectateurs, après avoir enlevé aux Grecs les plus belles provinces de l'Orient, porterent enfin les derniers coups à cet Empire, & l'ensevelirent sous ses propres ruines.

On voit assez que je veux parler de Mahomet, le plus habile & le plus dangereux imposteur qui eût encore paru dans l'Asie. Il étoit né vers la fin du sixième siècle à la Mecque, ville de l'Arabie Petrée, de parens idolâtres de la tribu des Corashittes ou Corisiens, la plus noble de cette nation, & qui se vançoit, comme la plûpart des Arabes, d'être issue d'Abraham par Cedar, fils d'Ismaël. Le pere de Mahomet l'avoit laissé de bonne heure orphelin & même sans biens. Un de ses oncles se chargea de son éducation, & pendant plusieurs années l'employa dans le commerce. Il passa ensuite au service d'une riche veuve appelée Ca-

568 ou
571.

Abdollah

Abu-talch

digha , qui le prit d'abord pour son fa-
 cteur , & depuis pour son mari. Un ma-
 riage si avantageux , & où il n'eût osé
 porter ses esperances ; les grands biens
 de sa femme , & qu'il augmenta encore
 par son habileté , lui firent naître des
 pensées de grandeur & d'indépendance.
 Son ambition crût avec sa fortune , & à
 peine sorti d'une condition servile , des
 richesses sans domination ne furent plus
 capables de remplir ses desirs , & il
 osa aspirer à la souveraineté de son
 pays.

Parmi les differens moyens qui se pre-
 senterent à son esprit , aucun ne lui pa-
 rut plus convenable que l'établissement
 d'une nouvelle religion , machine dont
 bien des imposteurs avant lui s'étoient
 déjà servis. Il y avoit dans l'Arabie des
 Idolâtres , des Juifs , & des Chrétiens
 catholiques & schismatiques. Les habi-
 tans de la Mecque étoient tous idolâ-
 tres , & si ignorans , qu'à l'exception
 d'un seul , qui avoit voyagé , il n'y en
 avoit aucun qui sçût lire ni écrire. Cette
 ignorance & cette diversité de culte pa-
 rurent favorables à Mahomet ; & quoi-
 qu'il ne fût pas plus sçavant que ses
 concitoyens ; qu'il ne sçût ni lire ni
 écrire , & même qu'il passât pour un
 homme peu réglé dans ses mœurs , il ne

laisſa pas de former le hardi deſſein de s'ériger en prophète dans ſon propre pays ; & à la vûe des témoins de ſon incontinence.

Mais comme ce paſſage d'une vie voluptueuſe à une communication ſi intime avec le ciel , n'eût pas été crû facilement ; ſous prétexte d'un changement entier dans ſes mœurs , il rompit avec les compagnons & les miniſtres de ſes plaiſirs ; & pour ſe donner un plus grand air de réforme , l'hypocrite , pendant deux ans entiers , ſe retiroit ſouvent dans une grotte du mont Hira , ſitué à une lieue de la Mecque , où il ne s'occupoit que de l'exécution de ſon projet. Au bout de ce terme , & ſous prétexte de ſe débarraſſer des preſſantes inſtances , que ſa femme lui faiſoit pour le retirer d'un genre de vie ſi triſte , il lui fit une fauſſe confiance de prétendues révélations , qu'il diſoit avoir reçues du ciel par le miniſtere d'un de ces Eſprits du premier ordre , qu'il appelloit l'Ange Gabriel. L'adroit impoſteur tourna même des accès d'épilepſie , auxquels il devint ſujet , en des extaſes qui lui étoient cauſées , diſoit-il , par l'apparition de ce miniſtre celeſte , dont il ne pouvoit ſoutenir la preſence ; & pour répandre inſenſiblement dans le

public le bruit de ces révélations, il en confia sous un grand secret le mystère à sa femme. La qualité de femme de Prophète flatoit trop sa vanité, pour la tenir cachée. Cadigha courut en faire part à ses meilleures amies; ce ne fut plus bien-tôt un secret; Mahomet l'avoit bien prévu. Il s'en ouvrit depuis à quelques citoyens de la Mecque, qu'il crut aussi aisez à persuader, & qu'il séduisit par son adresse & son habileté.

*L. 1. c. 1.
Hotting. Hist.
Orient. L. 2.
p. 4.*

Si nous en croyons Elmacin historien Arabe, Mahomet avoit l'air noble, le regard doux & modeste, l'esprit souple & adroit, l'abord civil & caressant, & la conversation insinuante. D'ailleurs il ne lui manquoit aucune des qualitez nécessaires dans un chef de parti: liberal jusqu'à la profusion, vif pour connoître les hommes, juste pour les mettre en usage selon leurs talens, toute la délicatesse pour agir sans se laisser jamais apercevoir; & il fit paroître depuis dans la conduite de ses desseins, une fermeté & un courage superieurs aux plus grands périls. Bien-tôt soutenu par quelques disciples, il ne fit plus mystère de sa doctrine, & prenant de lui-même sa mission, il s'érigea en prédicateur, quoique sans aucun fond de science; il

se faisoit écouter par la pureté de son langage, & la noblesse & le tour de ses expressions. Il excelloit sur-tout dans une certaine éloquence orientale, qui consistoit dans des paraboles & des allégories, dont il enveloppoit ses discours.

Mais comme il n'ignoroit pas qu'en matiere de religion, tout ce qui paroît nouveau est toujours suspect, il publia qu'il prétendoit moins en fonder une nouvelle, que faire revivre les anciennes loix que Dieu avoit données aux hommes, épurer ces loix divines des fables & des superstitions qu'ils y avoient mêlées depuis. Il ajoûtoit que Moïse, & Jesus fils de Marie, leur avoient à la verité annoncé successivement une sainte doctrine, & que ces deux grands Prophètes, disoit-il, avoient autorisée par des miracles éclatans; mais que les Juifs & les Chrétiens l'avoient également altérée & corrompue par des traditions humaines: qu'enfin, Dieu l'avoit envoyé comme son dernier Prophète, & plus grand que Moïse & Jesus, pour purifier la religion des fables, que les hommes, sous le nom de mysteres, y avoient introduites, & pour réduire, s'il pouvoit, tout le genre humain dans l'unité de créance, & dans la

10 HISTOIRE DE L'ORDRE
profession de la même foi. L'habile im-
positeur, après avoir préparé les esprits
par de pareils discours, bâtit son système
de différentes pièces, qu'il prit de la re-
ligion des Juifs, & de celle des Chré-
tiens ; & pour y réussir, il s'étoit fait
aider secretement dans sa retraite par un
Juif Persan, & par un-Moine Nestorien,
tous deux apostats, très-sçavans dans
leur religion, & qui lui avoient lû l'un
& l'autre plusieurs fois l'ancien & le
nouveau Testament. Il en ajusta ensuite
les differents passages à son nouveau
plan ; & à mesure que par le secours de
ces deux renégats, il avoit mis au net
quelque article, il le revêtoit d'un stile
pompeux & figuré, où il tâchoit tantôt
d'imiter le sublime du commencement
de la Genese, & tantôt le pathetique
des Prophètes. Il publioit ensuite qu'il
venoit de recevoir du ciel cet article ;
& sous prétexte qu'il n'étoit que le dé-
positaire & le herault de cette doctrine
celeste, il renvoyoit ceux qui lui fai-
soient des objections, à l'auteur préten-
du de ces révélations, & il faisoit va-
loir son ignorance même pour preuve
du peu de part qu'il avoit dans cette
nouvelle religion.

Il emprunta des Juifs le principe de
l'existence & de l'unité d'un seul Dieu ;

Abdias Ben-
Salon,
Sergius, au-
rement Ba-
hira.

Voyez le
Discours sur
l'Alcoran, à
la fin du der-
nier Volume.

mais sans multiplication de personnes divines : il enseignoit en même tems la créance de la résurrection , du jugement universel , des récompenses & des peines de l'autre vie. Les Chrétiens lui fournirent l'exemple d'un Carême qu'il prescrivit, l'usage fréquent de la priere, qu'il fixa à cinq fois par jour, la charité envers les pauvres, & le pardon des ennemis. Et en faveur des payens, il admit certaine espece de prédestination mal entendue, que les anciens idolâtres appelloient communément le *Destin*; décret éternel qu'ils croyoient supérieur, même à la volonté de leurs dieux.

Ce mélange de différentes religions, où chacun croyoit trouver des traces de son ancienne créance, séduisit plusieurs citoyens de la Mecque ; & l'adroit imposteur, pour établir ses erreurs, sçut mettre en œuvre de grandes veritez, & même l'apparence de grandes vertus. Le Magistrat de la Mecque allarmé du progrès que faisoit cette secte, en proscrivit l'auteur & ses partisans ; le faux prophète prit la fuite, & se retira dans une autre ville de l'Arabie Petrée, appelée *Yatrib*, & qu'il nomma depuis *Medina - al - nabi*, ville du Prophète. Cette fuite si celebre parmi les Mahometans, & qu'ils appellent dans leur

langue l'*Hegire*, a fourni depuis à leurs historiens l'époque de leur chronologie; & la première année de cette époque Musulmane, tombe, selon la plus commune opinion, dans la 22^e année du septième siècle. (a)

An de Jesus-
Christ. 622.
De l'*Hegire*.

Le péril que Mahomet avoit couru à la Mecque, lui ayant fait connoître que par la voye seule de la persuasion, il ne viendroit pas à bout de ses desseins ambitieux, il résolut d'avoir recours aux armes. L'imposteur ne manqua pas d'appeler le ciel à son secours; & bien-tôt il publia que l'ange Gabriel lui avoit apporté de la part de Dieu une épée, avec ordre de l'employer pour soumettre ceux qui refuseroient d'embrasser sa nouvelle religion.

Il ne faut point chercher ailleurs la cause des progrès étonnans que cette secte impie fit en si peu de temps dans l'Arabie, & ensuite dans la plus grande partie de l'Asie Mineure: & apparemment que si Mahomet l'eût pû prévoir, il se seroit épargné la peine de forger tant de révélations, & de rajuster ensemble tant de pièces détachées des autres religions. Cet Apôtre armé com-

(a) Nota Que l'année des Musulmans n'est que de 22 mois lunaires, qui font

seulement 354 jours: ainsi 33 de nos années font à peu près 34 des leurs.

mença ce nouveau genre de mission par faire des courses sur les voisins. L'appas du butin, qui a tant de charmes pour les Arabes, en attira un grand nombre sous ses enseignes : aucune caravane n'osoit plus passer proche des endroits où il se trouvoit, sans s'exposer à être pillée ; & en faisant le métier de voleur, il apprit insensiblement celui de conquérant. De ses soldats, & même des ennemis vaincus, il en faisoit de nouveaux disciples : il les nomma *Musulmans*, c'est-à-dire, fidèles, ou gens qui sont entrés dans la voye du salut. Bien-tôt aussi grand capitaine qu'éloquent prédicateur, il s'empara de la Mecque ; & la plûpart des places fortes, & des châteaux de l'Arabie tomberent sous l'effort de ses armes. Il étoit secondé dans ces guerres par Abubekre son beaupere, par Aly son cousin & son gendre, & par Omar & Otman, tous quatre ses apôtres & ses principaux capitaines, tous fanatiques de bonne foi, & qui se firent volontiers les sujets d'un imposteur, dont ils n'avoient été d'abord que les disciples. Mahomet par sa valeur & par son habileté, sçut réunir en sa personne le sacerdoce avec l'empire ; & en 23 ans de son prétendu apostolat, d'autre disent seulement la dixié-

*Alc. c. 4.
Cambray
Orat. 1. f. 120*

633 ou
632.

14 HISTOIRE DE L'ORDRE
me année, presque toute l'Arabie se trou-
va soumise à sa domination, & embrassa
en même temps sa nouvelle doctrine.

Le faux prophète en mourant avoit désigné pour son successeur Aly, qui avoit épousé sa fille, appelée Fatime ; mais le gendre du prophète éprouva que les dernières volontés des princes les plus absolus, sont ordinairement ensevelies dans leur tombeau. Abubekre, comme beaucoup plus âgé qu'Aly, lui fut préféré par le crédit d'Omar & d'Otman, qui par le choix d'un vieillard, s'ouvrirent un chemin pour parvenir à leur tour à la même dignité : & l'élection d'Abubekre fit naître depuis les schismes & les guerres civiles, qui s'élevèrent entre les Mahometans. Les successeurs de Mahomet prirent le titre de *Califes*, c'est-à-dire, vicaires du prophète, ou d'*Almoumenins*, princes ou commandeurs des Croyans. Ces premiers successeurs, pleins de ce feu & de ce zèle qu'inspire toujours une nouvelle religion, étendirent en différentes contrées la doctrine de leur maître, & leur propre domination : l'une ne marchoit point sans l'autre. Ils acheverent d'abord la conquête de l'Arabie, dont ils chassèrent les Perses & les Grecs. Ils enleverent ensuite à ces derniers, Damas,

Antioche & toute la Syrie, pénétrèrent dans la Palestine, emporterent Jerusalem, passerent en Egypte, qu'ils soumi-
rent à leur empire, détruisirent entiere-
ment la monarchie des Perses, s'empa-
rerent de la Medie, du Korassan ou
Bactriane, du Diarbeck, ou Mesopo-
tamie. Ils entrèrent ensuite dans l'A-
frique, où ils ne firent pas des progrès
moins surprénans, & dont ils subjugué-
rent toute la côte occidentale à l'égard
de l'Egypte.

Je ne parle point des isles de Chypre,
de Rhodes, de Candie, de Sicile, de
Malthe, & du Goze, qu'ils ravagerent,
ou dont ils se rendirent maîtres, non
plus que des Espagnes, où les Arabes,
dès le commencement du huitième sié-
cle, fonderent un nouvel Empire sur
les ruines de la monarchie des Gots.
De grandes provinces de la France, si-
tuées au de-là de la Loire, furent expo-
sées à la fureur de leurs armes; & sans
la valeur incomparable de Charles Mar-
tel, ce royaume n'auroit pas eu un sort
plus favorable que l'Espagne. Enfin ils
menaçoient le monde entier de leurs
fers, & les malheureux restes de l'Em-
pire Grec, dès ce temps-là, n'auroient
pas pû tenir contre une puissance si re-
doutable, s'il ne se fût élevé des guerres

16 HISTOIRE DE L'ORDRE
civiles entre les chefs de cette nation.
Mais les Gouverneurs des provinces,
trop puissans pour des particuliers, s'en
firent les souverains. On vit en différen-
tes contrées de l'Asie & de l'Afrique,
& en différens temps, jusqu'à cinq Cali-
fes, qui tous se prétendoient issus de
Mahomet, & les véritables interprètes
de sa loi. La plûpart même de ces Cali-
fes, ensevelis depuis dans le luxe & la
moulesse, remirent le gouvernement
civil & militaire de leurs Etats à des
Emirs ou Soudans, espece de Maires du
Palais, qui ne furent pas long temps
sans s'en rendre les maîtres absolus, &
dont la plûpart ne laisserent aux Califes,
que l'inspection sur les affaires de la
Religion, le droit d'être nommés les
premiers dans les prieres publiques, &
d'autres honneurs de pure ceremonie,
sans puissance & sans domination.

De toutes les conquêtes que ces Infi-
dèles avoient faites, il n'y en eut point
de plus sensible aux Chrétiens, que
celle de la Terre Sainte, & de la ville de
Jerusalem. Depuis que la Religion chré-
tienne, sous l'Empire du Grand Con-
stantin, étoit devenue la religion do-
minante, c'étoit le pelerinage le plus
celebre de toute la chrétienté. Les
Chrétiens grecs & latins, dans la pieuse

confiance de trouver aux pieds du tombeau de J. C. la rémission des plus grands péchez, acouroient toujours à Jerusalem avec le même empressement, & d'autant plus, que l'accès en avoit été jusques alors sûr & facile par les terres de l'Empire. La révolution qui venoit d'arriver, changea cette disposition ; & ces Infideles, quoiqu'ils révérassent JESUS-CHRIST comme un grand prophete, pour grossir leurs revenus, imposèrent une espece de tribut sur tous les pelerins étrangers, que la devotion conduisoit au saint Sépulchre. Mais cette avanie ne fut pas capable de refroidir la dévotion des Chrétiens de ce temps là : pendant près de trois cens ans, ce fut toujours la même affluence des nations Chrétiennes, & même des peuples de l'Occident les plus éloignez. Vers le milieu de l'onzième siècle, les Califes ou les Soudans d'Egypte, alors maîtres de la Palestine, souffrirent que les Chrétiens grecs qui étoient leurs sujets, pussent s'établir dans Jerusalem. Et afin qu'ils ne fussent pas confondus avec les Musulmans, le Gouverneur de cette capitale de la Judée, leur avoit assigné pour demeure le quartier le plus voisin du saint Sépulchre.

L'éclat des conquêtes & de la puis-

fance de l'empereur Charlemagne ; ayant passé de l'Europe dans l'Asie, le Calife Aaron Rasched, un des plus puissans princes de l'Orient, permit depuis aux François, à sa considération, d'avoir dans la sainte Cité une maison particulière, pour y recevoir les pelerins de cette nation. Eginard rapporte que le Patriarche de Jerusalem envoya à ce grand Prince de la part du Calife, les clefs du saint Sépulchre, & de l'Eglise du Calvaire avec un étendart, que le célèbre Abbé Fleury, moderne Historien de l'Eglise, croit avoir été le signe de la puissance & de l'autorité qu'Aaron avoit remise au Prince chrétien.

* Dom Ma-
billon.

Un * autre Ecrivain moderne, si sçavant dans nos antiquitez, dans le livre 37 des Annales de son Ordre, nous parle d'un certain moine François, appelé Bernard, qui vivoit en 870, & qui dans sa Relation d'un voyage fait à la sainte Cité, rapporte qu'il y avoit trouvé un Hôpital pour les Latins, & que dans la même maison on conservoit une bibliotheque, recueillie par les soins & la liberalité de l'Empereur Charlemagne.

Mais depuis la mort du calife Aaron, & de ses premiers successeurs, comme ceux de Charlemagne n'égalèrent ni sa

puissance, ni sa haute réputation, les François perdirent la considération qu'on avoit pour eux dans la Palestine. On ne souffrit plus qu'ils eussent d'Hospice dans Jerusalem; & quand ils avoient, comme les autres peuples de l'Europe, à prix d'argent, l'entrée de la sainte Cité, & que pendant le jour ils avoient fait leurs stations dans tous les endroits anciennement honorés par la présence & les mysteres de notre divin Sauveur, ce n'étoit pas sans beaucoup de peine & même de péril, que le soir & pendant la nuit, ils pouvoient trouver quelque retraite dans la ville. Les Musulmans avoient naturellement trop d'aversion des Chrétiens, pour les recevoir dans leurs maisons: & des disputes survenues au sujet de quelques dogmes mal entendus, & de differens points de discipline, ayant laissé peu d'union entre l'Eglise Grecque & l'Eglise Latine, nos Chrétiens de l'Europe n'étoient guères moins odieux aux Grecs, qu'aux Arabes & aux Sarrafins de l'Orient.

Au milieu de l'onzième siècle, des marchands Italiens, qui avoient éprouvé la dureté des uns & des autres, entreprirent de procurer aux pelerins de l'Europe, dans la ville même de Je-

20 HISTOIRE DE L'ORDRE
JERUSALEM, un azyle où ils n'eussent rien
à craindre, ni du faux zèle des Ma-
hometans, ni de l'éloignement & de
l'aversion des Grecs schismatiques. Ces
pieux négocians étoient d'Amalphy, vil-
le dans le royaume de Naples, mais qui
reconnoissoient encore la domination
des Empereurs grecs de Constantino-
ple. Les affaires qui concernoient le
négoce de ces marchands, les condui-
soient presque tous les ans en Egypte ;
& à la faveur des riches marchandises,
& même des ouvrages curieux qu'ils
y portoient de l'Europe, ils s'introdui-
sirent à la cour du calife Monstaser-
Billah : & en répandant dans sa cour
& parmi ses ministres des présens con-
siderables, ils en obtinrent pour les
Chrétiens latins, la permission d'éta-
blir un Hospice dans Jerusalem, & pro-
che le saint Sépulchre.

Le Gouverneur par ordre de ce Prince
leur assigna une portion de terrain. On
y bâtit aussi-tôt sous le titre de la sainte
Vierge, une chapelle qu'on appella
sainte Marie de la Latine, pour la distin-
guer des Eglises où l'on faisoit l'office
divin selon le rit des Grecs : des Reli-
gieux de l'Ordre de saint Benoît y cele-
broient l'Office. On construisit proche
de leur couvent, deux Hospices pour re-

cevoir les pelerins de l'un & de l'autre sexe, sains & malades : ce qui étoit le principal objet de cet établissement ; & chaque Hospice eut dans la suite sa chapelle, l'une consacrée sous l'invocation de S. Jean l'Aumônier, & l'autre dédiée en l'honneur de sainte Magdelaine.

Des personnes séculières venues de l'Europe, & remplies de zèle & de charité, renoncèrent au retour dans leur patrie, & se dévouèrent dans cette sainte maison, au service des pauvres & des pelerins. Les Religieux dont nous venons de parler, faisoient subsister ces administrateurs ; & les marchands d'Amalphy, avec les aumônes qu'ils recueilloient en Italie, & qu'ils apportoient, ou qu'ils envoyoit tous les ans à la Terre sainte, fournissoient aux besoins des pelerins & des malades. On remettoit ce sacré dépôt de la charité des fidèles entre les mains de personnes, qui s'étoient consacrées, comme nous le venons de dire, au service des Chrétiens d'Occident. Cette sainte maison gouvernée par des Religieux de saint Benoît, & qu'on doit regarder comme le berceau de l'Ordre de saint Jean, servit depuis d'azyle & de retraite aux pelerins. Le Chrétien latin y étoit reçu & nourri, sans distinction de nation ou de condition. On y revê-

toit ceux qui avoient été dépouillés par les brigands; les malades y étoient traités avec soin, & chaque espece de misere trouvoit dans la charité de ces Hospitaliers, une nouvelle espece de misericorde.

Cependant un établissement si pieux & si utile, pensa être ruiné dès les premiers temps de son origine, & il y avoit à peine dix-sept ans qu'il subsistoit, lorsque des Turcomans conquirent la Palestine, surprirent la ville de Jerusalem, & taillerent en pieces la garnison du Calife d'Egypte.

Vvil. Tyr.
hist. l. 1.

1065.

Ces barbares sortoient du fond de la Tartarie. On prétend qu'ils étoient originaires de cette partie de la Sarmatie asiatique, qui est entre le mont Caucase, le fleuve Tanais, les Palus Méotides & la mer Caspienne. Ils passerent depuis le Volga, parcoururent toute la côte septentrionale de la mer Caspienne, & s'établirent dans cette partie de la Tartarie, qui est entre différentes branches du mont Imaüs, & le long du fleuve Jaxartes, país qu'on appelle encore aujourd'hui de leur nom le *Turquestan*. Les Historiens ne conviennent pas si ce furent les empereurs Grecs, ou les rois de Perse, qui les introduisirent les premiers dans cette partie de l'Asie, & qui

les appellerent à leur secours. Ce qui paroît de plus certain, c'est que des capitaines de cette nation se mirent depuis à la solde des Arabes ou des Sarrafins, qui pour les retenir à leur service, & après s'être rendus maîtres de la Perse, leur assignerent des terres dans ces grandes provinces, où ils s'établirent depuis avec leurs familles. Il paroît qu'ils n'avoient guères pour toute religion, qu'une idée confuse d'un premier Etre, créateur du ciel & de la terre, auteur, disoient-ils, de la vie & de la mort, & qui envoyoit aux hommes, selon son bon plaisir, la santé ou la maladie. On ne leur connoissoit aucun culte, si ce n'est que dans leurs maladies, ils avoient recours à des enchanteurs; espece de prêtres, qui par des prestiges grossiers, & après en avoir exigé des presens, leur faisoient croire qu'ils appaisoient en leur faveur la divinité irritée. Cette colonie, par complaisance pour ses nouveaux maîtres, embrassa depuis le Mahometisme, & par la suite des temps, s'étant extrêmement multipliée, elle s'affranchit de la domination des Arabes, mais sans en quitter la religion, dans laquelle la plûpart avoient été élevés. D'autres tribus & d'autres peuples de la même nation, après avoir passé le

24 HISTOIRE DE L'ORDRE
Jaxartes, & traversé le Maura-nahar, se joignirent à ces premiers, arriverent sur les bords de l'Oxus, & pénétrèrent jusques dans le Corosan.

Tous ces Turcomans s'étant réunis, mirent sur pied de grands corps d'armées, & choisirent pour les commander trois chefs, qu'ils prirent tous trois dans la même famille, issus d'un certain Salguez, dont la mémoire étoit parmi eux en singuliere vénération. Le premier de ces Generaux s'appelloit Togrul-beg: quoiqu'il fût sorti du milieu d'une nation feroce, il n'avoit rien de barbare que l'audace, & l'ignorance, ou le mépris des périls. Il étoit prodigue dans ses récompenses à l'égard de ses soldats, cruel dans ses châtimens pour ceux qui avoient manqué de courage, & par-là révééré d'une nation, chez qui l'art de se faire craindre tenoit lieu de toutes les vertus. Ce fut ce prince qui sous le titre de chef des Emirs, ou de Soudan, se rendit maître en 1055. de Bagdat & du grand Empire des Califes Arabes. Jafer-beï ou Jafer-beg son cousin, chef de la seconde branche, s'étoit emparé de son côté du Quirman & de ces vastes contrées qui sont vers la mer de Perse, & les Indes. Cultumise, autre cousin de Togrul-beg, & de Jafer, les
avoit

avoit précédés ; & dès l'an mil cinquante, il s'étoit fait reconnoître pour souverain de la plus grande partie de l'Asie Mineure, ou Anatolie, & il avoit établi le siege de sa domination à Iconium. Togrul-beg étant mort sans enfans vers l'an 1063, Alubarssan son neveu & son successeur, ne soutint pas avec moins de valeur que son oncle la dignité de Soudan. Ce Prince après avoir remporté une victoire signalée sur les Grecs, fit prisonnier dans cette occasion l'Empereur Diogènes. On prétend que le fils d'Alubarssan, appelé Gelaleddin fut le plus puissant de ces princes *Selgeucides*, & que son empire s'étendoit depuis les provinces les plus éloignées du Turquestan, jusqu'à Jerusalem, & même jusqu'aux confins de l'Arabie Heureuse : nouvelle révolution dans l'Asie, & qui ne fut pas moins rapide, ni moins surprenante que celle que les Arabes, quatre cens ans auparavant, y avoient causée. Ce furent les lieutenans de Gelaleddin, surnommé *Malescha*, qui, après avoir conquis la Syrie, chasserent les Sarrasins de la Palestine, & qui en l'an 1065, s'emparèrent de la ville de Jerusalem.

On ne peut exprimer toutes les cruautés qu'ils y commirent : la garnison

26 HISTOIRE DE L'ORDRE
 du Calife d'Egypte fut taillée en pièces,
 comme nous le venons de dire. Les ha-
 bitans & les chrétiens n'eurent guères
 un meilleur sort : plusieurs furent égor-
 gés ; on pillà l'Hospice de S. Jean, &
 ces barbares naturellement feroces &
 cruels, auroient détruit le saint Sépul-
 chre, si l'avarice n'eût arrêté leur im-
 pieté. La crainte de perdre les revenus
 qu'on levoit sur les pelerins d'Occi-
 dent conserva le tombeau du Sauveur.*
 Mais ces Infideles, pour satisfaire en
 même tems leur avidité & leur haine
 contre tout ce qui portoit le nom de
 chrétien, augmentèrent ces tributs ; en
 sorte que les pelerins, après avoir con-
 sommé tout leur argent dans le cours
 d'un si long voyage, se voyoient sou-
 vent dépouillés par les voleurs, acca-
 blés de faim & de toutes sortes de mi-
 seres, faute de pouvoir satisfaire à des
 tributs excessifs, & périssoient aux por-
 tes de la sainte Cité, sans pouvoir ob-
 tenir de ces barbares la consolation de
 voir au moins, avant que d'expirer, le
 saint Sépulchre, l'unique objet de leurs
 vœux & d'un si long pelerinage.

* Soli etiam dominici
 sepulchri templo, ejusque
 cultoribus christianis par-
 cebant propter tributa
 quæ ex oblatione fidelium
 assidue eis fideliterque sol-

vebantur, una cum ec-
 clesia sanctæ Mariæ ad
 Latinos quæ etiam tribu-
 taria erat. *Alb. Aquas*
l. 6, p. 281.

Ceux qui échapoient à ces cruelles avanies, ne manquoient pas à leur retour en Europe, d'en faire de tristes peintures. Ils représentoient avec les couleurs les plus touchantes, l'indignité de souffrir les Lieux saints sous la domination des Infidèles. Mais la puissance de ces barbares étoit si redoutable, l'Empire grec si affoibli, & d'ailleurs les princes de l'Europe si éloignés, & même si peu unis entr'eux, qu'on regardoit comme impossible, l'entreprise d'affranchir Jerusalem de la tyrannie de ces barbares.

Cependant un homme seul, appelé *Pierre l'Hermite*, du diocèse d'Amiens, après avoir éprouvé lui-même une partie des avanies dont nous venons de parler, forma le hardi dessein de remettre la Terre sainte entre les mains des princes chrétiens. Il s'adressa d'abord au Patriarche grec, appelé *Simeon*, prélat d'une grande piété. Et comme cet Hermite fondoit une partie de ses vûes sur les chrétiens de l'Orient, & sur la puissance de l'Empire grec, le Patriarche lui répondit qu'il s'appercevoit bien qu'il parloit des forces de l'Empire en étranger, & sans les connoître. Il ajouta qu'il ne restoit plus de ce grand titre qu'un vain nom, & une dignité

 1093.

28 HISTOIRE DE L'ORDRE
sans puissance ; que les Turcomans profitant de la foiblesse des Empereurs , des divisions & des guerres civiles , qui s'élevoient à tous momens dans l'Empire , venoient de s'emparer de la plûpart des provinces , situées sur la côte du Pont Euxin , & auxquelles , pour monument de leurs victoires, ils avoient donné le nom de *Turcomanie* ; que les autres provinces de l'Empire étoient ravagées tour-à-tour , tantôt par les courses des barbares , & souvent même , faute de paye , par les troupes chrétiennes , quoique préposées pour leur défense ; que les Grands , dans l'espérance de parvenir à l'Empire , ne songeoient la plûpart qu'à exciter des séditions dans la ville imperiale , ou à débaucher , & à faire soulever les armées ; que des Imperatrices , qui n'avoient jamais compté la chasteté au nombre des vertus , avoient fait souvent de cette souveraine dignité , la récompense de leurs adulteres ; que même des eunuques du palais , ces monstres ni hommes ni femmes , par leur crédit & leurs intrigues , avoient eu beaucoup de part dans ces révolutions , & que depuis trente ans , on avoit vû successivement sur le thrône du grand Constantin jusqu'à dix Empereurs , dont la

plûpart n'en étoient fortis que par une mort tragique, ou du moins par la perte des yeux ; & que si on avoit laissé à quelques-uns la vie, ou l'usage de la vûe, c'est qu'ils étoient si méprisés, qu'après les avoir relegués dans un monastere, on ne les comptoit plus au nombre des vivans ; que l'empereur Michel Ducas, surnommé *Parapinace*, avoit été déthrôné par Nicephore Botoniate ; & que l'usurpateur, pour s'assurer de la couronne, avoit rendu eunuque le prince Constantin Ducas, fils aîné de Michel, & mari d'Helene, fille du Normand Guiscard ; que l'empereur Alexis Comnene, qui regnoit alors, n'étoit parvenu à cette grande place, que par de pareilles perfidies, & en se révoltant contre Botoniate, qu'il avoit déthrôné à son tour ; que ce nouveau souverain n'étoit pas à la verité sans habileté ; mais qu'il étoit plus craint de ses sujets que de ses voisins ; & après tout, que bien-loin qu'on se pût flatter, que ce prince fût assez puissant pour rétablir les chrétiens dans Jerusalem ; il avoit assez de peine à arrêter le progrès des armes des Turcomans, qui venoient de s'emparer de Nicée, & dont les Selgeucides de la troisième dynastie, avoient fait la capitale de cette

30 HISTOIRE DE L'ORDRE
monarchie particuliere ; que d'un autre
côté Alexis avoit en tête Robert Guif-
card , Comte ou Duc de la Calabre ,
& Boémond son fils , princes Normands ,
ennemis irréconciliables des Grecs ;
qu'ils avoient pris les armes , & rava-
geoient les terres de l'Empire pour se
vanger d'Alexis , qui retenoit dans une
dure prison la princesse Helene , fille de
Guiscard , & femme de Constantin Du-
cas ; que ces deux princes Normands ir-
rités de cette perfidie , & pour délivrer
la Princesse , avoient porté leurs armes
dans la Thrace , taillé en pieces les ar-
mées d'Alexis ; & qu'ils l'auroient dé-
throné à son tour , si d'autres interêts ,
auxquels ils avoient été obligés de céder ,
ne les avoient rappelés pour un tems
en Italie ; mais que l'Empereur crai-
gnoit toujours que le coup de foudre ,
qui pouvoit le renverser du thrône , ne
partît de cette maison.

Le Patriarche conclut de ce discours ,
que pour délivrer la Terre sainte de
la domination des Infideles , il ne fal-
loit rien attendre des Grecs , & qu'il
n'y avoit qu'une ligue des Princes la-
tins , qui pût venir à bout d'une si diffi-
cile entreprise. Cette proposition éton-
na l'Hermite , mais sans ralentir son
zèle : & quoiqu'il en prévît toutes les

difficultés, il se flatta qu'avec le secours & la protection du Pape, on les pourroit surmonter. Par son conseil, le Patriarche en écrivit au chef de l'église dans les termes les plus touchans. L'Hermite se chargea de ses lettres, s'embarqua au port de Joppé ou Jafa, arriva en Italie, présenta au souverain Pontife les lettres du Patriarche, & lui exposa les larmes aux yeux, le malheureux état où les Chrétiens de Jerusalem étoient réduits. Il ajouta que les Arabes ou Sarrazins avoient bâti une Mosquée sur les ruines anciennes du fameux temple de Salomon; que l'Eglise si respectable du saint Sépulchre, sous la domination des Turcomans, étoit à la veille d'une pareille profanation; que les femmes & les vierges chrétiennes étoient souvent exposées à la brutalité de ces barbares, & que si de jeunes garçons tomboient en leur pouvoir, ils avoient à craindre des infamies plus insupportables que la mort même; enfin que la Terre sainte, arrosée du précieux sang du Sauveur des hommes, étoit entièrement réduite sous leur tyrannie. Cependant qu'il n'étoit pas impossible de l'affranchir de cette honteuse servitude, s'il daignoit engager dans une entreprise si digne de son zèle & de sa piété, la plupart des rinces de l'Europe.

Le Pape auquel l'Hermitte s'adressa, étoit Urbain II. François de naissance, & né à Châtillon sur Marne. Quoique l'air & l'habit d'un simple Hermitte ne prévinsent pas en sa faveur, sa Sainteté ne laissa pas de l'écouter avec bonté ; & elle fut d'autant moins surprise de la grandeur de son projet, que le Pape Gregoire VII. ce pontife qui se croyoit le souverain des Rois, & dont les vastes desseins n'avoient point de bornes, avoit aussi formé celui d'obliger par son autorité, tous les Princes Chrétiens à prendre les armes contre les Mahométans. Urbain, qui, après la mort de Victor III. venoit de lui succéder, n'avoit pas moins de zèle : mais plus concerté dans ses vûes, il ne jugea pas à propos de se déclarer, avant que d'avoir reconnu la disposition, & les forces des Princes de l'Europe. Une conduite aussi prudente étoit fondée sur le mécontentement que les Empereurs, & la plûpart des Monarques de la chrétienté, avoient fait paroître des prétentions odieuses de Gregoire, qui sous prétexte d'une autorité spirituelle, qu'on ne pouvoit lui disputer, avoit tenté de rendre tous les Souverains ses tributaires & ses vassaux. Apparemment qu'Urbain comprit bien que dans une si fâ-

cheuse disposition, où tout ce qui venoit de la cour de Rome pouvoit être suspect d'une ambition secrète, il ne devoit pas employer ouvertement son nom & son autorité, pour faire prendre les armes aux Princes Chrétiens, sans en faire échouer le dessein. Ainsi il prit d'abord le parti d'en faire seulement recommander la nécessité & le mérite par des prédicateurs. Dans cette vûe, il fit appeller l'Hermite, & après avoir donné de grandes louanges à son zèle, il l'engagea à parcourir la plûpart des provinces de la chrétienté, afin d'exhorter les Souverains & leurs sujets à s'armer, pour délivrer la Terre sainte de la domination des Infideles; & le souverain Pontife en le congediant, lui fit entendre que si sa mission avoit un heureux succès, on pourroit compter sur les thrésors spirituels de l'Eglise, & même que de puissans secours de troupes & d'argent ne manqueroient pas à ceux qui s'engageroient dans une si sainte entreprise.

L'Hermite, après avoir reçu la benediction du souverain Pontife, parcourut en moins d'un an presque toute l'Europe. Dans les lieux où il passoit, il mettoit tout en mouvement: les peintures touchantes qu'il faisoit de la profana-

34 HISTOIRE DE L'ORDRE
tion des Lieux saints ; ses exhortations
vives & pathétiques ; une longue barbe
& negligée ; des pieds nus, une vie
austere, une abstinence extrême ; l'ar-
gent même qu'il ne recevoit que pour
répandre sur le champ dans le sein des
pauvres ; tout cela le faisoit regarder
comme un saint & comme un prophète :
& les grands comme le peuple, brû-
loient d'impatience de passer à la Terre
sainte, pour venger JESUS-CHRIST des
outrages des Infidèles.

Le Pape averti d'un succès si surpre-
nant, résolut de se déclarer : il convo-
qua dans la même année deux Conci-
les, l'un à Plaisance en Italie, l'autre à
Clermont en Auvergne. Il se trouva
au Concile de Plaisance, jusques à qua-
tre mille Ecclesiastiques, & plus de
trente mille séculiers de différentes con-
ditions ; mais ce qui parut de plus ex-
traordinaire, fut d'y voir depuis le schis-
me des Ambassadeurs grecs. L'Empe-
reur Alexis Comnene les y avoit en-
voyés, pour implorer le secours des La-
tins contre les Turcomans, qui après s'ê-
tre emparés de la ville de Nicée, mena-
çoient Calcedoine, & même Constanti-
nople d'un siège. Le Pape prit occasion
de cette ambassade pour déplorer les
malheurs de l'Orient, & sur-tout de la

Palestine qui étoit tombée sous la domination des barbares. Au récit que firent ces Ambassadeurs de leurs cruautés, toute l'Assemblée fremissoit d'indignation & de colere : il s'éleva mille voix confuses, qui crioient qu'il falloit aller défendre leurs freres en J E S U S-CHRIST. Le Pape les exhorta de se souvenir d'une si genereuse résolution, quand le tems seroit venu de la pouvoir exécuter.

Le même zèle éclata dans le Concile 4 Novembre.
de Clermont : il s'y trouva un grand nombre de prélats, de princes, de seigneurs, la plupart François, ou vassaux de la couronne de France. Après un discours infiniment touchant, que fit le Pape pour porter les Chrétiens à aller délivrer la Terre sainte de la domination des Mahométans, toute l'Assemblée s'écria comme de concert : *Dieu le veut, Dieu le veut* ; & ces trois mots servirent depuis dans l'armée de devise & de cri de guerre ; & pour distinguer ceux qui s'engageoient dans cette sainte entreprise, il fut ordonné qu'ils porteroient une croix rouge sur l'épaule droite.

Le Concile ne fut pas plutôt terminé, que les Evêques qui y avoient assisté, après être retournés dans leurs diocèses, commencèrent à y prêcher

36 HISTOIRE DE L'ORDRE
la croifade ; & ils le firent avec un fi grand succès , que tout le monde vouloit prendre le chemin de l'Asie. Il sembloit qu'il n'y eût plus d'autre route pour aller au ciel : c'étoit à qui partiroit le premier : princes , seigneurs , gentilshommes , bourgeois & payfans , chacun quittoit avec joye ce qu'il avoit de plus cher , femme , enfans , pere & mere : tant il est vrai que les hommes ne semblent faits , que pour s'imiter les uns les autres.

A la verité , tous ces croisés n'étoient pas animés par le même motif : plusieurs ne passaient en Orient que par des vûes d'interêt , & dans l'espérance de s'y établir. Il y en avoit qui ne s'enrôloient dans cette sainte milice , que pour ne pas être soupçonnés de lâcheté ; d'autres s'y engageoient par légereté , par compagnie , & pour ne pas quitter leurs parens & leurs amis. Des femmes mêmes , pour n'être pas séparées de leurs amans ; enfin le moine & le réclus ennuyés de leurs cellules , le payfan las du travail , tous éblouis par la foible lueur d'un faux zèle , abandonnoient leur état & leur première vocation. Tout cela à la verité formoit un nombre prodigieux de croisés ; mais parmi cette foule de personnes de différentes condi-

tions, il y avoit beaucoup d'hommes & peu de soldats : & une pareille entreprise auroit échoué dès son commencement, & avant que les croisés fussent sortis de l'Europe, s'ils n'avoient été soutenus par de grands corps de troupes réglées, & commandées par des princes & des seigneurs pleins de valeur & d'expérience, & animés par un pur zèle de délivrer la Terre sainte de la domination des Infidèles.

On comptoit parmi ces seigneurs, ^{Baldric} Raimond de saint Gilles, Comte de Toulouze, le premier qui prit la croix, qui s'étoit déjà signalé en Espagne à la tête des armées d'Alphonse VI. contre les Arabes & les Sarrasins d'Afrique; Hugues surnommé le Grand, frere de Philippe I. Roy de France, & Comte de Vermandois du chef de sa femme; Robert, Duc de Normandie, frere de Guillaume le Roux, Roy d'Angleterre; Robert, Comte de Flandres; Estienne, Comte de Chartres & de Blois; Goderoi de Boulogne, Duc de la basse Lorraine ou du Brabant, avec ses freres Eustache & Baudouin; Baudouin du Bourg, leur cousin, & fils du Comte de Rétel, & un grand nombre d'autres seigneurs & gentilshommes, la plûpart sujets ou vassaux de la Couronne de France, &

38 HISTOIRE DE L'ORDRE
qui vendirent dans cette occasion leurs
châteaux & leurs terres , pour fournir
aux frais de cet armement.

On ne vit point dans cette première
expédition aucun des Rois de l'Europe.
Henri IV. petit fils de Conrad II. dit le
Salique, étoit alors Empereur d'Allema-
gne. Soit qu'on considère sa dignité, soit
qu'on fasse attention à sa rare valeur , à
sa grande expérience dans le comman-
dement des armées , & à ses forces , il
n'y avoit point dans toute la chrétienté,
de prince plus digne d'être mis à la tête
de la croisade. Mais apparemment qu'il
fut retenu dans ses Etats par des diffé-
rends qui avoient éclaté entre les Papes
& les Empereurs , & qui pendant plus
de cinquante ans déchirerent l'Eglise &
l'Empire. La forme de donner l'investi-
ture des grandes dignités ecclesiastiques
en étoit le prétexte , & la souveraineté
de Rome & de l'Italie le véritable sujet.
Les Papes dans ce haut degré de puis-
sance temporelle , où la libéralité des
Rois de France les avoit élevés , ne pou-
voient plus entendre parler des droits,
que les Rois des Romains & les Empe-
reurs d'Occident avoient auparavant
exercés dans Rome , & sur le reste de
l'Italie. De-là naquirent des schismes,
des guerres & des révoltes , qui ne per-

mirent pas à l'Empereur de quitter l'Allemagne. La mollesse, & un attachement criminel que Philippe I. Roi de France, avoit pour Bertrade, femme de Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, le retint dans son Royaume. Je ne parle point de Guillaume le Roux, Roy d'Angleterre, fils de Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, qui avoit subjugué les Anglois, nation fiere, inquiette, jalouse de sa liberté, impatiente de toute domination, sur-tout de l'étrangere, & dont il n'eût pas été prudent au commencement d'un nouveau regne, de s'éloigner. Quant aux Rois de Castille, d'Arragon & de Navarre, ils étoient assez occupés à défendre leurs Etats contre les Arabes & les Sarrasins d'Espagne, pour ne pas songer à d'autres entreprises.

Les Espagnes mêmes, depuis l'invasion des Sarrasins, étoient devenues comme le théâtre d'une croisade perpétuelle : & ce qu'il y avoit de plus braves seigneurs dans les différentes contrées de l'Europe, s'y rendoient ordinairement pour faire leurs premières armes contre ces Infidèles. Ainsi dans cet armement pour la Terre sainte, on ne vit guères que des princes particuliers, & des seigneurs François, dont les peres, &

40 HISTOIRE DE L'ORDRE
tout au plus les ayeuls , profitant de la
décadence de la maison de Charlema-
gne , & à la faveur des inféodations, de
gouverneurs particuliers de villes ou de
provinces, s'étoient insensiblement éri-
gés en souverains de leurs gouverne-
mens : origine de tant de principautés,
qui à la fin de la seconde race, & au com-
mencement de la troisième, avoient dé-
membré cette puissante monarchie.

—
1096. Cependant les princes croisés com-
mençoient à marcher de toutes parts.
Les Venitiens, les Genoïs, & les Pisans,
Républiques puissantes sur mer, en
transporterent une partie dans la Grece.
Le rendez-vous général étoit dans les
plaines voisines de Constantinople. Le
fameux Boémond qui avoit déjà fait la
guerre avec de si glorieux succès contre
les Sarrafins, & même contre l'Empe-
reur Alexis, étoit alors au siège d'un
château en Campanie, avec le Comte
Roger son oncle. Il n'eut pas plûtôt ap-
pris les premières nouvelles de la croi-
sade, le nombre & la qualité des princi-
paux seigneurs croisés, qu'emporté par
son zèle, & comme saisi d'une pieuse
fureur, il mit en pièces sa cotte d'armes;
& des morceaux il en fit des croix dont il
prit la première, & distribua les autres à
ses principaux capitaines. On comptoit

parmi ces seigneurs le brave Tancrede son neveu ; les Comtes Ranulphe & Richard ses cousins, Hermand de Cani, Onfroy, fils de Raoul ; Robert de Sourdeval, & un grand nombre d'autres gentilshommes tous Normands de naissance ou d'origine, & dont les peres, ou eux-mêmes, aux dépens des Sarrasins & des Grecs, s'étoient faits des établissemens considerables dans la Pouille, la Calabre & la Sicile. Comme ces illustres aventuriers ou leurs descendans auront beaucoup de part dans la suite de cette histoire, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter en peu de mots à quelle occasion, du fond de la Normandie, ils s'étoient transportés & établis dans la basse Italie.

Dès l'an mille, ou mille trois, quarante gentilshommes Normands, tous guerriers, & qui s'étoient signalés dans les armées des Ducs de Normandie, revenant du pelerinage de la Terre sainte, aborderent en Italie sans armes, & avec le Bourdon & l'Aumôniere, équipage ordinaire des pelerins, & que nos Rois mêmes dans les croisades suivantes, alloient prendre à S. Denis. Les pelerins Normands dont nous parlons, ayant appris que la ville de Salerne étoit assiégée par les Sarrasins, un zèle de religion les

42 HISTOIRE DE L'ORDRE
fit jeter dans cette place. Guimard en étoit prince, & s'y étoit enfermé : il leur donna des armes & des chevaux. Ces étrangers firent plusieurs sorties sur les Infideles , la plûpart imprévûes & si vigoureuſes, qu'ils les forcerent à lever le ſiége. Le prince de Salerne admirant le courage de ces Normands, & leur capacité dans l'art de la guerre, pour les retenir à ſon ſervice, leur offrit de riches preſens, & leur propoſa des établiſſemens conſiderables. Mais ces gentilſhommes, que l'amour ſi naturel pour la patrie rappelloit chez eux, refuſerent tout ce qu'on leur offrit, & ils lui répondirent que dans cette priſe d'armes, ils n'avoient eu pour objet que la gloire de Dieu, & la défenſe de la Religion. Ils partirent, & on prétend que Guimard les fit ſuivre par des députés, qui pour exciter le zèle & le courage de la nobleſſe de Normandie, & pour l'engager à venir ſ'établir en Italie, porterent dans cette province des étofes précieufes, des harnois magnifiques pour les chevaux, & juſques à des grenades, des oranges, des citrons, & des amandes, qu'ils préſenterent à pluſieurs gentilſhommes, comme une preuve de la douceur de leur climat, & de la bonté du terroir, où on leur offroit des terres & des châteaux.

Un grand nombre de Normands, attirés par les promesses de ces envoyés, sortirent de leur pays avec leurs femmes & leurs enfans, & pendant tout ce siècle, il en passoit continuellement de cette nation en Italie. Les plus considerables furent les enfans de Tancrede de Hauteville, gentilshommes des environs de Coûtance en Basse Normandie. Il avoit douze garçons, tous portans les armes. L'aîné, & qui fut comme le chef de ces aventuriers, s'appelloit Guillaume, surnommé *bras de fer*, à cause de sa force & de sa valeur. Drogon ou Dreux étoit le second; Humfroy le troisième; Herman, Robert & Roger, les trois derniers. L'histoire ne nous a point conservé le nom des six autres fils de Tancrede, & on ne sçait pas même s'ils passerent en Italie.

Il y avoit dans cette contrée trois sortes de dominations : celle de quelques princes particuliers, anciens restes des Lombards, & indépendans les uns des autres : un autre canton obéissoit aux Empereurs Grecs, mais dont les Sarrasins avoient usurpé la meilleure partie. Les fils de Hauteville formerent bientôt une troisième puissance, & qui absorba toutes les autres : c'étoient les Italiens & les Grecs, comme nous le venons de dire, qui les avoient appellés à leur secours contre les Sarrasins.

Les Normands d'Italie réunis sous les enseignes des fils de Hauteville, passèrent à la solde des Grecs, prirent des villes, gagnèrent des batailles, & par des actions héroïques, vinrent à bout de chasser ces Infidèles de la plûpart des places qu'ils occupoient. Ils en furent mal récompensés : les Grecs qui les avoient appellés à leur secours, inquiets, & jaloux de la puissance qu'ils acquéroient dans le pays, mirent en usage les dernières perfidies, pour faire périr les chefs de cette nation. Les fils de Hauteville se trouverent dans la nécessité de se défendre contre de si lâches ennemis : ils le firent avec leur valeur ordinaire, & avec tant de bonheur, qu'après beaucoup de travaux, de dangers & de combats, ils enleverent aux Grecs la Calabre, la Pouille & la Sicile : & peut-être qu'ils ne furent pas fâchés qu'on leur eût fourni le prétexte d'une vengeance utile, & l'occasion de s'emparer de ces riches contrées. Ils partagerent depuis entr'eux ces grandes Provinces. Robert Guiscard eut le comté de Calabre, & devint depuis le plus puissant de tous ses freres : on lui avoit donné le nom de *Guiscard*, à cause de son adresse & des ruses qu'il pratiquoit à la guerre, & nous allons voir le prince Boémond son

filz aîné, déjà si redoutable aux Grecs par sa valeur, ne se distinguer pas moins contre les Infidèles par son adresse & son habileté, & se couvrir en Orient d'une nouvelle gloire.

Ce Prince avant que de partir, & dans la vûe de se faire un puissant établissement dans l'Asie, ceda ses droits d'aînesse à son cadet, appelé Roger, du nom de leur oncle; & pour tout ressource, il ne se reserva que la ville de Tarente, & l'espérance de faire de nouvelles conquêtes dans l'Orient. Il passa ensuite la mer à la tête de dix mille hommes de cavalerie, & d'un grand corps d'infanterie, & après être débarqué, il prit le chemin de Constantinople pour y joindre les croisés. Le Pape écrivit en même tems à l'Empereur de Constantinople, que plus de trois cens mille hommes marchoient à son secours, pour délivrer les Lieux saints de la domination des Infidèles. Il lui nommoit les principaux chefs des croisés, & il l'exhortoit à donner promptement les ordres nécessaires pour la subsistance de ces troupes. Elles arrivoient à la file & successivement de différens endroits; & dans une revûe qui s'en fit dans les plaines de Constantinople, il s'y trouva cent mille hommes de cavalerie, & jusqu'à six

46 HISTOIRE DE L'ORDRE
cens mille hommes de gens de pied,
parmi lesquels on comptoit des prêtres,
des moines, & un nombre infini de fem-
mes habillées en hommes, & dont la
plûpart à la honte du Christianisme, se
prostituoiént aux soldats.

L'Empereur Grec, au lieu d'un se-
cours médiocre qu'il avoit demandé,
fut bien surpris de voir ses Etats inondés
de tant de troupes, & en état de lui
donner la loi dans la capitale même de
son propre Empire. Alexis craignoit
sur-tout Boémond, dont il avoit éprou-
vé la valeur & la conduite. Pour se dé-
barrasser de ces alliés, plus redoutables
que des ennemis déclarés, il résolut de
gagner les chefs à force de caresses &
de présens, & de n'oublier rien en mê-
me tems pour couper les vivres à leurs
soldats, & pour faire périr ceux qui se
débanderoient pour en recouvrer. Par
une conduite aussi artificieuse, & sans
se déclarer ouvertement, il fit plus de
mal aux Latins, qu'ils n'en essuyèrent
de toutes les forces des Turcomans
réunies ensemble.

Par son ordre, on portoit tous les
jours des présens & des rafraîchissemens
aux princes croisés. Pour éloigner mê-
mes toutes sortes de soupçons, il vou-
lut s'engager dans la croisade : il en

prit solennellement la marque, & par un traité avec les princes de l'Europe, il s'obligea de joindre sa flotte à celle des Latins, de leur fournir des vivres jusqu'à Jerusalem, & il devoit se rendre lui-même dans la grande armée, à la tête de ses troupes pour agir de concert contre les Infidèles, soit Turcomans, soit Arabes ou Sarrafins.

Les croisés de leur côté éblouis par de si magnifiques promesses, consentirent à lui remettre Nicée, dont les Turcomans venoient de s'emparer, & les autres places de l'Empire, d'où ils chasseroient les barbares : ou du moins, si les Latins les vouloient retenir, on convint qu'ils lui en feroient hommage. En execution de ce traité, il y eut plusieurs seigneurs d'Occident, qui dans l'esperance de s'emparer de quelques principautés dans l'Orient, lui firent d'avance le serment de fidélité.

L'Empereur, malgré ces précautions, toujours inquiet de voir une armée formidable aux portes de sa capitale, & en état de lui donner la loi jusques dans son palais, pressoit les chefs de passer promptement en Bithinie, sous prétexte de surprendre & de prévenir les Infidèles : il leur fournit même un grand nombre de vaisseaux de transport. Les

princes séduits par cette apparence de zèle pour la cause commune, passerent le Bosphore, & après quelques jours de marche, formerent le siège de Nicée. Soliman Turcoman Selgeucide, parent de Togrulbeg, & Sultan d'Iconium, avoit jetté dans Nicée une puissante garnison. L'attaque fut vive, & la défense très-opiniâtre; les Turcomans disputerent le terrain pied à pied, & ils ne cederent qu'à une puissance formidable, & contre laquelle il ne sembloit pas qu'aucune place pût tenir. Le gouverneur, après trente-quatre jours de siège, rendit Nicée aux Chrétiens latins, qui en exécution du traité fait avec l'Empereur grec, la remirent de bonne foi aux Officiers de ce prince, avec la femme & les enfans de Soliman, qui par la capitulation étoient demeurés prisonniers de guerre.

Le 20 Juin.

Alexis ne fut pas si touché de la prise de Nicée, qu'il fut allarmé de la valeur & du courage que les croisés venoient d'y faire paroître. Il ne douta point qu'ils ne subjugaient bien-tôt la meilleure partie de l'Asie: voisins pour voisins, il préfera ceux qu'il croyoit les plus foibles, & il ne songea plus qu'à s'allier secrètement avec les Infidèles, pour traverser les conquêtes des Chrétiens latins, qui lui paroissoient alors les plus redoutables.

Dans

1097.

14 May.

Bibl. Orient.
p. 822.

Dans cette vûe, il renvoya à Soliman sa femme & ses enfans, comme un gage de l'amitié qu'il vouloit contracter avec lui. Ils firent entr'eux une alliance étroite, & en exécution de ce traité secret, le perfide Grec, bien-loin de se rendre dans l'armée chrétienne, de la fournir de vivre, & de joindre sa flotte à celle des Latins, comme il s'y étoit engagé par le traité de Constantinople, il donna des ordres secrets aux Généraux de son armée, de cottoyer celle des Latins; & ses troupes de concert avec celles de Soliman, tailloient en pièces les soldats qui s'écartoient, soit pour chercher des vivres, soit pour aller au fourage.

Le Sultan ne se fioit pas tellement au traité qu'il venoit de faire avec l'Empereur, qu'il ne songeât en même temps à se procurer des secours plus assurés. Il eut recours aux Sultans d'Antioche, d'Alep, de Bagdat, & de Perse, tous princes de sa nation, de la même maison, & intéressés comme voisins à empêcher sa ruine. Ces princes mirent de puissantes armées sur pied: & si la France entière, pour ainsi dire, étoit passée en Orient avec les croisés, il sembloit d'un autre côté, que la meilleure partie de l'Asie eût pris les armes dans cette occasion.

Un si grand armement allarma le Calife d'Egypte, dont l'Empire s'étendoit en Syrie, & jusqu'à Laodicée. Ce prince, Arabe d'origine, & chef de la secte d'Ali, dans la crainte que les Turcomans, qui reconnoissoient pour le spirituel le Calife de Bagdat, sous prétexte de s'opposer aux Chrétiens latins, ne tournassent contre lui leurs armes, envoya des Ambassadeurs aux Croisés, pour leur proposer une ligue contre tous les Turcomans. Et comme il n'ignoroit pas que la conquête de Jerusalem étoit le principal objet de l'armée chrétienne, on convint par un traité qu'il se déclareroit contre leurs ennemis communs; que chacun les attaqueroit de son côté; que la capitale de la Judée demeureroit aux Chrétiens latins, avec toutes ses dépendances; qu'à son égard, il rentreroit en possession des autres places que les Turcomans lui avoient enlevées; & que si on étendoit les conquêtes jusques sur les terres des ennemis, on les partageroit également.

Raymond
d'Agil.

Les Princes chrétiens ayant signé ce traité, le renvoyerent au Calife avec ses Ambassadeurs, qu'ils firent accompagner par d'autres de leur part, pour assister en leur nom à la ratification de ce traité. Mais l'habile Calife, qui vouloit régler sa conduite par les événe-

mens, retint les Ambassadeurs à sa Cour sous différens prétextes, pour voir, avant que de se déclarer plus ouvertement, de quel côté la victoire se tourneroit.

Par le traité que les croisés avoient fait avec l'Empereur Alexis, ils s'étoient engagés, comme nous l'avons dit, de lui remettre toutes les places de l'Empire, qu'ils prendroient sur les Infidèles, ou de les tenir de lui comme ses vassaux; & l'Empereur de son côté devoit envoyer ses troupes à la grande armée, & fournir aux Latins des vivres jusqu'à la conquête de Jerusalem. Mais comme le Prince grec viola ouvertement sa parole, les croisés prétendirent être quittes de leurs engagements. Ces Princes, après la prise de Nicée, continuerent leur route & leurs conquêtes, & ils séparèrent leurs troupes pour les faire subsister plus aisément. Ceux qui commandoient ces différens corps, s'emparèrent de la plûpart des places de la Natolie. Toute la Cilicie plia sous l'effort de leurs armes; Baudouin frere de Godefroi se rendit maître du Comté d'Edesse, dont les peuples quoique soumis aux Turcomans, étoient la plûpart chrétiens; & pour se fortifier contre les Infidèles, il fit alliance avec un prince

52 HISTOIRE DE L'ORDRE
d'Armenie dont il épousa la nièce.

21 Octobre. La grande armée des Latins avançant dans la Syrie, vint jusqu'à Antioche, & en forma le siège. Il y avoit dans cette ville une armée entiere pour garnison ; & différens corps de Turcs étant venus au secours de cette place , tenoient les Chrétiens eux-mêmes assiégés. Le siège d'Antioche, au bout de sept mois, n'étoit guères plus avancé que le premier jour , & on auroit été contraint de le lever, sans l'adresse de Boémond, qui gagna un des principaux habitans. A la faveur de cette intelligence , il trouva une des portes ouvertes. Ce prince, à la tête des troupes qu'il commandoit, entra dans Antioche, & arbora le premier ses étendarts au haut des tours de la place. Les croisés en reconnoissance lui en céderent la souveraineté, & il conserva depuis par sa valeur une principauté qu'il avoit acquise par son habileté ; prince jeune, bien-fait, adroit, insinuant, aussi grand politique que grand capitaine, & de qui la princesse Anne , dans l'histoire de l'Empereur Alexis son pere, dit tant de bien & tant de mal ; l'un & l'autre peut-être pour avoir trouvé ce jeune prince trop à son gré.

1098.
28 de Juin.

La prise d'Antioche, & une victoire signalée que Boémond remporta sur

Querbouca, Général de Berearut, Sultan de Perse, & fils de Gellaleden, laissoit les chemins libres pour la conquête de Jerusalem. Mais le Calife d'Egypte les prévint, & ce prince infidèle profitant du désordre où se trouvoient les Selgeucides, se mit en campagne, & reprit la capitale de la Judée, dont ces Turcomans s'étoient emparés depuis environ trente-huit-ans.

Le Calife d'Egypte voyant les Chrétiens & les Turcomans également affoiblis par tant de sièges & de combats, trouva que ses intérêts avoient changé avec la fortune. Il renvoya aux croisés leurs Ambassadeurs, sans vouloir ratifier le traité conclu avec ses ministres, & il chargea les Ambassadeurs chrétiens de dire à leurs maîtres, qu'ayant été assez heureux pour reprendre avec ses armes seules, une place dont ses prédécesseurs étoient en possession depuis plus de quatre cens ans, il sçauroit bien la conserver sans aucun secours étranger; cependant que les portes en seroient toujours ouvertes aux pèlerins chrétiens, pourvu qu'ils ne s'y présentassent qu'en petit nombre, & sans armes.

Les croisés irrités de son manque de parole, & sans s'inquiéter beaucoup de sa puissance, lui firent dire qu'avec les

54 HISTOIRE DE L'ORDRE
mêmes clefs dont ils avoient ouvert les
portes de Nicée, d'Antioche, de Tarse &
d'Edesse, ils sçauoient bien ouvrir cel-
les de Jerusalem. Ces Princes, après
avoir laissé reposer leurs troupes pen-
dant l'hyver & une partie du printemps,
marcherent droit à cette capitale de la
Judée, & y arriverent le septième de
Juin de l'année 1099. De ce nombre in-
fini de croisés qui étoient partis de l'Eu-
rope, & qu'on fait monter à près de sept
cens mille hommes, la plûpart avoient
péri, soit dans les combats, soit par les
maladies & par les désertions, sans com-
pter les garnisons qu'il avoit fallu lais-
ser, tant dans la Cilicie, que dans le
comté d'Edesse, & dans la principauté
d'Antioche; en sorte qu'à peine restoit-
il aux Princes croisés 20000 hommes
d'infanterie, & quinze cens chevaux en
état de combattre.

1099.
7 Juin.

Le Calife, ou pour mieux dire, Aladin,
Soudan & Général de ce Calife, avoit
fait entrer jusqu'à 40000 hommes de
troupes réglées dans la place, outre
vingt mille habitans, Mahométans de
religion, auxquels il avoit fait prendre
les armes. Le Gouverneur de la ville fit
enfermer en même temps en différentes
prisons, les Chrétiens qui lui étoient sus-
pects, & entr'autres l'Administrateur de

l'Hôpital de saint Jean de Jerusalem.

C'étoit un François appellé *Gerard*, né, à ce que rapportent quelques Historiens, dans l'Isle de Martigues en Provence, que le désir de visiter les Saints Lieux avoit conduit à Jerusalem, & qui après avoir été témoin de la charité qui s'exerçoit dans l'Hôpital de saint Jean, touché d'un si grand exemple, s'étoit dévoué depuis long-temps au service des pelerins, au même temps qu'une Dame Romaine d'une illustre naissance, nommée *Agnès*, gouvernoit la maison destinée à recevoir les personnes de son sexe. Tous les pelerins étoient admis dans l'Hôpital de saint Jean sans distinction du Grec & du Latin; les Infidèles mêmes y recevoient l'aumône, & tous les habitans, de quelque religion qu'ils fussent, ne regardoient l'Administrateur de l'Hôpital, que comme le pere commun de tous les pauvres de la ville. Ce fut cette estime generale, & la crainte qu'il ne s'en servît en faveur des assiégeans, qui porta le Gouverneur à le faire arrêter. Ce commandant, pour rendre le siège plus difficile, fit combler les puits & les citer-nes jusqu'à cinq ou six milles aux environs de la place : il fit razer en même temps les fauxbourgs, & brûler tous les bois des maisons dont on eût pû se ser-

Histoire de
Provence par
Bouche. t. 1.
p. 32.

56 HISTOIRE DE L'ORDRE
vir pour construire des machines de
guerre. Toutes ces précautions, les for-
tifications de la place, une nombreuse
garnison, n'empêcherent point les Chré-
tiens d'en former le siège.

Cette ville une des plus belles de l'O-
rient, & à jamais célèbre par les mysteres
de notre rédemption, qui s'y étoient ac-
complis, avoit souffert différentes révo-
lutions. Personne n'ignore toutes les
horreurs de ce siège où commandoit
Tite, fils de Vespasien, qui sans le sçavoir,
accomplit les prophéties. Le temple fut
détruit jusqu'aux fondemens malgré le
vainqueur même. L'Empereur Adrien,
après l'avoir encore ruinée une seconde
fois, la rebâtit depuis ; mais il lui donna
moins d'étendue, & en changea même le
nom en celui d'*Ælia*, parcequ'il s'appel-
loit *Ælius*. Jerusalem reprit son nom
& sa premiere gloire sous Constantin,
premier Empereur chrétien. Cosroès,
petit fils d'un autre Cosroès, roy de Per-
ses, sous l'empire de Phocas, désola de
nouveau la sainte cité; trente mille habi-
tans passerent par le fil de l'épée, & l'é-
glise si célèbre du saint Sépulchre fut dé-
truite. Heraclius, successeur de Phocas
reprit Jerusalem, & en fit rebâtir les
eglises. Le calife Omar, comme nous
l'avons dit, s'empara de cette place vers

Le milieu du septième siècle, & il y avoit près de quatre cens ans que les Sarrafins Mahométans en étoient les maîtres, quand les Turcomans les en chasserent. Le Sultan d'Égypte l'avoit reprise pendant le siège d'Antioche. Celui que les croisés mirent devant Jerusalem ne dura que cinq semaines; Godefroi de Bouillon se jeta le premier dans la ville, par le moyen d'une tour de bois qu'il fit approcher des murailles. Le comte de Toulouse, qui commandoit à une autre attaque, eut le même avantage. Toute l'armée entra en foule dans la ville; on passa au fil de l'épée non seulement ceux qu'on trouva en défense, mais encore ceux qui avoient mis les armes bas. Plus de dix mille habitans auxquels même on avoit promis quartier, furent depuis massacrés de sang froid; on tuoit impitoyablement les enfans à la mamelle, & dans les bras de leurs meres: tout nageoit dans le sang, & les vainqueurs fatigués du carnage en avoient horreur eux-mêmes.

Cette fureur militaire cessa enfin, & fit place à des sentimens plus chrétiens. Les chefs, après avoir pris les précautions nécessaires pour la sûreté de leur conquête, quitterent les armes, & suivis de leurs soldats, & les pieds nus, allerent se prosterner devant le saint Sépulchre.

1099.
15 de Juillet.

*Christiani
cum paganis
quinto bello
conferto, tanta
in eos caede de-
baccati sunt
ut in sanguine
occisorum equi-
tarent usque
ad genua equo-
rum. Sig.*

Gemblac, pp.
612.

On n'entendoit dans ce lieu saint que sanglots & que soupirs; c'étoit un spectacle très-touchant de voir avec quelle devotion, les croisés visitoient & baisoient les vestiges des souffrances du Sauveur; & ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que ces larmes & ces sentimens de piété partoient de ces mêmes soldats, qui un moment auparavant venoient de s'abandonner à des cruautés affreuses: tant il est vrai que les hommes se conduisent souvent par des principes bien opposés. Le lendemain, les Evêques & les Prêtres offrirent dans les Eglises le saint Sacrifice, pour rendre grâces à Dieu d'un si heureux événement. On en donna aussitôt avis au pape Paschal II. qui étoit alors sur la chaire de saint Pierre, & on ordonna de célébrer tous les ans à perpétuité le jour de cette réduction par une Fête solennelle.

De ces devoirs de religion on passa ensuite aux soins du gouvernement. Les Princes & les Seigneurs s'assemblerent pour décider auquel d'entr'eux on remettroit la souveraineté de cette conquête. Chacun selon son inclination ou ses intérêts, proposa différens sujets pour remplir cette grande place. Les uns nommerent Raimond, comte de Toulouze; d'autres Robert, duc de Nor.

mandie ; mais enfin presque tous les suffrages se réunirent en faveur de *Godefroi de Bouillon*, prince encore plus illustre par sa piété, que par sa rare valeur. Les croisés le conduisirent solennellement à l'Eglise du saint Sépulchre pour y être couronné. Mais dans la cérémonie de cette inauguration, le religieux prince refusa une couronne d'or qu'on lui présentait, & il protesta hautement qu'on ne verroit point sur sa tête une riche couronne, dans une ville où le Sauveur des hommes avoit été couronné avec des épines. Il refusa même absolument l'auguste titre de *Roy*, & il ne prit que la simple qualité d'*Avoué*, ou de Défenseur du saint Sépulchre.

Cependant le Général du Calife d'Egypte, qui ignoroit la prise de Jerusalem, marchoit à la tête de son armée pour en faire lever le siege. Godefroi le prévint, s'avança audevant de lui, le rencontra à la sortie des deserts qui séparent la Palestine de l'Egypte, le battit & mit son armée en fuite. En reconnoissance de cette nouvelle victoire, & pour en perpétuer la mémoire, il fonda dans l'Eglise du saint Sépulchre un Chapitre de Chanoines latins : il en fonda encore un autre quelque temps après dans l'Eglise du Temple, qui servoit auparavant

60 HISTOIRE DE L'ORDRE
de Mosquée aux Infidèles, & ces Cha-
noines dans l'une & l'autre Eglise sui-
voient la règle de saint Augustin, ainsi
que le rapporte le Cardinal Jacques de
Vitri, Evêque d'Acree, Auteur qu'on doit
regarder à l'égard des affaires de l'O-
rient, comme Historien original.

Chapitre 50.

Le Prince visita ensuite la Maison
hospitalière de saint Jean, la première
que les Chrétiens latins eussent eue dans
la ville de Jerusalem. Il y fut reçu par le
pieux Gerard, & par les autres Admini-
strateurs & confreres, & il y trouva un
grand nombre de croisés, qui avoient été
blessés pendant le siège, & qu'on y avoit
portés après la prise de cette place : tous
se louoient également de la grande cha-
rité de nos Hospitaliers, qui n'épar-
gnoient aucuns soins pour leur soulage-
ment. Le Cardinal de Vitri rapporte que
le pain de ces Hospitaliers n'étoit pres-
que fait que de son & de farine la plus
grosnière ; pendant qu'ils réservoient la
plus pure pour la nourriture des blessés
& des malades ; circonstance qui pour-
roit paroître petite à ceux qui ne fe-
roient pas attention, que rien ne le peut
être de tout ce qui part d'un grand fond
de charité.

Plusieurs jeunes gentilshommes qui
venoient d'en faire une heureuse expé-

rience, renoncèrent au retour dans leur patrie, & se consacrerent dans la Maison de saint Jean au service des pauvres & des pelerins. On compte parmi ces illustres croisés qui prirent l'habit des Hospitaliers, *Raimond Dupuy*, de la province de Daupiné; *Dudon de Comps*, de la même province; *Gastus* ou *Castus*, dont on ignore la patrie; *Conon de Montaigu*, de la province d'Auvergne, & beaucoup d'autres.

Quoique Godefroi perdît dans ces gentilshommes des guerriers, dont il avoit tiré de grands services, il ne laissa pas d'en voir le changement avec joye, & peut-être même avec une pieuse envie. Mais si l'intérêt, & la conservation de Jérusalem le retint à la tête de l'armée, il voulut au moins contribuer à l'entretien de la Maison de saint Jean, & il y attacha la seigneurie de Montboire avec toutes ses dépendances, & qui faisoit autrefois partie de son domaine dans le Brabant.

La plûpart des Princes & des Seigneurs croisés suivirent son exemple. L'Hôpital en peu de temps se trouva enrichi d'un grand nombre de terres & de seigneuries, tant en Europe que dans la Palestine. C'étoit entre les mains du pieux Gerard, un dépôt sacré, & un fond certain pour le soulagement de

GERARD,
Recteur de
l'Hôpital de
S. Jean de Je-
rusalem.

tous les malheureux. Le saint homme n'en étoit encore que simple Administrateur séculier ; mais depuis la prise de Jerusalem, le désir d'une plus grande perfection, le porta à proposer à ses confreres & aux sœurs hospitalieres, de prendre un habit régulier, & à consacrer leur vie dans l'Hôpital au service des pauvres & des pelerins.

Les Hospitaliers & les Hospitalieres par son conseil & à son exemple, renoncèrent au siècle, prirent l'habit régulier, qui consiste dans une simple robe noire, sur laquelle étoit attachée du côté du cœur une croix de toile blanche à huit pointes ; & le patriarche de Jerusalem, après les en avoir revêtus, reçut entre ses mains les trois vœux solennels de la Religion, qu'ils prononcèrent aux pieds du saint Sépulchre.

Le pape Paschal II. quelques années après, approuva ce nouvel Institut, exempta la Maison de Jerusalem, & celles qui en dépendoient, de payer la dixme de leurs terres, autorisa toutes les fondations qui leur avoient été faites, ou qu'on feroit dans la suite en faveur de l'Hôpital, & ordonna spécialement qu'après la mort de Gerard, les Hospitaliers seuls auroient droit d'élire un nouveau Supérieur, sans qu'aucune puissance seculiere

ou ecclesiastique pût s'ingerer dans leur GERARD gouvernement.

Cependant les croisés après avoir tiré la sainte cité hors de servitude, se disposerent pour la plûpart à repasser en Europe. De ce nombre prodigieux de croisés qui étoient partis de l'Europe & entrés dans l'Asie, il ne resta avec Godefroi qu'environ deux mille hommes d'infanterie, & trois cens cavaliers, qui s'étoient attachés à sa fortune, avec le brave Tancrede, qui ne le voulut jamais abandonner. Baudouin, frere de Godefroi se retira à Edesse dans la Mésopotamie, dont il s'étoit rendu maître; Eustache, autre frere de Godefroi repassa en France, & Boémond devenu prince d'Antioche, y fixa son sejour.

Chacun de ces princes étoit accompagné des seigneurs, des gentilshommes, des officiers & des soldats qui étoient venus à la Terre sainte sous leurs enseignes. Tous ces princes, pour retenir auprès d'eux cette généreuse noblesse, lui procurerent dans leurs Etats des établissemens considerables, comme le témoignage & la récompense de sa valeur; & on peut dire que ces différentes principautés se trouverent toutes habitées par une nation de conquerans.

Les autres croisés que l'amour de la

patrie avoit rappelés en Europe, étant de retour dans leur pays, y publierent leurs conquêtes, & les merveilles qu'il avoit plû à Dieu d'operer par leurs armes. On ne peut exprimer la joye des peuples, & quel effet firent sur les esprits de si grandes nouvelles. De toutes les nations de la chrétienté, & indifféremment de toutes professions, il se formoit tous les jours comme de nouvelles brigades de pelerins, qui quittoient tout pour avoir la consolation de voir la sainte cité délivrée de la tyrannie des Infidèles. Ils étoient reçûs dans la Maison de S. Jean, & ils y trouvoient une subsistance certaine & même agréable. Ce flux & reflux de pelerins, & qui tous reportoient dans leur pays des témoignages de la charité des Hospitaliers, leur attirerent de nouveaux bienfaits de la plûpart des princes d'Occident, en sorte qu'il n'y avoit presque point de province dans la chrétienté, où la Maison de S. Jean n'eût de grands biens, & même des établissemens considerables.

Bien tôt par les soins du pieux Gerard, on vits'élever un temple magnifique sous l'invocation de S. Jean Baptiste, & dans un endroit qui selon une ancienne tradition avoit servi de retraite à Zacharie, pere de ce grand Saint. On

construisit proche de cette Eglise différens corps de logis, & de vastes bâtimens, les uns pour l'habitation des Hospitaliers, d'autres pour recevoir les pelerins, ou pour retirer les pauvres & les malades. Les Hospitaliers traitoient les uns & les autres avec une égale charité; ils lavoient avec joye les pieds des pelerins, pansoient les playes des blessés, servoient les malades; pendant que de saints Prêtres attachés à cette Maison, leur administroient les Sacremens de l'Eglise.

Le zèle des Hospitaliers n'étoit pas renfermé dans la ville & dans le territoire de Jerusalem; le chef & le supérieur de cette société naissante étendoit ses soins jusques dans l'Occident. De ces biens qu'il tenoit de la liberalité des princes chrétiens, il fonda des hôpitaux dans les principales provinces maritimes de l'Europe: & ces maisons qui étoient comme des filles de celles de Jerusalem, & qu'on doit regarder comme les premières *Commanderies* de cet Ordre, servoient à recueillir les pelerins, qui se dévouoient pour le voyage de la Terre sainte. On y ménageoit leur embarquement; ils trouvoient des vaisseaux, des guides & des escortes, en même tems qu'on prenoit d'autres soins pour ceux qui tomboient malades, & qui

ne se trouvoient pas en état de continuer un si long voyage. Telles étoient les maisons de *saint Gilles* en Provence, de *Seville* dans l'Andalousie, de *Tarente* dans la Pouille, de *Messine* en Sicile, & un grand nombre d'autres, que le pape Paschal II. prit depuis comme celle de Jerusalem, sous la protection particulière du saint siège, & que ses successeurs honorerent de différens privilèges.

Pendant que ce nouvel Ordre ne se rendoit pas moins recommandable dans l'Europe que dans l'Asie, Godefroi de Bouillon, pour donner quelque forme à un gouvernement encore tumultueux & purement militaire, convoqua une espece d'assemblée des Etats de ce royaume, où il établit de nouvelles loix, dont le recueil appelé communément les *Affises* de Jerusalem, fut signé par ce Prince, & scellé du sceau de ses armes: & parceque ce recueil avoit été déposé dans l'Eglise du saint Sépulchre, on l'appelloit communément *les Lettres* du saint Sépulchre. Le Prince, après des soins si dignes d'un souverain, reprit les armes, & se rendit maître de Tiberiade, & des autres villes situées sur le lac de Genesareth, & de la plus grande partie de la Galilée, dont il donna le gouvernement à Tancrede. Godefroi auroit con-

1100.
18 de Juillet.

quis toute la Palestine, si une maladie contagieuse n'avoit arrêté le progrès de ses armes. Il mourut avec les mêmes sentimens de piété, qui l'avoient conduit dans la Terre sainte; & par sa mort, les Sarrafins furent défaits d'un ennemi redoutable, & les Chrétiens perdirent un zélé défenseur, & un grand capitaine. Il laissoit deux freres, Eustache & Baudouin; mais comme l'aîné étoit repassé en Europe, on appella le cadet qui étoit comte d'Edesse, pour lui succeder; & ce Prince avant que de se rendre à Jerusalem, remit cette grande seigneurie au comte du Bourg son cousin.

Baudouin prit le titre de Roy, que Godefroi de Bouillon, par un esprit de piété, n'avoit pas voulu accepter. Baudouin n'avoit peut-être pas moins de valeur que son frere; mais son courage n'étoit pas soutenu par une aussi grande capacité dans la conduite d'une armée; plus soldat que capitaine, d'ailleurs peu scrupuleux sur le commerce des femmes: & le nouveau successeur de David, en eut le principal défaut.

Ce Prince qu'on compte pour le premier des Rois de Jerusalem, fit la guerre pendant tout son regne, & il la fit avec différens succès, souvent vainqueur, quelquefois vaincu, mais jamais rebuté

GERARD.

de combattre. Après une défaite, il revenoit le lendemain chercher les Infideles, & ne laissoit en repos ni ses soldats, ni ses ennemis; il assiégea & prit Ptolemaïde ou Acre, ville & port fameux.

II O I.

La ville de Tripoli de Syrie, pendant son regne, après un siège de quatre ans, ouvrit ses portes à Jourdain neveu de Raimond, comte de Toulouze, qui la remit depuis à Bertrand, fils naturel du comte. Le Roi de son côté emporta Sidon, Beritte; & toutes les places le long de la côte, tomberent sous l'effort de ses armes, à l'exception de la seule ville de Tyr qu'il faisoit dessein d'assiéger, lorsqu'après un regne de dix-huit ans, une dissenterie causée par les fatigues de la guerre le mit au tombeau.

Baudouin du Bourg, ou Baudouin II. son cousin, comte d'Edesse, fut son successeur à la couronne de Jerusalem, comme il l'avoit été à ce Comté, dont il se demit à son tour en faveur de Josse-lin de Courtenay son parent. Baudouin, à l'exemple des deux princes ses prédécesseurs, ne songea à conserver la couronne qu'ils lui avoient acquise, que par de nouvelles conquêtes. Mais pendant que ce prince par sa valeur, tenoit les Infidèles éloignés de cette capitale de la Judée, les Hospitaliers perdirent le bien,

heureux Gerard, le pere des pauvres & GERARD.
des pelerins. Cet homme vertueux,
après être parvenu jusqu'à une extrême
vieillesse, expira dans les bras de ses freres
presque sans maladie, & tomba, pour
ainsi dire, comme un fruit meur pour
l'éternité.

Les Hospitaliers après sa mort, s'assemblerent pour lui donner un successeur, conformément à la bulle du pape Paschal II. Les suffrages ne furent point partagés; tous les vœux se réunirent en faveur de Frere *Raimond Dupuy*, gentilhomme de la province de Daupiné, que Messieurs *Dupuy Mombrun*, par une tradition ancienne dans leur maison, comptent au nombre de leurs ancêtres.

1118.

RAIMOND

DUPUY.

Le bienheureux Gerard, en engageant les Hospitaliers au service des pauvres & des pelerins, s'étoit contenté pour toute regle de leur inspirer des sentimens de charité & d'humilité. Son successeur crut devoir y ajouter des Statuts particuliers; & de l'avis de tout le Chapitre, il les dressa d'une maniere qu'ils ne paroissent établis que pour procurer dans cette sainte Maison, une plus sure & plus étroite observance des vœux solennels de la Religion.

2of. 1. 25

p. 68.

Le nouveau Maître des Hospitaliers, fit dessein d'ajouter à ces Statuts & aux

devoirs de l'hospitalité, l'obligation de prendre les armes pour la défense des saints lieux, & il résolut de tirer de sa Maison un corps militaire & comme une croisade perpétuelle, soumise aux ordres des Rois de Jerusalem, & qui fit une profession particulière de combattre les Infidèles.

Pour l'intelligence d'un fait si important à l'Ordre dont nous écrivons l'histoire, il faut sçavoir que ce qu'on appelloit en ce tems-là le Royaume de Jerusalem, ne consistoit que dans cette capitale, & dans quelques autres villes, mais la plûpart séparées par des places encore occupées par les Infidèles; en sorte que les latins ne pouvoient passer de l'une à l'autre sans péril ou sans de grosses escortes. Le territoire même des villes chrétiennes, étoit encore habité par des payfans Mahométans, qui regardant les Chrétiens comme les ennemis de leur religion, les assassinoient & les voloient, quand ils les pouvoient surprendre avec avantage & sans être découverts. Les Latins n'étoient guères plus en sûreté dans les bourgs & dans les places qui n'étoient pas fermées; des brigands y entroient de nuit, & en égorgoient les habitans; & ce qui étoit de plus fâcheux, c'est que ce petit Etat se voyoit encore assiégé de tous

côtés, soit par les Turcomans, soit par les Sarrazins d'Egypte, deux puissances redoutables, qui sans agir de concert, n'avoient cependant pour objet que de chasser les Chrétiens de la Syrie & de la Palestine. Ainsi les Latins étoient obligés de soutenir une guerre presque continue ; & quand l'hyver ne permettoit pas aux armées de tenir la campagne, différens partis des Infidèles ne laissoient pas de pénétrer dans le pays ; ils portoient le fer & le feu de tous côtés ; massacroient les hommes, & enlevoient les femmes & les enfans dont ils faisoient des esclaves.

Le Maître de l'Hôpital touché de ces malheurs, & se voyant à la tête d'un grand corps d'Hospitaliers, forma le plus noble dessein, & en même temps le plus extraordinaire, qui pût entrer dans l'esprit d'un Religieux attaché par sa profession au service des pauvres & des malades. Dieu qui avoit inspiré à Raimond un si noble projet, lui avoit donné toutes les qualités convenables pour le faire réussir, une naissance distinguée, des sentimens élevés, des vûes étendues, & un zèle ardent, qui lui faisoit souhaiter de pouvoir sacrifier sa vie pour sauver celle d'un Chrétien. Il se représentoit à tous momens ce grand nombre

RAIMOND
DUPUY.

d'habitans de la Palestine, surpris & égorgés par les Infidèles; d'autres qui gémissent dans les fers; les femmes & les filles exposées à la brutalité des brigands, & les débauches de ces barbares encore plus insupportables que leurs cruautés; enfin les Crétiens, soit pour éviter les tourmens, soit pour sauver leur vie ou leur honneur, exposés à la tentation de renoncer JESUS-CHRIST. De si tristes réflexions, & le désir de conserver au Sauveur du monde des ames rachetées de son sang, agitoient continuellement le Maître de l'Hôpital: c'étoit le sujet le plus ordinaire de ses méditations; il consultoit tous les jours aux pieds des autels, celui même qui étoit l'auteur de ce pieux dessein. Enfin pressé par une vocation particulière, il convoqua le Chapitre, & proposa à ses confreres de reprendre en qualité de soldats de JESUS-CHRIST, les armes que la plûpart avoient quittées pour le servir dans la personne des pauvres, & dans l'Hôpital de S. Jean.

Raimond ne devoit sa place qu'à l'éclat de ses vertus: ses Religieux regardent cette proposition comme une nouvelle preuve de son zèle; & quoiqu'elle parût peu compatible avec leur premier engagement, & les fonctions de l'hospitalité,

ralité, le désir si louable de défendre les saints Lieux, les fit passer par dessus les difficultés qui se pourroient trouver dans l'exercice de deux professions si différentes. Les Hospitaliers, la plupart compagnons ou soldats de Godefroy de Bouillon, reprirent généreusement les armes avec la permission du patriarche; mais on convint de ne les employer jamais que contre les Infideles; & il fut résolu que, sans abandonner leurs premiers engemens, & le soin des pauvres & des malades, une partie de ces Religieux monteroient à cheval, quand il s'agiroit de s'opposer aux incursions des Infidèles. L'Ordre même se trouva dès lors assez riche & assez puissant, pour pouvoir dans les occasions pressantes prendre des troupes à sa solde: & ce fut depuis par ce secours, que les Hospitaliers soutinrent avec tant de courage le thrône chancelant des rois de Jerusalem.

On prétend que Raimond ayant amené ses confreres dans ses vûes, fit dès lors trois classes de tout le corps des Hospitaliers. On mit dans la premiere ceux qui par leur naissance, & le rang qu'ils avoient tenu autrefois dans les armées, étoient destinés à porter les armes; on fit une seconde classe des prêtres & des chapelains, qui outre les fonctions ordina-

res attachées à leur caractère, soit dans l'Eglise ou auprès des malades, seroient encore obligés chacun à leur tour de servir d'Aumôniers à la guerre : & à l'égard de ceux qui n'étoient ni de maison noble, ni ecclésiastiques, on les appelloit *Freres servans*. Ils eurent en cette qualité des emplois où ils étoient occupés par les Chevaliers, soit auprès des malades, soit dans les armées ; & ils furent distingués dans la suite, par une cotte d'armes de différente couleur de celle des Chevaliers. Cependant tous ces Religieux ne formoient que le même corps, & participoient également à la plûpart des droits & des privileges de la Religion, de la maniere que nous l'expliquerons dans un Traité particulier, qu'on trouvera à la fin de cet Ouvrage.

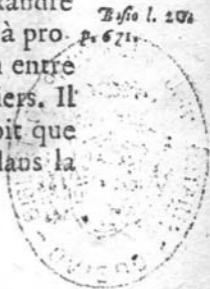
Traité sur
le Gouverne-
ment de l'Or-
dre, à la fin
du cinquième
volume.

Comme ce nouvel Ordre s'étoit extrêmement multiplié en peu de temps, & que la plûpart de la jeune noblesse, accouroit des différentes contrées de l'Europe, pour s'enrôler sous ses Enseignes, par une nouvelle division, & suivant le pays & la nation de chaque Chevalier, on les sépara en sept Langues, sçavoir, *Provence, Auvergne, France, Italie, Arragon, Allemagne & Angleterre*. Cette division subsiste encore aujourd'hui de la même maniere, à l'exception que dans

les premiers siècles de l'Ordre, les prieurés, les bailliages & les commanderies étoient communes indifféremment à tous les Chevaliers; au lieu que ces dignités ont été depuis affectées à chaque Langue, & à chaque nation particulière: on ne compte plus la Langue d'Angleterre, depuis que l'hérésie a infecté ce royaume. On a ajouté à la Langue d'Aragon, celle de Castille & de Portugal.

L'habit régulier consistoit dans une robe de couleur noire, avec un manteau à pointe de la même couleur, auquel étoit cousu un capuce pointu. Cette sorte de vêtement se nommoit *Manteau à bec*, & avoit sur le côté gauche une croix de toile blanche à huit pointes; habillement qui dans ces premiers temps, aussi bien que le nom d'Hospitaliers, étoit commun à tous les Religieux de l'Ordre.

Mais depuis que ces Hospitaliers eurent pris les armes; comme les personnes d'une haute naissance, par une fausse délicatesse, avoient de la répugnance à entrer dans un Ordre, où ils étoient confondus avec les Freres servans, Alexandre IV. pour lever cet obstacle, jugea à propos d'établir une juste distinction entre ces Freres servans, & les Chevaliers. Il ordonna qu'à l'avenir, il n'y auroit que ceux-ci qui pourroient porter dans la



maison le manteau de couleur noire, & en campagne & à la guerre une *Sopraveste*, ou cotte d'armes rouge avec la croix blanche, semblable à l'étendard de la Religion, & à ses armes, qui sont de gueules à la croix pleine d'argent; & par un Statut particulier, il fut ordonné de priver de l'habit & de la croix de la Religion, les Chevaliers qui dans une bataille abandonneroient leur rang & prendroient la fuite.

Il paroît que la forme du gouvernement dans cet Ordre étoit dès lors, comme elle est aujourd'hui, purement aristocratique: l'autorité suprême étoit renfermée dans le Conseil, dont le Maître des Hospitaliers étoit le chef: en cette qualité, & en cas de partage, il y avoit deux voix. Ce Conseil avoit la direction des grands biens que l'Ordre possédoit, tant en Asie qu'en Europe. Pour les régir, il y envoyoit d'anciens Hospitaliers, sous le titre de *Précepteurs*, & cette commission ne duroit qu'autant que le Maître & le Conseil le jugeoient à propos; en sorte que ces Précepteurs n'étoient considérés en ce temps-là que comme des œconômes, & de simples administrateurs d'une portion des biens de l'Ordre, & dont ils étoient comptables à la Chambre du trésor. C'étoit de ces

fonds, qu'une sage œconomie augmentoit tous les jours, qu'on fournissoit les secours nécessaires pour l'entretien de la maison de Jerusalem, & sur-tout pour les frais de la guerre & la paye des soldats séculiers, que l'Ordre prit depuis à sa solde.

Presque tous ces revenus passoient de l'Occident dans la Palestine; les Freres Précepteurs n'en réservoient que la moindre partie pour leur subsistance. Ces véritables Religieux observoient dans ces obediences, la même austerité que dans le couvent; ils y vivoient même plusieurs ensemble, & en forme de communauté. La charité envers les pauvres & les pelerins, éclatoit dans ces maisons particulieres, comme dans le Chef-d'ordre, & dans l'Hôpital de S. Jean. La pureté des mœurs n'y étoit pas en moindre recommandation que l'esprit de désappropriation; & depuis que l'Ordre eut pris en Orient les armes contre les Sarrasins, & contre les Turcomans, les Hospitaliers qui se trouvoient en Occident & dans les maisons de l'Ordre, pour suivre leur vocation & pour remplir leurs obligations, se rendoient tour à tour & selon les ordres qu'ils recevoient du Maître, soit dans l'armée de la Palestine, soit dans celles qui étoient destinées contre les

Maures d'Espagne, & depuis contre les Albigeois de France. Mais on n'en voyoit aucun qui prît parti dans les guerres qui s'élevoient entre les Princes chrétiens. Un Chevalier Hospitalier n'étoit soldat que de JESUS-CHRIST; & quand les intérêts de la Religion ne lui faisoient pas prendre les armes, on ne le voyoit occupé que du soin des pauvres & des malades : c'étoit - là l'esprit de cet Ordre, & la pratique uniforme de tous les Hospitaliers.

Raimond Dupuy ayant fait approuver son dessein par le patriarche de Jerusalem, son supérieur naturel, & reçû sa benediction à la tête de ses confreres, tous armés, il alla offrir ses services à Baudouin du Bourg, second roi de Jerusalem. Ce Prince en fut agréablement surpris, & il regarda ce corps de noblesse, comme un secours que le ciel lui envoyoit.

Il est bien surprenant qu'aucun des historiens du temps n'ait fait mention de l'année dans laquelle ces Hospitaliers prirent les armes, & que presque tous ces écrivains ayent gardé le même silence au sujet de leurs exploits, ou du moins qu'ils n'en ayent parlé qu'en passant, & très-superficiellement. Cependant nous apprenons d'une bulle du pape Innocent II. en datte de l'an 1130, qu'on

ne parloit dans toute l'Europe, que des services importans que les Hospitaliers rendoient aux rois de Jerusalem, contre les Infidèles : ce qui suppose qu'il y avoit déjà du temps qu'ils étoient armés. On ne peut néanmoins faire remonter l'époque que nous cherchons, plus haut que l'an 1118, qui fut celui de l'établissement de Raimond Dupuy, dans la dignité de chef de cette nouvelle milice.

Le roi de Jerusalem avoit bien besoin de ce secours : il étoit obligé de défendre, contre des ennemis redoutables, son propre Etat, & les comtés d'Edesse & de Tripoly, qui en relevoient, sans compter la principauté d'Antioche, que des intérêts communs unissoient avec la couronne de Jerusalem ; quoique les princes d'Antioche prétendissent en être indépendans.

Le comté d'Edesse comprenoit presque toute la Mésopotamie, & s'étendoit entre l'Euphrate & le Tigre. Baudouin I. en avoit fait la conquête, & après son élévation sur le trône de Jerusalem, il l'avoit remis à Baudouin du Bourg son cousin, qui à son tour, en prenant la couronne de Jerusalem, investit de son comté Josselin de Courtenay son parent. Le comté de Tripoli, com

RAIMOND
DUPUY.

† Thamiras.

prenoit plusieurs places, situées le long de la mer de Phénicie, depuis Maraclée jusqu'au fleuve Adonis, * où commençoit ce qu'on appelloit alors le Royaume de Jerusalem, qui étendit bien-tôt ses frontieres jusqu'au désert, qui sépare la Palestine de l'Egypte. Bertrand, fils de Raimond comte de Toulouze, étoit comte de Tripoli, & Boémond II. prince d'Antioche, avoit succédé au fameux Boémond son pere, qui à son retour de France étoit mort dans la Pouille, où il avoit épousé la princesse Constance, fille de Philippe I. roi de France.

Boémond II. sorti de ce mariage, avoit été mis d'abord sous la tutelle du brave Tancrede son parent; mais ce prince étant mort peu de temps après, on déféra la régence à Roger fils de Richard, de la même maison: prince plein de valeur, mais ambitieux, & qui n'ayant l'autorité souveraine qu'en dépôt, laissoit soupçonner par sa conduite, qu'il aspireroit au titre même de la principauté.

1119.

Tandis que Roger tuteur du jeune Boémond, gouvernoit cette grande principauté, Gasi un des princes Turcomans; Doldekuvin de la même nation, & roi de Damas; & Debeis, chef d'une puissante tribu parmi les Arabes mahométans, joignirent leurs forces pour

chasser de la Syrie tous les Chrétiens latins. Ces Infidèles entrèrent dans les Etats de la principauté, à la tête d'une armée redoutable, emportèrent plusieurs petites places, & mettoient tout à feu & à sang dans la campagne. Le Régent surpris, envoya aussi-tôt en donner avis au roy de Jerufalem, à Josselin de Courtenay, seigneur d'Edesse, & à Ponce comte de Tripoli, & successeur du comte Bertrand. Tous ces princes lui firent sçavoir qu'ils alloient marcher incessamment à son secours. Roger en les attendant, se jetta dans la ville d'Antioche avec ce qu'il avoit de troupes, & fit prendre en même temps les armes aux habitans. Les Infidèles qui ne vouloient pas s'engager dans un siège, qu'ils prévoyoit devoir être long & meurtrier, tâchèrent de tirer le Régent hors de sa place, par les ravages qu'ils faisoient dans la campagne. Et en effet, Roger qui de son palais voyoit avec douleur les villages embrasés, ne put résister à son ressentiment : emporté par son courage, il sortit de la ville, & contre l'avis de ses principaux capitaines il marcha aux ennemis. Il n'avoit qu'environ sept cens chevaux, & trois mille hommes de pied ; cependant avec un si petit nombre de

troupes, & sans daigner faire attention aux forces de ses ennemis, il osa les attaquer. Les Turcomans, pour entretenir sa confiance plièrent d'abord, se battirent en retraite, & l'attirèrent insensiblement dans une embuscade. Il se vit bien-tôt enveloppé; une foule de barbares tombèrent sur lui de tous côtés. Quelque effort que fit le prince chrétien pour s'ouvrir un passage au travers des escadrons des Infidèles, ses troupes accablées par le nombre, furent taillées en pièces; en sorte que la précipitation du Régent lui couta la vie, & à la plus grande partie de sa petite armée.

Les Infidèles victorieux, se flattant de triompher aussi facilement des troupes que le Roy conduisoit, se mirent en marche pour le surprendre. Ils n'eurent pas de peine à rencontrer un ennemi qui les cherchoit; l'une & l'autre armée se trouva en présence, même plutôt que leurs chefs ne l'avoient crû; il fallut en venir aux mains.

Les Chevaliers de S. Jean y signalèrent leur zèle contre les Infidèles. Le combat fut long & sanglant; on se battit de part & d'autre avec cette animosité, qui se rencontre entre des nations ennemies, & de différente reli-

gion. Baudouin, prince plein de courage, à la tête de sa noblesse, & suivi par Raimond & les Hospitaliers, se jette au milieu des plus épais bataillons des ennemis; il pousse, presse & enfonce tout ce qui lui est opposé. Les soldats animés par son exemple, suivent le chemin qu'il leur avoit ouvert; ils entrent l'épée à la main dans ces bataillons ébranlés, & malgré toute leur résistance, les forcent de chercher leur salut dans la fuite. Quelques menaces que fissent les Emirs pour les rallier, tout se débanda, & le soldat effrayé, fit bien voir que dans une déroute, il ne craint que l'ennemi & la mort.

Le roy de Jerusalem victorieux, entra ensuite dans Antioche; il y régla tout ce qui pouvoit regarder la défense de la place, & le gouvernement civil: & après y avoir laissé une forte garnison, il reprit le chemin de Jerusalem, où il fut reçu de ses sujets avec cet applaudissement qui suit toujours une fortune favorable.

Ce Prince ne songeoit qu'à jouir d'un peu de repos, comme du plus doux fruit de sa victoire, lorsqu'il apprit que Josselin de Courtenay, comte d'Edesse avoit été surpris dans une embuscade par Balac, un des plus puissans Emirs

des Turcomans, & qu'il étoit demeuré prisonnier de ce prince Infidèle. Baudouin dans la crainte que l'Emir ne se prévalût de la disgrâce de Courtenay pour assiéger Edesse, partit sur le champ avec ce qu'il avoit de troupes, marcha à grandes journées, passa le Jourdain, & s'avança dans le pays. Mais ayant voulu aller lui-même reconnoître le camp des Infidèles; soit qu'il eût été trahi, ou qu'il se fût trop découvert, il se vit tout d'un coup enveloppé par un parti supérieur à son escorte; & après l'avoir vû taillée en pièces, il fut contraint avec Galeran son cousin, de se rendre aux ennemis, & il éprouva le même sort que le prince d'Edesse.

On ne peut exprimer la consternation des troupes de Baudouin, en apprenant sa captivité. Un grand nombre de soldats, comme si la guerre eût été finie, ou dans le désespoir de pouvoir résister aux Infidèles, se débandèrent. Les Hospitaliers joints à ce qui restoit de troupes ne pouvant tenir la campagne; pour arrêter les progrès des ennemis, se jettèrent dans Edesse & dans les autres places de ce comté, qu'ils conservèrent à Courtenay.

Le calife d'Egypte, pour profiter de la disgrâce du roy de Jerusalem, fit

entrer un de ses Généraux dans la Judée du côté d'Ascalon : ce Général marcha à Jaffa , & il en forma le siège , en même temps qu'une flotte de cette nation , bloquoit le port de la place.

RAYMOND
DUPUY.

Dans une si fâcheuse conjoncture , il ne paroïssoit pas que les Latins pussent en même temps résister aux Turcomans & aux Sarrazins , qui les attaquoient de différens côtés. Les Sarrazins avoient formé le siège de Jaffa par terre & par mer. Eustache Garnier , seigneur de Sydon ou Seyde , & de Césarée , connétable de la Palestine , quoique dans un âge très-avancé , rassembla environ sept mille hommes , qui faisoient les principales forces de ce petit Etat ; & avec ce qu'il trouva de Chevaliers dans la maison de Jerusalem , il marcha droit aux ennemis. Il fit une si grande diligence qu'il les surprit , força leur lignes , & tailla en pièces ceux qui dans cette déroute , ne purent regagner leurs vaisseaux : leur flotte ayant pris aussi-tôt le large & la route d'Alexandrie. Le Général chrétien , sur des avis qu'il reçut , que la garnison d'Ascalon ravageoit la campagne , & sans donner de repos à ses soldats , les mena sur le champ de ce côté-là. Il trouva une partie des sol-

rats de la garnison dispersés , & attachés au pillage. Le Connétable à la tête de ses troupes tomba sur ces pillards, qui n'étoient point sur leurs gardes ; tua tous ceux qui voulurent se rallier ; fit un grand nombre de prisonniers , & il n'échappa que ceux qui furent assez heureux , pour rentrer dans Afcalon.

Ces deux victoires furent suivies depuis d'une troisième , & d'une nouvelle disgrâce pour les Sarrazins. Nous avons dit que leurs vaisseaux , après la défaite de leur armée de terre , avoient mis à la voile ; ces vaisseaux en se retirant , tombèrent le long de la côte d'Afcalon , dans une flotte des Vénitiens , commandée par le noble Henry Michieli , duc ou doge de Venise , qui après un combat opiniâtre , en coula à fond une partie , & se rendit maître des autres.

Guillaume des Barres , seigneur de Tiberiade , venoit de succéder dans le commandement de l'armée de terre au comte Garnier , mort pendant cette expédition. Le nouveau Général envoya féliciter le duc de Venise , sur l'heureux succès de ses armes , & lui proposa une entrevûe. La flotte venitienne entra dans le port de Jassa , d'autres disent dans celui d'Acree ou de Ptolemaïde. Le Duc y fut

reçû avec tous les honneurs & toutes les marques de reconnoissance qui étoient dûs à une victoire si importante; on combla ses principaux Officiers de présens; la flotte reçut en abondance des rafraîchissemens & des vivres; & le Doge, pour satisfaire à sa dévotion, se rendit dans Jerusalem, ou il passa les fêtes de Noel. Le patriarche de cette ville, des Barres, & les principaux seigneurs du pais se prévalant de cette pieuse disposition, proposèrent à Michieli de vouloir avec sa flotte bloquer le port de Tyr, pendant que l'armée de terre assiégeroit cette place. L'entreprise étoit grande, & de difficile exécution: cependant des Barres lui fit goûter l'importance & l'utilité de son projet. Mais comme le Vénitien ne se contentoit pas d'une gloire stérile, & qu'il faisoit monter fort haut les frais de cette entreprise, il déclara que si le succès des armes leur étoit favorable, il prétendoit partager cette conquête avec le roy de Jerusalem, & en avoir la moitié en toute souveraineté. Il n'en demeura pas là; & comme il n'ignoroit pas qu'on ne pouvoit se passer de sa flotte, il demanda pour les Vénitiens une Eglise, une rue, un four banal, des bains, & l'exercice particulier de la justice dans Jerusalem, & dans

toutes les villes de la dépendance de ce royaume : c'étoit en partager en quelque maniere la souveraineté. Mais comme après tout, il étoit de la dernière conséquence pour les chrétiens de la Palestine, de chasser de Tyr les infidèles, & que pour un siège si important on ne pouvoit se passer d'une flotte, après plusieurs conférences, on convint que les Vénitiens auroient un tiers de la ville; on leur passa même la plupart des autres conditions, toutes dures & toutes extraordinaires qu'elles étoient, & on signa un traité qui eût été honteux, s'il n'eût été en quelque maniere nécessaire. Parmi les noms des Prélats & des principaux Seigneurs du royaume, qu'on trouve au bas de ce traité, on n'y voit point celui de Raimond Dupuy, soit qu'il fût resté à la défense du comté d'Edesse, soit qu'il eût eu de la répugnance à souscrire à un traité, qui donnoit atteinte à la souveraineté du Roy.

Ce traité ne fut pas plutôt signé, que tout se mit en mouvement; la flotte d'un côté, & l'armée de terre de l'autre, se rendirent devant Tyr, & serrirent la place de près. On ouvrit la tranchée; le siège fut long & meurtrier, & les Hospitaliers acquirent beau-

coup de gloire dans les différentes attaques; ; enfin les assiégés pressés en même temps par terre & du côté du port, & se voyant sans espérance de secours, demandèrent à capituler. On convint des conditions; le traité fut exécuté de bonne foi de part & d'autre, aussi-bien que celui qui avoit été fait avec les Vénitiens; & de concert avec leur Duc, on établit depuis dans cette ville un archevêque, appelé Guillaume, Anglois de nation, & prier du saint Sépulchre, qui fut sacré par Guarimond, patriarche de Jerusalem.

 1124.
30 de Juillet

Pendant le siège de Tyr, Josselin de Courtenay, s'étant sauvé des prisons de Balac, rentra dans ses Etats, rassembla ce qu'il put de troupes, mit sur pied un petit corps d'armée, vint chercher son ennemi, lui donna bataille, & le tua de sa main. Cette victoire & la mort de l'Emir procura la liberté au roy de Jerusalem. La veuve de Balac, soit touchée du mérite de son prisonnier, soit dans la crainte qu'il ne lui échappât, & qu'elle ne perdît sa rançon, fit une trêve avec lui, mit à prix sa liberté. Baudouin convint de lui payer cent mille pièces d'argent, de celles qu'on appelloit des *Michelins*: il en paya comptant une partie, & pour le surplus il donna en ôtage à cette veuve une

 Vill. Tyr. l.
13. chap. 26.

Le retour de ce prince dans ses Etats y ramena la joye & ensuite l'abondance. Baudouin persuadé que le véritable trésor d'un souverain consiste dans les richesses de ses sujets , fit publier un sauf-conduit général pour tous ceux de quelque religion & de quelque parti qu'ils fussent , qui apporteroient des grains & des marchandises dans ses ports , avec un affranchissement de tous tributs. Cette liberté y attira des marchands de toute nation , rétablit le commerce , & rendit ce prince en même temps , plus puissant & plus redoutable à ses voisins.

Borsequin & Doldekuvin , deux princes turcomans toujours animés contre les chrétiens , recommencèrent leurs incursions dans la principauté d'Antioche. Cet Etat , quoique souverain , pendant la minorité du jeune Boémond , étoit sous la protection du roy de Jerusalem. Baudouin aux premières nouvelles qu'il eut de l'entreprise des Infidèles , se mit en campagne : il marcha avec tant de secret & de diligence qu'il surprit les ennemis , força leur camp , & fit un si grand nombre de prisonniers , que leur rançon suffit pour retirer la princesse sa fille , qu'il avoit donnée en

deage à la veuve de Balac. De la Syrie il repassa dans la Palestine, où il reprit les courtes de la garnison d'Ascalon, qui étendoit ses contributions jusqu'aux portes de Jaffa.

RAIMOND
DUPUY.

Ce prince ouvrit la campagne suivante par une nouvelle victoire, qu'il remporta sur Doldekuvin. Elle fut suivie de la prise de Rapha, place forte dans le comté de Tripoli. Les Hospitaliers suivirent le Roy dans toutes ces expéditions; mais personne n'y acquit plus de gloire que Foulques, comte d'Anjou, un des plus grands capitaines de son siècle. Le pelerinage de Jerusalem si ordinaire en ce temps-là, l'avoit amené à la terre sainte: il étoit fils de Foulques dit le *Rechin*, ou de mauvaise humeur, & de Bertrade de Montfort, depuis femme ou concubine de Philippe I. Roy de France.

Foulques dont nous parlons, avoit épousé Eremburge, fille unique d'Helie, comte du Maine, dont il avoit eu deux fils & deux filles. Le comte & la comtesse vivoient dans une grande union; mais la comtesse mourut, & le comte pénétré de douleur de sa perte étoit passé à la Terre sainte, où pendant un an il entretint à ses dépens cent Chevaliers. Ce prince à leur

92 HISTOIRE DE L'ORDRE
 tête se signala en différentes occasions
 contre les Infidèles. Le temps ayant
 produit son effet ordinaire sur sa dou-
 leur, & le terme qu'il s'étoit prescrit
 pour son pelerinage, étant expiré,
 l'impatience le prit de retourner dans
 ses États. Le roy Baudouin, qui avoit
 été témoin de sa valeur, ne le vit
 dans cette disposition qu'avec chagrin;
 & pour le retenir & l'attacher plus
 étroitement à la défense de la Terre
 sainte, il lui offrit en mariage la prin-
 cesse Melisende sa fille aînée, avec
 promesse de le désigner & de le faire
 reconnoître pour son successeur : &
 pour ne lui laisser aucune inquiétude
 au sujet de la princesse Alix sa secon-
 de fille, il la maria au jeune Boémond,
 prince d'Antioche. Foulques accepta
 avec joye la proposition du Roy; mais
 les soins qu'il devoit à ses enfans,
 l'obligèrent, avant que de se marier,
 de faire un voyage en France. Il partit
 quelque temps après, & laissa le Roy
 & toute sa cour dans le regret de
 son absence & l'impatience de son re-
 tour. Heureusement l'éloignement de
 ce prince fut en quelque maniere com-
 pensé par un nouveau secours & ines-
 péré, qu'un zèle pareil à celui des Hos-
 pitaliers, produisit en faveur des pe-

lerins & des chrétiens de la Palestine.

RAIMOND
DUPUY.

Hugues de Payens, Geoffroy de saint Aldemar, & sept autres Gentilshommes, tous François, dont l'histoire n'a point conservé les noms, touchés des périls auxquels les pelerins dans leur voyage de Jerusalem & au retour étoient exposés, formèrent entr'eux une petite société pour leur servir d'escorte, & ils alloient les prendre & les reconduire ensuite, jusqu'au delà des défilés des montagnes & des passages les plus dangereux. Ce n'étoit d'abord qu'une simple association de quelques particuliers, & qui sans s'assujettir à aucune règle, & sans avoir pris l'habit de religieux, alloient au devant des pelerins, quand ils en étoient requis. Brompton, historien presque contemporain, rapporte que de son temps on prétendoit que ces gentilshommes étoient des élèves des Hospitaliers, qui ne subsistèrent pendant plusieurs années que par leur secours. Ils s'étoient retirés dans une maison proche le Temple, ce qui leur fit donner depuis le nom de Templeiers, ou de Chevaliers du Temple. Le roy de Jerusalem ayant fait choix de Hugues de Payens, pour l'envoyer à Rome solliciter du secours, & s'il se pouvoit une nouvelle croisade; ce

1128.

VVill. Tyr.
l. 12. p. 214.

Chronic. Joan.
Brompton
Hist. Ang.
scrip. p. 1008.
Lond. 1652.

Voyez Guil.
de Tyr L. 12.
c. 11. p. 891.

Jac. Vitt. 6.
64.

pieux gentilhomme après s'être acquit-
te dignement de sa commission auprès
du pape Honoré II. qui étoit alors sur
la chaire de saint Pierre, lui présenta
ses compagnons, l'entretint de leur zèle
pour la sûreté des pelerins, & lui de-
manda la permission d'en faire, à l'exem-
ple des Hospitaliers, un Ordre reli-
gieux & militaire.

Le souverain Pontife les renvoya aux
peres du Concile, qui étoit alors assem-
blé à Troyes en Champagne. Hugues
& ses compagnons s'y rendirent, & ce-
lui qui portoit la parole, exposa dans
cette sainte assemblée, leur vocation, &
le projet qu'ils avoient formé de pren-
dre l'habit religieux, & de fonder un
Ordre militaire, qui se devoit à la dé-
fense de la Terre sainte, & des pelerins
qui en entreprennent le voyage. Les
peres approuvèrent une si sainte entre-
prise, & remirent à saint Bernard qui se
trouva à ce Concile, le soin de prescrire
une règle & une forme d'habit régulier
à cet Ordre naissant. Nous avons encore
cette règle, ou du moins un extrait,
dans lequel, entre-autres articles, saint
Bernard leur prescrit pour prieres &
pour offices, de réciter chaque jour cer-
tain nombre de *Pater*: ce qui pouvoit
faire présumer que ces guerriers ne sça-

voient pas lire. Un autre statut porte que chaque semaine ils ne mangeroient de la viande que trois jours, mais que dans les jours d'abstinence on pourroit leur servir jusqu'à trois plats. Le saint Abbé, par rapport au service militaire, déclara que chaque Templier pourroit avoir un Ecuyer ou Frere servant d'armes, & trois chevaux de monture. Mais il interdit dans leurs équipages toute dorure, & les ornemens superflus : il ordonna que leur habit seroit de couleur blanche pour marque de leur profession; le pape Eugene III. y ajouta depuis une croix rouge à l'endroit du cœur.

Solum autem Armigerum singulis Militibus eadem causâ concedimus.

Hugues & ses compagnons, ayant obtenu du Concile l'approbation de leur institut & de cette règle, retournèrent à Rome, pour faire confirmer l'un & l'autre par le Pape; & dès que le saint Pere leur eut accordé ce qu'ils demandoient, ils se disposèrent à retourner en Orient. Mais avant leur départ, une foule de Gentilshommes des meilleures maisons de France, d'Allemagne & d'Italie, se présentèrent pour entrer dans leur Ordre. Hugues, qui en étoit le chef, leur donna l'habit religieux, qu'il avoit pris lui-même : & avec cette florissante jeunesse, il arriva dans la Palestine. Cette nouvelle milice s'a-

96 HISTOIRE DE L'ORDRE
 crût considérablement en peu de temps ; des Princes de maison souveraine ; des seigneurs des plus illustres familles de la chrétienté, voulurent combattre sous l'habit & l'enseigne des Templiers. Par une mauvaise délicatesse, & qui n'abandonne guères les grands jusques dans leur dévotion, on préféroit souvent cette profession, uniquement militaire, aux services pénibles & humilians que les Hospitaliers, quoique soldats, rendoient aux pauvres & aux malades. Ces princes & ces seigneurs, en entrant dans l'Ordre des Templiers, y apportèrent des richesses immenses : au bruit même de leurs exploits, on leur fit de magnifiques donations : & Brompton dont nous venons de parler, ajoute que cette société naissante, & cette fille de la maison de saint Jean, devint en peu de temps si riche & si puissante, que la fille, dit-il, faisoit ombre à sa mere, & sembloit la vouloir obscurcir.*

Quoi qu'il en soit de ce qu'avance cet ancien Historien, il faut convenir que l'un & l'autre Ordre furent les plus

* Hi namque, secundum quosdam, ex infimis Hospitaliariorum congregati, & ex reliquiis eorum, ex cibis & armis sustentati, ad tantam rerum opulentiam

devenerunt, ut filia dicitur matrem suffocare & supergredi videretur.

Chronicon Joan. Brompton hist. Anglic. script. pag. 1008, edit. Lond. 1652.

fermes appuis de Jerufalem ; que Baudouin & les rois fes fucceffeurs , comme nous le verrons dans la fuite , n'entreprirent rien de confidérable fans le fecours de leurs armes ; que les chefs mêmes de cet Ordre eurent fouvent beaucoup de part dans le gouvernement , en forte que c'est en quelque maniere écrire l'histoire de ces deux Ordres , que de rapporter les différens événemens de cette monarchie.

Le Roy , au défaut d'une croifade qu'il avoit demandée , voyoit avec plaisir arriver tous les jours de l'Europe , comme des recrues de noblesse , qui venoient prendre parti dans l'une ou l'autre compagnie ; mais rien ne lui caufa plus de joye que le retour du comte d'Anjou , qui après avoir donné ordre à l'établissement de fes enfans , & réglé leurs partages , revint en Orient à la tête d'un grand nombre de gentilshommes fes vaffaux , époufa la princesse Melifende , fille aînée du roy , & fut reconnu conjointement avec elle , pour héritier présomptif de la couronne.

Pendant que la Cour n'étoit occupée que de fêtes & de plaisirs , le Roy apprit avec beaucoup de furprife & de douleur , que le jeune Boémond fon autre gendre , avoit été tué dans un combat contre les

Infidèles, & qu'il étoit à craindre que la capitale de la principauté, destituée de son souverain, ne fût assiégée par ces barbares. Boémond n'avoit laissé de son mariage avec Alix, qu'une princesse, appelée Constance, encore à la mamelle.

Le Roy son ayeul, partit en diligence pour prendre la régence de ses Etats; mais en arrivant à Antioche, il fut bien surpris d'en trouver les portes fermées, & sur-tout d'apprendre que c'étoit par ordre de la princesse douairiere sa fille. Cette princesse fière & ambitieuse; d'ailleurs chagrine & jalouse, que le roy son pere eût disposé en faveur de sa sœur seule de la couronne de Jerusalem, sans lui en faire part, vouloit établir son autorité dans la ville d'Antioche, en qualité de mere & de tutrice de la jeune Constance, & peut-être s'emparer de cet Etat, pour se remarier dans la suite plus avantageusement pour elle, & au préjudice de sa fille. Mais les habitans les plus sensés, connoissant le besoin qu'ils avoient du secours du roy, contre les entreprises continuelles des Turcomans, à l'insçu de la Princesse douairiere, introduisirent de nuit le roy son pere dans la place. Baudouin y fit reconnoître son autorité, mit dans la place un

1131.

VVillel. Ty-
rier fit L. 13.

Gouverneur, de la fidélité duquel il étoit bien assuré ; obligea la princesse douairière, quoique sa fille, de sortir de la ville & de se retirer à Laodicée, qui lui avoit été assignée pour son douaire ; & après avoir établi un bon ordre dans toute la principauté, il s'en retourna dans ses Etats.

Il ne fut pas plutôt arrivé à Jérusalem, qu'il fut surpris d'une maladie violente, causée apparemment par le chagrin que lui avoient donné les desseins ambitieux de sa fille ; & comme il ne put ignorer que sa fin étoit proche, il reconnut de nouveau le comte d'Anjou, & la princesse Melisende sa fille aînée, pour ses successeurs à la couronne de Jérusalem. Il leur recommanda les intérêts de la jeune Constance, & la conservation de sa principauté, qui du côté de la Syrie servoit de boulevard au royaume de Jérusalem. Ce prince expira peu de temps après : la douleur sincère & les larmes de ses sujets, firent connoître combien il en étoit aimé, & la grandeur de la perte qu'ils venoient de faire.

Le comte & la comtesse d'Anjou furent couronnés solennellement, & ils reçurent ensuite des lettres du pape Innocent III. qui après les avoir félicités sur leur avènement à la Cou-

ronne, les exhortoit dans les termes les plus touchans, à veiller à la défense de la Terre sainte, & à la conservation d'un Etat qui intéressoit toute la chrétienté. Ce saint pontife, qui n'ignoroit pas que les Hospitaliers étoient les plus fermes appuis du thrône de Jerusalem, avoit publié peu de temps auparavant une bulle en forme de constitution, adressée aux archevêques, évêques, & à tous les prélats de l'Eglise universelle, dans laquelle, entre autres articles, après avoir exalté la charité que les Hospitaliers exerçoient à leurs dépens, en faveur des pelerins & des malades, il passe aux services importans qu'ils rendoient à la chrétienté les armes à la main : *Ce sont les Hospitaliers, dit ce Pape, qui ne font point de difficulté d'exposer tous les jours leurs vies pour défendre celles de leurs freres ; qui sont les plus fermes soutiens de l'Eglise chrétienne en Orient, & qui combattent tous les jours avec tant de courage contre les Infidèles. Mais comme leurs facultés ne suffisent pas pour soutenir une guerre presque continue, nous vous exhortons de les secourir de votre superflu, & de les recommander à la charité des peuples qui sont commis à votre vigilance pastorale. Du surplus, nous vous déclarons que nous avons pris la maison hospi-*

talie de saint Jean, & tout l'Ordre sous la protection de saint Pierre, & la nôtre.

RAYMOND
DUPUY.

Mais cette protection & les privilèges particuliers, que ce pape & ses prédécesseurs avoient accordés aux Hospitaliers, excitèrent depuis la jalousie & les plaintes de la plûpart des évêques de la Palestine, qui ne pouvoient souffrir que le saint siége eût exempté ces religieux de leur juridiction, & que les papes se fussent déclarés les seuls évêques immédiats de tout l'Ordre. Nous aurons lieu dans la suite de parler de ces différends, qui firent tant d'éclat à la cour de Rome & dans toute l'Eglise.

A peine le roy Baudouin avoit les yeux fermés, qu'il se forma dans Antioche, contre les droits de la princesse mineure, deux différentes conspirations, & qui pensèrent allumer une guerre civile entre les princes latins de l'Orient. La douairiere d'Antioche, semblable à la plûpart des souverains, qui ne croyent point apparemment avoir de parens, & aussi mauvaise mere qu'elle avoit été fille ingrate, ne vit pas plûtôt le roy son pere dans le tombeau, qu'elle ne songea plus, au préjudice de sa propre fille, qu'à se rendre maîtresse de la principauté. Ponce, comte de Tripoli, & le jeune Courtenay, qui venoit de succeder au

Vvil. Tjr. 14.
ci 4.

RAIMOND
DUPUY.

comte Josselin son pere, entrèrent secrettement dans ses intérêts ; & plusieurs habitans d'Antioche s'engagerent d'introduire dans la ville les troupes de ces deux princes.

A l'insçû de ce premier parti, il s'étoit formé une autre cabale, & qui n'étoit pas moins dangereuse. Roger, duc, & depuis roy de Sicile, cousin de la petite princesse, & de la même maison, soit qu'il prétendît que la principauté d'Antioche étoit un fief masculin, ou qu'à l'exemple des princes ambitieux, il crût justes & permis tous les moyens qui conduisent au thrône, entreprit de dépouiller la princesse mineure. Il avoit ses partisans dans la ville; & ces différens desseins se conduisoient avec beaucoup d'artifice & de secret. Mais il y eut des habitans qui n'entrant ni dans l'un ni dans l'autre parti, découvrirent cette double conjuration : ils en donnerent aussi-tôt avis au gouverneur, que le roy Baudouin y avoit mis avant sa mort. Ce commandant, quoique soutenu de la garnison, ne se trouvoit pas assez fort contre le nombre prodigieux d'habitans d'une aussi grande ville ; ainsi il dépêche couriers sur couriers au roy de Jerusalem, pour le conjurer de se ren-

dre incessamment à Antioche, s'il vou-
loit en conserver la principauté à l'he-
ritiere.

RAYMOND
DUPUY.

Foulques ayant reçu de si fâcheuses nouvelles, partit sur le champ avec ce qu'il put trouver de cavaliers en état de le suivre; & il étoit accompagné d'Anselin de Brie, & de frere Joubert hospitalier, qui partageoient sa faveur, & qu'il avoit admis dans sa confiance la plus intime. Pour se rendre par terre à Antioche, il falloit que le roy de Jerusalem passât sur les terres du comte de Tripoli son vassal; mais ce comte & celui d'Edesse à la tête de leurs troupes s'opposèrent à son passage. Le roy voyant une félonie aussi déclarée, jugea bien qu'il y avoit un grand parti formé contre sa nièce, & que le salut de cette jeune princesse consistoit à prévenir ces princes, & à entrer le premier dans Antioche. Mais comme il n'avoit pas avec lui assez de troupes pour s'ouvrir le passage l'épée à la main, il feignit de céder à la force; il retourna tout court sur ses pas: & pour éblouir les espions, il fit même reprendre à son escorte la route de Jerusalem, & marcha quelque temps lui-même au milieu de ce corps de cavalerie.

Il s'en détacha ensuite, & la nuit, accompagné seulement de ses deux favo-

ris, il gagna le bord de la mer, se jettâ dans une barque, & arriva à l'embouchure du fleuve Oronte, & au port de saint Simeon, qui n'est qu'à cinq lieues d'Antioche, d'où il se rendit secrètement aux portes de cette ville : il y fut introduit par le gouverneur, & par ses partisans.

Ce prince plein de hauteur & de courage, y eut bien-tôt fait reconnoître son autorité ; sa présence & sa fermeté effrayèrent les conjurés ; il fit arrêter les plus mutins, & pour prévenir de pareilles entreprises, il résolut, de concert avec le patriarche & les plus considérables seigneurs de la principauté, de marier incessamment la jeune princesse, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile ; & de lui choisir pour mari un prince qui lui servît de tuteur & de pere, & qui fût capable de défendre ses Etats.

La dot de la princesse d'Antioche étoit trop brillante pour craindre qu'elle manquât de parti ; mais la situation de ses Etats environnés de tous côtés par les Infidèles, demandoit un prince habile & plein de valeur, qui scût retenir les mutins dans leur devoir, & en même temps s'opposer aux incursions continuelles des Infidèles.

Le roy de Jerusalem jetta les yeux sur

Raimond, frere de Guillaume dernier comte de Poitiers & d'Auvergne, & duc d'Aquitaine, prince rempli de courage, & qui en avoit donné des preuves éclatantes dans toutes les guerres où il s'étoit trouvé. Il y avoit eu entr'eux, pendant que Foulques étoit en Europe, différens sujets d'animosité; mais le roy sacrifia généreusement son ressentiment aux intérêts de sa nièce; & la valeur & le mérite du comte lui firent aisément oublier d'anciens démêlés.

Le patriarche & les seigneurs les plus considérables de la principauté, ayant approuvé les vûes du roy, ce prince fit choix pour cette négociation de l'hospitalier Joubert. Il en étoit très-capable par la sagesse de sa conduite, qui depuis l'éleva à la premiere dignité de son Ordre. Cet Hospitalier s'embarqua aussitôt, passa en France & de-là à la cour d'Henry I. roy d'Angleterre, où il apprit que le comte de Poitiers qui étoit son parent, s'étoit retiré. L'ambassadeur vit le comte, & tant par des motifs de religion, que par l'importance de l'établissement qu'il lui proposoit, il le détermina à passer en Syrie. Le prince & l'ambassadeur sortirent de cette isle, arriverent en France, & se rendirent ensuite en Provence pour s'y embarquer.

Le succès de cette grande affaire dépendoit du secret, & de prévenir un puissant armement que Roger duc de Calabre & depuis roy de Sicile, vouloit envoyer en Syrie pour soutenir les partisans. Malheureusement pour le comte & pour l'ambassadeur, il ne se trouva point dans les ports de Provence de vaisseaux qui fissent voile en Orient, & ils apprirent avec chagrin qu'ils ne pourroient s'embarquer que sur la flotte même de Roger. Quelque précaution que l'ambassadeur eût prise pour cacher sa commission & ses desseins, ce duc averti que le comte & l'ambassadeur cherchoient à passer en Orient, avoit donné ordre, s'ils se trouvoient dans ses ports, de les arrêter. Ses espions répandus de tous côtés, examinoient avec soin tous ceux qui se présentoient en qualité de passagers : cependant l'Hospitalier trompa leur vigilance, & s'étant déguisé lui-même, & ayant fait déguiser le comte, ils se séparèrent, passèrent en Calabre, & furent reçûs en qualité de marchands dans deux différens navires qui alloient mettre à la voile; & ce furent les vaisseaux même de Roger, qui conduisirent le comte & l'ambassadeur dans le port le plus voisin de la ville d'Antioche. Le patriarche en présence du roy maria peu de jours

après, ce comte avec la jeune princesse ; & dans une assemblée générale des Etats, le comte fut reconnu solennellement pour prince d'Antioche, & les grands de l'Etat lui prêtèrent le serment ordinaire de fidélité.

Mais pendant que Foulques ne paroïssoit occupé que du soin d'affermir l'autorité du comte, les frontieres de son royaume furent ravagées par différentes courses des Arabes & des Sarrasins d'Ascalon. Cette ville, à l'égard des Sarrasins d'Egypte, étoit comme la clef de la Palestine : les califes n'y avoient oublié aucune des fortifications dont l'usage étoit connu en ce temps-là. Outre une garnison nombreuse qu'ils y entretenoient, & qu'on changeoit tous les trois mois ; ces princes, pour intéresser les habitans à la défense de cette place, leur donnoient à tous une solde particuliere, qu'on payoit même à tous les enfans mâles, si-tôt qu'ils étoient nés, en sorte que tout étoit soldat dans Ascalon ; & on n'y connoissoit guères d'autre profession. C'étoit même à l'égard des Sarrasins d'Egypte, l'école où les jeunes gens venoient apprendre le métier de la guerre ; on les voyoit tous les jours en parti, & se mettre en embuscade pour surprendre

1132.

les habitans de la campagne, & même les pelerins d'Occident, qui du port de Jaffa, où ils avoient débarqué, prenoient le chemin de Jerufalem.

La reine Melifende à qui le roy en fon absence avoit laiffé la régence de l'Etat, tint à ce fujet plusieurs confeils, & après différens moyens qu'on propofa pour réprimer les courfes des infidèles, fon n'en trouva point de plus convenable que de relever les murs de Berfabée.

Cette place qui étoit anciennement de la tribu de Simeon, n'est éloignée que de deux lieues des montagnes de Seïr, qui féparent la terre de Promiffion, de l'Arabie Petrée, & elle fe trouve à fix lieues d'Ascalon. On réfolut, après l'avoir fortifiée, d'y entretenir en tout temps un corps de troupes capables de s'opposer aux courfes des Arabes, & aux partis qui fortoient fouverit d'Ascalon.

La reine fit travailler à cet ouvrage avec beaucoup de diligence; & quand il fut hors d'infulte, cette princesse en confia la défense aux Hospitaliers, qui y mirent une forte garnifon tirée de leur Ordre: & ces foldats religieux, pleins de ce premier esprit de leur institut, en firent une place d'armes, & en même temps un azy-le pour tous les chrétiens de ce canton.

De com-
muni confi-
lio traditur
fratribus do-
mûs Hospi-
talis, quæ est
Hierofoly-
mis, qui uf-
que in præ-
fens debitâ
custodierunt
diligentiâ.

VVillet, Tyr.
14. c. 22.

Ces Chevaliers & les Templiers séparés par brigades , ne parloient point des frontieres, & faisoient face de tous côtés contre les entreprises des infidèles. Ce petit royaume étoit pour ainsi dire bloqué & assiégré soit par differens princes Turcomans, soit par les Arabes du désert, ou par les Sarrafins d'Egypte. Le zèle de ces Chevaliers, leur valeur, & le bruit de leurs exploits, les rendoient aussi chers à tous les chrétiens , qu'ils étoient redoutables aux barbares, dans un siècle surtout où il sembloit que le salut des hommes fût attaché à la conservation de la terre sainte. Tout ce qui s'y passoit attiroit l'attention des papes , des princes & des peuples les plus éloignés. C'étoit l'affaire des particuliers comme celle des souverains ; on ne connoissoit rien de plus méritoire pour obtenir le pardon de ses péchés , que de contribuer à la défense des saints lieux. Il ne se faisoit guéres de testamens , où il n'y eût un article en faveur des Ordres militaires ; plusieurs princes vouloient même être ensevelis avec l'habit de l'un ou de l'autre ; & dans le siècle dont nous parlons, cette sorte de dévotion fut poussée si loin , qu'on vit des souverains s'enrôler dans cette sainte milice, quitter le gouvernement de leurs Etats, & d'autres par

110 HISTOIRE DE L'ORDRE
une disposition dont il n'y avoit point
d'exemple, en destiner après leur mort
la souveraineté même aux Hospitaliers
& aux Templiers.

C'est ainsi que Raimond Berenger,
comte de Barcelone & de Provence,
quoique déjà avancé en âge, entra dans
l'Ordre des Templiers. Mais ses infirmi-
tés ne lui ayant pas permis de se rendre
dans le chef-d'ordre, & dans la mai-
son de Jerusalem, il y envoya des som-
mes considerables pour soutenir la guer-
re contre les infidèles, & on vit ce sou-
verain en quitter les marques & l'auto-
rité, & s'ensevelir à Barcelone dans la
maison du Temple, où il mourut dans
l'exercice continuel de sa nouvelle pro-
fession.

Alphonse premier roy de Navarre, &
d'Arragon, & qui prenoit le titre d'Em-
pereur des Espagnes, porta encore plus
loin son zèle & sa dévotion. Ce prince
un des plus grands capitaines de son
siècle, & qui dans les guerres qu'il avoit
soutenues contre les Maures, étoit sorti
victorieux de vingt-neuf batailles, se
voyant vieux & sans enfans, déclara
par un testament solennel fait en 1131,
les Hospitaliers de S. Jean, les Tem-
pliers & les chanoines ou chevaliers du
saint Sépulchre, ses heritiers & ses suc-

Zurita 2. 1.
l. 1. ch. 52.
fol. 49. col. 4.

Mariana l.
10. c. 15. p.
511.

cesseurs aux couronnes de Navarre & d'Arragon ; & il en disposa en faveur de ces guerriers , pour les engager à soutenir ses desseins contre les Sarrasins & les Maures d'Espagne. Il renouvela ce testament peu de jours avant sa mort , & la plûpart des grands de ces deux royaumes , par complaisance pour leur souverain , y souscrivirent.

RAYMOND
DUPUY.

Alphonse , qui n'avoit jamais connu de péril , ayant depuis attaqué les infidèles proche de Fraga , avec des forces beaucoup inferieures à celles des ennemis , succomba sous le grand nombre ; son armée fut taillée en pièces ; il périt lui-même dans le combat , & on ne put après la bataille trouver son corps , soit que les Maures l'eussent enterré , ou qu'il fût tellement défiguré par ses blessures , qu'on n'eût pû le reconnoître. Le peuple qui l'idolâtroit , & toujours avide de certain merveilleux , soutint long-temps qu'il n'étoit pas péri dans cette bataille ; mais que ce prince accablé de honte & de douleur d'avoir été la cause de la perte de tant de chrétiens qui y avoient été tués , étoit allé déguisé , en pelerinage à Jerusalem , & qu'on le verroit revenir , & reprendre les rênes du gouvernement , quand par cette pénitence il au-

1133.
19 de Juillet.

roit expié la faute qu'un excès de courage lui avoit fait commettre.

Mais les grands des deux royaumes ne se laisserent pas éblouir par cette illusion; & pour prévenir les prétentions des Ordres militaires, ils ne songerent qu'à se donner promptement un nouveau souverain. Il se tint pour cela différentes assemblées entre les Navarrois & les Arragonois, sans que les seigneurs & les députés des deux nations pussent convenir du prince, qui devoit remplir le trône du grand Alphonse: chacun vouloit faire tomber les suffrages sur un prince de sa nation. Cette concurrence & la jalousie si naturelle entre des peuples voisins, rompit l'union qui subsistoit depuis près de soixante ans entre ces deux royaumes. On se sépara; les Navarrois élurent pour leur souverain don Ramire, prince du sang de leurs anciens rois; & les Arragonnois de leur côté préférèrent leur couronne à un autre prince, aussi appelé Ramire, frere du grand Alphonse, quoique ce prince fût prêtre, & que depuis plus de quarante ans, il eût fait profession de la vie monastique, dans l'abbaye de saint Pons de Thomiers en Languedoc; qu'il eût été depuis abbé de Sahagun, & même élu successivement évêque de Burgos, de Pampelune & de Balbastro.

Ce prince ayant obtenu d'Anaclet, d'autres disent d'Innocent II. dispense de ses vœux, épousa Agnès sœur de Guillaume comte de Poitiers, & de Raimond, comte d'Antioche. Il en eut une fille appelée Pétronille; & la reine mere de cette jeune princesse, étant morte peu après, ce roi moine, prêtre & marié, * qui ne se sentoit aucunes de ces grandes qualités si nécessaires sur le thrône, & peut-être par un juste remords de conscience, résolut de retourner dans son couvent. Il convint avec Raimond Berenger comte de Barcelone, & fils du Templier dont nous venons de parler, qu'il épouserait sa fille quand elle seroit dans un âge plus avancé; & en conséquence de ce traité il lui remit dès ce temps-là le gouvernement de l'Etat, dont Raimond Berenger se chargea sous le titre de prince d'Arragon.

La nouvelle du choix de ces deux nations, fait au préjudice du testament d'Alphonse, étant passée dans la Palestine, le patriarche ** de Jerusalem su-

* Romani Pontificis venia (sic credimus) ut Rex, conjux & Sacerdos idem esset impetratum: Agnes Guillelmi Pictavorum & Aquitanicæ Principis con nubio juncta. *Mariana l.* 10. c. 15. p. 512.

** Patriarchalis siquidem Ecclesia quæ est dominici sepulchri sub monte Calvariaræ, Canonicos habet Regulares, secundum habitum & regulam Sancti Augustini viventes; habent autem Priorem ad

RAIMOND
DUPUY.

périeur des chanoines du saint sepulchre; & les Maîtres des deux Ordres militaires, tinrent differens conseils avec les principaux de chaque maison, au sujet de cette grande affaire, & on résolut d'envoyer des députés en Espagne, pour demander l'exécution du testament du roy défunt, ou du moins pour traiter de sa succession, d'une manière convenable aux intérêts des légataires.

Raimond Dupuy fut chargé de cette négociation; il l'accepta volontiers, & il partit accompagné de quelques anciens Hospitaliers dont le conseil de l'Ordre avoit fait choix. Guillaume patriarche de Jerusalem & les Templiers nommerent de leur côté des députés: ils arriverent tous heureusement en Espagne, mais ils trouverent des difficultés insurmontables dans la poursuite d'une affaire si délicate.

Les Navarrois & les Arragonnois, au préjudice du testament du roy Alphonse, s'étoient déjà choisis de nouveaux souverains. Ces princes étoient en possession du thrône, quand les députés de la terre sainte arriverent en Espagne, & il n'y avoit pas beaucoup d'apparence, qu'ils en descendissent volon-

quem cum prædictis Canonis pertinet eligere Patriarcham, qui est eis loco

Abbatis. *Jacob. Vitri. Hist. Hierosol. c. 58 pag. 1090.*

tairement pour faire place à des étrangers. On ne laissa pas d'entrer d'abord dans quelques négociations : mais comme de pareilles prétentions destituées de forces sont ordinairement peu considérées, on se contenta de proposer aux députés quelque espece de dédommagement, s'il y en peut avoir pour des couronnes ; & même on embarrassoit tous les jours les députés dans un labyrinthe de vaines propositions, dont ils ne voyoient point la fin. La négociation tomba insensiblement ; le Navarrois enfin levant le masque, prétendit que le feu roy n'avoit pû disposer de sa couronne au préjudice de ses légitimes héritiers, ou du droit naturel qu'ont des peuples au défaut d'héritiers, de se choisir eux-mêmes un souverain ; & par cette déclaration il ôta toute espérance de traiter avec lui. Raimond comte de Barcelonne & prince d'Arragon en usa plus généreusement, & il résolut de faire quelque justice aux légataires du roy Alphonse.

On convint que si le comte & la jeune reine Pétronille, qu'il devoit épouser, mouroient sans enfans, la couronne d'Arragon retourneroit aux Ordres militaires & aux chanoines du saint sépulchre : que cependant les uns & les au-

RAIMOND
DUPUY.

1134.

*Zurita, t. 1.
l. 2. c. 4. fol.
40.*

*Mariana l.
10. c. 18.*

tres auroient certain nombre de vassaux, dans les places qu'on reprendroit dans la suite sur les Maures, & que ces vassaux seroient obligés de prendre les armes, & de suivre les religieux militaires d'Espagne, quand ils marcheroient en campagne contre ces infidèles.

Outre ces conditions on céda aux légataires de cette souveraineté des terres & des châteaux considérables par leurs dépendances, capables d'entretenir un grand nombre de chevaliers. On ajouta à ces terres & à ces seigneuries, le dixième des tributs qui se levoient dans tout le royaume, & le cinquième des contributions qu'on tiroit des terres des Maures; & il fut arrêté que les rois d'Arragon ne pourroient jamais faire la paix avec les infidèles, sans la participation du patriarche de Jerusalem, & des deux Ordres militaires. Ce traité fut signé & ratifié dans le mois de septembre de l'année 1141, & le pape Adrien IV. & Foulques roy de Jerusalem y donnerent depuis leur approbation.

Raimond Dupuy ayant terminé une affaire si importante, s'embarqua avec les autres députés, reprit la route de la Palestine, & arriva heureusement à Jerusalem. Il y fut reçu avec cette joye sincere, & ce tendre respect qu'inspiroit sa

rare vertu. Brompton & Roger de Hoveden, historiens anglois, & qui vivoient dans le même siècle, le nomment dès ce tems-là GRAND-MAÎTRE, & c'est en cette qualité que nous parlerons dans la suite de cet illustre chef des Hospitaliers, & de ses successeurs, dont la plupart sacrifierent leur vie pour la défense de la terre sainte.

Cet ancien Royaume de David, ou pour mieux dire, l'heritage de JESUS-CHRIST, perdit en ce tems-là son roy en la personne de Foulques d'Anjou. Ce Prince étant à la chasse dans la plaine d'Acres, se tua en tombant de cheval, & trouva dans un exercice de paix la mort qu'il avoit affrontée tant de fois à la guerre. Il laissoit deux enfans fort jeunes, Baudouin l'aîné âgé de treize ans, & Amaulry qui n'en avoit que sept.

La mort du Roy fit naître des cabales auxquelles la plupart des minorités sont exposées, & ouvrit depuis la porte aux invasions des Turcomans & des Sarrafins. La reine Melisende mere des jeunes princes prétendoit non-seulement à la régence qu'on ne lui disputoit point, mais elle vouloit être reconnue pour reine de son chef, & pour seule souveraine de l'Etat en qualité de fille de Baudouin du Bourg. Les grands au contraire

RAIMOND
DUPUY.

1141.

1142.

RAYMOND
DUPUY.

qui se voyoient environnés d'ennemis redoutables, vouloient avoir à leur tête un capitaine & un roy. Ces contestations soutenues par différens partis, pensèrent dégénérer en une guerre civile. On convint à la fin de remettre la décision de ce grand différend à la majorité de Baudouïn. Mais peu de tems après les seigneurs le firent couronner à l'insçu de la reine sa mere, à laquelle cependant pour le bien de la paix il fut obligé depuis de céder la moitié du royaume.

Dans l'intervalle entre la mort de Foulques & le couronnement de Baudouïn III. son fils, les chrétiens latins perdirent le comté d'Edesse, appelé en ce temps-là *Rouba* ou *Rohais*. Nous avons dit que Baudouïn du Bourg étant parvenu à la couronne, avoit remis cette principauté à Josselin de Courtenay son parent, suivant ce qui avoit été pratiqué par Godefroy de Bouillon son frere: pour attacher des princes & des seigneurs croisés à la défense de la terre sainte, ils leur en avoient donné les principales seigneuries à titre d'inféodation. De-là étoient venus les comtes d'Edesse, de Tripoli, de Joppé ou de Jaffa, & depuis d'Ascalon & de Galilée, les seigneurs d'Yblin, de Montroyal, de Thoron, de Sydon, de Tyr, d'Acres &

de Cezar e, tous seigneurs de la première noblesse de ce nouvel Etat.

RAYMOND
DUPUY.

Josselin de Courtenay dont nous venons de parler, s'étoit maintenu dans sa principauté par mille actions de valeur, contre toutes les entreprises des infidèles; mais ce seigneur étant mort, le fils qu'il laissa héritier de ses Etats, n'héritage pas de ses vertus. Le jeune Courtenay élevé dans les délices & le luxe des Orientaux, passoit sa vie dans la débauche: & pour avoir moins de témoins de ses dérèglemens, il avoit quitté Edesse, & s'étoit retiré avec les ministres de ses plaisirs à Turbessel, ville située à 24 milles de l'Euphrate, en de-ça de ce fleuve par rapport à la Palestine.

Omadeddin Zenghi, turcoman Selgeucide, Sultan de Mosul & d'Alep, & le plus puissant Prince de l'Orient, instruit de la mollesse dans laquelle le jeune Courtenay passoit sa vie, entra dans son pays & assiégea Edesse. Courtenay qui n'étoit environné que par des favoris lâches & efféminés, n'eut pas le courage de s'enfermer dans sa capitale, & de s'y défendre ou de s'y ensevelir; il en vit même le siège sans faire le moindre mouvement pour y jeter du secours: & Zenghi lui auroit enlevé le reste de ses Etats avec la même facilité, si ce Prince naturellement dur & cruel, dans le temps qu'il se

1143i

RAIMOND
DUPUY.

préparoit à continuer ses conquêtes, n'eût été assassiné dans sa tente par ses propres domestiques. Il laissa deux enfans, Coteledin & Noradin. L'aîné régna à Mosul, & la principauté d'Alep fut le partage de Noradin son cadet : Prince sage, habile, plein d'équité, soldat & capitaine, grand Général, ennemi des Chrétiens par principe de religion, & qui se trouva souvent aux mains avec les Hospitaliers & les Templiers.

Depuis la perte d'Edesse, les affaires des chrétiens latins commencèrent à décliner en Orient. Godéfroy de Bouillon, les deux Baudouïns, Foulques d'Anjou, le fameux Boémond, le brave Tancrede, le vieux Courtenay & le comte de Toulouse n'étoient plus ; & leurs descendans amollis par les délices de l'Asie, occupoient à la vérité leurs places, mais sans les remplir : il n'y avoit que le jeune roy Baudouïin, & les deux Ordres militaires, qui s'opposassent avec courage aux entreprises des infidèles. Mais comme leurs forces ne répondoient point à leur valeur, on résolut d'avoir recours aux Princes de l'Europe ; & de solliciter une nouvelle croisade, qui chassât entièrement les infidèles de la terre sainte. Dans cette vûe on dépêcha en Europe l'Evêque de

de Zabulon ; il débarqua à Marseille : la première croisade étoit sortie de France, & il venoit en solliciter une seconde.

RAIMOND
DUPUY.

1143.

Louis VII. étoit alors sur le trône, jeune prince bien-fait, plein de courage, mais incertain dans sa conduite, plus scrupuleux que dévot, & qui ignoroit le grand art de regner. Le député de Baudouin ne pouvoit venir à la cour dans une conjoncture plus favorable. Le Roy étant en guerre contre Thibaud comte de Champagne & de Blois, son vassal, la résistance qu'il trouva au siège de Vitry en Perthois l'irrita contre les habitans; & après avoir emporté la place l'épée à la main, il y fit mettre tout à feu & à sang: on prétend même que treize cens personnes de tout sexe, hommes, femmes & enfans, qui s'étoient réfugiés dans la principale église, périrent dans cet incendie. De justes remords ayant succédé à une exécution si terrible, ce prince * résolut d'expi-
er sa faute par le voyage de Jerusa-

* Ludovicus Rex Viriacum Castrum comitis Theobaldi caput, ubi igne admoto, Ecclesiâ incensâ, & in eâ mille trecentæ animæ diversi sexûs & ætatis sunt igne consumptæ; super quo Rex Ludovicus

misericiordiâ motus plorasse dicitur, & hac de causa peregrinationem Hierosolymitanam aggressus à quibusdam æstimatur.

Rob. de monte appendix ad Sigeb. ad annum 1143.

RAYMOND
DUPUY.

Preuves de
l'histoire des
Comtes de
Poitou, pag.
483.

lem, la ressource & l'azyle en ce temps-là des plus grands pécheurs. Il communiqua son dessein au pape Eugene III. qui étoit alors sur la chaire de saint Pierre; & afin qu'il pût faire ce pelerinage d'une manière plus utile pour les chrétiens de la terre sainte, il le pria de vouloir bien, à l'exemple d'Urban II. faire prêcher une nouvelle croisade.

Ce pontife qui de moine de l'Ordre de Clairvaux, & de disciple de saint Bernard, étoit parvenu sur la chaire de saint Pierre, donna de grandes louanges au pieux dessein de Louis; & afin de répondre à ses intentions, il envoya des brefs dans toute la chrétienté pour exhorter les princes & leurs sujets à prendre les armes. Il chargea même saint Bernard qui étoit l'oracle de son siècle, de prêcher la croisade en France, & en Allemagne; & pour engager les fidèles à prendre la croix, il ouvrit les trésors de l'église, & accorda une indulgence plénière à tous les croisés.

Gaufrid.
vita sancti
Bernardi.

Le saint abbé de Clairvaux, sur les ordres du Pape, quitte sa retraite, passe successivement à la cour du Roy de France & de l'Empereur Conrad, monte en chaire, prêche, tonne, & plein de feu & d'indignation, représente quelle honte

c'étoit pour les chrétiens de souffrir que l'héritage de JESUS-CHRIST, & que la terre arrosée de son précieux sang, fût à la veille de retomber sous la tyrannie des infidèles. Il n'oublie rien pour toucher ses auditeurs, & pour les engager à prendre les armes ; on prétend même qu'emporté par son zèle, il prédit hautement une victoire certaine, & la défaite entière des infidèles. Les charmes de son éloquence ; les expressions tendres & pathétiques ; la réputation de sa sainteté ; les heureux succès qu'on prétend, comme nous l'avons dit, qu'il annonçoit hautement ; des miracles éclatans que les auteurs de sa vie lui attribuent à ce sujet, & qu'on peut regarder comme les lettres de créance les plus sûres pour un prophète ; tout cela fit prendre les armes à l'Empereur, au Roy de France & à la plupart des princes & des seigneurs leurs vassaux.

Un enfant boiteux ayant été présenté à saint Bernard en présence de l'Empereur ; le saint Abbé fit le signe de la croix, releva l'enfant, & lui ordonna devant toute l'assemblée de marcher ; se tournant ensuite vers Conrad : *Ceci a été fait pour vous, lui dit-il, afin que vous connoissiez que Dieu est vraiment avec vous, & que votre entreprise lui est agréable.*

RAIMOND
DUPUY.

Plusieurs seigneurs François & Allemands, persuadés que l'abbé de Clairvaux étoit dépositaire de la puissance du ciel, & que comme un autre Moÿse, il feroit des miracles pour introduire le peuple de Dieu dans la terre de promesse, firent de grandes instances dans un Concile tenu à Chartres, pour l'obliger à prendre le commandement général * de l'armée; mais l'homme de Dieu, qui n'étoit pas moins prudent que zélé, se contenta d'en être le hérault & la trompette. Après avoir accompli sa mission, il se retira dans son abbaye, & laissa aux princes guerriers l'honneur & les périls de l'exécution.

1146.

1147.

L'Empereur & le Roy de France mirent chacun de leur côté un nombre prodigieux de troupes sur pied: on comptoit dans chaque armée, jusqu'à soixante & dix mille hommes d'armes, sans la cavalerie légère & l'infanterie; il sembloit que tous les François & les Allemands de concert, eussent résolu d'abandonner leur pays; & s'il s'en trouvoit quelques-uns capables de porter les armes, que différentes raisons retinssent dans leur

* De cætero, verbum illud, quod jam, ni fallor, audistis, quomodo videlicet in Conventu Carnotensi, quoniam judicio satis miror, me quasi ducem & principem militiæ elegerant. *Divi Bernardi Episcopi* 256. *ad Eug. Pap.*

patrie, les nouveaux croisés, par une es-
pece d'insulte, & comme pour leur re-
procher leur lâcheté, leur envoyoit
une quenouille & un fuseau. Les fem-
mes mêmes renouvelant l'histoire ou la
fable des Amazones, parurent dans une
revûe; armées & à cheval, & formoient
différens escadrons.

Eleonore reine de France, & femme de
Louis VII. étoit à la tête de ces héroïnes;
princesse d'une rare beauté, qui par son
mariage avoit apporté les provinces de
Guyenne & de Poitou au Roy, & qui au-
roit fait les délices de ce prince, si dans la
recherche des plaisirs elle se fût moins
laissé emporter à l'ardeur de son tempe-
rament; ou qu'elle n'eût pas été soup-
çonnée de les partager avec d'autres
qu'avec le Roy son mari.

Cependant il sembloit que l'Allema-
gne & la France eussent entrepris de
subjuguier l'Asie entière: du moins ces
nombreuses armées qui avoient à leur
tête deux grands princes, & comman-
dées par des officiers pleins de valeur,
n'étoient que trop capables d'en faire la
conquête. Mais la perfidie des Grecs tou-
jours jaloux & inquiets de ces grands ar-
memens, l'ignorance des chemins, l'in-
fidélité des guides, le manque de vivres,
& des troupes nombreuses & redouta-

bles qui s'opposèrent à leur passage, ruinèrent l'une & l'autre armée chrétienne, avant même qu'elles arrivassent dans la Palestine. On tenta inutilement le siège de Damas, que des chrétiens même firent échouer.

Conrard partit le premier, & arriva à Constantinople sur la fin de Mars de l'année 1147. Ce prince étoit beau-frère d'Emmanuel Comnene, qui gouvernoit alors l'empire d'Orient. Ces deux princes avoient épousé les deux filles de Berenger le vieux, comte de Luxembourg. Cette alliance avoit fait présu-mer au prince Allemand qu'il en seroit bien reçu ; le perfide Grec le traita pour sa personne comme son allié, & à l'é-gard de ses troupes, en ennemi mortel. Par son ordre, dans tous les lieux où passèrent les Allemands, on empoisonna les puits & les fontaines ; on vendoit très-cher à ces étrangers de la farine où l'on avoit mêlé de la chaux & du plâtre. L'Empereur qui voyoit dépérir son armée, passa le détroit. Son beau-frère lui avoit donné des guides, qui après l'avoir égaré par de longs détours dans les montagnes & les rochers de la Cappadoce, livrèrent son armée demi-morte de faim & languissante, entre les mains des infidèles, qui la taillèrent en pièces.

Le roy de France ne fut guères plus heureux ; & quoi qu'au passage du fleuve Méandre , il eût remporté une victoire considérable sur les infidèles, en arrivant à Antioche il tomba dans une disgrâce, à laquelle il fut peut-être plus sensible qu'à la perte même d'une bataille.

Raimond de Poitiers, oncle paternel de la reine de France, étoit alors, du chef de sa femme, souverain de cette grande principauté. Ce prince né François & sujet du Roy, reçut Louis & la Reine sa nièce avec toutes les marques de respect, & tout l'accueil qui étoient dûs à son souverain. Ce ne furent pendant les premiers jours que fêtes, que bals & que tournois. Raimond qui prétendoit tirer des avantages solides de l'arrivée des François dans ses Etats, ajouta à toutes ces démonstrations de la joye la plus sincere, de magnifiques présens qu'il fit au Roy & aux principaux chefs de son armée. Il avoit en vûe d'engager Louis, avant qu'il passât dans la Palestine, à tourner ses armes contre des princes Mahométans ses voisins, avec lesquels il étoit actuellement en guerre. La Reine sa nièce à sa priere en parla au Roy, & employa les instances les plus pressantes. L'intérêt du prince son oncle, n'étoit pas

le seul motif qui la faisoit agir. On prétend que cette princesse peu scrupuleuse sur ses devoirs, & devenue éprise d'un jeune Turc baptisé, appelé Saladin, ne pouvoit se résoudre à s'en séparer. Elle eût bien souhaité, pendant que le Roy auroit marché contre les ennemis de son oncle, qu'il l'eût laissée dans Antioche. Le Roy qui commençoit à soupçonner quelque chose d'un si indigne commerce, pour en éviter les suites, ne trouva point d'autre remede que de la tirer la nuit d'Antioche, & de lui faire prendre la route de Jerusalem. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que l'Empereur d'Allemagne le vint joindre avec les tristes débris de son armée. Ces deux princes formèrent le siège de Damas; ils en croyoient le succès si infaillible, que de concert ils promirent la souveraineté de cette place & du pays qui en dépendoit, à Thierry comte de Flandres. Mais leur intention étant devenue publique, quelques seigneurs latins dont les peres, depuis la premiere croisade, s'étoient établis dans la Syrie, jaloux qu'on leur préférât le comte de Flandres, qu'ils traitoient à leur égard d'étranger & de nouveau venu, par une énorme trahison & une intelligence criminelle avec

les infidèles, firent échouer l'entreprise; en sorte que Louis & Conrard détestant leur méchanceté, revinrent en Europe avec les malheureux restes de ces grandes armées, & l'un & l'autre avec plus de chagrin que de gloire.

Si on en croit la plupart des historiens, il ne périt pas moins de deux cens mille hommes dans cette malheureuse expédition. Il y eut même plusieurs des plus grandes maisons, soit de France & d'Allemagne, qui furent éteintes. Ceux qui se trouvoient intéressés dans une perte si générale, osèrent l'attribuer à saint Bernard; le pere lui redemandoit son fils, la femme son mari, & les plus emportés le traitoient de faux prophète. Le saint Abbé pour se défendre, fut obligé de faire une apologie qu'il adressa au pape Eugene III. *On nous accuse, dit-il, d'avoir fait de magnifiques promesses sans effet, comme si nous nous étions conduits dans cette affaire avec témérité: nous n'avons fait qu'exécuter vos ordres, ou plutôt ceux que Dieu nous donnoit par vous.*

Il apporte ensuite l'exemple de Moÿse, qui ayant tiré d'Egypte les Israélites, ne les fit point entrer dans la terre fertile qui leur avoit été promise, quoiqu'il n'agît que suivant l'ordre de Dieu,

RAIMOND
DUPUY.

*De rebus
gestis Friderici
Imperatoris.
L. I. C. 60.*

confirmé par des miracles ; & il soutient que les croisés n'ont pas été moins incrédules ni moins rebelles que les Israélites. C'est une des raisons sur laquelle Othon évêque de Frisingues, & frere uterin de l'empereur Conrad, appuye le plus. Ce prélat pour disculper saint Bernard son ami, prétend que les vices qui regnoient dans les armées chrétiennes, avoient arrêté l'effet de ses prédictions. Mais ne pouvoit-on point dire à l'évêque Allemand, que ce raisonnement étoit peut-être plus spécieux que solide, puisque si le saint abbé avoit été doué du don de prophétie en cette occasion, il auroit dû connoître à la faveur de cette lumiere surnaturelle, que les croisés offenseroient Dieu, & qu'au lieu des victoires que son ministre leur faisoit espérer, il les puniroit par tous les malheurs dont ils furent accablés. Aussi cet historien qui semble avoir senti le foiblesse de son propre raisonnement, revient à avouer ingénûment, que l'esprit de prophétie* n'anime pas les prophètes en toutes les occasions.

Quoi qu'il en soit des causes de ce malheureux événement, qu'il ne nous

* Quamquam & spiritus Prophetarum non semper subsit Prophetis. *De rebus gestis Friderici Imperatoris. L. I. C. 60. p. 231.*

est pas permis d'approfondir, nous nous contenterons de dire que ces grandes armées qui se flattoient de tant de conquêtes, ne purent prendre une seule des places des infidèles, & que les chrétiens latins de la Syrie & de la Palestine, furent ensuite réduits à un état qui sembloit les menacer d'une ruine totale & prochaine.

On n'avoit pas moins à craindre des Egyptiens, & du côté du midi. Le Roy, pour leur opposer une barrière, fit relever les murailles de l'ancienne Gaza, une des cinq satrapies des Philistins, située à sept lieues d'Ascalon. Ce prince en donna le gouvernement en propriété à l'Ordre des Templiers; * & ces religieux guerriers, gens pleins de courage, dit Guillaume de Tyr, en firent une place d'armes, d'où ils réprimerent les courses de la garnison d'Ascalon, & forcerent enfin les Sarrazins à se renfermer dans leurs murailles.

Cependant Noradin profitant de la consternation, où la retraite des croisés avoit jetté les peuples, entra à la tête de son armée dans la principauté

* Milites templi Gazam antiquam Palestinæ civitatem reedificant & turribus eam muniunt, Ascalonitas graviter infestant. *Rob. de monte appendice ad chron. Sig. p. 631.*

d'Antioche, ravagea la campagne, & emporta plusieurs petites places. Le comte Raimond, consultant plutôt son courage que ses forces, voulut s'opposer à ce torrent; mais il perdit la bataille; la plupart de ses troupes furent taillées en pièces, & il périt lui-même dans ce combat.

D'un autre côté le sultan de Cogni ou d'Iconium, entra depuis dans le comté d'Edesse, ravagea le pays, prit le jeune Courtenay, qui mourut peu après dans les fers de ce barbare. Tout fuyoit devant lui; les habitans des villes & de la campagne, & presque tous les chrétiens qui se voyoient sans aucun secours, abandonnoient leur patrie & leurs maisons; & pour se soustraire à la domination des infidèles, chacun tâchoit de gagner des places chrétiennes. Baudouin roy de Jerusalem, pour faciliter au moins leur retraite, s'avança à la tête de sa noblesse & des deux Ordres militaires, afin de leur servir d'escorte. Il mit tout ce peuple, hommes, femmes, enfans, bestiaux, bagage au milieu de ce qu'il avoit pû rassembler de troupes. Pendant qu'il étoit à l'avant-garde, le comte de Tripoli avec Onfroy de Thoron, connétable du royaume commandoit l'arrière-garde, & dans cet ordre ils prirent le che-

min de la principauté d'Antioche. Noradin qui ne pouvoit souffrir que cette proie lui échappât, étant accouru à la tête de toute sa cavalerie, cotoyoit l'armée chrétienne sur laquelle il faisoit pleuvoir à tous momens une grêle de flèches, afin de l'arrêter. Il tenta plusieurs fois d'enfoncer les troupes chrétiennes ; & on ne faisoit point de lieue qu'il ne fallût livrer un combat ; les infidèles pour retarder la marche d'une armée déjà embarrassée de bagage, revenoient à tous momens à la charge. Mais de quelque côté qu'ils tournassent, ils trouvoient toujours ou le jeune Roy, ou le comte de Tripoli à la tête des Hospitaliers & des Templiers, qui leur présentoient un front redoutable, & pouissoient tout ce qui osoit approcher du corps de l'armée ; en sorte que Noradin n'ayant pû l'entamer, & faute de vivres, abandonna à la fin cette poursuite ; ainsi l'armée chrétienne arriva heureusement sur les terres de la principauté d'Antioche.

Mais pendant que le Roy étoit occupé à tirer ce peuple de la servitude, il fut à la veille de perdre sa capitale. Deux princes infidèles appellés les Jaroquins, Turcomans de nation, & dont le pere ou l'ayeul, avant que les Sar-

razins eussent repris la ville de Jerusalem, regnoit dans la Palestine, pressés par les reproches de leur mere, mirent sur pied une armée considerable, partirent de leur pays, passerent par Damas, entrerent sur les terres des chrétiens, & pénétrèrent jusqu'aux portes de la sainte cité.

Les habitans consternés les virent sur le soir se camper sur le mont Oliver. Ces barbares se flatoient d'emporter le lendemain par escalade, une place où ils sçavoient bien que le Roy n'avoit point laissé de garnison; mais par un excès de confiance si dangereux à la guerre, ils perdirent un de ces momens heureux, d'où dépendent les plus grands succès. Les habitans revenus de leur consternation, & encouragés par ce qu'il y avoit d'Hospitaliers & de Templiers dans la ville, prirent les armes; & comme ils n'étoient point en un assez grand nombre pour défendre les murailles, au lieu d'attendre l'ennemi dans la place, à la faveur des ténèbres ils se jettent dans le camp des ennemis qu'ils trouvent ensevelis dans le sommeil; ils mettent le feu aux tentes, en coupent les cordages, & portent de tout côté la terreur & la mort.

Les Infidèles surpris & épouvantés

d'une attaque imprévûe, chercherent leur salut dans la fuite; tout se débanda sans tenir de route certaine. Ces barbares fuyant du côté de Jericho, tomberent dans un corps de cavalerie commandé par le Roy même, qui ayant appris qu'ils étoient entrés dans ses Etats, s'avançoit au secours de Jerusalem. Plus de cinq mille furent taillés en pièces; d'autres furent assommés par les payfans chrétiens. La garnison de Naplouse qui les attendoit au retour, acheva de les disperser, & les poursuivit jusqu'au bord du Jourdain, où ces infidèles, pour éviter l'épée des chrétiens, & en voulant le passer à la nage, se précipiterent & furent noyés.

Le Roy par représailles résolut à son retour d'aller ravager le territoire d'Ascalon: il se mit à la tête de son armée, & suivi des Grands Maîtres des deux Ordres militaires, & des principaux seigneurs du royaume, il entra dans le pays, porta le fer & le feu de tout côté, & ruina sur-tout quantité de maisons de plaisance & de jardins, qui appartenoient aux principaux habitans d'Ascalon. Il s'avança ensuite jusqu'aux portes de cette importante place; & après l'avoir reconnue lui-même, il

réfolut d'en former le siège. Mais comme il n'avoit pas de troupes pour une si grande entreprise, il convoqua toute la noblesse de son royaume. Des pelerins qui ne faisoient que d'arriver, lui offrirent généreusement leurs services; & des vieillards du pays, accablés d'années, reste glorieux de la première croisade, accoururent dans le camp. On assigna à chacun son quartier, pendant que Gerard seigneur de Sidon, pour empêcher qu'on ne fît entrer du secours dans la place, tenoit la mer avec quinze galeres.

La ville d'Ascalon, une des cinq satrapies des anciens Philistins, étoit située au pied d'une colline, au bord de la mer méditerranée, à sept lieues de Gaza, ville chrétienne, frontière du royaume de Jerusalem du côté de l'Egypte, & qu'on trouve en sortant du désert qui sépare ces deux royaumes: Gaza étoit alors occupée par les Templiers.

La figure d'Ascalon étoit celle d'un demi cercle, formé par la ville & les maisons; & le rivage de la mer en étoit comme le diametre. Cette place étoit environnée de hautes murailles, soutenues de distance en distance de fortes tours, remplies de machines de guerre pour lancer des pierres & des dards,

Les fossés étoient à fonds de cuve & pleins d'eau ; des ouvrages avancés empêchoient qu'on n'approchât du corps de la place ; & on y avoit ajouté les fortifications que l'art de ce temps-là avoit pû inventer. Le Roy tout jeune qu'il étoit, conduisoit lui-même un siège si important : depuis le grand Godefroy de Bouillon, on n'avoit point vû à la Terre sainte, de prince qui dans un âge si peu avancé, joignît à une rare valeur tant de capacité & de talens pour la guerre. Le siège fut long & très-opiniâtre ; les attaques vives & continues ; la défense aussi courageuse, & des sorties, ou plutôt des batailles fréquentes. Les chrétiens n'emportoient point un pied de terrain qui ne leur coûtât beaucoup de monde, & souvent ils perdoient le lendemain ce qu'ils avoient gagné la veille aux dépens de la vie de leurs plus braves soldats. Il y avoit déjà cinq mois que le siège duroit avec cette alternative de bons & de mauvais succès, lorsqu'une puissante flotte venue d'Egypte, & chargée de vivres & de troupes de débarquement, parut à la hauteur d'Ascalon. Cette flotte étoit composée de soixante & dix galeres sans les vaisseaux de charge, qui portoient une quantité pro-

1153.
V Villiel. T 774
l. 17.

digieuse d'armes & de vivres. L'amiral chrétien, qui n'avoit que quinze galeres, ne se trouvant pas des forces suffisantes pour disputer le passage aux Egyptiens, se retira en diligence; & les infidèles débarquerent leur secours sans aucune opposition. Il fut reçu avec de grands cris de joye de la part de la garnison & des habitans, qui du haut des tours insultoient à l'armée chrétienne, & demandoient aux soldats quand ils retourneroient à Jerusalem. Il sembloit effectivement que ce fût le seul parti qu'il y eût à prendre: c'étoit au moins le sentiment des grands & de la plûpart des chefs de l'armée. Mais le Grand-Maître des Hospitaliers, soutenu du Patriarche & de la plûpart des évêques, se trouva d'un avis contraire. * Il représenta au Roy qu'une pareille démarche ne serviroit qu'à avilir le courage de ses soldats, & à rehausser celui des ennemis, & qu'elle inspireroit peut-être au Soudan le dessein de former à son tour le siège de Jerusalem. On tint là-dessus plusieurs conseils: enfin le Roy après avoir mûrement exa-

* In opposita sententia dominus Patriarcha, dominus quoque Tyriensis erant cum Clero confortem habentes dominum

Raimundum Magistrum hospitalis cum fratribus suis. *VV. ll. Tyr. L. 17. c. 18 p. 928.*

miné les raisons de part & d'autre, se déclara pour le parti le plus honorable, & on résolut de continuer le siège.

Cependant les Egyptiens qu'on avoit débarqués à Ascalon, après s'être remis des fatigues de la mer, firent des sorties fréquentes. Ils croyoient triompher aisément des chrétiens, qu'on leur avoit représentés abbatus & rebutés de la longueur du siège; mais ils ne furent pas long-temps sans éprouver que la valeur supplée au nombre des combattans, & les chrétiens les repoussèrent toujours avec avantage. Comme il n'y avoit point de ces sortes de combats, qui ne coûtât beaucoup de monde aux ennemis, les sorties devinrent moins fréquentes; leur ardeur se ralentit; le courage du soldat chrétien en augmenta, & les Templiers après avoir comblé le fossé, poussèrent leurs travaux le plus près qu'ils pûrent, de l'endroit de la muraille qui leur étoit opposé. Ils y firent conduire une tour ou une espece de château de bois fort élevé. Cette tour étoit une machine dont on se servoit en ce temps-là dans les sièges, qu'on remuoit & qu'on faisoit avancer avec des roues; & quand elle se trouvoit à portée des murailles,

on abbatoit un pont de bois avec ses gardes-fous, d'où les assiégeans battoient les assiégés : & quand ils trouvoient moins de résistance, ils se jettoient dans la place, & tâchoient de s'en rendre les maîtres.

Avant que les Templiers eussent poussé cette machine jusqu'au pied de la muraille, les Sarrasins y jetterent un foir quantité de bois sec, de bitume, d'huile, & de matieres combustibles, auxquelles ils mirent ensuite le feu, dans l'esperance que cet embrasement gagneroit jusqu'à la tour. Mais l'incendie fut fatal à ses auteurs ; il s'éleva pendant la nuit un vent d'Est, qui, au lieu de mettre le feu à la tour, poussa des tourbillons de flâmes contre la muraille, calcina le moilon dont elle étoit construite, & la fit couler. Quelques Templiers, qui ne doutoient point que leur machine n'eût été embrasée, étant allés le lendemain, par pure curiosité, pour en voir les débris, furent bien surpris de la trouver entiere. Ayant apperçû en même-temps une ouverture que le feu avoit faite dans la muraille, & qui en pouvoit faciliter l'escalade, ils en avertirent aussi-tôt leur Grand-Maître. Ce seigneur transporté de joye, se rendit secrettement sur les lieux,

pour reconnoître lui-même cette brèche ; & l'ayant trouvée raisonnable , il y fit entrer une brigade de ses chevaliers , sans même en avertir le Roy. Ils ne parurent pas plutôt l'épée à la main , & avec cet air audacieux que donne un heureux succès , que les habitans crurent la ville prise. La plupart cherchèrent d'abord leur salut dans la fuite , & les principaux officiers de la garnison , pour éviter la première fureur du soldat chrétien , se jetterent dans des barques , & s'éloignerent du rivage. Mais l'avarice du Grand Maître empêcha les chrétiens de profiter de la terreur des infidèles ; car ce chef des Templiers voulant profiter seul du pillage de la ville , au lieu de demander au Roy des troupes , pour soutenir ceux des siens qui s'étoient jettés dans la place , se tint lui-même avec le reste de sa troupe sur la brèche , pour en défendre le passage aux soldats de l'armée chrétienne , * en cas que quelques-uns s'apperçussent de l'ouverture qui étoit à la muraille. Pendant ce

* Magister militiæ Templi Bernardus Detemelas cum fratribus suis alios ante multo prævenientes aditum occupaverant , neminem nisi de suis intrare permittentes ; eos autem , hac intentione dicebantur arcere quatenus primi in-

gredientes spolia majora & manubias obtinerent uberiores. . . . Dum ergo cupiditate rapti ad prædæ participium reauunt habere consortes , in mortis periculo meritò reperti sunt soli. *VVill. Tyr. l. 17. c. 27.*

temps-là, ce qu'il y avoit de Templiers qui s'étoient jettés dans Aſcalon, s'étant avancés fièrement juſqu'au milieu de la ville, pour en piller ſeuls les principales maiſons, les habitans revenus de leur frayeur, n'eurent pas plûtôt reconnu le petit nombre de ces pillards, qu'ils ſe rallierent & firent ferme. Les Templiers ſe virent chargés par les troupes de la garniſon, & du haut des toits des maiſons on faiſoit pleuvoir ſur eux des feux d'artifice, de l'eau chaude, des pierres, des tuiles, & tout ce qui ſe preſentoit ſous la main des aſſiégés. Les Templiers, après avoir perdu un grand nombre de leurs camarades, furent réduits à chercher leur ſalut dans une retraite précipitée, & chacun en fuyant tâcha de regagner la brèche, par où il avoit monté d'abord avec tant de confiance. Le Grand Maître fut obligé lui-même d'abandonner le poſte qu'il occupoit; les infidèles s'en emparèrent, firent enſuite des coupures & des retranchemens devant l'endroit qui avoit donné l'entrée aux chrétiens, & par de nouvelles barricades ils le mirent hors d'inſulte.

On ne peut exprimer l'indignation du Roy, & la colere de tous les ſoldats de ſon armée, lorsqu'on apprit que l'avarice ſeule des Templiers avoit fait man-

quer une conquête si difficile & si glorieuse. Les habitans d'Ascalon au contraire en augmentèrent leur confiance & leur courage ; & le lendemain , après s'être mêlés avec la garnison Egyptienne , ils firent une nouvelle sortie en bonne ordonnance , & attaquèrent fièrement les lignes des chrétiens. Le combat fut sanglant , & le succès long-temps incertain ; la victoire passa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti ; les infidèles comblèrent d'abord plusieurs toises de tranchées ; ruinerent des redoutes ; se jetterent l'épée à la main dans le camp des chrétiens ; abbattirent les tentes , & percerent jusqu'au quartier du Roy.

Ce prince à la tête des seigneurs dont il étoit environné , combattit avec un courage invincible , & donna le temps à ses troupes de revenir de leur surprise & d'une premier frayeur. Les Templiers voulant laver dans leur sang la faute qu'ils avoient faite , s'abandonnoient avec fureur au travers des bataillons ennemis : & les Hospitaliers que le zèle & l'émulation précipitoient dans le péril , indifférens sur la conservation de leur vie , ne se soucioient point de la perdre , pourvû qu'ils pussent tuer un Sarrazin. Les Egyptiens ne montroient pas moins de courage ; tous vouloient vaincre ou

mourir. Cette sortie, ou plutôt cette bataille, dura depuis le matin jusqu'au soir : enfin les infidèles étonnés du courage invincible des chrétiens, commencent à reculer peu à peu. Le Roy s'apercevant qu'ils s'affoiblissoient, en reprit de nouvelles forces ; il les enfonça l'épée à la main. Ce fut moins dans la suite un combat qu'une boucherie ; le soldat chrétien acharné contre les infidèles ne donnoit point de quartier ; des ruisseaux de sang couloient dans les lignes, & la plûpart de ces Egyptiens qui étoient venus au secours d'Ascalon, périrent dans cette sortie.

Ceux qui pûrent échapper à la fureur du soldat chrétien, regagnerent la ville, & y porterent avec la honte de leur défaite, le desespoir de sauver la place. L'habitant en perdant ce secours, perdoit l'espérance de la levée du siège. C'étoit une consternation générale ; les vieillards, les femmes & les enfans ne partoient point de leurs mosquées, & fatiguoient le ciel par des prieres inutiles. Ceux qui avoient encore de la force & de la santé, s'employoient à faire des retranchemens derriere les murailles de la ville ; mais une pierre d'une grosseur énorme, partie d'une des machines des assiégeans, étant tombée par hazard

rad sur une poutre portée par quarante hommes, dont la plupart en furent écrasés, la terreur du peuple déjà prévenu qu'ils ne pouvoient résister aux chrétiens, en augmenta au point qu'ils se résolurent de prévenir les suites fâcheuses d'un assaut par une prompte composition.

On convint d'abord d'une suspension d'armes, sous prétexte de retirer les morts de part & d'autre; & à la faveur de cette trêve on entra en négociation. Le traité fut bien-tôt conclu entre des gens dont les uns craignoient d'être emportés d'assaut, & les autres qu'un nouveau secours ne les obligeât à lever le siège. Ainsi on demeura d'accord que les Sarrasins remettroient incessamment la place aux Chrétiens, & que ceux-ci leur fourniroient des chariots avec une escorte, pour emporter leurs effets jusqu'à Laris, ville du désert : ce qui fut exécuté de bonne foi, le 12 août 1154.

Le continu-
nateur de
Sigebert pla-
ce cet événe-
ment en 1153.

Depuis la conquête de Jerusalem, on n'en avoit point fait de plus glorieuse ni de plus utile que celle d'Ascalon. La garnison chrétienne qu'on y mit, jointe à celle de Gaza, étendoient leurs contributions bien avant dans l'Egypte. On apprit avec beaucoup de joye en Europe la prise de cette place. On n'ignoroit pas

RAIMOND
DUPUY.

Ex magno
Bullario, t. 1.

toute la part que le Grand-maître des Hospitaliers y avoit eue ; & ce fut apparemment par un motif de reconnoissance pour ses services , que le pape Anastase IV. accorda à l'Ordre de nouveaux privilèges , & qu'il confirma les anciens , comme on le peut voir dans la bulle de ce pontife, adressée au même Raimond. Le Pape y déclare qu'à l'exemple de ses prédécesseurs Innocent II. Celestin II. Lucius II. & Eugene II. il prend l'hôpital & la maison de saint Jean, sous la protection de saint Pierre ; qu'il permet aux Hospitaliers de bâtir des églises & des cimetières , dans toutes les terres & seigneuries qui leur appartiennent & d'y enterrer avec les cérémonies de l'Eglise , leurs freres décedés , nonobstant tout interdit qui auroit pû être fulminé par les Ordinaires ; & même de célébrer , & de faire célébrer une fois l'année la messe & l'office divin dans les autres églises interdites , si elles se trouvoient dans les lieux paroù les freres Hospitaliers seroient obligés de passer en exécution des ordres de leurs supérieurs.

Le saint Pere leur adressant la parole, ajoûte : *Comme vous faites , mes Freres , un si digne usage de vos biens , & que vous les employez à la nourriture des pauvres , & à l'entretien des pelerins , nous*

défendons à tous les fidèles, de quelque dignité qu'ils soient revêtus, d'exiger la dixme de vos terres, ni de publier aucune sentence ecclésiastique d'interdit, de suspension ou d'excommunication, dans les églises qui vous appartiennent : & quand même on auroit jetté un interdit général sur tous les pays, vous pourrez toujours continuer à faire célébrer le service divin dans vos églises, pourvu que ce soit à portes fermées, & sans sonner les cloches. Nous vous permettons pareillement de recevoir des prêtres & des clercs, tant dans votre maison principale de Jerusalem, que dans les autres obédiences qui en dépendent. Et si les Evêques & les Ordinaires s'y opposent, vous pourrez toujours par l'autorité du saint Siège, admettre ceux dont vous aurez reçu un bon témoignage ; & même ces prêtres & ces clercs seront absolument exemts de leur juridiction, & ne seront soumis qu'au saint Siège, & à votre Chapitre. Vous pourrez aussi recevoir des laïques de condition libre pour le service des pauvres. Quant aux Freres qui auront été une fois reçus en votre compagnie, nous leur défendons de retourner au siècle, ni de passer dans un autre Ordre, sous prétexte d'une plus grande régularité. A l'égard de la bénédiction de vos églises, de la consécration de vos autels, & de l'ordination de vos clercs, vous

148 HISTOIRE DE L'ORDRE
 aurez recours à l'évêque diocésain, s'il est
 dans la communion du saint Siège, & s'il
 consent de conférer les saints ordres gratui-
 tement; sinon il vous sera permis par l'au-
 torité du saint Siège, de choisir tel évêque
 que vous jugerez à propos. D'abondant nous
 confirmons derechef, la donation qui vous
 a été faite, de toutes les terres & seigneu-
 ries que votre maison possède, ou qu'elle
 pourra acquérir à l'avenir en-deçà ou au-
 delà de la mer, tant en Europe que dans
 l'Asie. Enfin, dit Anastase, adressant en-
 core la parole au Grand-maître: *Quand
 il plaira à Dieu de vous appeller à lui,
 nous ordonnons que vos Freres élisent votre
 successeur avec pleine & entière liberté,
 sans qu'ils y puissent être troublez par vio-
 lence, ou par surprise, ou sous quelque
 prétexte que ce puisse être.*

Quoique cette bulle du pape Anastase
 ne soit en grande partie, qu'une confir-
 mation des privilèges, que les prédéces-
 seurs avoient déjà accordés à l'Ordre de
 saint Jean; cependant Foucher alors pa-
 triarche de Jerusalem, & les autres évê-
 ques latins de la Palestine s'éleverent
 avec beaucoup de hauteur, contre des
 exemptions qui diminueoient en même
 temps leur juridiction & leurs revenus.

De toutes les peines ecclésiastiques
 que les Papes & les Evêques em-

ployoient contre les pécheurs , celle de l'excommunication générale ou de l'interdit , quoique peu connue dans la primitive église , étoit alors très fréquente. On s'en servoit sur-tout contre les princes réfractaires à l'Eglise ; on lançoit ces foudres contre leurs Etats ; tous leurs sujets s'y trouvoient enveloppés , & une multitude d'innocens souffroient pour un seul coupable. La forme & la pratique de cette sentence n'avoit rien que de triste , & même de terrible. On dépouilloit entièrement les autels ; on posoit les croix , les reliquaires , les images , & les statues des Saints à plate terre , & en signe de deuil on les couvroit entièrement. L'usage des cloches cessoit , & on les descendoit même des clochers. De tous les sacremens on n'administroit que le baptême aux enfans nouveaux nés , & la confession & la communion en viatique aux mourans. La messe ne se célébroit dans les églises qu'à portes fermées ; l'usage de la viande pendant l'interdit , étoit défendu comme en carême , & on poussoit la rigueur jusqu'à défendre de se saluer , & même de se razer , & de faire la tonsure & les cheveux aux prêtres & aux clercs.

Mais ce qui étoit de plus déplorable , c'est que des Papes & des Evêques , em-

ployoient quelquefois ces armes spirituelles contre des rois & des princes souverains, & souvent même pour des intérêts purement temporels. C'étoit un des plus sûrs instrumens de leur domination; les peuples effrayés de se voir privés de l'exercice extérieur de la religion, forçoient leurs souverains par la crainte d'une révolte générale à plier sous le joug. Ainsi il ne faut pas s'étonner si le patriarche de Jerusalem, & les autres prélats latins d'Orient, souffroient impatiemment que pendant que les rois de Jerusalem, & les princes d'Antioche & de Tripoli n'étoient pas exemts de leur juridiction en matière d'interdit, les Papes en eussent soustrait les Hospitaliers. Ces prélats n'étoient pas moins blessés de l'exemption des dixmes, dont au préjudice du clergé de l'église grecque, ils s'étoient emparés depuis la conquête de la Terre sainte.

Le désir si naturel de conserver de grands biens, & de défendre son autorité, motifs qui remuent le plus vivement les hommes, rompirent l'union qui étoit auparavant entre le clergé séculier & les Hospitaliers. Les évêques ne pouvoient souffrir que le saint Siège eût dispensé ces chevaliers de leur payer la dixme de tous leurs biens, & ils éten-

doient même ce droit & leurs prétentions jusque sur le butin qu'ils pouvoient faire dans les combats & sur les terres des infidèles. D'ailleurs la permission que les Hospitaliers avoient pendant l'interdit, de célébrer & de faire célébrer le service divin dans leurs églises, quoiqu'à portes fermées, attiroit aux prêtres & aux chapelains de l'Ordre bien des offrandes & des aumônes, que le clergé séculier regardoit comme autant de larcins qui lui étoient faits. Outre ces griefs, le patriarche Foucher se plaignoit en particulier que les Hospitaliers, dont l'église & la maison étoient voisines de l'église du saint Sépulchre, eussent élevé des bâtimens plus magnifiques que son église & son palais. Ce n'étoient que plaintes amères de part & d'autre; les uns se fondoient sur le droit commun, & les autres prétendoient pouvoir y déroger en vertu de leurs privilèges. Les invectives & les injures succéderent à ces plaintes réciproques, & ce qu'on ne peut écrire sans douleur, on en vint à des voyes de fait. On rapporte que du côté des Hospitaliers, il y eut des flèches tirées contre les prêtres du patriarche. Ces ecclésiastiques à la vérité n'opposèrent pas la force à une pareille violence; mais

par un raffinement de vengeance, ils ramassèrent ces flèches, en firent un faisceau, & pour conserver la mémoire d'un attentat si odieux, ils attachèrent ce faisceau à l'entrée de l'église du calvaire. Guillaume archevêque de Tyr rapporte ce fait comme témoin oculaire; mais cet écrivain, quoique peu favorable aux Hospitaliers, ne laisse pas d'avouer que le Grand-maître étoit révééré comme un homme de bien & craignant Dieu: ce sont ses termes. Il ajoute qu'il falloit rejeter la cause de ces dissensions sur les Papes, qui avoient, dit-il, soustrait ces religieux militaires de la juridiction épiscopale.

Le patriarche, pour faire révoquer ces privilèges qui lui étoient si odieux, entreprit, quoiqu'âgé de près de cent ans, de faire le voyage d'Occident, & de se rendre auprès du pape Adrien IV, qui étoit alors sur le saint Siége. Ce patriarche étoit accompagné de Pierre archevêque de Tyr, prédécesseur de l'historien, de Baudouin archevêque de Césarée, de Frederic évêque d'Acre, d'Amalry de Sidon, de Constantin de Lide, de Renier de Sebaste, & d'Herbert de Tiberiade. Le Grand-maître & le Conseil de l'Ordre envoyerent de leur côté des députés, pour répondre aux plaintes de

ces prélats ; & si on en croit Guillaume archevêque de Tyr, ces députés avoient prévenu le patriarche , & à force de présens s'étoient rendu favorables le Pape & toute la cour de Rome. Foucher & les autres prélats de la Palé-
stine eurent audience du Pape à Ferrero, petite ville proche de Viterbe.

Cette grande affaire fut agitée pendant plusieurs séances devant le souverain Pontife & tout le collège des Cardinaux ; & pour soutenir le droit des parties, on fit même entrer de part & d'autre des avocats & des jurisconsultes. Les évêques se plaignoient que les Hospitaliers abusant de leurs privilèges, recevoient dans leurs églises des excommuniés, & qu'en cas de mort ils leur donnoient la sépulture ecclésiastique ; que pendant l'interdit jetté sur une ville, ils n'avoient pas laissé, contre ce qui leur étoit défendu par leurs privilèges, de faire sonner leurs cloches ; que leur église étant voisine de celle du saint Sépulchre, ils les faisoient même exprès sonner continuellement, pendant que le patriarche annonçoit à son peuple la parole de Dieu ; & qu'ils refusoient de payer la dixme de leurs revenus dans tous les diocés.

ses de la Palestine, où ils avoient des terres & des établissemens.

L'archevêque de Tyr, après avoir rapporté toutes les plaintes du clergé, ne nous dit rien des défenses que fournirent les Hospitaliers : il s'est contenté de nous faire comprendre qu'ils firent traîner cette affaire en longueur ; que par leurs présens & par leur crédit à la cour de Rome ils scûrent empêcher le Pape de prononcer ; que le patriarche & les évêques de la Palestine, voyant bien par eux-mêmes & par les avis secrets qu'ils recevoient de leurs amis, qu'ils n'obtiendroient jamais un jugement, prirent congé du souverain Pontife, & s'en retournerent chargés, dit cet historien, de confusion. Il ajoute que de tous les cardinaux, il n'y en eut que deux qui eussent été assez équitables & assez fidèles à JESUS-CHRIST pour se déclarer en faveur du clergé ; que le Pape & tous les autres, corrompus par les présens des Hospitaliers, *suivirent*, dit-il, *les traces de Balaam fils de Beor* : comparaison d'autant plus odieuse, que de ces deux cardinaux si fidèles à JESUS-CHRIST, selon cet auteur, l'un, qui étoit Octavien, se porta depuis pour antipape sous le nom de Victor III. & causa

un schisme affreux dans l'église; & l'autre, qui étoit Jean de Morson, cardinal du titre de saint Martin, fut un des ministres de son ambition, & le principal fauteur du schisme.

RAIMOND
DUPUY.

Pour justifier entièrement la mémoire d'Adrien, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter que ce Pontife, un des Papes le plus désintéressé qui eût été assis sur la chaire de saint Pierre, bien-loin d'enrichir sa famille aux dépens des trésors du saint Siège, n'en fit aucune part à ses parens; qu'il poussa même ce désintéressement jusqu'à la dureté: & quoique sa mere qui lui survécut fût réduite dans une extrême pauvreté, il se contenta par son testament de la recommander aux charités de l'église de Cantorberi. Mais si on en croit Bosio, il suffisoit qu'il se fût déclaré en faveur des Hospitaliers, pour s'attirer toute l'amertume qui distille, dit-il, de la plume de cet historien * partial.

1156.

Après tout, le patriarche de Jerusalem & son historien, ne pouvoient ignorer que les prédécesseurs d'Anastase, avoient déjà accordé aux Hos-

* Nella narrazione della qual istoria il sus detto Archivescovo di Tyro, aggrava molto la mano addosso a gli Hospitalieri scrivendla in questo parti-

colare piu tosto come Prelato & Archivescovo Orientale & consequentemente come interessato & appassionato che come istorico. *Bosio. l. 6. p. 1197.*

taliers la plupart des privilèges en question, & sans qu'on se fût jamais plaint qu'ils les eussent achetés à prix d'argent. Mais il est assez vrai-semblable que les Papes engagés dans de fâcheuses guerres; soit contre les Empereurs d'Occident, soit contre les Normands de la Pouille & de la Sicile, & même contre les habitans de Rome, n'avoient pas été fâchés de soustraire les Hospitaliers & les Templiers de la juridiction des Ordinaires, & par-là de s'attacher plus particulièrement un corps militaire aussi considerable, dont la puissance & les richesses augmentoient continuellement dans toutes les parties de la chrétienté.

Je ne m'engagerai point à rapporter les différentes fondations, faites en ces temps-là en faveur des Hospitaliers de saint Jean : cela me meneroit trop loin. Mais je n'ai pas crû me devoir dispenser d'observer que tous ces grands biens des Hospitaliers & des Templiers, venoient principalement des princes, des seigneurs & des gentilshommes, qui en prenant l'habit & la croix de ces deux Ordres, y faisoient entrer en même temps la meilleure partie de leurs grandes seigneuries. Ce fut ainsi que Guy, comte & souverain de

Forcalquier, en prenant la croix & l'habit d'hospitalier, donna à la religion de saint Jean son château de Manosque, qui consistoit dans des terres & seigneuries si considérables, qu'on en a fait depuis un bailliage, avec le titre de bailli pour le commandeur.

Les grands d'Espagne ne le céderent point aux François dans ces sentimens d'estime pour les deux Ordres militaires, & l'historien d'Arragon nous apprend que vers l'an 1153, dom Pedro Dartal, premier baron de ce royaume, donna aux Hospitaliers & aux Templiers, la cité de Borgia avec ses dépendances, qu'ils changerent depuis avec Raimond Berenger, prince d'Arragon, contre Dumbel, le château d'Alberic, & celui de Cabanos.

Ces donations fréquentes en ces tems-là surprendront moins, si on fait attention au digne usage qu'en faisoient ces religieux militaires. De tous ces grands biens, les Hospitaliers & les Templiers n'en tiroient pour eux qu'une subsistance frugale; tout le reste étoit consacré, ou à la nourriture des pauvres, ou à soutenir la guerre contre les Infidèles.

Cependant ces guerriers si fiers & si terribles dans les combats, devenoient d'autres hommes quand ils rentroient dans leur couvent. A peine avoient-ils

quitté les armes , qu'ils reprenoient avec l'habit régulier tous les exercices de leur première profession. Les uns s'attachoient au service des malades ; d'autres étoient occupés à recevoir des pèlerins ; ceux-ci nettoyoient leurs armes , ou raccommodoient eux-mêmes les harnois de leurs chevaux ; & tous dans ces différens emplois conservoient un religieux silence , & une espèce de recueillement comme auroient pû faire des solitaires & des anachoretés : nouveau genre de vie bien rare & inconnu jusqu'alors , où sans être ni entièrement attachés au cloître , ni aussi engagés dans le siècle , ils pratiquoient successivement toutes les vertus de deux états si opposés. C'est ce que nous apprenons de saint Bernard , écrivain contemporain , qui dans la description qu'il nous a laissée du genre de vie des Templiers , nous a tracé une espèce de tableau vivant de la conduite des religieux militaires de ces temps-là , & qu'il seroit à souhaiter que leurs successeurs eussent tous les jours devant les yeux.

Ils vivent , dit ce saint abbé , dans une société agreable , mais frugale ; sans femmes , sans enfans & sans avoir rien en propre , pas même leur volonté ; ils ne sont jamais oisifs , ni répandus au dehors ; & quand ils ne marchent point en cam-

pagne & contre les Infidèles, ou ils raccommo-
dent leurs armes & les harnois de
leurs chevaux, ou ils sont occupés dans
de pieux exercices par les ordres de leur
chef. Une parole insolente, un ris immode-
ré, le moindre murmure ne demeure point
sans une severe correction. Ils détestent les
jeux de hazard; ils ne se permettent ni la
chasse ni les visites inutiles; ils rejettent
avec horreur les spectacles, les bouffons, les
discours ou les chansons trop libres; ils se
baignent rarement, sont pour l'ordinaire ne-
gligés, le visage brûlé des ardeurs du so-
leil, & le regard fier & severe. A l'ap-
proche du combat, ils s'arment de foi au
dedans, & de fer au dehors, sans orne-
mens, ni sur leurs habits, ni sur les har-
nois de leurs chevaux; leurs armes sont
leur unique parure; ils s'en servent avec
courage dans les plus grands périls, sans
craindre ni le nombre, ni la force des bar-
bares; toute leur confiance est dans le Dieu
des armées, & en combattant pour sa cause,
ils cherchent une victoire certaine ou une
mort sainte & honorable.

S. Bern. orat
hortatio ad
militis Tem-
pli.

L'éclat de leurs vertus & la gloire
qu'ils acqueroient tous les jours par leur
valeur, fit naître parmi la noblesse d'Es-
pagne une généreuse émulation. Nous
avons dit au commencement de cet ou-
vrage, que les Maures, dès le huitième

siècle, s'étoient emparés sur les Gots de la plus grande partie de ce royaume. On sçait que ce qui restoit de chrétiens de cette nation, pour fuir la persécution de ces infidèles, s'étoient d'abord réfugiés dans les montagnes des Asturies : ils en sortirent depuis sous la conduite de Pelage pour défendre leur liberté & leur religion. Ce prince étendit peu à peu les limites de son petit Etat. Ses successeurs eurent encore des succès plus favorables ; ils reprirent sur les Maures plusieurs provinces, & ces princes chrétiens qui faisoient la guerre en différens endroits, pour conserver entre-eux une indépendance réciproque, érigèrent ces provinces dont ils se firent souverains, en autant de royaumes. Telle est l'origine des royaumes de Leon, de Castille, de Navarre, d'Arragon, de Portugal, de Valence, &c. Les Maures de leur côté avoient partagé leurs conquêtes, & on trouvoit parmi ces barbares, des rois de Tolède, de Cordoue, de Murcie, de Grenade. Les uns & les autres étoient tous les jours aux mains, & ce fut pendant plusieurs siècles une guerre continue. Des gentilshommes Espagnols, à l'exemple des Templiers, & des Hospitaliers, & pour la défense des autels, formèrent différentes sociétés & plusieurs

Ordres militaires, mais qui n'étoient composés que de la noblesse de cette nation : l'Ordre de Calatrave est considéré comme le plus ancien.

Don Sanche troisiéme roy de Castille ayant conquis sur les Maures la ville de Calatrave, place forte & limitrophe des royaumes de Castille & de Toledé, en confia le gouvernement & la défense aux Templiers; mais ces chevaliers ayant appris depuis que les rois Maures avoient joint leurs troupes pour en faire le siège, & se trouvant en trop petit nombre pour le soutenir, ils remirent cette place au roi.

Sanche avoit besoin de toutes ses troupes pour tenir la campagne, & pour les opposer aux Maures, qui menaçoient en même-temps d'entrer dans la Castille. Ce prince dans cet embarras, déclara que s'il se trouvoit quelqu'un assez puissant & assez courageux, pour entreprendre la défense de Calatrave, il la lui donneroit en propriété sous la souveraineté de sa couronne. Mais la puissance formidable des Maures ayant intimidé la plûpart des grands de sa cour, il ne s'en présenta aucun qui offrît de se jeter dans une place, qui alloit avoir au pied de ses murailles toutes les forces des Infidèles. Le roy désespéroit de la pouvoir conserver, lorsqu'un

moine de l'Ordre de Cîteaux, & religieux de l'abbaye de Fitero dans la Navarre, appellé frere Diego Velasquez, & qui avant que d'embrasser cette profession avoit porté long-temps les armes, proposa à dom Raimond son abbé avec lequel il étoit venu en Castille, d'offrir au roy de soutenir le siège avec ses vassaux & à ses dépens.

Le roy qui fut instruit de la richesse de cet abbé, & de la réputation que Velasquez avoit autrefois acquise dans les armées, accepta leurs offres dans une conjoncture sur-tout où il n'avoit point de choix à faire. L'abbé & son religieux retournerent avec une extrême diligence en Navarre, & en ramenerent près de vingt mille hommes, la plupart leurs vassaux, ou François leurs voisins; qui voulurent avoir part à cette entreprise, & auxquels se joignirent depuis plusieurs gentilshommes Castillans. On jetta en même-temps dans la ville des provisions de guerre & de bouche, & cette colonie militaire ajouta aux fortifications de la place un nouveau fort qui la couvroit entierement.

Ce fut de ce corps de noblesse Navarroise & Castillane qui s'étoit enfermée dans Calatrave, que se forma en 1158 l'Ordre militaire qui porte son

nom. Par le même motif de faire la guerre aux Maures d'Espagne, & vers l'an 1175, on vit naître un second Ordre militaire sous l'invocation de S. Jacques de l'épée, & en 1212 l'Ordre d'Alcantara fut institué. Ces trois Ordres particuliers, & renfermés dans l'Espagne, étoient distingués entre eux par des croix de différente couleur ; mais elle étoient toutes également terminées par des fleurs de lys : ce qui peut faire présumer que les Espagnols avoient emprunté ces fleurs des armoiries de France, pour conserver la mémoire des secours que les François avoient amenés en différens temps dans ces guerres contre les Infidèles.

Les commencemens de tous ces différens ordres militaires, ont été comme la plupart des nouveaux établissemens, l'admiration de leur siècle. Hospitaliers, Templiers, Chevaliers Espagnols, tous n'étoient pas moins distingués par une solide piété, que par leur valeur ; mais cet heureux temps ne dura guères plus d'un siècle : l'homme de guerre l'emporta insensiblement sur le religieux : & la valeur, l'amour de la gloire, souvent le désir d'amasser des richesses affoiblirent peu à peu la dévotion & la piété. L'ambition, & des vûes de s'agrandir par des conquêtes particu-

res, commencerent à infecter ces Ordres, quoique tous fondés sur le vœu de pauvreté. Ce fut par un motif si humain que les Hospitaliers de la Palestine refuserent peu auparavant de se charger de la défense de Panéas, à moins qu'Onfroy de Thoron auquel cette place appartenoit, ne consentît d'en partager avec eux la propriété & les revenus. Il fallut que ce seigneur achetât le secours de leurs armes à cette condition, & ce ne fut qu'après cette cession qu'ils se mirent en état de marcher au secours de la place.

Panéas ville de Phénicie, appelée auparavant Césarée de Philippes, & située au pied du mont Liban, étoit frontière de la principauté de Damas, dont Noradin, cet ennemi redoutable des chrétiens, étoit souverain. Les Hospitaliers ayant fait leur traité avec Onfroy, chargerent un grand nombre de chevaux & de chameaux de vivres, d'armes & de munitions de guerre : tout cela partit de Jerusalem sous une escorte nombreuse, & prit le chemin de la place, la dernière du royaume de ce côté là. Noradin averti par ses espions du départ du convoi, mit des embuscades sur le passage, & les Hospitaliers approchant de Panéas se trouverent enveloppés de tous côtés. Ils

ne laisserent pas de se défendre longtemps avec leur valeur ordinaire; mais il fallut enfin céder à des forces supérieures: ils se virent accablés par le grand nombre des infidèles, qui étoient encore favorisés par l'avantage du poste qu'ils occupoient: ce qu'il y avoit d'Hospitaliers dans cette occasion, y périrent la plupart. La disgrâce des chrétiens ne se termina pas à cette défaite. Noradin, dans l'espérance de trouver les habitans consternés de cette perte, assiégea la place, & après quelques jours d'une attaque vive & continuelle, il s'en rendit le maître. Il se préparoit à attaquer le château où les habitans s'étoient réfugiés; mais ayant été averti que le roy de Jerusalem s'avançoit à grandes journées pour lui en faire lever le siège, ce prince infidèle qui redoutoit sa valeur, après avoir mis le feu à la ville, se retira avec précipitation. Mais il ne fut pas loin; il se retrancha dans des endroits escarpés, où il ne pouvoit être forcé: de-là il observoit la marche de l'armée chrétienne. Le roy entra dans Panéas sans obstacle, répara le désordre qu'avoient causé l'ennemi & le feu, & après avoir jetté des troupes & des vivres dans le château, il reprit le chemin de Jerusalem. Il marchoit avec une confiance téméraire, & il avoit

RAYMOND
DUPUY.

même fait partir devant lui son infanterie. Noradin sortit de sa retraite, s'avança dans le pays & le prévint, sans qu'il en fût averti, & ayant trouvé un endroit propre à placer une embuscade, il l'attendit au passage, le surprit, chargea ses troupes, qui se débänderent sans rendre presque de combat. Tout ce qu'on put faire fut de sauver le roy; mais la plûpart des seigneurs chrétiens & des officiers furent faits prisonniers. Les Templiers ne furent pas plus heureux dans cette occasion, que les Hospitaliers l'avoient été dans l'action précédente, & frere Bertrand de Blanchefort leur Grand-maître, homme pieux & craignant Dieu, dit Guillaume de Tyr, fut fait prisonnier avec frere Odon un de ses religieux, & maréchal du royaume.

La prise de la ville de Panéas fut le premier fruit de la victoire des Infidèles. Ils y entrèrent une seconde fois sans beaucoup de difficulté; mais ils échouèrent contre le Château, place fortifiée, & dans laquelle la garnison de la ville & les habitans s'étoient retirés. Comme je ne rapporte ces différens événemens, qu'autant que j'y suis obligé par la part qu'y prit l'Ordre militaire dont j'écris l'histoire, je ne m'arrêterai point à ce qui se passa en Syrie pendant le reste de l'an.

née, & je remarquerai seulement que Noradin toujours attentif à ce qui pouvoit étendre ses conquêtes, s'étant mis de bonne heure en campagne l'année suivante, assiégea un château appelé Suete, ou Czuete, ville ancienne, à ce qu'on prétend, du pays de Hus. Les chrétiens latins avoient fortifié avec soin cette place située dans le détroit des montagnes, & qui ouvroit une entrée facile dans la plaine de Damas.

Le roy de Jerusalem qui connoissoit l'importance de ce fort, rassembla aussitôt toutes ses troupes, & soutenu d'un corps de cavalerie que lui avoit amené Thierry comte de Flandres son beau-frere, il résolut de tenter de nouveau le fort des armes, plutôt que de laisser perdre une place de cette conséquence. L'armée chrétienne s'avança ensuite du côté des montagnes, & on n'eut pas de peine à rencontrer les ennemis. Noradin par le conseil de Siracon son Général, aima mieux tirer ses troupes de leurs lignes que de se voir attaqué dans son camp. Il vint au devant des chrétiens, & leur présenta la bataille dans la plaine de Putaha. On en vint bien-tôt aux mains; les soldats des deux partis comme de concert, sans tirer aucune flèche, & contre l'usage de ce

RAIMOND
DUPUY.

temps-là, s'avancèrent fierement l'épée à la main. Le roy à la tête des principaux seigneurs de son Etat, & suivi des deux Ordres militaires qui faisoient la principale force de son armée, chargea le premier les ennemis, poussa tout ce qui se présenta devant lui; & il eut d'autant moins de peine à rompre ce premier corps, que les Turcomans mettoient ordinairement à leur avantgarde, & jetoient devant eux ce qu'ils avoient de troupes les plus foibles. Mais après ce premier essai de la force des uns & des autres, Siracon parut à la tête d'une nouvelle ligne, composée de vieux soldats: il rallia les fuyards & rétablit le combat. Les chrétiens & les infidèles firent alors des efforts extraordinaires, & chaque nation soutenue de la vûe & de l'exemple de ses souverains & de ses généraux, se battit long-temps avec une égale fureur, & sans que dans l'une & l'autre armée on vît aucun corps plier, ni la moindre apparence de crainte & de frayeur. Un soldat tué étoit aussitôt remplacé par un autre; & quelque péril qu'il y eût dans les premiers rangs, chacun se pressoit d'y occuper une place: on n'avoit point encore vû de combat si furieux & si sanglant. Les chrétiens irrités de trouver une si longue résistance, &

animés

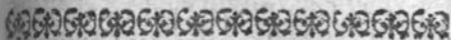
animés par les généreux reproches de leurs officiers, firent un nouvel effort; & comme s'il leur fût venu du secours, ils s'abandonnerent d'une manière si déterminée au travers des bataillons ennemis, que ces Infidèles ne pouvant plus soutenir cette dernière charge, furent contraints de reculer & de céder beaucoup de terrain, quoique toujours en bon ordre.

Mais le roy de Jerusalem & le comte de Flandres, à la tête d'un gros corps de cavalerie, étant survenus pendant ce mouvement forcé que faisoient les ennemis, rompirent les rangs, & les obligèrent de prendre la fuite. Tout se débanda; & plus de six mille soldats du côté des Infidèles demeurèrent sur la place, sans compter les blessés & les prisonniers. Tout l'honneur de cette journée fut justement attribué au Roy, jeune prince plein de la plus haute valeur. Son courage le multiplioit pour ainsi dire en ces sortes d'occasions, & sur-tout dans cette dernière bataille: on le vit presque en même tems en différens endroits, & dans tous les lieux où le péril étoit le plus grand, & sa présence nécessaire.

On ignore si le Grand-maître des Hospitaliers se trouva dans ce combat. Apparemment que son âge de plus de qua-

170 HISTOIRE DE L'ORDRE
tre-vingts ans l'en dispensa. Ce vénérable
vieillard couvert de blessures, accablé du
poids des années, s'étoit retiré dans la
maison hospitaliere de saint Jean de Je-
rusalem. Là dans une retraite profonde,
parmi de sérieuses réflexions, & dans des
exercices continuels de piété, ce vérita-
ble soldat de JESUS-CHRIST, se préparoit
à ce grand jour si redoutable même aux
plus saints religieux. Il vit enfin arriver
ce moment terrible, qui décide d'une
éternité. Mais s'il en vit les approches
avec une crainte salutaire, ce fut aussi
avec la confiance filiale d'un véritable
chrétien, qui avoit exposé sa vie en mille
occasions pour la défense des lieux saints,
où l'Auteur même de la vie avoit bien
voulu mourir pour le salut des hommes.
Ainsi finit ses jours dans les bras de ses
freres, Raimond Dupuy, le premier des
Grands maîtres militaires, bien plus
grand par une solide piété & par sa rare
valeur, que par sa dignité, & tel qu'on
peut le comparer en même temps, & aux
plus saints fondateurs des Ordres régu-
liers, & aux plus grands capitaines de son
siècle. Les Hospitaliers, & même tous
les chrétiens latins de l'Orient, témoins
de ses vertus, par une canonisation anti-
cipée, le révérent comme un bienheu-
reux, titre que la posterité lui a confirmé.

Fin du premier Livre.



LIVRE SECOND,

LES Hospitaliers n'eurent pas plûtôt rendu les derniers devoirs au Grand-maître, qu'ils s'assemblerent pour l'élection de son successeur. On proposa pour remplir cette place, frere AUGER DE BALBEN. Le désintéressement, la modestie & même l'humilité* qui regnoient dans ce premier siècle de l'Ordre, empêcherent qu'on ne vît paroître aucun concurrent. Balben fut élu par acclamation, & avec les suffrages unanimes de tout le Chapitre. C'étoit un gentilhomme françois de la province de Daupiné, ancien compagnon d'armes de Raimond Dupuy, révééré dans l'Ordre par sa piété & par sa prudence, & dont les avis étoient d'un grand poids dans le conseil même du Roy.

AUGER DE
BALBEN.

L'histoire nous en fournit une preuve au sujet du schisme qui s'éleva dans l'Eglise après la mort du pape Adrien IV. Le cardinal Roland, chancelier de l'Eglise Romaine, avoit été élevé sur la

* Ad hoc etiam milites templi Hierosolymitani, ac fratres de Hospitali sub religioso habitu continen- ter viventes, ubique se multiplicando in religio- sare se defendebant.
Chron. Guill. de Nangis.

chaire de saint Pierre, par les suffrages de la plus grande partie des Cardinaux, & il en étoit digne par sa piété, & par une grande expérience dans le gouvernement de l'Eglise, où il avoit toujours eu beaucoup de part. Il prit le nom d'Alexandre III. Cependant au préjudice d'une élection si canonique, le cardinal Octavien emporté par son ambition, & soutenu par la plûpart des sénateurs, & des grands de Rome ses parens, s'étoit fait nommer Pape sous le titre de Victor III. par les cardinaux Jean de Morson du titre de saint Martin, & Guy de Crême du titre de saint Calixte. L'Empereur qui dans ses démêlés avec la cour de Rome, avoit éprouvé la fermeté du cardinal Roland, favorisoit l'intrusion de l'antipape; les rois de France, d'Angleterre, de Naples & de Sicile se déclarerent pour Alexandre. Cette concurrence partagea toute l'Eglise, & produisit le schisme funeste dont nous parlons.

Le Pape qui désiroit d'être reconnu par l'Eglise Latine de l'Orient, y envoya pour légat, Jean, prêtre, cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. Des vaisseaux Génois passerent le légat dans la Phénicie, & il débarqua à Gibile, qu'on appelloit autrefois Gébal. Il envoya

aussi-tôt au Roy une copie de ses pouvoirs, & demanda à ce prince la liberté d'exercer sa légation dans tout le royaume. Mais comme les avis se trouverent partagés dans le Conseil, le Roy lui fit dire de rester à Gibile, jusqu'à ce qu'il fût mieux instruit de ce qui s'étoit passé dans l'élection des deux prétendans. Cependant on convoqua un concile à Nazareth, où se trouverent Amauri patriarche de Jerusalem, Pierre archevêque de Tyr, tous les évêques de la Palestine, & les Grands-maîtres des deux Ordres militaires. Le Roy y voulut assister avec son conseil & les principaux seigneurs du royaume.

1161.

Il étoit question dans cette assemblée de décider sous quelle obédience la Palestine se rangeroit. Les avis se trouverent partagés; les uns se déclarerent en faveur d'Alexandre, & d'autres lui préféroient l'antipape. Outre différens faits qu'ils alleguoient pour justifier que son election étoit canonique, ils représentoient que ce cardinal, du vivant d'Adrien, avoit toujours défendu avec un grand zèle, les intérêts de l'Eglise & du clergé de la Palestine. Mais on a pû voir dans le livre précédent, que ce prétendu zèle n'avoit abouti, qu'à se déclarer avec le cardinal de saint Martin, dans l'assem-

blée de Ferento , contre les Hospitaliers. Tel étoit le principal motif , qui attachoit quelques évêques au parti du cardinal Octavien. Le Roy qui craignoit que cette diversité de sentimens n'introduisît le schisme dans ses Etats , ouvrit un troisiéme avis. Il proposa aux peres du concile ; de ne se déclarer pour aucun des prétendans , jusqu'à ce que l'Eglise dans un concile général en eût décidé ; que cependant en considération du mérite du légat , on pourroit lui permettre d'entrer dans Jerusalem , d'y faire ses stations , & de visiter les lieux saints ; mais en qualité de particulier , & sans exercer aucun acte de sa légation.

Le schisme ne fait que naître , lui fait dire Guillaume de Tyr ; on ne connoît point encore assez distinctement de quel côté est le bon droit. Pourquoi dans une affaire de cette importance se déterminer si promptement ? D'ailleurs , ajouta ce Prince , quel besoin a l'église de la Palestine d'un légat , officier de la cour de Rome ? Ne sçait-on pas que ses semblables n'entrent jamais dans un royaume , sans ruiner les églises & les monasteres par leurs exactions ? Et l'Etat épuisé par les guerres continuelles qu'il faut soutenir contre les Infidèles , pourra-t-il fournir les sommes immenses qu'on exige sous prétexte de subvenir aux frais de la légation ?

Un motif si pressant, qui intéressoit particulièrement le clergé, & appuyé par un prince révérend pour ses grandes qualités, ramena la plûpart des évêques à son avis ; & il auroit passé tout d'une voix, si l'archevêque de Tyr, soutenu du Grand-maître des Hospitaliers ne s'y fût fortement opposé. L'archevêque représenta avec beaucoup de force que l'élection d'Alexandre étoit canonique, faite avec le consentement de la plus saine partie du clergé & du peuple de Rome ; que le trouble qu'un cardinal ambitieux excitoit dans l'Eglise, ne dispensoit point les fidèles de l'obéissance actuelle que tous les chrétiens devoient au légitime vicaire de JESUS-CHRIST ; que la voye de suspension dans cette occasion ne mettroit point leurs consciences en sûreté ; & qu'à son égard, il étoit résolu d'adhérer à un Pape qui avoit eu dans son élection, la plus grande partie des suffrages des cardinaux, & les vœux de tous les gens de bien. Enfin ce prélat parla avec tant de zèle & de fermeté, que le Roy se rendit à son avis. Le légat fut admis dans le royaume ; mais il n'y eut pas long-temps exercé les fonctions, & exigé les droits de sa légation, sans être à charge à ceux-mêmes qui d'abord avoient témoigné plus d'empressement.

pour sa réception : ce sont les propres termes de Guillaume , archevêque de Tyr.

Le patriarche de Jerusalem écrivit en son nom, & au nom de ses suffragans , au pape Alexandre , pour lui faire part de ce qui s'étoit passé en sa faveur dans le synode de Nazareth. *Ayant appris, lui dit-il dans sa lettre, que votre élection a été faite par un concours unanime du clergé & du peuple , nous l'avons louée & approuvée ; & en conséquence, nous avons excommunié Octavien avec les deux cardinaux Jean & Guy , & leurs fauteurs ; & nous vous avons élu & reçu unanimement pour seigneur temporel & pere spirituel.*

Je ne doute pas qu'on ne soit étonné de voir que ce patriarche donnoit au Pape, en présence même du Roy , ce titre de seigneur temporel ; mais on en sera moins surpris , si on fait attention que la cour de Rome avoit autrefois tâché d'établir pour maxime, Que toutes les conquêtes que les chrétiens faisoient sur les Infidèles , & que les isles sur-tout où le christianisme s'établissoit, appàrtenoient de droit au saint Siége ; que les Papes en étoient les premiers souverains , & que les autres princes n'en jouissoient qu'à titre de suzeraineté. On sçait quels égards on a aujourd'hui pour ces prétentions ultramontaines.

*Ep. Urb II.
apud Vghel. l.
1. 3 p 412 .
Epist Adrian.
IV. tom, 10
Concil. edit.*

*Sojart p. 1144.
Jean de Sa-
lisberi Metà-
log. IV. c. ul-
timo.*

*Matt. Pa-
ris ad ann.
1155.*

Si nous en croyons Bosio, tous les Hospitaliers, par leur attachement pour le saint Siège, eurent beaucoup de part à la prompte obéissance, que l'église de la Palestine rendit à Alexandre III.

Le Grand-maître de cet Ordre ne fut ni moins habile, ni moins heureux à terminer un fameux différend, qui s'éleva peu après dans ce royaume touchant la nature du gouvernement. Le roy Baudouin III, ayant été empoisonné à l'âge de 33 ans, & après 20 ans de regne, par un medecin juif ou arabe; les ministres ou les capitaines de Noradin lui proposerent de profiter de cette conjoncture, & de porter ses armes dans la Palestine. *A Dieu ne plaise*, leur répondit ce généreux Prince, *que je me prévale du malheur des chrétiens, dont même après la mort d'un si grand Roy, il n'y a plus rien à craindre.*

Baudouin étant décedé sans enfans, l'usage établi dans le royaume depuis la mort de Godefroy de Bouillon, appelloit à sa succession le prince Amaulry son frere. Mais quelques seigneurs qui aspireroient secretement au thrône de Jerusalem, soutinrent que par l'exemple même de Godefroy de Bouillon, la couronne étoit purement élective. Ils ajoutoient que si ses successeurs en

 1165.
Février.

AUGER DE
BALDEN.

avoient hérité, ç'avoit été moins par les droits de leur naissance, que par les sentimens d'estime pour leur valeur, & de reconnoissance pour les services importants qu'ils avoient rendus à l'Etat : en un mot, que la couronne ne devoit être que le prix & la récompense du mérite & de la valeur.

Villal. Tyr.
l. 12. c. 11.

Plusieurs gentilshommes, sans avoir de si hautes prétentions que ces grands, ne laissoient pas d'adhérer à leur parti, par la crainte qu'on leur avoit inspirée du gouvernement du jeune Amaulry, prince à la verité plein de courage, hardi, entreprenant, & même d'un génie supérieur ; mais fier, hautain, présomptueux : défauts ordinaires dans la jeunesse ; & ce qui étoit plus surprenant à cet âge, avare, & soupçonné de ne trouver injuste aucun des moyens qui pouvoient contribuer à grossir son épargne.

Cependant ce prince n'étoit pas sans partisans : tous ceux parmi la noblesse & les gens de guerre qui avoient reçu des bienfaits de sa maison, y étoient inviolablement attachés ; le clergé & le peuple qui révéroient la mémoire des rois Foulques & Baudouin, se déclarerent hautement pour Amaulry. D'ailleurs comme il jouissoit à titre d'ap-

panage des comtés de Jaffa & d'Ascalon, il se vit bien-tôt à la tête d'un puissant parti : & celui des grands commençoit à s'affoiblir par la diversité & la concurrence de leurs intérêts & de leurs prétentions.

AUGER DE
BALBEN.

L'un & l'autre parti ne laissoit pas d'armer, & il sembloit qu'un aussi grand différend ne se termineroit que par la force ; mais les plus gens de bien, & qui prévoyoit avec douleur les suites funestes d'une guerre civile, s'entremirent pour l'accommodement. Le Grand-maître des Hospitaliers y eut la principale part. Ce sage vieillard encore plus respectable par sa valeur que par son âge, représenta aux grands les plus jaloux, & les plus entêtés de leurs prétentions, que la division qu'ils entretenoient dans le royaume, alloit ouvrir aux Sarrazins & aux Turcomans les portes de Jerusalem ; que la couronne qu'ils refusoient de mettre sur la tête d'Amalry, passeroit infailliblement sur celle de Noradin ou du Calife d'Egypte. *Et si ce malheur arrive, leur dit-il, que deviendrez-vous ? esclaves des Infidèles, & le mépris des chrétiens ; on vous regardera comme des perfides & d'autres Judas, qui aurez livré une seconde fois le Sauveur du monde entre les bras de ses ennemis.*

AUGER
DE BALEEN.

Le Grand-maître par de semblables discours vint à bout de calmer cet orage, & de ramener insensiblement ces seigneurs dans le parti du prince: & après quelques négociations où chaque mécontent eut soin de ses intérêts particuliers, ils furent tous en corps assurer Amaulry de leur soumission. Ce prince fut ensuite couronné dans l'église du saint Sépulchre le dix-huit de février de l'année 1165, & tous les états du royaume lui prêtèrent solennellement serment de fidélité.

Le Grand-maître accablé d'années; survécut peu à cette auguste cérémonie, qu'on pouvoit regarder comme son ouvrage. A peine avoit-il gouverné deux ans son Ordre, qu'il fut surpris par la mort: mais après avoir contribué si heureusement à la paix de l'Eglise & de l'Etat, il avoit assez vécu pour sa gloire.

ARNAUD
DE COMPS.

Les Hospitaliers firent occuper sa place par frere ARNAUD DE COMPS, chevalier d'une maison illustre dans la province de Daupiné, & qui n'étoit pas moins âgé que son prédécesseur. A peine ce nouveau Grand-Maître eut-il pris possession de sa dignité, qu'il se vit obligé de s'avancer vers la frontiere à la tête des Hospitaliers. Il étoit question de s'opposer à de nouvelles incursions des Sar-

raïns. Nous avons dit que depuis que le roy Baudouin III. se fut rendu maître d'Ascalon, le calife Elfeïs, pour se délivrer des courses continuelles que la garnison de cette place & celle de Gaza faisoient sur les frontieres, s'étoit engagé de payer aux rois de Jerusalem certaines sommes par forme de contribution. Mais le calife Adhed successeur d'Elfeïs, ou pour mieux dire, Schaours ou Sannar, qui sous le titre de soudan, gouvernoit l'Etat avec une autorité absolue, refusa hautement de continuer à payer cette espece de tribut : & pour rompre avec éclat un traité honteux à sa nation, il se mit à la tête d'un grand corps de troupes, & ravagea à son tour les frontieres de la Judée.

Amaulry brûlant d'impatience de se venger de l'infraction d'un traité fait avec cette nation, rassemble ses forces, convoque la noblesse & les deux Ordres militaires, & s'avance à grandes journées pour repousser l'ennemi. Tout se préparoit de part & d'autre à une guerre sanglante, lorsqu'il s'éleva dans l'Egypte des troubles & des guerres civiles, qui obligerent le Soudan à abandonner la frontiere, & à ramener ses troupes dans le royaume. Mais le

VVillol. Tyr.
l. 19. c. 5.

roy de Jerusalem ne sçut pas profiter d'une retraite si précipitée.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, il faut se souvenir de ce que nous avons dit dans le livre premier de cet ouvrage, que depuis la mort de Mahomet, il s'étoit élevé dans cette secte, & dans la famille même du faux prophète, plusieurs princes, chefs de différentes Dynasties, qui sous le nom de califes, se prétendoient héritiers des Etats de Mahomet, & les véritables interprètes de sa loi. Sous ce prétexte, & pour retenir leurs sujets sous leur obéissance, ils avoient publié différens commentaires, & des explications de l'Alcoran souvent contraires & opposées. Abulabbas surnommé Saffah, un des petits-fils de Mahomet, ou du moins issu de la même famille, ayant été proclamé calife, donna le commencement à la Dynastie des Abbassides, qui s'établirent à Bagdat. Il y eut 37 califes de cette famille, qui succederent les uns aux autres sans interruption; & ils étoient reconnus par tous les Mahométans de l'Asie, & sur-tout par les Turcomans Selgeucides pour les successeurs légitimes de Mahomet.

*Hégire 296.
VII. Tjr.
l. 19, ch. 20.*

Vers l'an de JESUS-CHRIST 908, la Dynastie des Fathimites, c'est-à-dire,

des princes qui prétendoient descendre en ligne directe d'Aly & de Fatima, fille de Mahomet, commença en Afrique; & soixante-quatre ans après, le calife Moëz Dinillah entra en Egypte, s'en rendit le maître, fit reconnoître la doctrine d'Aly pour la seule orthodoxe, & défendit qu'on eût à suivre celle d'Omar & des califes Abbassides, qui résidoient à Bagdat, avec lesquels ce prince & ses successeurs jusqu'au temps d'Adhed dont nous venons de parler, entretenirent un schisme continuel.

Cette variété de sentimens dans l'explication de l'Alcoran, ces disputes, ces schismes, & sur-tout ces généalogies la plupart fabuleuses, n'étoient inventées par ces princes que pour imposer au peuple, & pour autoriser leurs usurpations: mais ceux d'entre eux, dont l'empire étoit bien affermi, s'en mocquoient. C'est ainsi qu'un certain Thabetheba ayant demandé au calife Moëz, de quelle branche de la maison d'Aly il sortoit; ce prince qui étoit alors à la tête d'une puissante armée, tira son sabre du fourreau, & le faisant briller à ses yeux: *Voilà, dit-il, mon pere, ma mere & mes ancêtres; & jettant à pleines mains des poignées d'or à ses soldats: Voilà, ajouta-t-il, mes enfans & toute ma posterité.*

Mais les descendans de Moëz, amol-
lis par le luxe & les délices, abandon-
nerent insensiblement le gouvernement
de l'Etat, & le commandement des ar-
mées à un premier ministre, qui sous le
nom de soudan, & comme nos anciens
maires du palais, gouvernoit avec un
pouvoir absolu. Ces ministres qui d'a-
bord n'avoient qu'en dépôt l'autorité
souveraine, se rendirent bien-tôt in-
dépendans : ils tenoient les califes re-
legués dans le fond d'un palais au mi-
lieu d'une troupe de femmes & d'eu-
nuques, & enchaînés, pour ainsi dire,
dans les plaisirs. On leur avoit seule-
ment laissé quelques apparences de la
souveraineté : la monnoye étoit encore
frapée à leur coin ; ils étoient nommés
les premiers dans les prieres publiques ;
il falloit même que le soudan reçût de
la main du calife l'investiture & les
marques de sa dignité. Mais ces pré-
rogatives ne s'étendoient pas plus loin
que le cérémonial. Les califes n'osoient
refuser les lettres de soudan à celui de
leurs sujets qui se trouvoit le plus fort :
& ces princes étoient si malheureux,
que dans la nécessité de recevoir un
maître ils n'avoient pas même le choix
de leurs tyrans.

Sannar ou Saver, dont nous venons

de parler , étoit alors revêtu en Egypte de la dignité & de l'autorité de soudan. Ce ministre, dans le temps même qu'il se préparoit à attaquer les chrétiens, se vit tout d'un coup dépouillé de sa dignité, par une puissante faction qui s'étoit formée contre lui : & un Sarrazin son ennemi, & chef de cette conjuration, appelé d'Hargan, prit sa place & le commandement de l'armée. Il s'avança aussi tôt contre le roy de Jerusalem ; on en vint aux mains ; les Egyptiens demi-nus, & la plûpart sans autres armes que leurs arcs & leurs flèches, ne résisterent pas long temps à la cavalerie d'Amalry, & sur-tout aux chevaliers de saint Jean & aux Templiers armés de pied en cap. Ces guerriers qui formoient des escadrons redoutables, eurent bien tôt enfoncé les bataillons des Infidèles : après une première décharge, tout se débanda dans l'armée des Egyptiens : le roy de Jerusalem demeura maître du champ de bataille, & fit beaucoup de prisonniers : ses soldats s'enrichirent du butin, & ce prince s'avança aussi-tôt à grandes journées, & remplit ces grandes provinces de la terreur de ses armes, & de la crainte de son nom.

D'Hargan qui n'avoit point de trou-

pes à lui opposer, eut recours à un remède presque aussi dangereux que le mal qu'il vouloit éviter. Pour arrêter ce torrent, & avoir le temps de faire venir des troupes de la haute Egypte, il rompit les digues du Nil, & inonda le pays. Il se croyoit en sûreté du côté des chrétiens, lorsqu'il lui survint un nouvel ennemi qui n'étoit pas moins redoutable que le roy de Jerusalem.

Sannar qu'il avoit dépossédé de sa dignité, s'étoit réfugié auprès de Noradin, sultan d'Alep : & pour en obtenir les secours nécessaires à son rétablissement, il lui avoit offert, s'il triomphoit de son concurrent, de se rendre son vassal, & de lui donner tous les ans le tiers du revenu de l'Egypte. Noradin, aussi habile politique que grand capitaine, crut entrevoir à la faveur de ces guerres civiles une occasion, & le moyen de se rendre maître de ce grand royaume ; outre qu'étant attaché à la secte & aux intérêts des califes Abbassides de Bagdat, il se faisoit un point de religion de pouvoir éteindre le schisme en ruinant la domination des Fathimites, que les Turcomans Selgeucides traitoient d'hérétiques. Dans cette vûe il reçut très-favorablement Sannar ; & après que le traité eût été signé, il le-

va un grand corps de troupes , lequel quoique soumis en apparence aux ordres de l'Egyptien , obéissoit cependant à Schirgovich ou Siracon, Curde de nation ; le premier des capitaines de Noradin , & auquel il avoit confié les plus secrètes intentions.

D'Hargan ayant appris cette négociation de son compétiteur , & qu'il se disposoit à rentrer en Egypte à la tête de l'armée de Noradin , & ne se trouvant pas des forces capables de résister en même-temps aux chrétiens de la Palestine , & aux Turcomans de Syrie , demanda la paix à Amaulry. Ce prince ne la lui voulut accorder qu'à condition de payer le tribut , qui avoit été le sujet de la guerre ; & outre cela, il en exigea une grosse somme d'argent pour les frais de cet armement. Le soudan souscrivit à tout ; & dans une conjoncture si fâcheuse , il ne crut point acheter trop cher la paix , ou du moins le temps de se débarrasser de celui de ses ennemis qui lui paroissoit le plus redoutable : il s'avança ensuite contre son rival. Les Turcomans & les Egyptiens se rencontrèrent bien tôt : d'Hargan fut défait : il périt même dans la bataille , ou depuis , par la trahison d'un de ses officiers : & Sannar l'an-

188 HISTOIRE DE L'ORDRE
cien soudan fut rétabli dans sa dignité. Tout fléchit sous sa puissance ; il récompensa ses creatures , fit mourir ses ennemis ; & n'ayant plus besoin du secours de Noradin , il oublia à quelle condition il l'avoit obtenu : ou peut-être que par sa victoire , il s'en crut affranchi. Ce fut le sujet d'une nouvelle guerre.

Le général Turcoman reçut des ordres précis de son maître , de le venger de l'ingratitude de l'Egyptien. Il tourna aussi-tôt ses armes contre lui , & s'empara de Belbeis autrefois Peluse , & d'Alexandrie. Sannar eut recours au roy de Jerusalem ; & pour l'engager dans son parti , outre une augmentation du tribut , auquel son prédécesseur s'étoit soumis , il promit encore à ce prince des sommes considérables. L'argent reçu , le traité fut signé par le Roy , qui pour avoir la ratification du calife , lui envoya un de ses capitaines , appelé Hugues de Césarée.

1166. Ce chevalier ayant été conduit à l'audience du calife , lui présenta le traité que ce prince ratifia , seulement pour la forme. Hugues demanda qu'à l'exemple du Roy son maître , il lui touchât dans la main. Le calife , à qui de tous les droits de la souveraineté , on n'a-

voit laissé que le cérémonial, affecta un grand scrupule de toucher à nû la main d'un chrétien, & il enveloppa la sienne. Mais le Chevalier chrétien indigné d'une précaution dans laquelle il entroit du mépris ; *Seigneur*, lui dit-il fièrement, *notre traité de part & d'autre doit être sincère, & exécuté avec les mêmes cérémonies. Le Roy mon maître en le ratifiant, a donné sa main nue à vos ambassadeurs, & je ne me chargerai de votre ratification qu'avec les mêmes formalitez.* Le calife fut obligé de découvrir sa main, & de la donner à l'ambassadeur. Amaulry en exécution de ce traité, marcha au secours du soudan, le joignit, battit Siracon & le poursuivit jusqu'à Belbeis où il s'étoit jetté après sa défaite, & le contraignit, après quelques jours de siege, à lui remettre cette place.

Ce prince, l'année suivante, assiegea, & prit Alexandrie ; le jeune Salaheddin neveu de Siracon s'y étoit enfermé avec la meilleure partie de l'armée de Noradin. C'étoit un jeune aventurier, qui n'eut d'abord de considération que par le crédit & le pouvoir de son oncle, mais qui s'attira bientôt l'estime des gens de guerre par son courage & sa libéralité. On prétend qu'il

avoit été fort déréglé dans ses mœurs ; mais le désir de s'élever, & l'amour de la gloire l'emporta bien-tôt sur celui des plaisirs ; & en peu de temps il devint un grand capitaine. Ce jeune gouverneur se défendit long-temps, & avec beaucoup de valeur. Il faisoit souvent des sorties : c'étoit tous les jours quelque nouvelle entreprise ; & après trois mois de siège, Amaulry n'étoit guères plus avancé que le premier jour. Mais celui qu'il n'avoit pû surmonter par la force des armes, fut vaincu par la disette, & le défaut de vivres : & Saladin, faute de secours & de munitions, se vit réduit à la triste nécessité d'ouvrir ses portes à son ennemi. On rapporte que ce jeune Mahométan, en sortant d'Alexandrie à la tête de sa garnison, ayant apperçû Onfroy de Thoron, connétable du royaume de Jerusalem, & charmé de la valeur qu'il avoit fait paroître pendant tout le siège, s'avança vers ce seigneur chrétien, & le pria comme le plus brave Chevalier qu'il connût, de vouloir bien le faire Chevalier de sa main : ce que le connétable, avec la permission du Roy, lui accorda avec toutes les marques d'estime & de considération qui étoient dûes à la valeur, & à la généreuse défense qu'il avoit faite pendant le siège.

*Voyez Chr.
de Guillaume
de Nangis.*

Sannar maître de l'Egypte, & débar-
 rassé des Syriens, ne songea plus qu'à
 renvoyer le roy de Jerusalem dans ses
 Etats. Et pour ne pas s'attirer ses ar-
 mes & son ressentiment, comme il avoit
 fait celui de Siracon, il combla le mo-
 narque chrétien de magnifiques présens.
 Ses principaux officiers en reçurent de
 différentes sortes : on portoit par son
 ordre de tous côtés des vivres dans l'ar-
 mée : & Amaulry rentra dans ses Etats
 couvert de gloire ; mais qu'il ternit
 depuis par une entreprise à laquelle les
 Hospitaliers malheureusement ne pri-
 rent que trop de part.

Ce prince né avec de grandes vûes ;
 mais plein d'une ambition vive & in-
 quiete, faisoit de continuelles réflexions,
 à son retour d'Egypte, sur la grandeur
 de ce royaume, sur le nombre & la
 richesse de ses habitans, sur ses flottes
 & la commodité de ses ports ; & il ju-
 gea bien que cet Etat étant aussi puis-
 sant & aussi voisin de la Palestine, il
 étoit bien difficile que les Latins pussent
 conserver les lieux saints, s'il se trou-
 voit quelque jour un calife ou un sou-
 dan belliqueux, & que tôt ou tard la
 Palestine deviendrait de nouveau une
 province de l'Egypte, comme elle l'a-
 voit été avant la conquête de Gode-

froy de Bouillon. Plein de ces pensées, & prévenu du peu de courage qu'il avoit éprouvé dans cette nation, il crut qu'il ne pouvoit mieux affermir sa domination, & celle de ses successeurs, qu'en se rendant maître de ce puissant royaume : & comme le désir des richesses étoit d'ailleurs sa passion dominante, il envahissoit déjà en idée les trésors du calife & du soudan ; & il se flattoit que quand même il ne feroit pas la conquête entière de cet Etat, il emporteroit au moins une partie de ses richesses, soit par le pillage des villes dont il s'empareroit, soit par les contributions qu'il étendrait dans les provinces les plus éloignées.

Mais, comme pour une aussi grande entreprise, ses forces ne répondoient pas à ses vûes ambitieuses ; qu'il avoit besoin de troupes & d'argent pour en lever, & qu'il manquoit même d'une flotte pour bloquer les ports d'Egypte ; il s'adressa à Manuel Comnène, Empereur de Constantinople, auquel il fit proposer une ligue, & la conquête & le partage de ce royaume. Guillaume de Tyr, auteur de l'histoire que nous avons du royaume latin de Jerusalem,

Vvil. Tyr. l. 20. ch. 4. fut chargé de cette négociation. Il étoit né dans le pays ; mais on dit que ses ancêtres

ancêtres étoient originaires de France: il fut archidiacre de Tyr, & Amaulry le fit depuis précepteur du jeune Baudouin son fils. Il passa de cette fonction à la dignité de chancelier, & vers l'an 1174 il fut élu archevêque de Tyr. Il n'étoit encore qu'archidiacre de cette église, quand il fut envoyé à Constantinople en qualité d'ambassadeur. L'Empereur grec parut ne pas s'éloigner des propositions que lui fit l'ambassadeur; & après quelques conférences, il y eut un traité signé. Ce fut en exécution de ce traité, que Contostephane se mit en mer avec les troupes dont on étoit convenu.

Amaulry étant assuré d'une flotte, ne songea plus qu'à grossir son armée de terre: il s'ouvrit de son dessein au Grand-maître des Hospitaliers, qui par son caractère & sa complaisance avoit beaucoup de part dans la confiance de ce prince. Ce Grand-maître s'appelloit GILBERT D'ASSALIT ou DE SAILLY, qui venoit de succéder à Arnaud de Comps. Le Roy lui fit envisager qu'ayant pour voisins des barbares accoutumés au brigandage, & dont la foi étoit toujours incertaine, il n'y avoit que la force seule & la supériorité que l'on pouvoit acquérir par des conquêtes, qui pût servir de barrière à leurs courses, & défendre les

ARNAUD
DE COMPS.

GILBERT
D'ASSALIT.

194 HISTOIRE DE L'ORDRE
frontières de l'Etat contre leurs entre-
prises: qu'il étoit résolu de porter les ar-
mes dans l'Egypte, & de se rendre maître
de quelque place considérable, qui les
empêchât de pénétrer dans la Palestine.
Le Grand-maître, soit par complaisance,
soit emporté par son courage, entra avec
ardeur dans tous les desseins du Roy.
C'étoit à la vérité un homme plein de
valeur, hardi, entreprenant; mais d'un
génie peu mesuré, & capable de se laisser
séduire par des esperances souvent mal-
fondées. Il donna au Roy de grandes
louanges sur la hardiesse d'un pareil pro-
jet, qui répondoit, dit-il, à la grandeur
de son courage: & il témoigna à ce
prince combien il se tenoit honoré de la
part qu'il vouloit bien qu'il y prît. Mais,
quoique ce Grand-maître fût à la tête
d'un puissant corps de guerriers, son au-
torité étoit tempérée par celle d'un Con-
seil, qui ne se déterminoit dans toutes
ses entreprises, que par le plan fixe de sa
règle & de ses statuts: & quelque impa-
tience qu'eût d'Assalit de prendre les ar-
mes, il commença à craindre que les
Hospitaliers ne fissent difficulté de s'en-
gager dans une expédition, qui n'avoit
pas directement pour objet la défense
des saints lieux, & la conservation des
pèlerins & du peuple chrétien.

Le Roy & le Grand-maître eurent à ce sujet plusieurs conférences. Ce dernier représenta à Amaulr y que pour engager le corps de l'Ordre dans cette entreprise, dont les frais seroient considérables, il falloit intéresser le Conseil par l'espoir d'une récompense solide, & qui le dédommegeroit de ses avances; & ils convinrent que si l'armée chrétienne pouvoit faire la conquête de la ville de Belbeis, autrefois appelée Pelusium, le Roy en céderoit à l'Ordre la propriété. Le Grand-maître fit part de cette proposition au Conseil de l'Ordre: il y représenta l'importance de cette place, & tout l'avantage que la Religion pourroit tirer d'une pareille conquête, & sur-tout, qu'en cas que les Turcomans qui devenoient de jour en jour plus redoutables, se rendissent maîtres de la Palestine, l'Ordre pourroit transférer sa résidence dans cette place, d'où il ne lui seroit pas difficile, en des conjonctures plus favorables, de rentrer dans la terre sainte, & d'en chasser les barbares à leur tour.

Les plus anciens Hospitaliers, gens qui joignoient à une délicatesse d'honneur, l'observance scrupuleuse de leur règle, lui représentèrent qu'ils étoient religieux, & que l'Eglise ne leur avoit pas mis les armes à la main pour faire des

conquêtes ; qu'ils ne pouvoient s'en servir que pour la défense de la terre sainte ; d'ailleurs , qu'on ne pouvoit pas attaquer une nation , quoiqu'infidelle , qui se reposoit sur la foi d'un traité de paix , qu'on venoit de signer.

Mais d'autres Hospitaliers , les uns amis du Grand-maître , & quelques autres gagnés par le Roy même , se déclarerent pour la guerre. Ils soutinrent que quelque traité qu'on eût fait auparavant , soit avec les Turcomans , soit avec les Sarrafins , ces infidèles , quand ils s'étoient pû flatter de surprendre les chrétiens , les avoient toujours violés ; que ces barbares n'avoient pas observé avec plus de fidélité le dernier traité , & qu'on avoit des avis certains que leurs garnisons ne laissoient pas de faire des courses sur la frontiere ; qu'un de leurs partis avoit tout récemment enlevé des payfans de la campagne , qui se reposoient sur la foi du dernier traité. Soit que cette plainte fût vraie , ou que ce ne fût qu'un prétexte , la pluralité des suffrages fut pour la guerre. On résolut que si le Roy entreprenoit la conquête de l'Egypte , le Grand-maître , à la tête de tout ce qu'il pouvoit mettre de troupes sur pied , le suivroit dans cette expédition. Afin de fournir aux frais de cet armement , on

lui donna un plein pouvoir, pour emprunter de l'argent dans les banques de Florence & de Gènes.

GILBERT
D'ASSALIT.

Nicetas, dans la vie de l'Empereur Manuel Comnène, rapporte que ce prince, pour y contribuer de sa part, fit faire des remises considérables au Grand-maître par Theodore Maurozume. Et ce fut apparemment pour tirer aussi de l'argent du Roy de France, qu'il écrivit à ce Prince.

Assalit, de tout cet argent leva un grand corps de troupes qu'il prit à la solde de l'Ordre; mais comme il n'avoit l'imagination remplie que d'espérances flatteuses de conquêtes, il attira sous ses étendarts, par des libéralités indiscrettes, un grand nombre de volontaires, qui, à son exemple, partageoient déjà en idée toutes les richesses de l'Egypte. Le Roy lui fcut bon gré du zèle qu'il faisoit paroître pour le succès de son entreprise. Ce prince se flattoit de ne pas tirer un moindre secours des Templiers; mais ils refusèrent de prendre part à cette expédition; *

V Vill. Tyr. l. 1.
p. 978.

* Fratres autem militiae templi eidem se subducen-
tes tacto, aut quia eis con-
tra conscientiam suam vi-
debarur; aut quia magister
simulæ domus, hujus rei
auctor & princeps videba-
tur, vires penitus minis-
trare, aut regem sequi ne-

gaverunt: durum enim vi-
debarur eis, amico regno
& de nostrâ fide præsu-
menti, contra tenorem
pactorum, & contra juris
religionem, immeritis, &
fidem servantibus bellam
indicere. *V Vill. Tyr. l. 20.*
c. 5.

118 HISTOIRE DE L'ORDRE

soit pour ne pas paroître en campagne avec des forces inférieures à celles des Hospitaliers ; soit , comme ils le publièrent , qu'ils crussent injuste une guerre qui n'avoit pas été précédée d'une déclaration faite aux ennemis par un hérault : maxime constante , mais peu suivie par les princes , plus sensibles à leurs intérêts qu'à la religion du serment.

Amaulry , accompagné du Grand-maître d'Assalit , se mit en marche à la tête de son armée. Il y avoit long-temps qu'il n'en étoit sorti de la Palestine une si nombreuse. Ce prince , en moins de dix jours , traversa le désert qui sépare la Palestine de l'Egypte , & vint camper devant Belbeïs dont il somma les habitans de lui ouvrir les portes : cette ville étoit située sur la rive du Nil à droite du côté de la Palestine. Mahazan fils du Soudan Sannar , & un de ses neveux , qui commandoient alors dans cette place , lui firent dire qu'ils étoient bien surpris de voir au pied de leurs murailles , & comme ennemi , un prince dont le Calife & le Soudan venoient de tirer des secours si utiles , & avec lequel l'Egypte venoit de faire un traité de paix solemnel. Amaulry voulut rejeter sa prise d'armes sur

quelques courses des Sarrazins, mais qui furent défavouées. Mahazan soutint même qu'on ne justifieroit point que depuis le dernier traité, aucun soldat de son pere eût entré sur les terres des chrétiens. Mais comme la force tient lieu de raison à la plûpart des souverains, Amaulry se crut trop puissant pour écouter celles des infidèles; & sur leur refus, on vit bien qu'il n'y auroit que les armes qui décideroient du sort des assiegés.

La ville étoit moins défendue par toutes les fortifications, que l'art avoit inventées en ce tems-là, que par le nombre de ses habitans qui avoient tous pris les armes pour la défense de leur patrie, & sur-tout contre les ennemis de leur Religion. Amaulry qui craignoit la longueur & l'incertitude d'un siege, résolut de hazarder d'abord une escalade; il fut deux jours à préparer les échelles, & les machines nécessaires pour son entreprise. On vit le troisiéme, & dès la pointe du jour, la ville entourée de toute l'armée en bataille; les habitans de leur côté bordoient les murailles, armés de flèches, de dards, de pierres, de piques & de feux d'artifices. On n'eut pas plutôt approché les échelles, qu'un corps des troupes d'Amaulry, comman-

GILBERT
D'ASSALIT,

dées par des officiers pleins de valeur, coururent à l'affaut. On ne vit jamais tant d'ardeur : les uns à la faveur des échelles tâchoient de gagner le haut de la muraille ; d'autres la safoient par le pied ; il y en avoit qui dans les endroits où elle étoit moins haute, montoient sur les épaules de leurs compagnons , & se faisoient de leurs corps comme une es- pece de degré pour s'élever jusques sur les remparts. Les assiegés les repouf- foient à coups de piques , ou en roulant de grosses pierres du haut des murailles , ou en lançant leurs zagaies ; ou enfin en jettant des feux d'artifice , en sorte qu'il périt dans le commencement de cette attaque un grand nombre d'officiers & de soldats chrétiens, avant qu'on pût voir de quel côté la victoire tourneroit.

Amaulry fit soustenir ce premier corps par de nouvelles troupes , qui , sans s'étonner , montent au travers des feux, des dards & des pierres , s'élevent jus- qu'au haut des murailles, se prennent aux creaux , & malgré toute la résistance des assiegés , se jettent sur les remparts, poussent tout ce qui se présente devant eux , & pénètrent l'épée à la main jus- ques dans la ville. Ils en ouvrent ensuite les portes , les chrétiens y entrent en foule. Le soldat, dans les premiers transf-

ports de la fureur , tue d'abord sans distinction d'âge , de sexe ou de condition , tout ce qui se présente devant lui. Il y eut quelques-uns de ces furieux , qui n'épargnerent ni les vieillards, ni les femmes , ni les enfans à la mammelle: il sembloit que des chrétiens craignissent de ne pouvoir être aussi inhumains que des Sarrazins & des Arabes. Mais l'officier comme le soldat s'appercevant que leur cruauté nuisoit à leur avarice, donnerent quartier aux principaux habitans , dans la vue d'en tirer de l'argent pour leur rançon ; & ceux qui ne la purent payer , demeurèrent esclaves & prisonniers de guerre.

Le Roy de Jerusalem étant maître de la place , en exécution de son traité , en remit la possession au Grand-maître ; & toute l'armée , après quelques jours de repos , prit le chemin du grand Caire , ville considérable , voisine de l'ancienne Babylone, & qui depuis la ruine de cette place étoit la capitale d'Egypte.

On ne peut exprimer la surprise & la consternation du Soudan quand il apprit la perte de Belbeïs , la prison de son fils & de son neveu , & qu'il alloit avoir lui-même toutes les forces des chrétiens sur les bras. Comme il ne pouvoit pas beaucoup compter sur les troupes peu aguer-

ries des Egyptiens ; malgré son manque de parole envers Noradin , il se vit réduit à avoir recours à ce prince : & le péril pressant l'empêcha de sentir la honte d'implorer le secours d'un allié qu'il avoit trompé. Il rappelle en même tems auprès de lui différents corps de troupes qui étoient dans les provinces les plus éloignées ; & afin de donner le tems aux uns & aux autres d'avancer à son secours , il envoie des députés au roy de Jerusalem pour tâcher , par quelque négociation , de retarder le progrès de ses armes.

Les députés étant arrivés à son camp , se plaignirent de l'infraction du traité de paix ; mais comme l'injustice n'étoit que trop visible , ils passèrent légèrement sur un grief qui n'auroit servi qu'à irriter Amaulry qu'ils vouloient appaiser ; ainsi pour obtenir qu'il retirât ses troupes de l'Egypte , ils lui firent des propositions si éblouissantes , que ce prince chez qui paix & guerre tout étoit venal , n'eut pas la force d'y résister. On lui offrit deux millions d'or , tant pour obtenir la paix , que pour la rançon du fils & du neveu du Soudan , somme immense pour ce temps-là , & qu'on auroit eu bien de la peine à trouver dans toute l'Egypte. Amaulry plus touché de ces

offres d'un argent comptant, que des esperances douteuses de la conquête de ce royaume, accepta ces conditions.

1169.

Le traité fut signé, & en conséquence, & pour la liberté qu'il rendit au fils & au neveu du Soudan, on lui paya en déduction des deux millions cent mille pièces d'or. Pour fournir le surplus, les députés demanderent que pendant qu'on ramasseroit cet argent dans les provinces, il y eût une suspension d'armes entre les deux nations, & que les chrétiens, pour ne pas jeter l'allarme dans le pays, restassent dans l'endroit où ils les avoient rencontrés, ou du moins qu'ils n'avancassent que lentement. Le Roy de Jerusalem toujours obsédé par sa lâche passion, & sans considérer que les momens en tems de guerre sont plus précieux que l'or, & l'argent, souscrivit à tout.

Le Soudan, pour l'amuser, envoyoit continuellement des rafraîchissemens à son armée, & lui dépêchoit à lui-même couriers sur couriers, pour excuser, sous différens prétextes, le retardement de l'argent qu'il devoit payer. En vain les principaux officiers d'Amalry tâcherent de lui rendre suspect ce retardement; ce prince aveuglé par l'esperance de recevoir une si grande som-

me, évitoit avec soin de donner aux Sarrazins le moindre prétexte de rompre le traité. Mais il ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'il étoit trompé : il apprit avec autant de surprise que de chagrin , que différens corps de troupes s'avançoient du fond des provinces , & qu'une armée redoutable de Turcomans Syriens marchoit au secours des Egyptiens , & cherchoit à les joindre.

Noradin qui ne vouloit pas être la dupe de l'Egyptien , avoit jetté ses principales forces de ce côté-là , & mis son Général en état de faire tenir sa parole à Sannar. Malgré les différens mouvemens que fit Amaulry , Syracon qui commandoit l'armée de Noradin, & qui connoissoit le pays , évita la rencontre d'Amaulry qui s'étoit avancé pour le combattre séparément ; & ce Général infidèle joignit les troupes du Soudan. Pour comble de disgrâce, une flotte que l'Empereur de Constantinople avoit envoyée au secours des chrétiens , périt en partie, ou fut dispersée par la tempête. Amaulry privé de ce secours, & trouvant son armée diminuée considérablement par les maladies , par les désertions , & par les autres accidens ordinaires à la guerre , ne se vit plus

en état de résister aux forces réunies de tous ces infidèles. Ainsi il ne songea qu'à regagner la Palestine ; & comme il n'y avoit pas d'apparence de laisser la garnison de Belbeïs dans un pays ennemi , sans espérance de secours , & contre une puissance si formidable, le Grand-maître se vit réduit à rappeler les Hospitaliers auxquels il avoit remis cette place.

Amalry les reprit en passant ; & quoique vivement poursuivi par des détachemens de l'armée de Syracon, il regagna la Palestine. Après une longue marche, il arriva enfin à Jerusalem avec la confusion d'avoir rompu inutilement un traité solennel, & fait une entreprise injuste & mal concertée.

Le Grand-maître étoit encore plus chagrin de ce mauvais succès. Les courtisans, selon leur coutume, pour disculper le jeune prince, rejettoient sur lui seul cette malheureuse entreprise. Ses confreres ne paroissoient pas moins aigris ; & ils se plaignoient hautement que pour satisfaire sa vanité, & pour mener à sa suite un grand nombre de volontaires, il avoit endetté l'Ordre de plus de deux cent mille ducats ; somme immense pour ces temps-là. Enfin ne pouvant plus soutenir le mépris des

206 HISTOIRE DE L'ORDRE
uns, & le reproche des autres, il réso-
lut de s'éloigner de la Palestine. Il re-
nonça en plein chapitre à sa dignité,
& on mit en sa place un ancien reli-
gieux appelé frere CASTUS ou GASTUS,
dont on ignore la patrie. Sans l'éloi-
gnement du temps, on auroit pû croire
que c'étoit le même Gastus, qui pen-
dant la premiere croisade, entra avec
le comte de Flandres à la tête de cinq
cens hommes dans la ville de Rama :
mais apparemment que ce Grand-mâ-
tre n'étoit que quelqu'un des parens de
ce croisé.

GASTUS.

1169.

*Reg. de Hov.
in Henr. II.
p. 622.*

Gilbert d'Assalit, après son abdica-
tion, quitta Jerusalem & la Palestine,
résolu d'aller dans quelque coin de l'Eu-
rope ensevelir sa honte & sa douleur. Il
s'embarqua à Jaffa, & arriva sur les cô-
tes de Provence : il traversa la France
pour se rendre en Normandie, où étoit
alors Henry II. Duc de cette grande pro-
vince, & Roy d'Angleterre. Il salua ce
prince à Rouen ; & malgré sa disgrâce,
il en fut bien reçu, au rapport de Roger
de Hoveden, historien contemporain.
De-là il prit un vaisseau à Dieppe pour
passer en Angleterre ; ce qui a fait présu-
mer qu'il en étoit originaire. Ce vaisseau
au rapport de l'historien, étoit vieux &
incapable d'aller en mer : Assalit, dans

l'impatience de se rendre en Angleterre, se contenta d'y faire faire de légères réparations, & s'embarqua : mais à peine étoit-il sorti du port, que ce bâtiment coula bas. Le Grand-maître périt dans cette occasion avec tous les passagers, à l'exception de huit qui s'étoient emparés de bonne heure de l'esquif.

Sannar, quoique victorieux, ne se débarrassa pas si aisément de Syracon Général de Noradin, que des chrétiens ses ennemis déclarés : un allié aussi puissant lui donnoit beaucoup d'inquiétude. Ces deux Généraux s'observoient mutuellement, & chacun avoit ses desseins particuliers. L'Egyptien, après avoir congratulé Syracon sur sa victoire, lui envoya des présens magnifiques; & en lui représentant qu'on manquoit de vivres, il le pressoit de reprendre le chemin de son pays. Mais Syracon sous différens prétextes, reculoit son départ de jour en jour. Enfin ayant attiré Sannar dans son camp, il le fit poignarder; il entra ensuite dans le Caire à la tête de ses troupes, se rendit maître du royaume, & s'en fit reconnoître pour Soudan par le calife même, qui n'étoit qu'un phantôme de souverain, & dont le sort dépendoit toujours du plus puissant de ses sujets.

Le Général de Noradin ne jouit pas long temps de son crime ; il mourut de maladie au bout de deux mois , & laissa le commandement des troupes de Noradin à son neveu Salahebdin ou Saladin , dont nous avons déjà parlé , & que le calife d'Egypte , parcequ'il ne put s'en dispenser , nomma premier Emir ou Soudan de tout ce royaume.

Saladin dépêcha aussi-tôt à Damas un officier de ses amis pour donner avis à Noradin son maître , de la mort de Syracon son oncle , & pour recevoir ses ordres. Il y eut des ministres de Noradin , qui se défiant de l'humour ambitieuse du jeune Général , conseilloyent au prince de ne pas laisser affermir l'autorité de Saladin , qui n'étoit point né son sujet , & de lui envoyer promptement un successeur. Mais Noradin , dans la crainte que sa destitution ne lui fît naître des pensées de révolte , & dans la vûe de passer lui-même en Egypte quand tout y seroit tranquille , confirma Saladin dans son emploi , & il se contenta de lui ordonner , de faire supprimer dans les prieres publiques le nom d'Adhad en qualité de Calife , & de substituer en sa place celui de Mostadhi XXXIII.

calife de la race des Abbassides , qui siégeoient à Bagdat. Il lui commanda en même-temps de déposséder les prêtres & les cadis ou magistrats qui faisoient profession de la secte d'Aly , dont Adhad , comme calife , étoit le chef & le souverain pontife. Ce calife survécut peu à un si grand changement : on prétend même que sa mort ne fut pas naturelle , & que Noradin zélé & dévot selon les principes de sa religion , pour éteindre le schisme dans le sang de ce malheureux prince , envoya des ordres secrets à Saladin de s'en défaire. Mais soit que les ordres en fussent venus de Damas , soit que la vie d'Adhad causât toujours quelque inquiétude à l'ambitieux Saladin , il est certain qu'il le fit étrangler dans le bain.

Ce fut le dernier des califes Fatimites , qui finirent en Egypte l'an de JESUS-CHRIST 1171 , & de l'Hégire 567 ; & toute l'autorité dans le gouvernement , soit pour le spirituel , soit pour le civil , fut dévolue à Saladin , qui , pour se rendre plus respectable , prit l'investiture du calife Abbasside , qui résidoit à Bagdat.

Salaheddin - Josef - ben Ajoub - ben Schadi étoit un aventurier , Curde de

nation, & qui s'attacha avec son oncle Syracon au service de Noureddin-Zenghi, prince d'Alep & de Damas, dont nous venons de parler sous le nom de Noradin. Le calife Adhad ne fut pas plutôt expiré, que Saladin s'empara de ses trésors, avec lesquels on peut dire qu'il acheta l'Empire, en les répandant dans son armée. Il donnoit tout; jamais commandant ne fit de si grandes libéralités, pour gagner l'affection de ses soldats: sévère dans le châtement, magnifique dans ses récompenses, doux, humain, plein d'équité à l'égard de ses sujets, & en même-temps cruel ennemi des Hospitaliers, & des Templiers, par les principes de sa religion; d'ailleurs soldat & Général, grand capitaine, & qui de ses conquêtes se forma un vaste empire, dont l'histoire a été écrite par l'illustre abbé Renaudot, le plus sçavant homme de son siècle dans les langues orientales.

Le jeune Saladin, aussi habile politique que grand capitaine, tant que Noradin vécut, conserva une entière déférence pour ses ordres. Il tint encore quelque temps après sa mort, la même conduite à l'égard d'Almalech-al-Salchismaël, fils de Noradin,

dont il fit publier le nom dans les mosquées & dans les prières publiques après celui du Calife, comme on en usoit à l'égard des souverains. Il épousa même depuis sa mere; mais après avoir établi solidement son autorité, il leva le masque, fit la guerre au fils de son maître, auquel il enleva Alep. Damas, la meilleure partie de la Syrie, l'Arabie, la Perse & la Mésopotamie tombèrent depuis sous l'effort de ses armes. *

Il n'y avoit que la Palestine qui séparât ces vastes provinces, dont ce nouvel Empire étoit composé, & qui en empêchât la communication: la conquête de ce petit Etat fut l'objet de ses armes. C'étoient tous les jours de la part des infidèles des incursions & de nouvelles entreprises. Les chrétiens ne sçavoient où porter du secours. Saladin à la tête d'une armée de quarante mille hommes, attaqua le château Daron, situé dans l'Idumée, & qui n'étoit qu'à quatre milles de Gaza. Mais

* Salahadinus occupator Egypti uxorem Noradini sibi matrimonio copulans cum ipsa Regni regimen fugatis hæredibus occupavit: deindè terra Roaliæ & Gesiræ occupata, circumjacentia Regna usque ad ultima citerioris Indiæ,

nunc dolis, nunc armis expugnans; de sceptris pluribus Monarchiam efficit, Babylonix & Damasci sibi vindicans principatum: hæc fortunæ ludentis potentia. *Chron. 9. de Nangia ad ann. 1174.*

y ayant trouvé une résistance trop courageuse, il tourna ses armes contre Gaza même, qui du côté de l'Egypte & de la mer étoit la clef du royaume de la Palestine. Il s'imaginoit trouver cette place, confiée aux Templiers, sans garnison, dans la pensée où il étoit que ces chevaliers en étoient sortis pour fortifier l'armée. Mais aux premières approches, & dans la première sortie, il reconnut bien que tous les Templiers n'étoient pas à l'armée. Il leva aussitôt le siège; mais pour se venger de ce mauvais succès, ses troupes mirent tout à feu & à sang dans la campagne, pendant que d'un autre côté, ses lieutenans ravageoient en même-temps la principauté d'Antioche & la Phénicie.

Les Hospitaliers & les Templiers étoient continuellement à cheval; & quoique ces généreux guerriers s'opposassent avec un courage invincible aux efforts des ennemis, le Roy commença à reconnoître la faute qu'il avoit faite, d'avoir donné occasion au Soudan d'appeler à son secours un ennemi également puissant & ambitieux, & il vit bien que pour lui résister, il ne falloit pas moins qu'une nouvelle croisade, & une armée des princes d'Occident. Il char-

gea de cette négociation Guillaume évêque d'Acree, qu'il nomma chef de cette ambassade. Mais comme ce secours étoit éloigné, & même incertain, il résolut de recourir à l'Empereur de Constantinople, & il se rendit lui-même dans cette capitale pour tâcher d'obtenir de Manuel, dont il avoit épousé la nièce, des troupes, ou du moins l'argent nécessaire pour faire de nouvelles levées.

Ce prince, avant que de s'embarquer, laissa le gouvernement de ses Etats aux deux Grands-mâîtres. Celui des Hospitaliers s'appelloit frere JOUBERT, qui par la conduite habile qu'il avoit tenue dans les affaires de la principauté d'Antioche, avoit bien fait voir qu'il étoit digne de remplir cette place. Il avoit succédé à Gastus. Le choix & la confiance du Roy, si honorables pour les deux Ordres militaires, fut un nouveau motif pour redoubler leur attention & leur zèle. Il falloit, pour ainsi dire, que les deux Grands-mâîtres fissent face de tous côtés; & pour surcroît d'embaras, à un ennemi aussi redoutable que Saladin, il s'en joignit un autre de la maison d'Armenie, sorti du sein même des Templiers, & qui en se mettant sous la protection des infidèles, en prit toute la haine contre les chrétiens latins.

JOURBERT.

1170.

Euseb. l. 8. p.
277.Epist. Greg.
Pape sept.

La petite Arménie, province voisine de la Syrie, avoit ses princes particuliers, chrétiens de religion, mais la plupart schismatiques, aussi-bien que leurs sujets, & même tant à l'égard de l'Eglise grecque, que de la latine. Ils ne mettent point d'eau dans le vin pour le saint sacrifice, comme font les Grecs & les Latins, quoiqu'ils y employent du pain levé comme les Grecs. Ils ne font qu'une fête de Noël, & de l'Epiphanie; on prétend aussi qu'ils se servent de beurre au lieu de baume dans la confection du saint chrême. Ils ne reconnoissent qu'une nature en JESUS-CHRIST, & ajoutent au Trifagion ces paroles, *Crucifié pour nous*; addition introduite par Pierre Foulon usurpateur du siège patriarcal d'Antioche dans le cinquième siècle, & rejetée par l'Eglise catholique. Ces Schismatiques ont un patriarche qu'ils appellent par excellence *le Catholique*, & qui réside à Cis, capitale de la petite Arménie. Les princes de ce petit Etat dépendoient originairement des empereurs de Constantinople; mais dans les fréquentes révolutions qui agiterent cet Empire, ils n'en reconnoissoient l'autorité que quand on les y pouvoit forcer; & à la faveur de quelques châteaux situés sur des montagnes inaccessi-

bles, ils se maintenoient également contre les incursions des Turcomans, & contre les entreprises des Grecs.

Thoros ou Theodore regnoit alors dans cette contrée. Ce prince, quoique schismatique, pour se soutenir contre les Grecs avoit fait une alliance particulière avec les Latins d'Orient. Il souffroit que les Hospitaliers & les Templiers eussent des églises dans ses Etats; & même son frere appelé Melier ou Milon, avoit renoncé au schisme, & s'étoit fait Templier. Le prince Theodore, pour attacher plus étroitement les Latins à ses intérêts, avoit marié une de ses sœurs à un seigneur latin, & il étoit sorti de ce mariage un jeune prince appelé Thomas, qu'il avoit depuis reconnu pour son héritier & pour son successeur.

Ce prince étant mort, Thomas son neveu voulut prendre possession de ses Etats. Mais comme il n'adhéroit pas au schisme, les Arméniens témoignèrent beaucoup d'éloignement pour sa domination. Le Templier Melier se prévalant de cette aversion des peuples, abandonna son Ordre, prit les armes de concert avec Saladin, en obtint même un secours considérable de troupes, chassa son neveu de l'Arménie, & s'en rendit le

1171.

VVikiel. Tyrā
l. 20. c. 28.

maître. Il entra ensuite dans la principauté d'Antioche, & jusques sur les frontières du royaume de Jerusalem. Ses troupes portoient le fer & le feu de tous côtés, & laissoient dans tous les lieux où elles passoient de tristes marques de leur fureur. On ne peut exprimer toutes les cruautés que ce Religieux apostat exerça contre les chrétiens latins; & sur-tout contre les Hospitaliers & les Templiers ses freres. Il faisoit poignarder de sang froid ceux qui tomboient entre ses mains, ou il les livroit aux infidèles, comme des gages & des preuves de sa foi: & on faisoit expirer ces soldats de JESUS-CHRIST dans les tourmens les plus affreux.

Le Grand-maître Joubert eût bien voulu aller en personne réprimer les courses de ce renégat, & tirer vengeance de tant de cruautés. Mais comme il étoit encore chargé de la régence de l'Etat, & qu'il ne pouvoit quitter les frontières de l'Egypte, sans les abandonner aux incursions des troupes de Saladin, il ordonna à un chevalier de son Ordre, Grand-commandeur, qui veilloit sur les frontières du côté de la Syrie, de faire prendre les armes aux Hospitaliers & aux soldats dont il avoit le commandement, de chercher l'apostat Melier, & de lui livrer combat.

Boémond

Boémond III. du nom regnoit alors dans la principauté d'Antioche. Il étoit fils de Raimond frere de Guillaume dernier comte de Poitiers, d'Auvergne, & duc d'Aquitaine; & ce Raimond, comme nous l'avons dit, par le moyen de l'hospitalier Joubert, avoit épousé la princesse Constance, héritière de la principauté d'Antioche, & fille unique de Boémond II. Ce jeune prince & les Templiers se joignirent aux Hospitaliers contre l'apostat Melier: & Amaulry roy de Jerusalem à son retour de Constantinople, où il avoit reçu plus d'honneur & de promesses, que de secours effectifs, se disposoit à marcher à la tête de ses troupes pour aller prendre le commandement de l'armée. Mais il apprit que Melier ne se sentant pas en état de tenir la campagne, avoit gagné les défilés des montagnes, & s'étoit retranché dans des endroits où il n'étoit pas aisé de le forcer.

Les Turcomans de leur côté, pour faire diversion en faveur de l'Armenien, avoient formé le siege d'Arac ou de Krac, place à l'entrée de l'Arabie Pétrée. Aux premières nouvelles qu'on eut à Jerusalem, Thoron connétable du royaume, suivi de tout ce qu'il y avoit d'Hospitaliers & de Templiers dans Jerusalem, accourut pour y jeter du secours.

1172.

*vWill. Tyr.**ibid.*

A l'approche de l'armée chrétienne, les Infidèles leverent le siege & se retirerent dans leur pays.

Comme les fautes sont personnelles, & que dans le College même des Apôtres, il s'est trouvé un traître & un perfide; l'apostasie de Melier n'auroit fait aucun tort à la réputation des Templiers; mais une action crüeille que commit peu après, un religieux de cet Ordre, à l'égard d'un envoyé du prince des Assassins, & qui fut dissimulée par le Grand-maître, commença à affoiblir & à diminuer l'estime & l'affection que l'on avoit alors pour tout l'Ordre en général.

Depuis plusieurs siècles, il s'étoit établi dans les montagnes de Phénicie, entre Tortose ou Antarade, comme on l'appelloit en ce temps-là, & la ville de Tripoli, une espeece de bandits, en apparence Mahométans, mais qui n'avoient guères pris de cette secte que la haine du nom chrétien: barbares sans loi, sans foi & qui n'avoient pour religion qu'un dévouement aveugle à toutes les volontés de leur chef: les crimes les plus affreux devenoient par ses ordres des vertus héroïques. Ils choisissoient ce Commandant à la pluralité des suffrages. Il ne prenoit point d'autre qualité que celle de

VIEUX ou de SENIEUR, *Senior*, terme dont en ce temps-là on fit celui de *Seigneur*, qui dans la basse latinité signifie la même chose ; & il se disoit *Seigneur* de la Montagne par rapport au pays montueux que ces bandits occupoient.

Mais sous un titre & une qualité si modeste, ce chef d'Assassins jouissoit d'une autorité plus absolue que celle des plus grands Rois. Sa puissance étoit d'autant plus solide, qu'elle étoit fondée sur un principe de religion, & qu'on élevoit ce peuple féroce & ignorant, dans la croyance que s'ils mouroient dans l'exécution des ordres de leur chef, ils alloient prendre les premières places dans un paradis délicieux. Le Seigneur de la Montagne se servoit de ces malheureux pour se défaire de ses ennemis particuliers. Ils alloient poignarder les princes mêmes & les souverains, jusques dans leur palais & au milieu de leurs gardes. C'étoit comme une école & une académie d'assassins ; & la crainte des tourmens les plus affreux n'empêchoit point ces barbares d'exécuter de si cruelles commissions.

Pour ne se pas rendre suspects, ils ne portoient point ordinairement d'autres armes qu'un pognard, appelé en langage persan *Hassifin* : on leur en don-

VVil. Tyr. l. 14. c. 19. l. 20. c. 21.

Matt. Paris sur l'an 1150.

VVill. Neub. l. 4. c. 24.

Idem. 5. c. 16.

Jacques de Vitri, l. 1. c. 13.

Et 14. id. l. 3. p. 1126.

Voyez les observations de

Ducange sur l'hist. de S.

Louis, p. 87. edit. 1668.

na le nom, dont nous avons fait le nom d'*Assassin*. Ce petit Etat ne consistoit qu'en quelques châteaux bâtis sur la croupe des montagnes, ou sur des rochers inaccessibles; mais il y avoit dans les gorges de ces montagnes, & dans les vallées un grand nombre de villages, habités par plus de soixante mille personnes, tous cruels, fanatiques, meurtriers par principe de conscience, & si déterminés, que la plupart des princes voisins beaucoup plus puissans, n'osoient cependant leur faire la guerre. On rapporte qu'un Sultan de Damas ayant fait dire par son envoyé à un Seigneur de la Montagne, appelé Hacén, qu'il ruineroit son petit Etat s'il ne lui payoit tribut, ce chef des Assassins, sans lui répondre, commanda en présence de cet envoyé à un de ses sujets de se précipiter du haut d'une tour, & à un autre de s'enfoncer un poignard dans le cœur, & qu'ils obéirent à l'instant. Alors Hacén se tournant vers l'ambassadeur qui n'avoit vû qu'avec frayeur, un si étrange spectacle; *Rapporte à ton maître, lui dit-il, que j'ai soixante mille hommes aussi dévoués à mes ordres que ces deux hommes: & depuis ce temps-là, le Seigneur de la Montagne n'entendit plus parler des prétentions du Sultan. D'autres histo-*

tiens prétendent que ce fut un comte de Champagne, qui allant avec un fauconduit du Seigneur de la Montagne, de Tyr à Antioche, & passant par ce petit Etat, fut témoin d'un si horrible spectacle.

La plûpart des Souverains, chrétiens & mahométans, pour se soustraire à la fureur de ces assassins, envoioient des présens magnifiques à leur chef. Les Templiers qui occupoient des places voisines de leur pays, étoient les seuls qui eussent osé leur faire la guerre, & tâché de purger la terre de ces monstres. Mais comme ces barbares, qui auroient pû s'en venger sur le Grand-mâitre de cette Religion, n'ignoroient pas que l'Ordre gouverné en forme de République, ne finiroit point quand ils en auroient tué le chef, & qu'il seroit aussitôt remplacé par un successeur aussi animé à leur faire la guerre; pour obtenir la paix, ils s'assujettirent à la fin à payer à l'Ordre un tribut de deux mille écus d'or par an.

Le Seigneur qui commandoit alors dans ces montagnes, soit par un motif de religion, soit pour s'affranchir de ce tribut, envoya un ambassadeur au roy de Jerusalem, pour lui témoigner qu'il étoit prêt de se faire bap-

221 HISTOIRE DE L'ORDRE
 tifier avec tous ses sujets, si les Templiers vouloient les décharger de ce tribut. Amaulry reçut avec joye cette proposition, promit l'extinction du tribut dont il s'engagea d'indemniser les Templiers, combla de présens l'envoyé, & à son retour il le fit accompagner, dit Guillaume de Tyr, par un de ses gardes, qui avoit ordre de le conduire jusques sur les frontieres de l'Etat. Ils avoient déjà passé Tripoli, & ils étoient prêts d'entrer dans les détroits des montagnes, lorsqu'un Templier, appelé du Mesnil, emporté par l'animosité qui étoit depuis si long-temps entre les chrétiens & les assassins, & sans égard ni à la foi publique, ni à la sauve-garde du Roy, passa son épée au travers du corps de l'envoyé, & le tua sur le champ.

On ne peut exprimer la colere & l'indignation du Roy, quand il apprit qu'on avoit violé si malheureusement le droit des gens, sur-tout à l'égard d'un chef de bandits, qui pour user de représailles, ne manqueroit pas d'assassins. Il envoya demander aussi-tôt le criminel à Odon de saint Amand, alors Grand-maître de cet Ordre; mais Odon le refusa sous prétexte que son religieux n'étoit pas justiciable des officiers royaux. Ce n'est pas qu'il ne convînt du crime que le Tem-

plier avoit commis, il l'avoit même fait arrêter & mis dans les fers. Mais comme il s'agissoit de la compétence des juges, & qu'il prétendoit que les Templiers ne relevoient que du Pape, il déclara qu'il alloit envoyer à Rome le criminel chargé de chaînes, & qu'en attendant son jugement, il défendoit, sous peine d'excommunication, & conformément aux privilèges de l'Ordre, à qui que ce fût, d'attenter à sa personne.

Le Roy, sans s'arrêter à ces protestations, fit enlever le criminel, & le fit conduire à Tyr dans ses prisons : & ce Prince, pour satisfaire à sa justice & au ressentiment du Seigneur de la Montagne, en auroit fait faire une punition exemplaire, si la mort dont il fut prévenu dans cette conjoncture, n'avoit sauvé la vie au prisonnier.

Amaury laissa trois enfans de deux mariages, deux filles & un garçon. L'aînée des filles, appelée Sybille, étoit veuve alors de Guillaume longue-épée, marquis de Montferrat. La cadette nommée Ysabelle, sortie du second mariage & de Marie, princesse grecque, & nièce de l'empereur Manuel, épousa depuis, à l'âge de huit ans, Onfroy de Thoron, petit-fils du connétable de

Jerusalem. L'aîné de tous ses enfans , & le successeur d'Amalry , fut Baudouin IV. qui étoit sorti de son premier mariage avec Agnès , fille de Josselin de Courtenay second du nom , & prince d'Edesse.

Baudouin étoit né avec de grandes infirmités , & pendant tout son regne , il ne fit , pour ainsi dire , que toujours mourir. On lui donna pour régent de ses Etats , Raimond III. comte de Tripoli , dit le jeune , son plus proche parent , fils de Raimond II. & de Hodierne fille de Baudouin II. roy de Jerusalem , & veuve du fameux Tancrede , qui se signala à la suite de Godefroy de Bouillon. Raimond III. étoit issu de mâle en mâle de ce premier comte de Toulouse , qui avoit acquis tant de gloire dans la premiere croisade.

Pendant la minorité de Baudouin , les forces du royaume de Jerusalem diminuoient à mesure que la puissance de Saladin augmentoit. Ce prince , après s'être rendu maître de la plûpart des Etats de Noradin , de concert avec sa veuve qu'il avoit épousée , venoit d'emporter Damas. Le Comte de Tripoli allarmé de la puissance d'un voisin si redoutable , porta toutes les forces du royaume de ce côté-là , & il se prévalut

même de l'absence de Saladin, qui étoit retourné en Egypte, & assiegea Harem château voisin & dépendant d'Alep. Le prince d'Antioche, & le comte de Nevers, que la dévotion avoit conduit à la terre sainte, * se rendirent au siege à la tête de différens corps de troupes, auxquels se joignirent, au rapport de Guillaume de Tyr, le Grand-maître des Hospitaliers, avec ses confreres & plusieurs Templiers. Le siege fut long, & ne se termina que par un traité secret que le comte de Tripoli fit avec les Turcs, dont il reçût de l'argent pour se retirer. Ce commerce infame d'un prince chrétien avec des infidèles, eut depuis des suites funestes pour les chrétiens latins.

Pendant ce siege, Saladin à la tête d'une puissante armée, étoit entré par l'Egypte dans la Palestine. Le roy Baudouin devenu majeur, & pendant quelques intervalles que lui donnerent ses infirmités, monta à cheval pour s'opposer à ce conquérant. Il le rencontra proche d'Ascalon; on en vint aux mains, & quoique les forces des deux partis fussent fort inégales; que Saladin eût au moins vingt-six mille che-

* Assumptis ergo suis & fratribus militiæ Templi, domino comite Tripolitano, magistroque domus hospitalis, & multis ex
ad partes contendit Tripolitanas. *Vill. Tyr. l. 2. c. 18.*

vaux, & qu'à peine on en comptât quatre cens, avec trois mille hommes de pied dans l'armée chrétienne ; cependant ces troupes ayant attaqué de nuit le camp ennemi, jetterent l'épouvante parmi les infidèles : la plupart prirent la fuite, & Saladin même, tout intrépide qu'il étoit, pour se sauver plus promptement, se jetta à demi nû sur un dromadaire, & se retira sur les terres de sa domination.

L'année suivante, Baudouin, pour s'opposer aux courses des Arabes, entreprit de fortifier * un château sur les terres mêmes de Saladin, & au-delà du fleuve du Jourdain, dans un endroit nommé le gué de Jacob. Ce fut le sujet d'une nouvelle bataille, mais qui ne fut pas aussi heureuse pour les chrétiens que la précédente. Car Saladin les ayant attirés dans une embuscade qu'il avoit cachée dans des cavernes & des rochers, ils se trouverent surpris & enveloppés de tous côtés. L'armée chrétienne ne pouvant ni avancer, ni reculer, se débanda; il n'y eut que les Hospitaliers & les Templiers qui firent ferme: la plupart

* Eodem anno Christiani firmaverunt castellum fortissimum in terrâ Saladini ad vadum Jacobi ultra fluvium Jordanis ; sed Saladinus illud per vim

cepit, in cujus captione summus magister Hospitalis captus fuit, & in terram Saladini ductus, fame periit. *Reg. de Henr. in Henr.* 11. p. 555.

furent taillés en pièces. Joubert Grand-maître des Hospitaliers percé de coups, eut encore assez de forces pour passer le Jourdain à la nage, & gagna le château de Beaufort; mais Odon de saint Amand, Grand-maître des Templiers, accablé par le nombre des ennemis, resta prisonnier de ces infidèles. Robert du Mont historien contemporain, rapporte que Saladin lui offrit sa liberté, en échange d'un de ses neveux, qui étoit prisonnier de l'Ordre; mais que ce généreux Grand-maître lui répondit courageusement, qu'il ne vouloit point par son exemple, autoriser ceux de ses religieux qui, dans l'espérance d'être rachetés, seroient assez lâches pour se rendre prisonniers; qu'un Templier devoit vaincre ou mourir, & qu'il ne pouvoit donner au plus pour sa rançon, * que sa ceinture & son couteau. On ne sçait point de quelle maniere il se retira des mains de ces barbares; mais on verra par la suite de cette histoire qu'il revint à Jerusalem.

On ne peut exprimer la consternation où se trouvoient les chrétiens latins après cette défaite; l'ennemi victorieux mettoit tout à feu & à sang dans le

* Dicens non esse consuetudinis militum Templi ut aliqua redemptio daretur pro eis præter cingulum & cultellum. *Roberti de montano, append. ad Sig. p. 666.*

royaume; l'armée chrétienne étoit dissipée; le Roy retombé dans son infirmité ordinaire, qui étoit dégénérée en lèpre; & des deux Grands-maîtres, l'un se trouvoit prisonnier des ennemis, & l'autre hors d'état d'agir à cause de ses blessures.

Dans cette extrémité, l'Etat ne pouvoit soutenir la guerre: il fallut avoir recours à la négociation, la seule ressource des plus foibles. On demanda une trêve à Saladin, qui la vendit à prix d'argent, & qu'il n'eût pas même accordée, si la famine n'eût alors désolé ses provinces.

 1176.

Dès l'année précédente, le pape Alexandre III. avoit convoqué un concile général à Rome, qui est le troisième de Latran: il y avoit appelé les prélats latins d'Orient, dans la vue de prendre avec eux de justes mesures pour la défense de la terre sainte. On vit arriver à Rome les archevêques de Tyr & de Césarée, Albert évêque de Bethléhem, Raoul de Sebaste, Josse d'Acre, & Romain de Tripoly, avec le prieur du saint Sépulchre, député du patriarche de Jérusalem, & un abbé du mont de Sion. Ces prélats représentoient que pour conserver ce qui restoit aux chrétiens dans la terre sainte, tout dépendoit de la prise de la ville de Damiette, qui servi-

roit de barriere à la Palestine, & de porte, si on vouloit faire de plus grands progrès dans l'Egypte : ce qui fait voir, en passant, que le projet du roy Amaulry III. & du Grand-maître d'Assalit, dont nous avons parlé, ne pouvoit être que très-utile, si, dans le cours de cette guerre, le roy de Jerusalem n'eût pas été plus sensible à la honteuse passion d'accumuler des thresors, qu'à mettre, par de solides conquêtes, la terre sainte à couvert des incursions des Egyptiens.

Comme nous ne parlons du concile de Latran, que par rapport à ce qui regarde les intérêts de la terre sainte, & la conduite des Hospitaliers, nous ne ferons mention que de ce qui s'y passa à ce sujet. Des évêques de la Palestine renouvelèrent dans ce concile les plaintes que Foucher, patriarche de Jerusalem, avoit faites autrefois au pape Adrien IV. contre les privilèges des Hospitaliers & des Templiers. * *Nous apprenons, dit le saint concile, par les plaintes vehementes des évêques, nos confreres, que les Templiers & les Hospitaliers abusent des privileges qu'ils ont reçûs du Saint Siege; que leurs*

* Fratrum autem & Coepiscoporum nostrorum vehementi conquestione comperimus, quod fratres Templi & Hospitalis, alii- que professionis religiosæ, indultra sibi ab Apostolicâ Sede excedentes privilegia, contra Episcopalem auctoritatem multa præsumunt, &c. cap. 9.

chapelains & leurs religieux prêtres, se prévalant de l'usurpation que des laïcs ont faite autrefois de quelques églises paroissiales, s'en sont fait faire, sans la participation des Ordinaires, une rétrocession; qu'ils y administrent les sacremens à des excommuniés, & qu'ils y enterrent avec toutes les cérémonies ordinaires de l'église; qu'ils abusent encore de la permission donnée à leurs freres, de faire ouvrir une fois les églises interdites, & que dans ces mêmes lieux, ils s'associent des confreres seculiers, qu'ils prétendent rendre participans de leurs privilèges, comme s'ils étoient religieux. Le concile ajoute, que ces abus venoient moins des supérieurs, que de l'indiscrétion des particuliers. Pour y remédier, il défend aux Ordres militaires, & même aux autres communautés régulières, de recevoir à l'avenir, la cession des églises & des dixmes, sans la participation des Ordinaires, avec injonction d'abandonner celles dont depuis peu ils s'étoient mis en possession; qu'à l'égard des églises qui ne sont point de leur fondation, & qui ne sont point déservies par des chapelains de l'Ordre, ils doivent présenter à l'évêque diocésain, les prêtres qu'ils destinoient pour les déservir, & ne se réserver que la connoissance du temporel qui leur appartenoit. Que

conformément à leurs privilèges, ils ne pourront faire ouvrir des églises intertes, qu'une seule fois dans l'année, & sans y faire donner la sépulture à qui que ce soit, & qu'aucun des confreres & des associés à l'Ordre, ne sera admis à participer à ses privilèges, s'il n'est actuellement religieux. Tel fut le règlement que le saint concile prescrivit sur les plaintes des évêques, & qui dans le fond, ne diminueoit rien des droits & des privilèges des Ordres militaires.

Par le chapitre 23 du même concile, on condamne la dureté des ecclésiastiques, qui ne permettoient pas aux lépreux d'avoir des églises particulières, quoiqu'ils ne fussent pas admis dans les églises publiques. Le concile ordonne que dans tous les lieux où les lépreux vivront en communauté, ils puissent avoir une église, un cimetière & un prêtre particulier : c'est la première constitution que l'église ait faite en faveur des lépreux. *

* Ecclesiastici quidam quæ sua sunt, non quæ Jesu-Christi quærentes, Leprosi qui cum sanis habitare non possunt, & ad Ecclesiam cum aliis convenire, Ecclesias & cæmeteria non permittunt habere, nec proprio juvare ministerio Sacerdotis, quod quia procul à pietate chris-

tiana alienum dignoscitur, de benignitate apostolica constituimus, ut ubicumque tot simul sub communi vita fuerint congregati, Ecclesiam sibi cum cæmeterio constituere, & proprio valeant gaudere presbytero, sine contradictione aliqua permittantur habere.
3. Conc. Lat. ch. 257

La jalousie que le clergé de la Palestine conservoit contre les Ordres militaires, n'empêcha pas Renaud seigneur de Margat, de faire aux Hospitaliers une donation, ou, pour mieux dire, de faire avec ces chevaliers un échange de ce château situé sur les confins de la Judée, ainsi que nous l'apprenons de l'auteur des Assises de Jerusalem. Ces religieux le fortifierent, y mirent garnison, & en firent depuis de ce côté-là un des plus puissans boulevards de la chrétienté en Orient.

1178.

Cette acquisition ne fut pas capable de compenser la perte que l'Ordre fit la même année, de frere Joubert son Grand-maître, Prince aussi sage, & aussi habile dans le gouvernement, que grand capitaine.

p. 216.

Nous avons vû que Joubert ayant été surpris par Saladin dans une embuscade, se retira dans le château de Beaufort. Saladin l'y fit assiéger par un de ses généraux. Ce siège fut long & meurtrier : le Grand-maître des Hospitaliers qui s'étoit enfermé dans cette place, soutint plusieurs assauts avec beaucoup de courage. La plûpart de ses chevaliers animés par son exemple, & qui combattoient sous ses yeux, se firent tuer en défendant les brèches, sans

que le Grand-maître voulût entendre parler de capitulation. Enfin les infidèles firent de si puissans efforts, qu'ils emportèrent la place l'épée à la main, taillèrent en pièces ce qui restoit de chevaliers, firent prisonnier le Grand-maître : & leur commandant, pour se venger de la résistance du Grand-maître, le fit jeter dans un cachot, où on le laissa mourir de faim. C'est ainsi que cet illustre chevalier couronna une vie employée à la défense des autels, par une mort précieuse devant Dieu. D'autres auteurs prétendent qu'il ne tomba point entre les mains des infidèles ; mais que voyant la décadence du royaume de Jerusalem, il en mourut de chagrin.

Le chapitre s'étant assemblé après sa mort, fit remplir sa place par frere ROGER DESMOULINS, chevalier qui par sa conduite & par sa valeur, justifia le choix de ses confreres. Ses premiers soins, après son installation, furent d'exhorter le régent & les principaux seigneurs du royaume à continuer avec vigueur la guerre contre Saladin. Mais la jalousie & la concurrence entre les grands pour le gouvernement de l'Etat, pendant l'infirmité du Roy ; les intelligences criminelles de quelques sei-

ROGER
DESMOULINS.

1179.

234 HISTOIRE DE L'ORDRE
gneurs avec les infidèles , & la division
qui survint de son temps entre les deux
Ordres militaires ; tout cela ne contri-
bua pas moins aux conquêtes de Sala-
din , que sa propre valeur & le courage
de ses soldats.

Livre I. p. 96.

Nous avons rapporté sur le témoi-
gnage de Brompton historien Anglois,
& du même siècle , que l'Ordre des
Templiers étoit comme une branche
de celui des Hospitaliers de saint Jean ;
mais que cette branche , dit ce même
auteur , devenue un grand arbre , sem-
bloit faire ombre à la tige dont elle
étoit détachée , & l'étouffer. Cette ému-
lation entre les deux Ordres militaires,
le désir d'accumuler de nouveaux re-
venus à l'envi l'un de l'autre , certai-
ne jalousie presque inséparable de la
profession des armes , & des disputes
sur le rang & la préséance , soit à la
guerre ou dans les conseils d'Etat , tout
concouroit à entretenir entre eux une
mésintelligence , qui enfin avoit éclaté
jusqu'au point de se faire la guerre,
& de se charger toutes les fois qu'ils se
rencontroient.

On ne peut disconvenir , que , par
une conduite si violente , & si indi-
gne de religieux , la piété ne s'affoi-
blît considérablement dans l'un & l'au-

tre Ordre : & si nous trouvons toujours parmi ces guerriers la même valeur, il faut avouer qu'elle étoit moins animée par la charité, que par des motifs humains de gloire & d'ambition.

ROGER
DESMOULINS.

Comme ces religieux militaires ne reconnoissoient que le Pape pour supérieur, le Roy fit donner avis de leurs divisions à Alexandre III. Ce pontife qui prévint combien les suites en pourroient être funestes aux Chrétiens de la terre sainte, obligea ces chevaliers à se reconcilier. Il se fit par son ordre un traité de paix ; les deux Grands-mâtres le signèrent par le conseil, dirent-ils dans cet acte, & par la volonté expresse des deux chapitres ; & ils transigerent, tant au sujet de plusieurs terres dont ils prétendoient la possession, qu'au sujet de différentes sommes qu'ils se demandoient réciproquement. On voit dans cet acte que le Pape avoit ordonné aux uns & aux autres, que s'il survenoit entre eux de nouveaux sujets de contestation, ils seroient obligés de nommer chacun de leur côté trois anciens chevaliers de la langue & du prieuré, où le différend se seroit élevé, pour en décider absolument ; que si ces arbitres ne pouvoient convenir entre eux, ils pourroient s'en remettre à des amis

Rymey ad
ann. 1182. f.
l. p. 149.

236 HISTOIRE DE L'ORDRE
communs qu'ils choisiroient de con-
cert, & qui leur serviroient de sur-
arbitres, ou que la connoissance en se-
roit renvoyée au saint Siége. Le Pa-
pe ajoute dans sa bulle qu'en atten-
dant le jugement souverain qui en éma-
nera, il exhorte les chevaliers des deux
Ordres à se prévenir mutuellement par
des marques d'honneur & de considé-
ration, & de concourir indifféremment
au bien & à l'avantage des deux mai-
sons, *en sorte, dit Alexandre, que quoi-
que leur institution soit différente, il pa-
roisse par le lien de la charité qui les doit
unir, que ce ne soit qu'un seul & un même
Ordre militaire & regulier.*

Les Hospitaliers & les Templiers se
conformèrent en apparence aux inten-
tions du Pape; mais pour dire la vé-
rité, l'autorité de ce pontife assoupit
plûtôt qu'elle ne termina des différends,
qui avoient leur source dans l'avarice
& dans l'ambition; deux passions qui
ont jetté de profondes racines dans le
cœur des hommes.

Une autre passion d'autant plus dan-
gereuse, qu'elle ne s'insinue dans le
cœur, qu'à la faveur de la beauté &
des graces, pensa exciter une guerre
civile dans la principauté d'Antioche.
Boémond qui en étoit le prince sou-

verain, avoit épousé en premières nœ-
ces une fille de la maison d'Iblin : &
depuis la mort de cette princesse, il
s'étoit remarié avec une princesse grec-
que, appelée Theodore. Boémond sé-
duit par les charmes d'une concubine,
avoit abandonné son épouse légitime.
Le patriarche d'Antioche, après des
monitions canoniques qui furent inu-
tiles, l'excommunia, & jeta un inter-
dit général sur tous ses Etats : espece
de châtiment qui enveloppe l'innocent
avec le coupable, & qui est souvent
très-dangereux par ses suites. En effet
Boémond emporté par sa passion, &
irrité d'une procédure qui pouvoit ex-
citer une révolte dans sa principauté, fit
saisir par ses officiers le temporel du
patriarche, le chassa d'Antioche, &
l'assiéga depuis dans un château qui lui
appartenoit, & où il s'étoit retiré avec
les principaux de son clergé. Le patriar-
che d'Antioche étoit regardé comme
le premier prélat de l'Orient, tant par
la fondation de son église rapportée à
saint Pierre, que par l'étendue de ce
diocèse, qui comptoit dans sa dépen-
dance 12 métropolitans, 153 évêques
suffragans, & dans la seule ville d'An-
tioche plus de 360 églises. Comme le
patriarche n'étoit pas sans un grand

nombre de créatures attachées à sa dignité, & le prince sans ennemis secrets, & que les premiers seigneurs de cet Etat, & même le peuple étoient mécontents du gouvernement, les uns & les autres ne furent pas fâchés de trouver un prétexte si plausible pour éclater. Toute la principauté fut bien-tôt en armes. Les mécontents, sous prétexte de défendre la cause de l'Eglise, cherchoient à venger leurs injures particulières : chacun prit parti suivant sa passion ou ses intérêts.

Le roy de Jerusalem, ou plutôt son conseil, craignant que les infidèles ne se prévalussent de ces divisions, engagèrent le patriarche de Jerusalem, & les deux Grands-maîtres à se transporter en diligence sur les lieux pour tâcher d'y rétablir le calme. Ces députés en passant par Tripoli, emmenerent avec eux le comte Raimond, ami particulier du prince Boémond. Ils s'assemblerent d'abord à Laodicée, d'où ils se rendirent à Antioche. Il y eut beaucoup de conférences & de paroles portées de part & d'autre ; enfin on fit une espèce de traité provisionnel, par lequel on convint que de part & d'autre on mettroit les armes bas, qu'on rétabliroit incessamment le Patriarche dans la jouissance

de son temporel; que l'interdit seroit levé, mais que le prince demeureroit excommunié, s'il ne quittoit sa concubine. Cette restriction ne fit qu'allumer la passion pour cette femme, & la haine contre les principaux seigneurs de la principauté. Il bannit depuis sous différens prétextes le connétable, le chambellan, & trois autres seigneurs qui avoient fait paroître trop d'attachement pour le Patriarche: ils se retirèrent auprès de Rupin, prince de la petite Arménie, qui de concert avec les grands du pays, s'étoit défait de l'apostat Melier, & qui lui avoit succédé dans cette principauté.

Le Grand-maître, quelque temps après son retour d'Antioche, apprit avec beaucoup de douleur, que la plupart des chevaliers de son Ordre, qui étoient établis à Constantinople, avoient été massacrés dans un tumulte qui s'étoit élevé dans cette ville impériale contre les latins. L'empereur Manuel Comnène, dans la vûe d'éteindre le schisme auquel il n'adhéroit pas, avoit attiré à Constantinople un grand nombre de latins, dont il se servoit même dans le ministère, & dans les affaires d'Etat. Les Hospitaliers possédoient dans Constantinople le fameux hôpital de

ROGER
DESMOULINS.

saint Sanson, situé entre l'Eglise de sainte Sophie, & celle de sainte Irene : & ils étoient encore maîtres de l'hôpital de saint Jean l'Aumônier.

Observations
sur l'Histoire
de Geoffroy de
Villehardouin.
n. 104. p. 302.

Il est vraisemblable, dit M. du Cange, historien moderne, mais respectable par sa profonde érudition, que cette église de saint Sanson fut donnée aux Hospitaliers de saint Jean de Jerusalem par l'empereur Manuel Comnène, qui affectionna tellement les latins, & particulièrement les françois du royaume de Jerusalem, qu'il en encourut la haine de ses sujets.

Vill. Tyr. 12.
ch. 12.

Cette haine éclata après sa mort ; les grecs aigris par des différends de religion, & qui ne vouloient point se soumettre à l'autorité du saint Siege, mirent le feu aux maisons des latins, massacrerent ceux qui leur tomberent entre les mains, & n'épargnerent pas même un cardinal, appelé Jean, que le Pape, à la priere de l'Empereur, avoit envoyé pour travailler à la réunion des deux Eglises. Les prêtres & les moines grecs étoient les plus ardens à exciter ce massacre ; & pour encourager les meurtriers, ils leur donnoient même de l'argent. Ces furieux entrerent dans l'hôpital de saint Jean, dont nous venons de parler ; tuerent impitoyablement les malades & les religieux hospitaliers

taliens qui les servoient. A peine en réchapa-t-il un petit nombre, qui s'embarquerent sur un vaisseau, & porterent dans la Palestine, les tristes nouvelles de cette barbarie.

ROGER
DESMOULINS.

Ils trouverent l'Etat partagé & affoibli par des divisions domestiques, qui en avancerent la ruine. La lépre dont le Roy étoit attaqué, ne lui permettant point de se marier, ni même de tenir les rênes du gouvernement, il avoit fait épouser la princesse Sybille, sa sœur aînée, veuve du Marquis de Montferat, à Guy de Lusignan, de la Maison de la Marche, fils de Hugues le Brun, que la dévotion du tems avoit conduit dans la Palestine : Prince bienfait & de bonne mine, plus galant que guerrier : mais qui, après avoir sçu plaire à la Princesse, n'eut pas de peine par son crédit, à gagner les bonnes graces du Roy.

Baudouin, depuis ce mariage, établit son beau-frere Régent du Royaume, & ne se réserva que le titre de Roy, & la possession de la ville de Jerusalem, avec une pension de dix mille écus d'or.

La puissance souveraine à laquelle le Roy associa Lusignan, excita la jalousie des Grands, qui, nés dans la

Palestine, traitoient ce Prince d'étranger. Raimond, comte de Tripoli fomentoit cette division. Ce Comte, le plus puissant des vassaux de la Couronne, aspiroit secrettement à la succession de Baudouin. Comme le choix que le Roy venoit de faire, ruinoit ses espérances, on prétend que, pour les faire revivre, il prit dès-lors des mesures secretes avec Saladin. La trêve que ce Prince avoit faite avec le Roy de Jerusalem, duroit encore : il étoit question de la rompre, sans qu'on pût en attribuer la cause aux Mahométans. Saladin, pour en faire naître l'occasion, donna des ordres secrets à un Gouverneur de sa frontiere, de lâcher sur les terres des chrétiens, & parmi les champs qui étoient alors couverts de grains, des troupeaux de moutons, des chevaux, des vaches, & d'autres bestiaux.

Renaud de Châtillon, selon Guillaume de Tyr, n'étoit qu'un aventurier,* & un soldat de fortune; mais bienfait de sa personne, distingué par un grand nombre d'actions de valeur, & qui dans

* Domina Constantia, Domini Raimondi Antiocheni Principis vidua; licet multos inclitos & nobiles viros ejus matrimonium appetentes more fe-
mineo repulisset, Rainaldum de Castillione quemdam stipendiarum militem sibi occultè in matrimonium elegit. *VVil. Tyr.* l. 17. c. 26.

sa jeunesse, malgré l'inégalité des conditions, avoit épousé secrètement Constance, princesse d'Antioche. Il étoit alors Seigneur de Carach, place forte, située sur le haut d'une montagne. Les Latins l'avoient érigée en Archevêché, sous le nom de Mont-Royal; on la nommoit auparavant la Pierre du désert, parcequ'elle étoit à l'entrée de l'Arabie Pétrée. Châtillon avec un bon nombre de Templiers, s'y étoit fortifié, & de là, cet aventurier alloit souvent en parti. Les Mahométans n'avoient point d'ennemi plus redoutable; il leur enlevoit souvent des caravannes entières de pèlerins qui faisoient le voyage de la Meque; & après les avoir mis dans les fers, il insultoit encore à leur dévotion. Mahomet n'étoit pas épargné dans ses railleries: il avoit même formé le dessein de ruiner son tombeau, qui étoit révééré à Medine, & pour lequel les Infidèles n'avoient pas moins de vénération, que les Chrétiens pour le sépulchre de JESUS-CHRIST: il se seroit même rendu maître de cette ville & de la Meque, si le Gouverneur, qui commandoit dans l'Arabie pour Saladin, n'eût découvert son dessein, & ne s'y fût opposé.

Saladin, par droit de représailles,

fit mettre aux fers quinze cens Chrétiens , marchands ou pélerins , dont le vaisseau avoit échoué proche Damiette. Il envoya ensuite demander au Roy la restitution de tous les bestiaux que Renaud & les Templiers , au préjudice de la trêve , avoient enlevés : & faute d'y satisfaire , cet Ambassadeur avoit ordre de lui déclarer la guerre , & de protester que ce Prince agiroit à l'égard des Chrétiens arrêtés par son ordre , & de leurs effets , de la même manière dont on agiroit à l'égard des troupeaux & de leurs conducteurs , qu'on retenoit , disoit-il , si injustement à Carach.

Le Roy eût bien voulu pouvoir donner satisfaction au Sultan qu'il redoutoit ; mais ce Prince étoit si peu autorisé , & le gouvernement si foible , qu'il ne put jamais obliger Renaud & les Templiers à restituer le butin qu'ils avoient fait. Saladin , sous prétexte d'user de représailles , recommença à faire des courses sur les terres des Chrétiens ; la guerre s'ensuivit comme il l'avoit prévu. Il passe le Jourdain , tue tout ce qui se présente en armes devant lui , enleve les femmes & les enfans , qu'il entraîne dans un indigne esclavage ; met le feu aux mai-

sons, ravage la campagne, & s'abandonne à toutes les cruautés qui pouvoient porter la crainte & la frayeur dans l'esprit des peuples.

Ces ravages firent monter à cheval les principaux Seigneurs du Royaume, suivis de leurs vassaux, & accompagnés des deux Ordres militaires. Il se forma de ces corps différens, une armée considérable. Le Roy, dont le mal augmentoit tous les jours, ne se trouva plus en état de marcher à la tête de ses troupes. Il avoit perdu la vue; la corruption de la lèpre lui avoit même ôté l'usage des pieds & des mains; ainsi, il fut réduit à confier le commandement de l'armée à Lusignan son beau-frere, qu'il avoit fait Comte de Jaffa & d'Ascalon, titres affectés à l'héritier présomptif de la Couronne. Le Comte, soit par incapacité dans le métier de la guerre, ou par la jalousie des Chefs, fut plus de huit jours en présence d'un ennemi plus foible que lui, & il le laissa même retirer avec son butin & ses prisonniers, & repasser le Jourdain à sa vue, sans faire le moindre mouvement, & sans oser sortir de ses retranchemens.

VVill. Tyr. ll.
22.

1183.

Les Chrétiens Latins, tous soldats, & qui vouloient que leur Prince fût

ROGER
DES MOU-
LINS.

Capitaine, porterent leurs plaintes au Roy, de la lâcheté de son beaufrere ; & la plûpart des Seigneurs protestèrent hautement qu'ils ne marcheroient jamais en campagne sous ses ordres. Le Roy, pour les satisfaire, retira le pouvoir qu'il lui avoit confié ; & comme souvent les Princes ne mettent point de bornes, ni à leurs faveurs, ni à leur ressentiment, on le priva du Comté de Jaffa, comme incapable de défendre cette importante place, qui étoit une des clefs du Royaume. Le Roy désigna en même tems pour son successeur, le jeune Baudouin, son neveu, fils de la Princesse Sybille, & du Marquis de Montferrat, son premier mari, quoique ce jeune Prince eût à peine cinq ans. Ce changement remplit l'Etat de divisions. Guy de Lusignan se retira à Ascalon, où il se fortifia d'abord contre le parti qui lui étoit opposé. Mais, comme ce Prince étoit plus capable de faire éclater son mécontentement par de vains discours, que de le soutenir les armes à la main, il revint bien-tôt à la Cour ; & en échange d'une Couronne & d'une Souveraineté qu'on lui avoit fait espérer, & qui n'a jamais de prix, il se contenta de la Comté de Jaffa, qu'on lui

V Vill. Tgr. l.
33.

rendit avec le titre de pensionnaire du Roy.

ROGER
DESMOU-
LINS.

1184.

Baudouin, qui n'étoit plus en état d'agir par lui-même, remit le soin du gouvernement au Comte de Tripoli, moins par confiance, que dans la crainte, s'il en étoit exclus, qu'il n'excitât de nouvelles brouilleries dans l'Etat. Raimond, l'auteur secret de toutes les cabales de la Cour, refusa d'abord la Régence qu'il sçavoit bien que personne n'accepteroit à son préjudice. Il fallut que le Roy lui en fit de pressantes instances, & il ne consentit à se charger du gouvernement, qu'à condition que les Hospitaliers & les Templiers s'engageroient de défendre toutes les places qui pourroient être attaquées. Cependant, pour affermir son autorité, il obtint une nouvelle trêve de Saladin, mais que ce Prince infidèle, pour se dédommager des frais de la guerre, n'accorda qu'à prix d'argent.

L'objet des Chrétiens, en demandant cette trêve, étoit de s'en servir pour avoir le tems de se procurer une nouvelle croisade, & les secours des Princes d'Occident. Il étoit question d'y envoyer une ambassade solennelle, & de charger de cette négociation des personnes habiles, & qui sçûssent s'at-

tirer de la considération par leur rang & par leur mérite.

Heraclius , patriarche de Jerusalem , s'offrit pour cet emploi ; homme vain , présomptueux , & qui se vanta de ne revenir qu'à la tête d'une armée , composée des plus puissans Princes de l'Europe. Celui de ces Souverains sur lequel il comptoit le plus , étoit Henry I. roy d'Angleterre , petit-fils de Foulques , comte d'Anjou , & roy de Jerusalem , & par conséquent , cousin germain de Baudouin. Ce qui augmentoit encore la confiance du Patriarche , c'est qu'il avoit appris que le Prince Anglois , n'avoit reçu l'absolution du Pape , au sujet de l'assassinat de saint Thomas , archevêque de Cantorberi , dont il étoit soupçonné , qu'à condition de mener lui même un puissant secours à la Terre sainte. Quoique ce Prince n'eût pas commandé ce meurtre en termes exprès ; cependant , comme il sembloit y avoir donné lieu par des paroles imprudentes , il se soumit à ce genre de pénitence ; & dans un Concile tenu à Avranches en Normandie le 27 Septembre 1172 , il avoit promis solennellement qu'à Noel prochain il prendroit la Croix pour trois ans , & partiroit l'Esté suivant pour Jerusalem , si le Pape ne l'en

dispensoit ; & que dans cette guerre, outre ses propres troupes, il entretenoit à ses dépens deux cens Templiers au moins pendant un an. Aucune de ces conditions n'avoit encore été accomplie depuis près de 13 ans qu'il s'y étoit engagé.

ROGER
DESMOU
LINS.

Le Patriarche qui en étoit bien instruit, faisoit agir tous ses amis pour être envoyé en Europe, d'où il se flattoit de revenir avec un puissant secours, & comblé en son particulier de magnifiques présens. Mais le Conseil avoit de la peine à remettre une négociation si importante à un Prélat naturellement emporté, & qui ne connoissoit de manières de traiter avec les hommes que celles de hauteur. Cependant comme il eût été dangereux de le refuser, & que d'ailleurs on se flattoit que sa dignité donneroit plus de considération à l'ambassade, on accepta ses offres : mais on lui donna pour collègues les deux Grands-mâîtres, capables par leur modération & leur politesse, d'adoucir ce qu'il y avoit de féroce dans l'humeur du Patriarche ; outre que les Chevaliers des deux Ordres, par leur naissance & par leur valeur, étoient fort considérés dans l'Occident, & auprès des Souverains dont ils étoient nés sujets.

ROGER
DESMOU-
RINS.

Ces Ambassadeurs partirent du port de Jaffa, & arriverent heureusement à Brindes. Le Pape Luce III. successeur d'Alexandre, & l'Empereur Frederic I. étoient alors à Véronne : ils s'y étoient rassemblés pour tâcher de donner la paix à l'Italie, qu'ils avoient mise en feu par leurs prétentions réciproques. Nos Ambassadeurs voulant profiter de cette occasion, se rendirent en diligence à Véronne, & exposèrent à l'un & à l'autre la puissance formidable de Saladin, le malheureux état & la foiblesse du Royaume de Jerusalem, & le besoin qu'on avoit d'un puissant secours, si on vouloit conserver la Terre sainte. L'Empereur promit des troupes qu'il ne donna point ; & le Pape ne donna que des indulgences & des lettres de recommandation, qui ne lui coutoient rien. *

Ce Pontife leur mit entre les mains des lettres très-pressantes pour le Roy d'Angleterre, qu'il menaça des jugemens de Dieu, s'il n'accomplissoit la pénitence qu'on lui avoit imposée : & par d'au-

* Heraclius Patriarcha sanctæ Resurrectionis, & Rogerus magister Domus Hospitalis Jerusalem tendentes in occidentem, & per Italiam transitum facientes & Galliam, nec à

Domino Papa, nec ab Imperatore Romano, nec à Rege Francorum aliqua consolatoria receperunt. Radulph. de Diceto Angl. p. 265.

tres lettres, il sollicita vivement le Roy de France de signaler son zèle à son avènement à la Couronne, par une entreprise si digne de la piété de ses ancêtres. Nos Ambassadeurs chargés de ces lettres, se dispoisoient à passer dans les deux Royaumes, quand ils furent arrêtés à Véronne par une violente maladie dont le Grand-maître des Templiers fut attaqué, & qui se termina par sa mort. Les deux Ambassadeurs, après lui avoir rendu les derniers devoirs, se mirent en chemin pour la France, & arriverent à Paris dans le mois de Janvier de l'année 1185. Philippe II. regnoit alors en France, jeune Prince âgé d'environ vingt ans. Les Ambassadeurs, après lui avoir remis les lettres du Pape, lui exposèrent l'extrême danger où se trouvoit la Terre sainte de retomber sous la tyrannie des Infidèles; & pour l'engager même à se mettre à la tête de ses troupes, ils lui présentèrent les clefs de la ville de Jerusalem, de la Tour de David, & de l'Eglise du saint Sépulchre, comme une espece d'investiture, ou du moins comme des gages du droit de protection, qu'il devoit acquérir par ses armes. Le Roy reçut honorablement le Patriarche & le Grand-maître, & leur donna

ROGER
 DESMOU-
 LINS.

Arnaud de
 Troye.

1185.

le baiser de paix, * dit Rigord : il ordonna en même tems à tous les Prélats de son Royaume d'exhorter ses sujets à prendre la Croix. Il la vouloit prendre lui-même ; mais le Conseil de ce jeune Prince qui n'avoit point encore d'enfans, ne jugea pas à propos que dans la conjoncture des guerres continuelles que la France avoit à soutenir contre les Anglois & les Flamans, il quittât ses Etats. Le Roy se contenta d'assurer les Ambassadeurs qu'il entretiendroit à ses dépens ** tous ceux qui se croiseroient, & qui prendroient les armes par un motif aussi saint & aussi pieux.

Villel. Neub.
liv. 3. c. 12. p.
425.
Roger de
Hovenden. in
Henr. 2.

Le Patriarche & le Grand-maître passerent ensuite en Angleterre, d'où le Patriarche, comme nous l'avons dit, espéroit tirer de plus puissans secours. Ces Ambassadeurs étant arrivés, rendirent au Roy la lettre du Pape, & lui représentèrent le besoin que les saints Lieux avoient de ses armes, & sur-tout de sa présence. Henry les reçut

* In osculo pacis honorificè recepit, diligentissimè præpositis terræ suæ, sive dispensatoribus præcipiens quòd ubicumque per terram irent, de reditibus Regis sufficientes expensas illis ministrarent.

Rigord, p. 171.

** De consilio principum strenuos milites cum magna multitudine peditum armatorum, de propriis reditibus sumptus sufficientes, pro ut fama referente dedicimus, ministrans, devotè Jerusalem transmissi. Idem ibid.

avec de grandes démonstrations d'honneur. On prétend même qu'il alla au-devant d'eux jusqu'à Rhedingue. Mais comme il étoit avancé en âge, & que d'ailleurs il avoit trois fils pleins de feu, d'un génie inquiet, dévorés d'ambition, & qu'il avoit bien de la peine à contenir sous son autorité ; un voyage de si long cours que celui de Jerusalem dans cette conjoncture, ne lui parut convenable ; ni à sa santé, ni à l'état présent de ses affaires. Cependant, pour amuser les Ambassadeurs, il remit la décision de cette entreprise au Parlement qui s'assembla le premier Dimanche de Carême. On exposa de la part du Roy dans cette auguste Assemblée le désir sincère qu'il avoit, pour accomplir sa pénitence, de faire le voyage de la Terre sainte : mais en même temps on ne dissimula pas sa vieillesse, le mauvais état de sa santé, & même le besoin que l'Angleterre avoit de sa présence. Des sujets complaisans devinèrent aisément les intentions du Prince, & ne manquerent pas de s'y conformer ; on lui envoya en cérémonie des députés, qui lui représenterent de la part de la nation, que par un engagement précédent à la mort de saint Thomas & à son absolution,

& par le serment solennel qu'il avoit fait, le jour qu'il avoit pris la couronne, il étoit plus obligé de rester dans ses Etats pour les gouverner, que de les abandonner pour aller en personne faire la guerre dans la Palestine. Que le Parlement cependant étoit d'avis d'accorder cinquante mille marcs d'argent pour lever des troupes, qui partiroient incessamment pour l'Asie; qu'on prêcheroit la Croisade dans tout le Royaume, & que le Roy permettroit aux Prélats & aux Seigneurs qui voudroient prendre la Croix, de sortir du Royaume pour une si sainte expédition. Le Roy fit part de cette résolution aux Ambassadeurs; ils lui demandèrent qu'au moins il envoyât un de ses fils à la tête des Croisés. Mais il leur répondit, qu'alors il ne s'en trouvoit aucun en Angleterre, & qu'il ne pouvoit les engager en leur absence. Le Patriarche naturellement emporté, lui dit fièrement qu'ils n'avoient pas besoin de son argent; mais d'un Chef capable de conduire une armée. Il ajouta mille choses violentes, jusqu'à lui reprocher ses infidélités envers le Roy de France, son seigneur, & même l'assassinat de saint Thomas de Cantorberi: & voyant que Henry, le plus fier de

tous les hommes, rougissoit de dépit & de colere : *Voilà ma tête*, lui dit-il, *vous pouvez me traiter, comme vous avez fait mon frere Thomas : il m'est indifférent de mourir ici par vos ordres, ou en Syrie de la main des Infidèles : aussi-bien êtes-vous plus méchant que tous les Sarrazins.* *

Henry, soit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît de se commettre une seconde fois avec les Ecclesiastiques, dissimula ces outrages. Mais on ne peut exprimer la douleur, & même la confusion du Grand-maître des Hospitaliers, de se voir associé à un homme aussi violent que le Patriarche, & qui par ses emportemens ruinoit tout le fruit qu'on eût dû justement espérer de leur négociation. Il n'oublia rien pour appaiser le Roy, qui parut donner son ressentiment aux intérêts de la religion. Ce Prince ramena même dans son vaisseau jusqu'en Normandie les deux Ambassadeurs de Jerusalem, qui célébrerent la fête de Pâques à Rouen.

On trouve dans la Chronique de Tri-
vet, que ce Prince leur donna de son
épargne, trois mille marcs d'argent.

Spicil. t. 2. p. 489.

* Fac de me quod de Thoma fecisti, adeo libenter volo à te occidi in Anglia, sicut à Sarracenis | in Syria, quia tu omni Sar-
raceno peior es. *Chron.*
Joann. Bromston in Henr.
2. p. 1145.

ROGER
DESMOU-
LINS.

Un grand nombre d'Anglois, & plusieurs de ses autres sujets des provinces d'en-deçà de la mer se croiserent, & se joignirent aux François que Philippe II. faisoit passer en Orient à ses dépens. Mais comme il n'y avoit point de Prince, ni de personne d'une assez grande autorité pour les commander & pour s'en faire obéir, on ne tira pas grand fruit de cet armement : & par le retour des Ambassadeurs, la consternation succeda aux fausses espérances que le Patriarche avoit données de sa négociation.

On ne fut pas long-temps à Jerusalem sans être instruit de la conduite bizarre & emportée, qu'il avoit tenue à la Cour d'Angleterre ; tout le peuple se déchaînoit contre lui ; on disoit hautement que la vraie Croix, qui avoit été recouvrée autrefois par un Prince appelée Heraclius, seroit reperdue sous le pontificat & par la faute d'un Patriarche du même nom : tout le monde détestoit sa violence, & on n'épargnoit pas sur-tout sa conduite au sujet d'une femme qu'il entretenoit publiquement, & plus connue sous le nom de la Patriarchesse, que par le sien propre.

*Marin, Sa-
nut. liv. 3,
part. 6, chap.
24, p. 147.*

A ces plaintes contre ce Prélat, succederent de tristes préjugés qu'on faisoit

de l'avenir ; le Roy mourant, son successeur mineur, un Régent ambitieux, sans religion, soupçonné d'aspirer à la Couronne, & de s'entendre avec les Infidèles, la trêve prête à finir, l'ennemi puissant & redoutable, peu de troupes, encore moins d'argent, différens partis, & des divisions toujours funestes dans une minorité. Dans de si fâcheuses conjonctures, survint la mort du Roy : elle fut suivie, sept mois après, de celle du jeune Baudouin V. son neveu & son successeur. Les ennemis du Comte de Tripoli, publioient que ce Prince avoit fait empoisonner le jeune Roy dans la vûe de lui succéder, tant par les droits de sa naissance, que par ses propres forces, & le crédit & la puissance de ses partisans.

1186.

D'autres rejettoient un si grand crime sur la mere même du jeune Baudouin, & on prétend qu'elle avoit empoisonné son fils pour regner elle-même, & pour faire regner Guy de Lusignan son second mari. Ce qui fortifioit ces soupçons, c'est que personne ne sçut jamais ni la maladie du jeune Prince, ni le moment de sa mort ; que cette Princesse, après s'être assurée du Patriarche, du Grand-maître des Templiers, & du Marquis de Montferrat, fit environner le palais de

*Howald. cap.
sin. VVill.
Typ. 6. 1. 6. 3.*

Gerard de
Ridefort.

258 HISTOIRE DE L'ORDRE
troupes ; que ce Grand-maître , qui
avoit en dépôt la couronne & tous les
ornemens royaux , gagné par des som-
mes considérables qu'on lui donna , les
lui avoit remis sans la participation des
Grands de l'Etat , & que le même jour
qu'on déclara la mort du jeune Roy , la
Reine sa mere , & Guy de Lusignan ,
s'étoient fait proclamer Roy & Reine
de Jerusalem.

Les créatures du comte de Tripoli ,
qui méprisoient Lusignan , s'opposèrent
hautement à cette proclamation : &
même Geoffroy de Lusignan , Prince
d'une force de corps & d'une valeur
extraordinaire , mais qui n'étoit pas
prévenu en faveur du courage de Guy ,
ayant appris son élévation sur le trône
de la Palestine , ne put s'empêcher de
dire d'une maniere à la vérité peu chré-
tienne : *Ceux qui ont fait Roy mon frere ,
m'auroient fait Dieu , s'ils m'eussent connu.*
La plûpart des grands de ce Royaume
se plaignoient de ce que le Grand-
maître des Templiers , dépositaire &
gardien de la couronne royale , l'avoit
remise sans leur participation à la Reine ,
& sur-tout à Guy de Lusignan , qui
n'y avoit aucun droit. Ces Seigneurs ,
les premiers de l'Etat , représentoient
au peuple que dans la situation où se

trouvoient les affaires de la Terre sainte, on avoit besoin pour Roy, d'un Prince qui fût capitaine, & qui eût l'estime & la confiance des gens de guerre; & ils prétendoient même que la Couronne ne pouvoit tomber que sur les mâles de la Maison royale; ce qui donnoit une exclusion entiere aux deux Princesses, sœurs du jeune Baudouin. De si hautes prétentions partageoient tous les chrétiens de la Palestine: on leva des troupes de part & d'autre, & on étoit prêt d'en venir aux mains: mais heureusement l'affaire se tourna en négociation.

Le Comte de Tripoli, qui faisoit agir secretement la cabale opposée à la Cour, fit dire par les principaux Seigneurs de son parti, à la princesse Sybille, qu'ils consentiroient volontiers à lui mettre la Couronne sur la tête; mais que si elle vouloit un Roy pour mari, ils exigeoient qu'elle répudiât Lusignan, & qu'ensuite elle fît choix, pour partager son thrône & son lit, d'un Prince capable de commander les armées, & de défendre l'Etat.

La Princesse qui étoit habile, consentit à ces propositions; mais elle exigea de son côté que les Grands s'engageassent par un serment solennel à

ROGER
DESMOU-
LINS.

reconnoître pour leur souverain, celui qu'elle désigneroit pour son mari. Les sermens furent faits d'autant plus facilement, que, quoique le Régent fût actuellement marié, ses partisans se flattoient à la faveur d'un pareil divorce, que le choix de la Princesse ne pourroit jamais tomber que sur ce Prince. Le Patriarche que la Reine avoit gagné par de grosses sommes d'argent, prononça sur le champ la Sentence du divorce entre elle & Lusignan. L'Histoire ne dit point de quels prétextes on se servit; mais après que le divorce eût été déclaré, & la Princesse reconnue pour Reine, on la conduisit dans l'Eglise du saint Sépulchre, où elle reçut solennellement la Couronne des mains du Patriarche. * Elle la tira aussi-tôt de dessus sa tête, & la portant sur celle de Guy de Lusignan, l'embrassa comme son mari, le salua comme Roy, & se tournant vers les Grands étonnés de cette démarche : *Il n'appartenoit point aux hommes, leur dit-elle fièrement, de séparer ce que Dieu a uni.* Le Grand maître des Templiers, qui entroit dans cette

* Præfata Regina accepit coronam regiam in manibus suis, & posuit eam super caput Guidonis de Lusignan mariti sui, dicens : Ego eligo te in Re-

gem & Dominum meum, & terræ Hierosolymitanæ : quia quod Deus conjunxit, homo separare non debet. *Roger de Hoveden, p. 634.*

intrigue, l'appuya de tout son crédit. Les Grands se virent à la fin réduits à souscrire à un choix qu'ils n'avoient pû empêcher; & le peuple toujours avide de cérémonies, contre son ordinaire vit cette dernière avec plus d'étonnement que de joye.

Il n'y eut que le comte de Tripoli, qui regarda le choix de la Reine, comme une injustice qu'elle lui faisoit. On ne peut exprimer dans quelle fureur cette préférence le précipita; il jura la perte de son rival, & même celle des Templiers qui avoient eu beaucoup de part à son élévation: & il ne se soucia pas de périr, pourvû qu'il pût entraîner tous les ennemis sous ses propres ruines.

Plein de cet esprit de vengeance, & dans la résolution de sacrifier tout à son ressentiment, il se retira brusquement dans ses Etats. Saladin aussi habile politique que grand capitaine, n'eut pas plutôt appris son mécontentement, qu'il lui envoya secrètement un homme de confiance pour traiter avec lui. Cet Envoyé lui représenta avec une franchise apparente, qu'il n'étoit pas de l'intérêt de son Maître de souffrir un Royaume chrétien & indépendant, au milieu de tant d'Etats, qui composoient son Empire; mais que s'il vouloit se faire

Mahométan, & son Feudataire, il s'engageoit de le placer sur le thrône de Jerufalem ; & pour l'y maintenir, d'immoler à fa fureté tous les Templiers leurs ennemis communs.

Raimond aveuglé par fa passion, consentit à tout : on prétend même que dès-lors il se fit circonciie. Mais pour mieux faire réuffir leurs desseins, il convint avec cet Envoyé, qu'il ne feroit éclater son changement de religion, qu'après qu'il feroit monté sur le thrône, & que pour pouvoir perdre plus sûrement le nouveau Roy, il se reconcilieroit avec lui.

Le perfide Comte dans cette vûe se rendit à Jerufalem ; des amis communs qu'il fit agir, & qui n'avoient pour objet que d'éteindre la division, intervinrent de bonne foi dans cet accommodement ; la paix se fit ; Raimond reconnut Lusignan pour souverain ; & ce Comte si capable par sa valeur de défendre les saints lieux, n'eut point de honte d'ajouter la trahison à l'apostasie.

Saladin de concert avec lui, entra aussi-tôt dans la Palestine à la tête d'une puissante armée : son dessein étoit de faire le siège d'Acree, la ville de tout le Royaume la plus forte & la plus riche. On comptoit dans son armée près

de cinquante mille chevaux sans l'infanterie ; & la plûpart de ces troupes étoient composées des anciens habitans du pays ou de leurs enfans, que les Rois de Jerusalem depuis la conquête de Godefroy de Bouillon en avoient chassés. Tous revenoient à la suite de Saladin dans l'espérance d'une prochaine conquête , & de rentrer dans l'héritage de leurs peres.

Le Sultan favorisé secrettement par le comte de Tripoli, ne trouva point d'obstacle à sa marche , & venoit pour former le siège de la ville d'Acre. Le Roy en avoit confié la défense aux deux Grands-mâîtres, qui s'avancerent au-devant de l'ennemi avec un grand nombre d'Hospitaliers & de Templiers : l'Etat n'avoit point de ressource plus assurée. Les deux Grands maîtres ayant fait prendre les armes à la garnison & à tous les habitans , sortirent la nuit de la place. Les Chrétiens tenant d'une main leur épée, & du feu dans l'autre, surprennent les Infidèles , entrent dans leur camp, abattent les tentes, coupent la gorge à tous ceux qu'ils trouvent endormis, mettent le feu par-tout. La terreur & la consternation se répandent dans l'armée ennemie ; mais le jour qui commença à paroître , & la présence de

1187.

Contin. VVid^e
Tyr. liv. 2.
chap. 5.

Saladin les rassura ; chaque corps se rengea sous ses enseignes ; on en vint à un combat réglé , & on chercha à envelopper les Chrétiens.

Quoique les Infidèles fussent supérieurs en nombre , les Religieux militaires qui n'avoient jamais compté leurs ennemis , font ferme , poussent l'ennemi qui se trouve devant eux , s'attachent au corps même que Saladin avoit rallié : tout combat , tout se mêle ; on tue tout ; des ruissaux de sang coulent de tous côtés ; point de quartier ni de prisonniers : une fureur égale animoit les soldats de chaque parti. Si Saladin dans cette action fit voir autant de conduite que de courage ; les deux Grands-mâîtres de leur côté , soutenus de leurs braves Chevaliers , firent des prodiges de valeur. Le Grand-mâître Desmoulins , à la tête des Hospitaliers , perça plusieurs fois les escadrons ennemis ; rien ne tenoit devant lui. Le comte de Tripoli qu'on prétend qu'il se trouva masqué dans cette occasion , & qui combattoit en faveur des Infidèles , pour se défaire d'un guerrier si redoutable , tua son cheval , qui en tombant se renversa sur le Grand-mâître ; & le poids de ses armes l'empêchant de se relever , les Infidèles le percerent

de

mille coups après sa mort, soit qu'ils voulussent venger celle de leurs compagnons ; soit qu'ils craignissent encore qu'un si grand Capitaine ne se relevât.* Plusieurs Hospitaliers, en le défendant, se firent tuer généreusement sur le corps de leur chef, & en voulant l'arracher à la fureur de ces barbares, Le combat cessa par l'épuisement des deux partis ; & il n'y eut que la retraite de Saladin, qui fit présumer que la plus grande perte étoit tombée de son côté.

ROGER
DESMOULINS.

*Chronique des
Nangis.*

Les Hospitaliers chercherent sur le champ de bataille le corps de leur Grand-maître, pour lui rendre les derniers devoirs. Après bien des soins, on le trouva enfin sous un tas de Turcomans & de Sarrazins, qui avoient passé par le tranchant de son cimenterre, ou que les Chevaliers après sa mort avoient immolés à leur ressentiment. Il fut porté dans Acre, & les funeraillles de ce grand homme y furent célébrées par les larmes de ses confreres, & par l'affliction générale de tous les habitans.

*Contin. VVill.
Tyr. l. 1. c. 5.*

On proceda ensuite à l'élection de son successeur. Comme l'ennemi étoit au milieu du royaume, & qu'on étoit à la

* Eodem die, videlicet Calendas Maii, sexaginta Fratres Templi & Summus Magister Domus Hospita-

lis cum pluribus domus suæ Fratribus interfecti sunt. Roger de Hovenden in Henr. 2.

266 HISTOIRE DE L'ORDRE
 veille d'une nouvelle bataille, les Hospitaliers comprirent bien qu'ils avoient plus besoin que jamais d'un capitaine, & d'un habile guerrier pour les commander. Le choix dans cette conjoncture tomba sur frere GARNIER, natif de Napoli de Syrie, Grand-prieur d'Angleterre, & Turcopolier de l'Ordre, titres inféparables : ce qui fait voir qu'en ce tems-là les dignités n'étoient point encore attachées, comme elles le sont à présent, aux différentes langues ou nations dont l'Ordre est composé.

GARNIER
 DE
 SYRIE.
 1187.

VVilhel. Tyr.
 liv. 1. chap. 7.
 liv. 19. c. 24.
 liv. 2. ch. 9.
 Assises du
 Royaume de
 Jerusalem, p.
 458.
 Histoire de
 Elste de Chy-
 pre par Es-
 sienne de Lu-
 signan.
 Allert. Acq.
 liv. 5. c. 3.

Les Turcoples d'où a été formé le nom de *Turcopolier*, étoient anciennement, au rapport de Guillaume de Tyr, des compagnies de chevaux - legers. L'origine de ce terme venoit des Turcomans, qui appelloient en général *Turcoples* les enfans nés d'une mere grecque & d'un pere turcoman, & qui étoient destinés à la milice. Ce fut depuis un titre de dignité militaire dans le royaume de Chypre, d'où il étoit passé dans l'Ordre de saint Jean. Mais les Hospitaliers ne s'en servoient que pour désigner le colonel général de l'infanterie. Frere Garnier avoit résidé quelque tems en Angleterre, en qualité de Bailli & de Turcopolier de l'Ordre. Pendant ce tems-là le roy Henry II,

ayant chassé de la fameuse abbaye de Bulkand des Chanoines Réguliers qui vivoient trop licentieusement, donna ce monastere à l'Ordre; & frere Garnier y mit des Hospitalieres de saint Jean. Ce Grand-bailli étoit repassé depuis dans la Palestine pour partager les périls & la gloire de ses confreres; & sa valeur & ses vertus lui procurerent la dignité de Grand-maître après la mort de frere Roger Desmoulins.

Ses premiers soins furent de rappeler auprès de lui la plûpart des Religieux qui étoient dispersés en différentes places, & il reçut même dans l'Ordre plusieurs novices pour remplacer ceux qu'on avoit perdus dans la derniere occasion, & pour se mettre en état de s'opposer avec succès aux armes de Saladin.

*Nangis ad
ann. 1188.*

Ce Prince, de concert avec le comte de Tripoli, & pour mieux cacher leur intelligence, assiegea Tiberiade, qui appartenoit au Comte, du chef d'Eschine la femme, qui y faisoit son séjour ordinaire. La ville fut d'abord emportée, & la comtesse qui ignoroit la trahison de son mari, se refugia dans le château qui étoit plus fortifié. Le traître Raimond, comme s'il eût eu beaucoup d'inquiétude du succès de ce siège, crie

GARNIER
DE
SYRIE.

au secours ; appelle tous ses amis auprès de lui, & représente au Roy de quelle importance étoit la conservation de cette place, qui de ce côté-là couvroit toute la frontière. On résolut aussitôt d'y jeter du secours à quelque prix que ce fût. Le Roy se disposa à marcher lui-même à la tête de ce qu'il avoit de troupes sur pied ; mais le Comte, qui vouloit livrer tout à la fois à Saladin toutes les forces de l'Etat, remontre au Roy, qu'avec une armée aussi inférieure à celle du Soudan, il alloit s'exposer à une déroute certaine ; que Saladin avoit au moins quatre-vingt mille chevaux sans son infanterie, & que pour résister à une puissance si formidable, il falloit tirer toutes les garnisons des places, & même faire marcher tous les habitans capables de porter les armes, afin de grossir l'armée, & d'avoir moins à craindre du grand nombre des Infidèles.

Guy de Lusignan qui n'étoit ni grand homme de guerre, ni habile politique, s'abandonna aux perfides conseils d'un ennemi réconcilié : on dégarnit toutes les places de leurs garnisons, & même des habitans ; & il n'y resta que des vieillards, des femmes & des enfans. Toute la fortune de l'Etat étoit réunie dans cette multitude confuse de soldats,

de bourgeois & de payfans armés bizarrement, dont la plûpart marchoient sans ordre; & qui n'avoient que de la fureur & de l'emportement.

A l'approche des chrétiens, Saladin sortit de ses lignes; on fut bien-tôt en présence; le combat dura trois jours, & fut très-sanglant. Guy de Lusignan, par l'avis du comte de Tripoli, avoit placé son camp entre des rochers, comme dans un endroit où il ne pouvoit être forcé; mais le perfide comte lui avoit caché que de cet endroit ses soldats ne pourroient aller à l'eau qu'à travers de l'armée des infidèles. Un besoin si pressant se fit bien-tôt sentir; la nécessité obligea dès le lendemain de marcher aux ennemis, pour s'ouvrir un passage à la rivière. * Les Templiers, qui avoient la pointe, descendirent les premiers dans la plaine, & chargerent les infidèles avec leur valeur ordinaire; ils pousserent d'abord tout ce qui se présenta devant eux;

* Templarii robustissimo in hostem impetu procurantes, primarum hostium turmarum densitatem ruperunt, & earum vel stragem vel fugam fecerunt. Verùm tunc demum nostrorum nefanda proditio & nefaria cum hoste colloquio claruit; Comes enim Tripolitanus, cæterique optimates cum turmis

suis, spretâ dispositione regiâ, præclaram illam Templi militiam, hostes fortiter proterentem, dum non sequerentur, periclitari fecere; atque ita Templarii confertissimis hostium cuneis, nullo sequente, immersi, illicò vel victima, vel præda fuere. *VVillet. Neubr. l. 3.*

p. 430.

jamais ces braves guerriers n'avoient fait paroître tant de courage & tant d'intrépidité. Ils percent & ils enfoncent les premiers escadrons des infidèles; mais le comte de Tripoli, qui commandoit le corps qui les devoit soutenir, au lieu de suivre le chemin de la victoire que ces généreux soldats de JESUS-CHRIST lui avoient frayé, les abandonne, & s'enfuit de concert avec Saladin qui le laisse échapper. Les Templiers demeurés seuls dans la plaine, furent accablés par la multitude des ennemis, & tous furent tués ou demeurèrent prisonniers : le reste de l'armée se retira dans son camp, & dans les rochers où le traître comte de Tripoli les avoit engagés. La fuite de ce Prince, dont on estimoit la capacité & la valeur, fit croire aux chrétiens que l'affaire étoit désespérée : & pendant les chaleurs du mois de Juillet, on passa la nuit dans ces rochers, & sans eau.

Saladin, pour augmenter la chaleur de la saison, fit mettre le feu dans les bois qui étoient sur la montagne, & qui environnoient le camp des chrétiens : le soldat à demi-mort de soif & de lassitude, couché contre terre, attendoit l'ennemi avec indifférence, & ne croyoit pas que la mort fût le plus grand des malheurs. Saladin

averti par des transfuges, qu'il n'y avoit plus ni ordre ni commandement dans le camp, l'attaque, & ne trouve qu'une foible résistance : ce fut moins un combat qu'une boucherie. Le Turcoman & le Sarrafin ne donnent point de quartier ; des ruisseaux de sang coulent entre ces rochers ; tout périt ou demeure prisonnier ; le Roy, le Grand-maître des Templiers, Renaud de Châtillon, & un grand nombre de Seigneurs, & de Chevaliers de saint Jean & du Temple, tombent dans les fers des infidèles. Les Turcs prirent même la vraie Croix qu'on portoit ordinairement dans les combats. Le Grand-maître des Hospitaliers, après avoir fait des prodiges de valeur, se sauva tout percé de coups, & s'ouvrit un passage l'épée à la main, au travers des escadrons ennemis : il gagna Afcalon, où il mourut le lendemain de ses blessures.

Saladin, qui par l'extinction des Ordres militaires, se flattoit de se rendre maître plus facilement de la terre sainte, fit dire aux Hospitaliers & aux Templiers prisonniers de guerre, qu'ils ne pouvoient éviter la mort que par le changement de religion, & en renonçant à JESUS-CHRIST ; mais ces intrépides guerriers se présentèrent avec joye

*V Villal. Neub.
liv. 3. pag. 43.
Roger de Ho-
veden p. 637.
Herold. Con-
tin. belli sac.
l. 1. 7. p. 14.*

272 HISTOIRE DE L'ORDRE
au supplice; tous furent égorgés * par ces
barbares , & la constance avec laquel-
le ils recevoient la mort , ranimant la
foi des simples soldats , il y en eut plu-
sieurs quoique séculiers , qui par une
innocente supercherie , crioient à hau-
te voix qu'ils étoient Templiers : &
comme s'ils eussent craint de manquer
de bourreaux , on les voyoit se pres-
ser à l'envi l'un de l'autre , pour passer
les premiers sous le glaive des infi-
dèles.

Le Sultan fit ensuite amener dans
sa tente le Roy , le Grand maître des
Templiers , Renaud de Châtillon , &
les autres Seigneurs prisonniers , qui
n'espéroient pas un sort plus heureux.
Saladin , pour rassurer le Roy , le fit
asseoir auprès de lui , & voyant ce mal-
heureux Prince à demi-mort de soif &
de lassitude , il lui fit présenter une li-
queur agréable & rafraîchie dans la
neige. Le Roy après en avoir bû , don-
na la tasse à Renaud ; mais le Sultan s'y
opposa , & fit dire au Roy par son
Interprète : *C'est pour toi que j'ai fait venir
à boire, & non pour ce méchant homme, qui*

* Milites Templi & Hof-
pitalis quos in campo non
voraverat gladis , ab aliis
segregatè captivis Saladi-
nis coram se decollari præ-

cipit. *Reg. de Hen. p. 637.*
Quotquot Templarii &
Hospitalarii inveniuntur
protinus decollantur.
Idem Nangis ab ann. 1187.

ne doit jamais esperer de quartier. Pour entendre le sens de ces paroles, il faut *scavoir* que parmi ces Infidèles, le droit d'hospitalité étoit inviolable, & que ces barbares ne faisoient jamais mourir leurs prisonniers, quand une fois ils leur avoient présenté de leur main à boire ou à manger.

Ce fut par cette raison que Saladin empêcha Renaud de boire après le Roy. Il lui fit de sanglans reproches des trêves qu'il avoit violées, de ses brigandages, de son inhumanité envers des prisonniers qu'il avoit pris plutôt, lui dit-il, comme un voleur, que selon les loix de la guerre; & sur-tout il lui fit le plus grand de tous les crimes, selon les principes de sa religion, du dessein qu'il avoit formé de surprendre & de piller la Meque & Medine. *Il faut donc, pour réparation de tant d'outrages,* continue le Sultan en haussant la voix, *ou que tu renonces tout à l'heure à JESUS-CHRIST, ou que tu meures pour venger notre saint Prophète.* Renaud fier & intrépide jusques sous l'épée ennemie, lui répondit qu'un chrétien ne scavoit ce que c'étoit que de racheter sa vie par une telle lâcheté. Alors Saladin transporté de colere, tira son cimeterre, lui abbattit la tête, & fit de ce Seigneur

un martyr, qui par une telle mort, expia ce qu'il y avoit eu de moins équitable dans la maniere dont il avoit fait la guerre. Le Sultan, aux instantes prieres du Roy, laissa la vie au Grand-maître des Templiers qu'il envoya à Damas avec ce Prince & les autres prisonniers, dont il espéroit tirer une grosse rançon.

L'Etat de Jerusalem étoit dans une affreuse désolation; il n'y avoit ni troupes ni chefs pour les commander; les habitans même manquoient dans les villes; les deux Ordres militaires avoient perdu la plûpart de leurs Religieux; & des deux Grands-maîtres, celui des Hospitaliers venoit de mourir des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille, & le Grand-maître du Temple étoit prisonnier à Damas.

Dans une si triste situation, ce qui restoit d'Hospitaliers s'assemblerent pour proceder à l'élection d'un nouveau Grand-maître. On pouvoit dire alors de cette grande place, ce que saint Paul disoit de l'épiscopat, par rapport aux peines & aux persécutions qui y étoient attachées dans les premiers siècles de l'Eglise: Que c'étoit une œuvre méritoire de désirer cette éminente dignité. En effet il fallut faire une espect

de violence à frere ERMENGARD DAPS, pour l'obliger, dans une si fâcheuse conjoncture, à se charger du gouvernement. Cet Ordre auparavant si puissant & si redoutable aux infidèles, venoit d'être presque éteint par le grand nombre de Chevaliers qui avoient péri dans les dernières batailles; & le peu qui avoient échappé à la fureur de Saladin, se voyoient à la veille d'éprouver le même sort, sans que le Grand-maître pût envisager d'autre ressource pour lui & pour ses confreres, qu'une mort certaine au défaut de la victoire.

Saladin pour profiter de la consternation publique, suivoit rapidement sa fortune; la plupart des places du royaume lui ouvrirent leurs portes; la ville de saint Jean d'Acre destituée des Religieux militaires, ne tint que deux jours; & de tant de conquêtes, il ne resta aux chrétiens que les villes de Jerusalem, de Tyr, d'Ascalon, de Tripoli & d'Antioche: encore de ces deux dernières places, l'une ne relevoit point de la couronne de Jerusalem, & l'autre n'en étoit que feudataire.

Pour faire mieux connoître l'état déplorable de ce royaume, il ne sera pas inutile de rapporter ici la lettre circulaire qu'un Templier, triste témoin

276 HISTOIRE DE L'ORDRE
de cette funeste révolution, écrivit à
ses confreres d'Occident, après la ba-
taille de Tibériade.

Roger de Ho-
ved. p. 637.

FRERE THIERRY GRAND-
PRECEPTEUR, le très-pauvre Couvent,
& l'Ordre entier, mais presque anéanti: A
tous les Precepteurs, & à tous nos Freres
du Temple: SALUT en celui auquel nous
adressons nos soupirs, & que le Soleil & la
Lune adorent.

Nous ne pouvons, nos très-chers fre-
res, vous exprimer par ces caracteres,
ni même par des larmes de sang, tous les
malheurs que nos pechés ont attirés sur
nos têtes. Les Turcomans, cette nation bar-
bare, ayant couvert la surface de la terre,
nous nous avançâmes pour dégager le châ-
teau de Tibériade, que ces Infidèles assie-
geoient; on en vint bien-tôt aux mains;
mais les ennemis nous ayant poussés vers
des rochers & des montagnes escarpées,
nos troupes ont été taillées en pieces; trente
mille hommes ont péri dans cette funeste
journée; le Roy est pris; & ce qui est en-
core plus déplorable, le bois précieux de
la vraie Croix est tombé en la puissance
des Infidèles. Saladin, pour couronner sa
victoire, a fait couper la tête à deux cens
trente de nos Freres, qui avoient été pris
dans la bataille, sans compter soixante au-
tres que nous avions perdus dans le com-

bat précédent. Ce chef des barbares est maître aujourd'hui des principales villes du Royaume ; il ne reste à la chrétienté que Jerusalem, Ascalon, Tyr, & Beritte, dont même les garnisons, & les principaux habitans sont péris dans la bataille de Tibériade ; en sorte qu'il est impossible, sans le secours du ciel & le vôtre, de conserver ces places, &c.

Mais ce secours étoit trop éloigné, & il n'y avoit pas d'apparence qu'il arrivât à temps pour arrêter le progrès des armes de Saladin. Ce conquérant, après s'être rendu maître de saint Jean d'Acre, de Jaffa, de Naplouse, de Sébaste, de Nazareth, de Sefuriet, de Césarée, de Sidon & de Beritte, marcha droit à la capitale, & assiegea Jerusalem, qui étoit le principal objet de son entreprise. La Reine s'y étoit enfermée ; mais la ville n'avoit point d'autres défenseurs que ses habitans, dont même les principaux, Grecs de religion, étoient ennemis secrets des Latins. Saladin qui n'ignoroit pas leur disposition, & qui se croyoit déjà maître de la place, refusa toute composition à la Reine. Cette Princesse, après une légère résistance, avoit demandé à capituler : Saladin lui fit dire qu'il vouloit entrer dans la place l'épée à la main,

pour venger, disoit-il, le sang de tant de Musulmans massacrés par les chrétiens du temps de Godefroy de Bouillon. La dureté de cette réponse fit résoudre les chrétiens latins à s'ensevelir sous les ruines de la place : hommes, femmes & enfans, tout prit les armes ; & le desespoir leur tenant lieu de valeur, ils soutinrent les attaques des Infidèles avec un courage si déterminé, que le Sultan, soit qu'il craignît quelque révolution, ou du moins que la longueur du siège ne retardât les autres conquêtes qu'il projettoit, consentit à la fin à entrer en négociation, & le traité fut signé de part & d'autre le quatorzième jour du siège. Il fut dit par la capitulation que la Reine rendroit la ville en l'état où elle étoit, & sans rien démolir ; que la noblesse & les gens de guerre sortiroient en armes & avec escorte pour être conduits à Tyr, ou en telle autre ville qu'ils voudroient ; qu'à l'égard des habitans, les Grecs naturels pourroient y rester ; mais que tous les habitans Latins d'origine, seroient obligés d'en sortir ; & que pour marque qu'il étoit maître de leurs vies & de leur liberté, il vouloit qu'ils la rachetassent, les hommes en payant dix écus d'or de rançon, les femmes cinq, deux pour chaque enfant ; & que tous ceux qui ne

pourroient pas se racheter, demeu-
roient esclaves du vainqueur.

Pendant la nuit qui précéda l'exécution de ce funeste traité, on n'entendit dans Jerusalem que les gémissemens, les pleurs & les cris de ces malheureux habitans, qui déploroient leur sort, & la nécessité où ils étoient de livrer eux-mêmes aux Infidèles la sainte cité. Hommes, femmes, enfans, jeunes & vieux, tous se prosternoient devant le saint Sépulchre, qu'ils arrosoient de leurs larmes, qu'ils baisoient, & dont ils ne pouvoient se détacher. Enfin le jour parut, & le triste moment arriva où il fallut ouvrir les portes aux victorieux. Les Infidèles s'en emparèrent; Saladin environné de ses principaux officiers, différa son entrée jusqu'à ce que tous les chrétiens latins fussent fortis. Les meres chargées de leurs petits enfans qui n'étoient pas encore en état de marcher, parurent les premières; d'autres en conduisoient par la main qui étoient un peu plus forts; les hommes portoient des vivres, & les petits meubles nécessaires à leurs familles; la Reine escortée de ce qui lui étoit resté de gens de guerre venoit après ce peuple, accompagnée des deux petites Princesses ses filles, du Patriarche, de son Clergé, & suivie de ce qu'il y

avoit de personnes de considération de l'un & de l'autre sexe. Saladin voyant la Reine approcher, s'avança au-devant d'elle, lui parla avec beaucoup de respect; & pour la consoler, lui fit espérer, moyennant une médiocre rançon, de rendre la liberté au Roy son mari. Des Dames chrétiennes qui étoient à la suite de la Reine, & dont les maris depuis le commencement de la guerre étoient tombés dans les fers de Saladin, passant devant ce Prince, & sentant à sa vûe renaître leur affliction, poussèrent de grands cris, & en forme de suppliantes, lui tendoient les mains. Ce Prince leur ayant fait demander ce qu'elles souhaitoient de lui, une de ces Dames s'approchant, lui répondit : *Nous avons tout perdu, Seigneur; mais d'une seule parole vous pouvez adoucir notre juste douleur; rendez-nous nos peres, nos freres & nos maris, qui par le sort de la guerre, sont vos prisonniers, & nous vous abandonnons tout le reste. Avec de si chers gages, nous ne pouvons être tout-à-fait malheureuses; ils auront soin de nous, & le Dieu que nous adorons, & qui nourrit jusqu'aux oiseaux du ciel, nourrira nos enfans.*

Saladin qui n'avoit rien de barbare que sa naissance, touché des larmes de ces Dames qui s'étoient prosternées à

ses pieds , après les avoir fait relever , leur fit rendre tous les prisonniers qu'elles réclamoient. Il ajouta même à cette grace des présens qu'il leur fit ; & ce qui marquoit dans ce Prince un grand fond d'humanité , c'est qu'après son entrée dans Jerusalein , ayant entendu parler du soin que les Hospitaliers prenoient des malades & des blessés , il consentit que ces Chevaliers , quoiqu'ennemis de sa religion , restassent dans la ville encore un an & jusqu'à l'entière guérison des malades.

C'est ainsi que Jerusalein , quatre-vingt-huit ans après la conquête qu'en avoient fait les premiers croisés , re tomba sous la puissance des Infidèles. Saladin , avant que d'entrer dans Jerusalein , fit casser & fondre les cloches , & laver l'église patriarcale avec de l'eau rose. Cette église avoit été construite d'abord sur les anciennes ruines du Temple de Salomon par le calife Omar , qui après avoir pris la ville de Jerusalein en 636 , en avoit fait la principale mosquée. Cette mosquée appelée par les Infidèles *Alaxa* , fut changée en église à la conquête de Godfrey de Bouillon : une fausse tradition avoit fait croire aux pèlerins que c'étoit le Temple même de Salomon

ruiné par les Romains, & rebâti depuis par les Chrétiens.

Saladin étant maître de cette ville, la Reine avec les Princesses ses filles, se retira à Ascalon ; les habitans de Jerusalem se disperserent en différens endroits de l'Asie & de l'Europe ; les uns se réfugièrent à Tripoli, d'autres gagnèrent Antioche, & un grand nombre désespérant de voir jamais rétablir le royaume de Jerusalem, passerent jusqu'en Sicile & en Italie. On prétend que ce fut en ce temps-là que les Religieuses Hospitalieres de saint Jean, fuyant le tumulte des armes, se retirèrent en Europe avec la permission du Grand-maître : elles y firent depuis des établissemens considérables, comme nous le verrons dans la suite.

Thierry Grand-précepteur des Templiers, dans une lettre qu'il écrivit à Henry roy d'Angleterre, lui rendit compte de cette étrange révolution ; & comme ces pièces originales sont d'une grande autorité pour l'histoire, nous avons crû que les lecteurs ne seroient pas fâchés de trouver ici une lettre pleine des tristes circonstances de ces grands événemens.

Sçachez, grand Roy, lui dit ce Templier, que Saladin s'est rendu maître de la

ville de Jerusalem, & de la tour de David; les chrétiens Syriens n'ont la garde du saint Sépulchre que jusqu'au quatrième jour après la Fête de saint Michel prochain; il est permis aux freres Hospitaliers de rester encore un an dans leur Maison, pour prendre soin des malades; les Chevaliers de cet Ordre, qui sont dans le château de Beauvoir, se distinguent tous les jours par différentes entreprises qu'ils font contre les Sarrasins; ils viennent d'enlever deux caravanes aux Infidèles, & ils ont trouvé dans la première, les armes & les munitions de guerre, que les Turcomans transportoient de la forteresse de la Fere, après avoir détruit cette place. Carac voisin du Mont-réal, le Mont-réal, Saphet du Temple, un autre Carac, & Margat qui appartiennent aux Hospitaliers, Castel-blanc, Tripoli & Antioche se maintiennent encore contre tous les efforts des Turcs. Saladin a fait abattre la grande croix qui étoit posée sur le dôme de l'église bâtie à la place du Temple de Salomon; & pendant deux jours on l'a traînée ignominieusement dans les rues, foulée aux pieds & couverte de boue. Par une espece de purification, on a lavé d'eau rose par dedans & par dehors cette église pour servir ensuite de mosquée, & on y a proclamé à haute voix la loi de Mahomet. Les Turcs depuis la saint Martin tien-

Roger de Ho.
vcd. p. 645.

ment Tyr assiégé; un grand nombre de machines ne cessent jours & nuits d'y jeter de gros quartiers de pierres. Le jeune Conrad, fils du marquis de Montferrat, qui s'est enfermé dans cette place, la défend avec beaucoup de courage, soutenu du secours des Chevaliers de saint Jean & des Templiers. La veille de saint Sylvestre, dix-sept galeres chrétiennes, montées par ces braves Religieux sortirent du port avec dix autres vaisseaux Siciliens, commandez par le Général Margarit, Catalan de nation, & attaquèrent la flotte de Saladin presque sous ses yeux; les Infidèles furent défaits; le grand Amiral d'Alexandrie & huit Emirs furent faits prisonniers; on leur prit onze vaisseaux; il y en eut un grand nombre qui échouèrent à la côte, & de peur qu'ils ne tombassent entre les mains des chrétiens, Saladin y fit mettre le feu & les réduisit en cendres. Ce Prince parut le lendemain dans son camp monté sur le plus beau de ses chevaux, auquel, par un aveu public de sa défaite & de sa douleur, il avoit fait couper la queue & les oreilles.

Pour l'intelligence de ce qui se passa au siège de Tyr, il faut sçavoir que Saladin, après la conquête de Jerusalem, assiégea Ascalon que la Reine lui rendit pour la liberté du Roy son mari, celle du Grand-maître des Templiers & de quinze autres Seigneurs; & par ce traité

Guy de Lusignan renonça solennellement au titre de Roy de Jerusalem. Ce Prince avec la Reine sa femme se retira ensuite dans un château proche la mer, où ils étoient plutôt cachés, qu'en état de se défendre. Saladin, sans s'embarasser d'un ennemi qu'il méprisoit, partit d'Ascalon pour faire le siège de Tyr, ancienne & fameuse ville de Phénicie, si célèbre dans l'histoire sainte par son roy Hyram, l'ami de Salomon, & renommée par le siège qu'y mit Alexandre le Grand, auquel elle résista sept mois entiers; & dont ce prince ne se seroit pas même rendu maître, s'il n'eût joint l'Isle dans laquelle elle étoit située, à la terre ferme, par le moyen d'une digue qu'il fit faire pour combler le bras de mer qui en faisoit une Isle.

Les habitans de Tyr moins courageux que leurs ancêtres, à l'approche de Saladin, & redoutant les malheurs d'une place emportée d'assaut, se dispoient à aller au devant du victorieux, & de lui porter les clefs de leur ville, lorsque le jeune Conrad, le dernier des enfans du marquis de Montferrat, que le désir de contribuer à la liberté de son pere, prisonnier de Saladin, avoit conduit en la terre sainte, les exhorta à se défendre courageusement, & leur offrit ses ser-

vices ; mais il ajouta qu'il ne vouloit point répandre son sang pour un Prince aussi lâche que Guy de Lusignan, & qu'il prétendoit s'il étoit assez heureux, comme il l'esperoit, pour conserver cette place, qu'ils s'engeassent par un traité solennel à le reconnoître pour leur Seigneur. Les habitans de Tyr abandonnés de leur souverain, & rendus à eux-mêmes, souscrivirent à cette condition. Conrard appella à son secours un grand nombre de Chevaliers de saint Jean, qui se mirent à la tête des Tyriens ; ils en firent des soldats tous animés de leur esprit & de leur courage ; les femmes mêmes, ou tiroient des flèches sur les assiégeans, ou portoient des vivres à leurs maris qui couchoient sur les remparts. Jamais, depuis le siège qu'Alexandre le grand avoit mis devant cette place, il ne s'y étoit fait une si belle défense. Saladin rebuté de la longueur d'un siège qui arrêtoit le progrès de ses armes, résolut de se retirer ; mais avant que de décamper, il fit conduire devant les murailles le pere du marquis, qu'il avoit fait prisonnier à la bataille de Tiberiade ; & un heraut ayant été introduit dans la place, déclara au jeune Conrard qu'on alloit à l'instant, couper la tête à son pere, s'il ne faisoit ouvrir les portes de Tyr au Sultan.

Le jeune Prince se voyoit partagé entre deux devoirs qui lui paroissent également indispensables ; il étoit question , ou de sauver la vie à son pere , ou d'abandonner des chrétiens auxquels il avoit donné sa foi. Pour se tirer d'embaras , il affecta une fermeté qui alloit jusqu'à l'indifférence : *Va* , répondit-il au héraut , *dire à ton maître de ma part , qu'il ne peut faire mourir un prisonnier de guerre , qui s'est rendu sur sa parole , sans se deshonorer ; & que pour moi , je me tiendrai très-heureux d'avoir eu pour pere un martyr de JESUS-CHRIST.*

Aussi-tôt on recommença du côté de la ville à tirer tout de nouveau ; mais les soldats avoient des ordres secrets , en tirant leurs flèches , d'éviter l'endroit où le vieux Marquis chargé de chaînes , étoit exposé. Le Sultan qui n'avoit point de raison particulière pour faire périr ce Prince , & dont il esperoit une grosse rançon , le renvoya dans sa prison , & leva le siège. Il ne fut pas plutôt éloigné , que le roy de Jerusalem sortit de sa retraite , dans l'espérance de recueillir le fruit de la valeur du jeune Mont-ferrat. Il se présenta devant la place , où il prétendoit entrer comme souverain ; mais il en trouva les portes fermées , & les habitans lui crièrent

ERMEN-
DARD
DAPS.

qu'ils étoient bien surpris que pendant le siège, il eût oublié ce qu'il devoit à ses sujets; qu'il venoit un peu trop tard; qu'un autre plus hardi que lui avoit pris sa place & acquis la seigneurie de Tyr par le plus juste de tous les titres, puisqu'il l'avoit défendue au péril de sa vie contre les Infidèles. Il fallut que Guy de Lusignan se retirât; mais ces prétentions réciproques firent naître une espèce de guerre civile entre ces deux Princes. Le Grand-maître des Templiers, soit qu'il trouvât la cause du Roy la plus juste, ou que pendant leur prison commune, il se fût formé entre eux des liaisons particulières, se déclara ouvertement contre le marquis de Montferrat. Non seulement il le traitoit d'usurpateur, mais il empêchoit même qu'il ne fît entrer des secours de vivres & de munitions dans sa place: & au préjudice des affaires générales de la chrétienté, & même contre la fidélité qu'exigent des dépôts, il détourna un argent considérable que le roy d'Angleterre, charmé de la réputation du jeune Conrad, lui avoit envoyé pour fortifier sa place, & entretenir la garnison. C'est ce que nous apprenons d'une lettre du jeune Conrad à l'Archevêque de Cantorberi:

Je suis

Je suis odieux, dit-il, à Guy de Lusignan, autrefois Roy de Jerusalem, & au Grand-maître des Templiers, parceque j'ai conservé & que je conserve encore actuellement la ville de Tyr contre tous les efforts des infidèles, On attaque mon honneur ; on déchire ma réputation ; on empêche qu'il n'entre du secours dans la place : & ce qui est de plus criant, le Grand-maître des Templiers s'est emparé de l'argent que le Roy d'Angleterre m'avoit envoyé : ce qui m'oblige de vous en porter mes plaintes les larmes aux yeux. A l'égard des Hospitaliers, je ne puis que m'en louer, & je prends Dieu à témoin, & vous-même, de ma sincere reconnoissance pour des gens qui, depuis qu'ils ont pris les armes pour la défense de la place, n'ont cessé de nous rendre des services très-utiles : & bien-loin de retenir comme les Templiers cette partie des deniers du Roy d'Angleterre qu'ils devoient nous fournir ; nous vous assurons, qu'ils ont employé encore plus de huit mille pieces de leur argent à la défense de la ville de Tyr, & pour l'empêcher de tomber sous la domination des infidèles, qui malgré leur puissance formidable, ont été obligez de lever honteusement le siege, &c.

Radulph. de
Dic. l. 2. p.
642

Saladin, après avoir abandonné cette entreprise, porta ses armes avec plus de

ERMEN-
GARD
DAPS.

succès dans la principauté d'Antioche. Il se rendit maître de vingt-cinq villes ou châteaux, où il mit de puissantes garnisons qui tenoient la capitale comme bloquée. Tous les gouverneurs & les magistrats, dans la crainte de la mort ou du pillage, alloient bien-loin au-devant du vainqueur prendre des chaînes; tout plioit sous une puissance aussi formidable, & il ne restoit plus aux chrétiens qu'Antioche, Tyr & Tripoli.

Le comte de Tripoli, le malheureux instrument de la perte de la terre sainte, voyant son ennemi déthroné, fugitif & errant dans ses propres Etats, somma Saladin, en exécution de leur traité, de lui en remettre la couronne, & de lui livrer les places dont il lui avoit facilité la conquête par sa fuite à la bataille de Tiberiade. Mais le Sultan méprisant le traître dont la trahison lui avoit été si utile, ne répondit à ses prétentions que par des railleries ameres. Le comte outré de son manque de parole, & se voyant devenu odieux & exécutable aux deux partis, s'abandonna au désespoir; sa raison se troubla, il tomba dans une espece de frénésie, & mourut peu après, toujours agité de colere & de fureur. En le dépouillant pour l'ensevelir, on s'apperçut qu'il s'étoit fait maho-

Ex doloris
vehementia
in mentem
sus, hor-
rida morte
defecit. Vill.
Nouv. liv. 3.
page. 432.

metan. * La comtesse sa veuve qu'il avoit laissée sans enfans, & qui se voyoit sans ressource, appella à son secours Raimond prince d'Antioche, auquel comme au plus proche parent, elle remit Tripoli & ses dépendances.

Les armées nombreuses de Saladin, & la rapidité de ses conquêtes, ne laissant plus d'espérance aux chrétiens latins, que dans les princes d'Occident, l'on députa Guillaume archevêque de Tyr, auteur de l'histoire de la terre sainte, pour aller implorer leur secours. Cet ambassadeur passa d'abord en Italie, & il apprit à Urbain III. qui étoit alors sur la chaire de saint Pierre, tout le détail de la bataille de Tiberiade, & la perte de Jerusalem.

A ces tristes nouvelles, toute l'Europe fut consternée; on prétend même que le Pape en mourut de douleur. Gregoire VIII. son successeur, mais qui ne tint le saint Siege qu'environ deux mois, ordonna des jeûnes & des prières publiques. Les peuples d'Italie saisis d'étonnement & d'affliction, s'écrioient

* Res dissimulari non potuit, nam corpore defuncti nudato, quia nuper Circumcisionis stigma susceperat, apparuit: undè palam fuit quòd Saladino confederans sectam sarra-

cenicam ceperat observandam, postquam Tripolis urbis dominium filius principis Antiochiæ de jure obtinuit parentelæ. *Navigis ad ann. 1188.*

qu'ils étoient indignes du nom de chrétiens, & d'avoir jamais part au royaume des Cieux, s'ils n'alloient délivrer l'héritage du fils de Dieu de la domination des infidèles. Un Auteur contemporain ajoûte, que les Cardinaux promirent * de renoncer à toutes sortes de délices, de ne plus recevoir aucuns présens de ceux qui avoient des affaires en cour de Rome, de ne point monter à cheval, tant que la terre sainte seroit foulée par les infidèles; de se croiser les premiers, de partir à pied pour cette guerre sainte à la tête des pèlerins, & même en demandant l'aumône par les chemins. Mais il y avoit dans tous ces discours plus d'ostentation que de zèle, & de véritable piété. Les Cardinaux resterent à Rome; il ne se fit même aucun changement dans leurs mœurs, & l'ambassade de l'archevêque de Tyr n'auroit pas eu plus de succès que celle d'Heraclius, patriarche de Jerusalem, dont nous venons de parler, si l'empereur Frederic I. Philippe II. roy de France, & Henry II. roy d'Angleterre, ne s'étoient croisés avec

* Firmiter inter se promiserunt quòd de cætero nulla munera recipient ab aliquo qui causam habeat in Curia; non ascendent in equum quamdiu terra in qua pedes Domini steterunt, fuerit sub pedibus inimici. *Roger de Hoveden, pag. 636.*

la plûpart des Princes de l'Europe.

ERMES
GARD
DAPS.

Le pape Clement III. qui avoit succédé à Gregoire VIII. au défaut de secours plus effectifs, nomma l'archevêque de Tyr Légat du saint Siege, & il lui donna pour collègue le cardinal Henry, évêque d'Albano. Ces Prélats engagerent les Rois de France & d'Angleterre à se trouver à une conférence qui se tint entre Trie & Gisors, place qui appatenoit alors au Roy d'Angleterre en qualité de duc de Normandie. L'Archevêque de Tyr pénétré de douleur, tâcha de leur inspirer le même zèle dont il étoit lui-même rempli. Il représenta dans une si auguste assemblée, les gémissemens de la sainte cité tombée sous la domination des Infidèles; la perte de tant de chrétiens immolés à la fureur des barbares; la prison des uns, l'exil des autres; & ce qui étoit de plus déplorable, de jeunes enfans de l'un & l'autre sexe nés libres & devenus esclaves avant que de connoître tout leur malheur, & qui seroient élevés dans l'erreur après que ces Infidèles auroient prévenu & séduit leur raison. Il entra ensuite dans le détail des artifices & des cruautés dont ces barbares se servoient tour à tour pour pervertir ceux qui étoient plus âgés;

1188
15 Juillet.

& il fit une peinture si touchante de l'état affreux où les chrétiens latins étoient réduits, que fondant lui même en larmes il en tira de tous les spectateurs.

Les deux Rois presque toujours en guerre l'un contre l'autre, étoient prêts de reprendre les armes ; mais au récit des malheurs de la ville sainte, tout se pacifia ; les intérêts différens se réunirent dans le seul objet de délivrer la Palestine de la domination des Infidèles. Philippe & Henry s'embrassèrent, prirent la croix, & promirent de joindre leurs forces, & de passer de concert en Orient.

Il se tint dans leurs Etats différentes assemblées pour trouver les fonds nécessaires à un si grand armement ; & en France & en Angleterre, on convint que tous ceux qui ne se feroient pas croisés, donneroient au moins la dixme de tous leurs biens, meubles & immeubles ; ce qui fit appeller cette sorte d'imposition *la Dixme Saladine*, parce que le principal objet de la levée de ces deniers étoit de fournir aux frais de la guerre qu'on devoit faire à ce Prince. Les Ordres de Cîteaux, des Chartreux, de Fontevraud, & la Congregation des freres Lépreux furent

exempts de cette subvention. Pierre de Blois prétendit à leur exemple, que le clergé séculier n'y devoit pas être assujetti; il en écrivit à Henry de Dreux évêque d'Orleans, & cousin germain du Roy Philippe.

*Le Prince, lui dit-il dans sa lettre, ne doit exiger des évêques & du clergé que des prières continuelles pour le succès de ses armes: si le Roy veut s'engager dans cette entreprise, qu'il n'en prenne pas les frais sur les dépouilles des églises & des pauvres; mais sur ses revenus particuliers, ou sur le butin qu'il fera sur les ennemis, & dont on devroit enrichir l'Eglise, loin de la piller sous prétexte de la défendre *. Elle est libre, dit-il dans un autre endroit, par la liberté que JESUS-CHRIST nous a acquise; mais si on l'accable d'exactions, c'est la réduire en servitude comme Agar.*

On voit ici un jeu de mots dont nous avons déjà parlé; & que sous les termes équivoques d'Eglise & de liberté, il semble que l'Eglise chrétienne délivrée par JESUS-CHRIST, ne soit composée que

* Reverendissime & dilectissime Pater mi, tuæ discretioni committo Religiosorum quietem, pacem simplicium, causam Christi, & Ecclesiæ libertatem. . . .

Si autem proposuit

hujus peregrinationis iter arripere, non de spoliis Ecclesiarum, non de sudoribus pauperum viaticum sibi & suis exhibeat, sed de redditibus propriis, aut de præda hostili bella Christi conficiat. *Epist. 112.*

296 HISTOIRE DE L'ORDRE
du seul clergé, ou que le Sauveur des
hommes nous ait délivrés d'autre chose
que du peché.

L'éloquence de Pierre de Blois mal
employée en cette occasion, n'empêcha
point qu'on ne levât des sommes im-
menses en France & en Angleterre. On
établit des commissaires pour cette col-
lecte, entre lesquels étoient un Hospita-
lier & un Templier députés des deux
Ordres militaires pour solliciter cet ar-
mement, dont ils devoient être les com-
pagnons & les principaux guides. *

Richard I. qui venoit de succéder à
Henry II. son pere, en prenant sa cou-
ronne prit les mêmes engagements de ce
Prince en faveur de la terre sainte. Il mit
sur pied une armée composée de trente
mille hommes de pied, & de cinq mille
chevaux, qu'il embarqua avec des provi-
sions de guerre & de bouche sur un nom-
bre prodigieux de vaisseaux de différen-
tes grandeurs. Cet embarquement se fit à
Douvre, d'où Richard passa en Flandres,
& de-la en Normandie : il y tint les Etats
du pays. On prétend que ce fut pendant
son séjour dans cette province, qu'un saint

* Colligatur autem pecunia ista in singulis parochiis præsentis presbytero parochiæ & Archipresbytero, & uno Templario, & uno Hospitalario, & serviente Regis & Clerico Regis. *Roger de Hoveden, pag. 641.*

prêtre nommé Foulques curé de Neuilly, célèbre par ses prédications, & le héraut de cette croisade, après avoir donné de grandes louanges au Prince Anglois sur le zèle qu'il faisoit paroître pour le secours de la terre sainte, lui dit avec une courageuse liberté : Que pour attirer la benediction du ciel sur ses armes, il devoit se défaire de trois pernicieuses passions qu'il nommoit les trois filles de ce Prince, l'orgueil, l'avarice & la luxure ; & que le Roy Anglois le plus fier de tous les hommes lui repartit brusquement, & par une récrimination injurieuse : *Je ne puis mieux placer ces trois filles qu'en donnant, comme je fais, la première aux Templiers, la seconde aux moines de Citeaux, & la troisième aux évêques de mes Etats.* Ce Prince joignit ensuite Philippe-Auguste à Vezelay sur les frontieres de la Bourgogne ; & après avoir passé le Rhône, ils se séparèrent. Le Roy de France prit la route de Genes où sa flotte l'attendoit, & le Roy d'Angleterre tourna du côté de Marseille où il devoit s'embarquer : le rendez-vous général étoit dans le port de Messine en Sicile.

1189

Avant le départ des deux Rois, & pendant qu'on travailloit dans leurs Etats à différentes levées de troupes & d'argent, les deux légats passèrent en Al-

298 HISTOIRE DE L'ORDRE
 lemagne, & se rendirent à Mayence où
 l'empereur Frederic I. dit Barberouffe,
 tenoit une Diette générale de l'Empire
 pour le même sujet. C'étoit un Prince
 plein de la plus haute valeur, & qui mal-
 gré son âge avancé, ne fit point difficul-
 té de se croiser avec Frederic duc de
 Souabe son fils. Soixante & huit prin-
 ces, ou seigneurs Allemands, ecclesiast-
 iques ou séculiers, à l'exemple de leur
 chef, prirent la croix : pour le départ,
 on fixa le rendez-vous général des trou-
 pes à Ratisbonne, où les croisés eurent
 ordre de se rendre le vingt-troisième
 d'Avril de l'année suivante.

L'Espagne chrétienne n'eut point de
 part à ce grand armement de l'Europe.
 Les Rois de Castille, d'Arragon & de
 Navarre n'étoient que trop occupés con-
 tre les Maures & les Sarrasins, qui
 s'étoient emparés, comme on sçait, des
 plus belles provinces de cette grande
 monarchie. La Reine d'Arragon péné-
 trée de douleur de la perte de la terre
 sainte, & apprenant la dispersion & les
 malheurs de ses habitans, résolut de
 fonder un monastere de filles nobles,
 de l'Ordre de saint Jean, pour conser-
 ver la mémoire de tant d'illustres Che-
 valiers du même Ordre, qui venoient
 de périr dans la Palestine.

Cette princesse appellée Sanche étoit fille d'Alphonse roy de Castille, & femme d'un autre Alphonse II. du nom, dit le chaste, roy d'Arragon, fils de dom Raimond Berenger comte de Barcelonne, & depuis roy d'Arragon, dont nous avons parlé au sujet de la transaction que ce Prince fit avec le Grand maître Raimond Dupuy, touchant la succession à la couronne d'Arragon.

La reine Sanche sa fille étant entrée par son mariage, dans une maison affectionnée depuis long-tems à l'Ordre, en prit les sentimens; elle fit dessein de fonder un monastere d'Hospitalieres à Sixene, bourgade située entre Sarragosse & Lerida, & dépendante de la châtellenie d'Emposte, Grand-prieuré de la Langue d'Arragon. La Reine en échange, donna d'autres terres considérables proche Tarragonne à frere Garcias de Lisa alors Châtelain; & après avoir communiqué son projet au Chevalier Raimond Berenger, proviseur de l'Ordre en Arragon, cette pieuse Princesse fit jetter les fondemens d'un palais plutôt que d'un monastere. Comme elle envisageoit que cette maison lui pourroit servir un jour de retraite, & dans la suite à d'autres Princeses de la maison royale, on n'oublia rien, soit pour la

300 HISTOIRE DE L'ORDRE
magnificence & la commodité des bâti-
mens, ou pour l'étendue de l'enclos, &
sur-tout pour la grandeur & la solidité
des revèns. Par la fondation on devoit
recevoir sans dot dans cette maison
royale soixante Damoiselles nobles; &
celles qui étoient du royaume d'Arra-
gon ou de la Catalogne, devoient être
d'une extraction si illustre & si avérée,
qu'elles n'eussent pas même besoin de
faire leurs preuves.

Nous avons dit que les historiens ne
nous ont point appris précisément en
quel endroit de la chrétienté les Reli-
gieuses Hospitalieres de la maison de
Jerusalem s'étoient retirées depuis la
perte de cette capitale de la Judée. Il y
a lieu de présumer que ce fut pour leur
servir d'asyle, que cette pieuse Prin-
cesse, l'année suivante, fit cette célèbre
fondation; & on est d'autant plus porté à
suivre ce sentiment, que l'établissement
du prieuré de Sixene se fit immédiate-
ment après la perte de la sainte cité.
Mais comme après tout ce n'est ici
qu'une conjecture fondée uniquement
sur la convenance des tems, nous remar-
querons seulement en passant que depuis
cette fondation, il s'en fit un grand
nombre d'autres, tant en Catalogne,
qu'en Italie, en France & en Portugal,

dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

Le Monastere de Sixene devint bientôt le plus célèbre du royaume. Le Roy à la priere de la Reine y attacha de grands biens ; le pape Celestin III. assujettit ces Religieuses, à l'exemple des Hospitaliers, à la règle de saint Augustin, comme on le peut voir dans la Bulle de ce souverain Pontife en date de l'an 1195. Leur habillement étoit composé d'une robe d'écarlate ou de drap rouge avec un manteau noir à bec, sur lequel étoit la croix blanche à huit pointes à l'endroit du cœur : leur Breviaire étoit particulier. Elles portoient à l'Eglise des rochets de toile fine ; & en mémoire de la reine leur fondatrice, pendant l'office & le service divin elles tenoient à la main un sceptre d'argent.

La Prieure présentoit aux benefices vacans, & pouvoit même donner l'habit d'obédience aux prêtres qui desservoient leur église. Elle visite encore actuellement ses terres avec ses dames assistantes, & se trouve aux chapitres provinciaux de l'Ordre en Arragon, y a voix & séance après le Châtelain d'Emposte ; & lorsque le chapitre de l'Ordre se tient à Sarragosse, le chapitre de la cathédrale lui envoie sa portion canoniale,

La reine Sanche, après la mort du Roy son mari, se retira dans ce Monastere avec une des princesses ses filles, & on prétend qu'elles embrasserent l'une & l'autre la profession religieuse. Comme nous aurons encore lieu de parler de cette sainte maison, au sujet des changemens qui arriverent depuis dans son gouvernement, nous nous contenterons d'observer ici que toutes les vertus chrétiennes s'y pratiquoient dans un degré éminent; que ces Hospitalieres se relevoient à minuit pour chanter les louanges de Dieu; que la priere & l'oraison y étoient presque continuelles, & que ces saintes vierges levoient incessamment des mains pures & innocentes vers le ciel, pour en attirer le secours sur les armes des Chevaliers de saint Jean leurs freres, & demander à Dieu qu'il lui plût de délivrer la sainte Sion de la domination des Infidèles.

Ce pieux désir alors si général de contribuer au rétablissement du royaume de Jerusalem, fit prendre les armes à la plûpart des nations de l'Europe; & pendant que les Rois de France & d'Angleterre se préparoient pour cette glorieuse expédition, les plus zélés, sans attendre ces Princes, accouroient

de tous côtés dans la Palestine.

On vient de voir que Guy de Lusignan à la sortie de sa prison, se trouvant roy sans royaume, s'étoit réfugié d'abord dans un château du comté de Tripoli, où il rassembla depuis les débris de sa fortune. Godefroy de Lusignan son frere lui amena d'Occident un nouveau corps de croisés; différens aventuriers, Grecs, Latins & Syriens se joignirent à lui, & il se vit en peu de temps une petite armée composée de sept à huit mille hommes d'infanterie, & de sept cens chevaux. Ce secours tout foible qu'il étoit, lui fit espérer quelque changement dans sa fortune; & pour se procurer une retraite qui ne dépendît que de lui, il assiégea saint Jean d'Acres, place forte, & dont le port pouvoit servir à recevoir les vaisseaux & le secours des Princes d'Occident. Les Hospitaliers & les Templiers se rendirent au camp; on y vit arriver trois croisades particulieres, qui précédoient les grandes armées qu'on attendoit de l'Europe. Le Landgrave de Thuringe & le Duc de Gueldre commandoient la premiere, toute composée d'Allemands: il en vint une autre des peuples du Nord, Danois, Frisons & Flamans: il en arriva une troisieme de François, à la tête de laquelle étoient

deux Princes de la Maison de Dreux, & un nombre considérable des plus grands Seigneurs du royaume. Il s'y trouva en même-temps des Venitiens, des Lombards & des Pisans : & Conrard de la maison de Montferrat & Prince de Tyr, malgré ses différends avec Guy de Lusignan, voulut partager les périls & la gloire de cette entreprise.

Les chrétiens commencèrent le siege, & le continuerent d'abord avec tout le courage & l'application possible. Saladin avoit mis dans la place une puissante garnison commandée par Caracos, ancien capitaine d'une grande réputation, & sous lequel Saladin lui-même, avant que d'être parvenu à la souveraine puissance, avoit fait ses premières armes. Ce Général des Infidèles faisoit des sorties fréquentes ; on étoit tous les jours aux mains ; c'étoient moins des sorties que des combats & des batailles. Saladin de son côté s'avança à leur secours à la tête d'une armée formidable ; les Chrétiens sortirent de leurs lignes pour le combattre ; Guy de Lusignan commandoit le premier corps, composé de ses troupes particulières, des François & des Chevaliers de saint Jean. Le Grand-maître des Templiers étoit à la tête de ses confreres, & les Allemands, les Frisiens & d'au-

tres peuples du Nord s'étoient rangés sous ses enseignes. On se battit longtemps avec une animosité réciproque, & un succès assez incertain. Ce qui paroît de plus constant, c'est que les Chrétiens, quoiqu'ils eussent perdu le Grand-maître des Templiers, & plusieurs religieux de son Ordre, ne laisserent pas de rentrer comme victorieux dans leurs lignes, & que Saladin ne put faire lever le siege, l'unique objet de son entreprise.

Ce Prince ne s'occupâ depuis qu'à empêcher les convois d'arriver à l'armée chrétienne. La famine s'y mit, & elle fut bien-tôt suivie d'une maladie contagieuse. Ces deux fléaux firent périr plus de soldats, que le fer ennemi. Guy de Lusignan se vit enlever successivement quatre jeunes princes ses enfans, deux Princesses, & la reine Sybille sa femme, à laquelle il étoit redevable de la Couronne.

La mort de cette Princesse donna lieu depuis à de nouvelles divisions entre le Roy son mari & le Prince de Tyr. La Reine de Jerusalem n'avoit laissé qu'une sœur appelée Ysabelle, qui à l'âge de huit ans avoit épousé Onfroy de Thoron III. du nom. Conrard jeune Prince bien-fait, plein de courage & d'ambition, sçût plaire à cette Princesse. On ne

*Chronique de
Nangis ad anm
num 1190.*

manqua pas de raisons pour rompre les liens qui l'attachoient au jeune Onfroy : le mariage contracté contre sa volonté, peut-être dans un degré, à ce qu'on prétendoit, prohibé, en fournit le prétexte ; c'étoit au moins en ces temps-là, l'asyle ordinaire des époux mécontents. Le mariage de la Princesse fut cassé, & l'Evêque de Beauvais, sans égard pour l'honnêteté publique, la maria le lendemain avec le Prince de Tyr. En conséquence de cette alliance, & des droits de la Princesse ; Conrard se porta pour roy de Jerusalem. Guy de Lusignan de son côté prétendoit que le caractère de la royauté ne s'effaçoit jamais, & que personne pendant sa vie n'en pouvoit prendre le titre dans la Palestine. Pour surcroît de division, Onfroy de Thoron premier mari d'Ysabelle, réclamoit contre la Sentence qui avoit cassé son mariage, & ne dissimuloit pas ses prétentions à la couronne. Ainsi ce royaume titulaire, & cette souveraineté sans sujets, avoit dans la même armée & en même-tems, trois rois ; & la Reine deux maris vivans. Mais comme on craignoit qu'ils ne tournassent leurs armes les uns contre les autres, on les obligea de remettre la décision de leurs prétentions au jugement des Rois de France &

d'Angleterre, qui étoient partis de leurs Etats, & qui attendoient en Sicile un temps favorable pour passer en Orient.

Pendant le séjour que ces deux Princes firent dans cette Isle, Richard ayant entendu parler de l'abbé Joachim, qui passoit parmi le peuple pour un grand prophète, le fit venir à Messine, & le consulta sur le succès de la croisade. L'Abbé, sans hésiter, lui répondit que la sainte cité ne seroit délivrée que la septième année depuis la conquête qu'en avoit fait Saladin. *Pourquoi donc*, reprit le roy d'Angleterre, *sommes-nous venus si-tôt ?* *Votre arrivée*, repartit l'Abbé, *étoit fort nécessaire ; Dieu vous donnera la victoire sur ses ennemis, & élèvera votre nom au-dessus de tous les princes de la terre.*

La réputation de ce prétendu prophète étoit fort équivoque ; les uns le regardoient comme un saint ; d'autres le traitoient de fourbe. Il y a de l'apparence qu'il agissoit de bonne foi, & qu'il y avoit plus de fanatisme, que d'hypocrisie dans sa conduite : c'étoit d'ailleurs un homme de bien, & qui vivoit très-austèrement ; mais il s'étoit gâté l'esprit par des méditations, ou pour mieux dire, par des rêveries sur l'Apocalypse. Il se vantoit d'avoir la clef & l'intelligence de ce livre divin, aussi parfaitement que

saint Jean qui l'avoit écrit. Il prenoit toutes ses visions pour autant de vérités; & si par hazard il réussissoit quelquefois dans ses prédictions, il se trompoit encore plus souvent: c'est ce qui arriva sur ce qu'il avoit avancé au sujet de la délivrance de la terre sainte, comme nous le verrons dans la suite.

Cependant l'empereur Frederic I. quoiqu'âgé de soixante & dix ans, avoit précédé ces Princes, & s'étoit mis en chemin immédiatement après Pâques de l'année 1189. Ce Prince si digne de ce grand titre, après avoir donné la loi aux Grecs en passant sur leurs terres; après avoir défait le Sultan d'Iconium ou de Cogny, qui s'opposoit à son passage, & pénétré jusques dans la Cilicie malgré tous les efforts des Mahometans, tomba malade & mourut dans cette Province pour s'être baigné dans le fleuve Cidrus, comme quelques historiens le rapportent; d'autres prétendent qu'il s'y noya. Les Ordres militaires, & sur-tout celui des Hospitaliers perdirent, dans la personne de Frederic I. un puissant protecteur, qui pendant tout son règne, avoit comblé l'Ordre en général & les particuliers de ses graces & de ses bienfaits.

Le duc de Souabe son fils conduisit

son armée jusqu'au camp devant Acre; mais elle y arriva fort diminuée & affoiblie par la fatigue du chemin, par les maladies, & par ses propres victoires, qui lui coûtèrent beaucoup de troupes & un grand nombre d'officiers de considération. Les Allemands en arrivant au camp ne trouverent pas l'armée des assiégeans en meilleur état; les sorties continues des Infidèles l'avoient fort affoiblie. L'historien de ce siege, & qui nous en a laissé une relation en prose rimée, * rapporte que les Chevaliers de saint Jean s'étant apperçûs que dans une sortie les Turcomans faisoient beaucoup de prisonniers, ces généreux guerriers semblables, dit-il, à une ourse en fureur

ERMEM-
GARD
DAPS.

* *Hospitales milites ab equis descendunt ,
Ut ursa pro filiis cum Turcis contendunt ,
Turcinostrum aggerem per vim bis conscendunt ,
Hos sagittis sauciant , hos igne succendunt
Et Hospitalarii equos ascenderunt ,
Et Turcos à latere maris invaserunt ,
Quos ad urbis mœnia per vim reduxerunt ,
Et ex his in foveis multos occiderunt ,*

Monachi Florentini, Iconensis Episcopi, de
recuperata Prolemaïde,

ERMEN-
GARD
DAPS.

à qui on veut enlever ses petits, descendirent de leurs chevaux, se jetterent au milieu des bataillons ennemis, en taillerent en pièces une partie, rompirent les fers des prisonniers; qu'ils remonterent ensuite à cheval, & poursuivirent les Infidèles jusqu'aux portes de la ville. Mais si les Turcs furent maltraités en cette occasion, le changement d'air, la difficulté de recouvrer des vivres, les combats continuels qu'il falloit soutenir, & les maladies, ne coûtoient pas moins de monde aux chrétiens, & sur-tout à ceux d'occident.

Pour comble de disgrâce, le soldat Allemand blessé, & dont on n'entendoit point la langue, dans une si triste conjoncture ne pouvoit faire connoître ni son mal ni ses besoins. Quelques gentilshommes Allemands des villes de Brême & de Lubec, qui étoient venus par mer, touchés de la misere de leurs compatriotes, prirent les voiles de leur navire, en formerent une grande tente, où ils retirèrent d'abord les blessés de leur connoissance, & les servoient avec beaucoup de charité. Quarante Seigneurs de la même nation se joignirent à eux, & firent comme une espece d'hôpital au milieu du camp; ils n'avoient alors pour objet que de secourir ceux de leurs

compatriotes qui avoient besoin de leur charité : mais dans la suite cette noble société forma insensiblement, à l'exemple des Chevaliers de saint Jean de Jerusalem, & des Templiers, un nouvel Ordre hospitalier & militaire.

ERMEN.
GARD
DAPS

Le Pape Celestin III. à la priere de l'empereur Henry VI. l'approuva depuis solennellement par une Bulle du 23 Fevrier 1192. Il prescrivoit pour règle à ces nouveaux Chevaliers, celle de saint Augustin, & pour statuts particuliers, dans tout ce qui regardoit le service des pauvres & des malades, les statuts des Hospitaliers de saint Jean : à l'égard de la discipline militaire, c'étoit celle des Templiers. Cet Ordre nouveau, mais renfermé uniquement dans la nation Germanique, fut nommé l'Ordre des chevaliers Teutoniques de la maison de sainte Marie de Jerusalem.

On lui donna ce nom, parce que, dans le temps que la ville de Jerusalem étoit sous la domination des chrétiens latins, un Allemand y avoit fait bâtir à ses dépens un hôpital & un oratoire sous l'invocation de la sainte Vierge, pour les malades de cette nation. L'habit des nouveaux Chevaliers consistoit en un manteau blanc chargé d'une croix

312 HISTOIRE DE L'ORDRE
noire ; ils étoient astringés aux trois
vœux solennels , comme les Hospita-
liers de saint Jean & les Templiers.
Avant que de prendre l'habit, ils de-
voient faire serment qu'ils étoient Al-
lemands , d'extraction & de naissance
noble , & s'engager pour toute leur vie
au service des pauvres & des malades,
& à la défense des saints Lieux.

C'étoit l'objet commun de ces trois
Ordres militaires, qui furent toujours les
généreux défenseurs de la terre sainte.
Le cardinal de Vitry , historien contem-
porain , & même témoin oculaire , par-
lant de l'institution de ces trois Ordres,
& leur appliquant ce qui est dit dans le li-
vre de l'Écclésiastique , *Qu'un tissu formé
de trois cordons se rompt difficilement*, ajoute
aux témoignages qu'il avoit rendus aux
deux premiers Ordres , qu'il avoit plû à
la divine Providence d'en former un
troisième, qui n'étoit pas moins necessai-
re à la conservation de la terre sainte.

On peut dire que ces trois Corps
faisoient la principale force de l'armée,
soit qu'il fallût aller en parti, ou re-
pousser les sorties de la garnison de
saint Jean d'Acree : mais , comme ils n'é-
toient pas soutenus par les croisés divisés
entr'eux , le siege avançoit lentement,
& il étoit même comme suspendu par
les

les différends qui s'étoient élevés entre Guy de Lusignan & le jeune Conrad; dans lesquels tous les croisés avoient pris part, chacun selon son intérêt ou son inclination.

Il y avoit déjà près de deux ans que le siège de la ville d'Acce languissoit & traînoit en longueur, quand enfin Philippe II. roy de France, que de nouveaux démêlés avec le Roy d'Angleterre avoient retenu jusqu'alors à Messine, n'ayant pû obliger le Prince Anglois, suivant son engagement, à épouser sa sœur, partit brusquement, & parut enfin à la rade de saint Jean d'Acce avec une nombreuse flotte. Ce nouveau secours, & la présence du Prince qui le commandoit, ranima, pour ainsi dire, toute l'armée composée de nations différentes, que les mœurs, le langage & les intérêts avoient divisées. Le siège prit une nouvelle forme; le soldat comme l'officier, par une généreuse émulation cherchoient à se signaler aux yeux d'un si grand Roy. Ce Prince fit dresser ses machines qui renverserent un pan de muraille, & firent une grande brèche. Toute l'armée demandoit avec de grands cris de monter à l'assaut. Philippe, qui attendoit de jour à autre le Roy d'Angleterre, avec lequel il s'étoit croisé, voulut

bien différer une entreprise dont le succès & la gloire lui étoient sûrs, pour les partager avec son allié. Mais ces égards trop généreux firent retomber l'armée chrétienne dans l'inaction; les Infidèles s'en prévalurent, & firent de nouvelles fortifications dans le dedans de la place, qui se trouva hors d'insulte à l'arrivée du roy d'Angleterre.

Ce prince étoit Richard I. qui venoit de succéder au roy Henry II. son pere. La reine Eleonore sa mere lui avoit amené jusqu'à Messine, Berengere Infante de Navarre qu'il devoit épouser. Cette princesse & Jeanne d'Angleterre, sœur du Roy, & veuve de Guillaume II. roy de Sicile, ayant témoigné qu'elles seroient bien-aîsées de faire le voyage d'Orient, Richard sépara sa flotte en deux escadres, & fit prendre le devant à celle qui portoit ces deux Princesses. L'une & l'autre escadre furent battues d'une violente tempête vers l'Archipel. Le roy d'Angleterre gagna l'Isle de Rhodes, & l'escadre des princesses mouilla le jour du Vendredy saint à la vûe de Limisso en Chypre; la tempête brisa même quelques vaisseaux qui échouèrent proche de cette place. Le souverain, ou, ou pour mieux dire, le tyran de cette Isle, étoit par sa mere de la maison

impériale des Comnènes : l'Empereur Emmanuel l'avoit fait gouverneur de l'isle de Chypre ; mais ce gouverneur se révolta , prit même la qualité d'Empereur , & sous le foible règne d'Isaac l'Ange , il demeura maître absolu de cette Isle. Il se trouva par hazard sur les côtes, lors que l'escadre des Princesses y parut. Ce Prince naturellement perfide & cruel , fit piller les vaisseaux Anglois qui avoient échoué sur ses côtes , & mettre aux fers les soldats & les matelots qui tomberent entre ses mains. Il fut même assez inhumain pour refuser pendant la tempête , l'entrée de ses ports au vaisseau qui portoit les deux Princesses. Mais le calme ayant réuni les deux escadres Angloises , Richard , après lui avoir envoyé demander inutilement satisfaction d'un procedé si barbare , prit terre malgré lui , s'empara de Limisso , tailla en pièces les troupes que le prince grec lui opposa , le poursuivit sans relâche de place en place , le prit enfin , & le fit prisonnier avec la princesse de Chypre sa fille unique : il se rendit maître ensuite de toute l'Isle , & la vengeance de l'outrage fait aux deux Princesses lui valut la conquête d'un Royaume. Richard après une si glorieuse expédition , qui lui avoit coûté

316 HISTOIRE DE L'ORDRE
moins de tems qu'un simple voyage de
plaisir, & avant que de partir de l'isle
de Chypre, épousa la Princesse de Na-
varre. Il remit ensuite à la voile avec
son prisonnier qu'il traînoit à sa suite
chargé de fers comme un trophée de sa
victoire; ce malheureux Prince le pria
d'en user plus modérément, & le fit sou-
venir de sa naissance & de sa dignité.
Le Roy d'Angleterre qui le méprisoit,
ordonna en souriant, qu'on le liât avec
des chaînes d'argent; & le Prince grec,
aussi vain qu'il étoit lâche, s'en trouva
soulagé, & les crut moins pésantes,
parce qu'elles étoient différentes de
celles des autres prisonniers. Richard
en arrivant au camp des Chrétiens, le
remit entre les mains des Chevaliers
de saint Jean, qui le firent garder dans
leur forteresse de Margat; & les deux
Reines, à la priere du Roy d'Angle-
terre, retinrent auprès d'elles la prin-
cesse de Chypre, soupçonnée d'avoir
donné à son tour des chaînes d'une au-
tre espece à son vainqueur.

Comme l'isle de Chypre étoit trop
éloignée de celle d'Angleterre, pour la
réunir au corps de cette monarchie,
Richard la vendit aux Templiers pour
la somme de 300000 livres. Ces Re-
ligieux militaires en prirent possession,

& pour assurer leur domination, ils y mirent un corps considérable de leurs troupes. Mais la dureté du gouvernement de ces Templiers, & leurs manières hautaines, alienerent les esprits de leurs nouveaux sujets. D'ailleurs les Chypriots qui suivoient le rit grec, ne purent se résoudre à obéir à des Religieux latins. Ce fut la source ou le prétexte d'une guerre presque continuelle entre les Grands de cet Etat, & les Templiers, qui furent obligés à la fin d'abandonner l'isle, & de la remettre au roy d'Angleterre, comme nous le dirons dans la suite.

Ce Prince étoit arrivé au camp des Chrétiens le 8 de Juin de l'année 1191. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui se passa dans ce fameux siege. Les deux Rois y firent paroître une haute valeur; Richard se distingua surtout par un courage déterminé, qui le portoit toujours dans les endroits où il y avoit le plus de péril, & il n'en sortit jamais que victorieux. Mais il y avoit dans ses manières, je ne sçai quelle férocité qui le rendoit moins agréable. Saladin ne lui cédoit point du côté du courage; aussi intrépide & aussi brave soldat que grand capitaine, il faisoit tous les jours de nouvelles entreprises

318 HISTOIRE DE L'ORDRE
contre les chrétiens. Les Chevaliers des
trois Ordres se trouvoient par tout ; les
Templiers dans une de ces occasions
perdirent leur grand-Maître, & les Hos-
pitaliers de saint Jean plusieurs de leurs
Chevaliers ; & parmi ces combats con-
tinuels , l'Ordre auroit été bien-tôt
éteint , si les croisades qui arrivoient de
tems en tems de l'Europe , ne lui eussent
fourni de nouvelles recrues. Un grand
nombre de jeunes gentilshommes, char-
més de la haute valeur des Hospitaliers,
prenoient la croix en arrivant d'Occi-
dent ; on préféroit même la Croix des
Hospitaliers à celle des Templiers, plus
fiers & plus hautains qu'il ne convenoit
à des religieux : tout le monde vouloit
combattre sous les étendarts de saint
Jean ; c'étoient autant d'élèves parmi
lesquels on choisissoit ensuite pour la
profession religieuse , ceux qui faisoient
paroître une plus sincere vocation , &
qui s'étoient autant distingués par leur
piété, que par leur valeur : deux qua-
lités auxquelles dans la reception des
Chevaliers à la profession religieuse, il
feroit à souhaiter que dans ces derniers
siècles , on ne fît pas moins d'attention
qu'à la noblesse de leur origine.

■ Nous avons dit que les Infidèles,
profitant du délai que le roy de France

leur avoit donné par égard pour le roy d'Angleterre, avoient fortifié de nouveau la place, & l'avoient mise hors d'état d'être emportée d'assaut. Il fallut recommencer des attaques qui coutèrent beaucoup de monde : une dissenterie qui se mit parmi les Occidentaux, causée par des fruits dont ils mangeoient par excès, emporta encore un grand nombre de soldats.

La jalousie entre les François & les Anglois commença à éclater ; & pour surcroît de malheur, on vit renaître les anciennes divisions entre Guy de Lusignan & Conrad de Montferrat. Le roy de France s'étant déclaré pour ce dernier, Richard roy d'Angleterre ne manqua pas de prendre le parti de Lusignan ; les Princes & les Seigneurs, à leur exemple se partagerent ; & comme les deux Ordres militaires conservoient toujours une secrète émulation l'un contre l'autre, il suffisoit que les Hospitaliers se déclarassent en faveur du roy de Jerusalem, pour engager les Templiers à quitter son parti, & à embrasser celui du prince de Tyr.

Une mésintelligence si générale laissant moins d'attention pour le succès du siege, les Evêques qui se trouverent

FR MEN.
GARD
DAPS.

au camp n'oublierent rien pour étouffer ces funestes divisions. Il se tint à ce sujet différentes conférences ; enfin on convint que Lusignan conserveroit toute sa vie le titre de Roy de Jerusalem , mais que le prince de Tyr seroit reconnu du chef de la princesse sa femme pour héritier nécessaire de la couronne. Les deux prétendans souscrivirent à ces conditions ; mais Conrard n'en profita point. Ce Prince ayant refusé au Seigneur de la Montagne, de lui faire justice d'un vaisseau que les Tyriens lui avoient enlevé , fut depuis poignardé par deux Assassins , qui au milieu des tourmens les plus affreux , & pendant qu'on les écorchoit tout vifs , faisoient gloire d'avoir exécuté les ordres barbares de leur cruel maître.

Le calme étant rétabli dans l'armée chrétienne, on reprit le soin du siege avec une nouvelle vigueur. Les attaques étoient presque continuelles, & les deux Rois par une noble émulation, poussèrent chacun de leur côté les ouyrages si vivement, qu'il y eut bien-tôt une brèche suffisante pour monter à l'assaut. Les Infidèles après une résistance incroyable, voyant les dehors de la place emportés, leurs tours ruinées, une brèche considérable, & les plus braves

Chevaliers de l'armée chrétienne prêts à monter à l'assaut, demandèrent à capituler. On donna des ôtages de part & d'autre ; la ville se rendit ; cinq mille hommes qui y étoient en garnison , demeurèrent prisonniers avec le Gouverneur , à condition d'être relâchés en faisant rendre la vraie croix , & les esclaves chrétiens qui étoient au pouvoir de Saladin ; sinon que toute la garnison demeureroit à la discretion des vainqueurs. Les chrétiens prirent possession d'Acce le treizième de Juillet, & en firent depuis leur place d'armes. On y assigna différens quartiers pour tous les corps , & pour toutes les nations qui avoient contribué à cette conquête , & qui étoient capables de la défendre & de la conserver : les Hospitaliers de saint Jean y transférèrent leur principale résidence, qui depuis la perte de Jerusalem avoit été établie à Margat. Ce fut dans Acce que leur Grand-maître Ermengard Daps termina l'année suivante une vie illustre , qu'il avoit exposée tant de fois contre les Infidèles , & pour la défense des chrétiens.

Les Hospitaliers assemblés en chapitre , lui donnerent pour successeur frere GODEFROY DE DUISSON, ancien Religieux. Il ne tint pas à ce nouveau

ERMEN
GARD
DAPS.

GODEFROY
DE
DUISSON

1192.

Grand-maître que la prise d'Acree ne fût suivie de la conquête de Jerusalem, l'unique objet des croisés; mais la jalousie d'Etat, la diversité d'intérêts, l'émulation & la haine mirent tant de division parmi ces nations différentes, qu'un si puissant armement ne produisit que la prise d'une seule place. Les croisés la plûpart volontaires, après un siège qui avoit duré près de trois ans, se retiroient à la file. Philippe roy de France fut obligé de quitter la Palestine, & de changer d'air, ne pouvant revenir d'une maladie violente qui n'étoit pas sans soupçon de poison, & qui lui avoit fait tomber les ongles & les cheveux. Mais avant que de partir, il laissa dans l'armée chrétienne cinq cens hommes d'armes, & dix mille hommes d'infanterie sous les ordres du duc de Bourgogne. Les principaux chefs de différentes nations abandonnerent successivement la terre sainte, qui demeura en proie aux Infidèles. Richard roy d'Angleterre, avant que de partir, emporta Jaffa & Ascalon; il fit ensuite une trêve avec les barbares, qui devoit durer trois ans, trois mois & trois semaines; & si on en croit les historiens du tems, on avoit ajouté pour plus d'exactitude, trois jours & trois heures. On prétend que Richard,

avant son départ, fit épouser la princesse de Chypre à Guy de Lusignan, & lui ceda la souveraineté de cette Isle, que les Templiers lui avoient remise, & que des princes de la maison de Lusignan, ont possédée depuis pendant près de trois cens ans. Henry comte de Champagne, neveu du roy d'Angleterre, & entièrement attaché à ses intérêts, épousa en même tems Isabelle veuve de Conrad; & ce Prince par ce mariage, se fit un droit sur le royaume de Jerusalem, dont il espéroit d'ailleurs de chasser les Infidèles.

GODEFROY
DE
DUSSON.

La mort de Saladin arrivée à Damas le treizième jour de Mars 1193, augmentoit ces espérances. Ce Prince infidèle, & un des plus grands capitaines de son siècle, après la retraite des chrétiens, croyoit jouir en repos du fruit de ses victoires, lorsqu'il se vit tout enlever par la mort. Il n'en sentit pas plutôt les approches, qu'il ordonna à l'officier qui portoit son étendart dans les batailles, de mettre à la place un morceau de drap destiné à l'ensevelir, de le porter dans toute la ville, & de crier à haute voix : *Voilà tout ce que le grand Saladin, vainqueur de l'Orient emporte de ses conquêtes & de ses trésors.* On prétend qu'avant d'expirer, il distribua des som-

mes considérables à tous les pauvres de Damas, sans distinction du mahometan, du juif ou du chrétien; soit qu'il fût persuadé que la charité, & même que l'humanité seule devoient s'étendre indifféremment à tous les malheureux; soit peut-être aussi que, quoique pendant sa vie, il eût fait profession du mahometisme, il fût en doute dans ces derniers momens, quelle étoit la meilleure & la véritable de ces trois religions. Il partagea en même tems ses Etats entre onze enfans qu'il avoit, & qui depuis sa mort ne penserent qu'à se détruire les uns les autres. Mais Safadin frere de Saladin, le compagnon de ses victoires, profita de ces divisions: il attaqua ses neveux, les uns après les autres, fit mourir tous ceux qui tomberent entre ses mains, & se fit dans la suite un empire qui ne cédoit que de bien peu à celui de Saladin: ces divisions, & d'autres guerres civiles qui s'éleverent depuis entre les enfans de Saladin, donnerent le temps aux chrétiens latins de respirer.

Le pape Celestin III. pour les secourir, publia une nouvelle croisade, au préjudice de la trêve qu'avoit conclu le roy d'Angleterre, & qui subsistoit encore: on prétend même qu'il y avoit un ordre exprès du Pape de ne s'y point

arrêter. Un grand nombre de Seigneurs Allemands prirent la croix ; se rendirent à Messine , d'où ils passerent à la terre sainte. Valeran frere du duc de Limbourg , ayant rompu la trêve par quelques hostilités , Safadin irrité de cette infraction , assiegea Jaffa , l'emporta d'assaut , & fit passer plus de vingt mille chrétiens par le fil de l'épée. Le temps de la ruine des chrétiens en Palestine sembloit prochain , si la guerre que les Infidèles avoient entr'eux , n'eût obligé depuis Safadin de renouveler la trêve pour six ans. Le comte de Champagne après ce traité retourna à Acre , où regardant d'une fenêtré des troupes qu'il faisoit passer en revûe , la croisée sur laquelle il étoit appuyé ayant manqué , il tomba dans les fossés du chateau & se tua.

Le Grand-maître des Hospitaliers , considérant qu'un aussi petit Etat que le royaume de Jerusalem , environné d'ennemis redoutables , ne pourroit jamais se soutenir sans un Roy , proposa quelque tems après la mort de ce Prince à la reine sa veuve , d'épouser Amaulry de Lusignan , qui par la mort de Guy son frere , venoit de succeder à la couronne de Chypre. Il lui représenta que son Etat se trouvant environné d'en-

GODEFROY
DE
DUISSON.

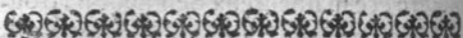
nemis puissans , elle tireroit des secours considerables de cette Isle voisine de la Palestine ; & d'ailleurs que Chypre lui pourroit servir d'un asyle honorable, si par malheur les Infidèles achevoient de se rendre maîtres de la Palestine.

La Reine goûta sans peine une proposition où elle trouvoit en même-tems son intérêt & celui de son Etat. Le Grand-maître fut chargé de la négociation , & il la conduisit avec tant d'habileté , que sans commettre la Reine , il fit souhaiter son alliance au Roy de Chypre. Il ne manquoit plus pour terminer cette grande affaire que sa présence. Sous différens prétextes il se rendit à Acre ; il vit la Reine , en fut bien reçu , & après que pour la forme , on eût fait part de leur dessein aux Grands de l'Etat , le Roy & la Reine furent mariés par le Patriarche , & ensuite on les proclama l'un & l'autre solennellement Roy & Reine de Jerusalem & de l'isle de Chypre.

Homfroy de Thoron le premier mari de cette Princesse , ne la vit pas sans chagrin , donner successivement sa main & sa Couronne à tant de Princes , qui peut-être y avoient moins de droit que lui. Mais comme à l'égard des Souverains , le droit sans la force est peu con-

sideré, ce malheureux Seigneur ne trouva personne qui s'intéressât dans sa disgrâce; il fut même obligé pour sa sûreté, de dissimuler ses prétentions; & semblable à ces divinités sans temple, il resta sans culte & sans adorateurs.

Le Grand-maître qui avoit eu tant de part à ce dernier mariage de la Reine, survécut peu aux fêtes qui accompagnèrent cette cérémonie; il mourut presque dans le même temps. Il nous est resté peu de chose de son gouvernement. L'ignorance dans laquelle on élevait la noblesse en ce temps-là, nous a privés de la connoissance d'un grand nombre de faits qui auroient enrichi cette histoire; mais dans ces premiers siècles de l'Ordre, les Chevaliers faisoient plus d'usage de leur épée que de leur plume; je ne sçai même si la plupart sçavoient lire. Enfin ce qui est de vrai, soit défaut de capacité, soit modestie, pendant plus de quatre cens ans, il ne s'est trouvé aucun Chevalier qui ait daigné nous instruire de tant d'événemens mémorables, dont à peine on trouve quelques traces dans les histoires nationales, ou dans les recueils de traités & d'actes publics.



LIVRE TROISIEME.

JE ne sçai si c'est à l'éloignement des tems, ou à la négligence des premiers historiens, que nous devons attribuer l'ignorance où nous sommes, de la maison & de l'origine de la plûpart des premiers Grands-mâîtres, & sur-tout du successeur de Duiffon. Ce successeur, dans les anciennes chroniques, s'appelle frere ALPHONSE DE PORTUGAL. On le croit communément issu des Princes de cette nation; mais on ne nous a point instruits de quelle branche il sortoit; on convient seulement que c'étoit en ligne indirecte. Des auteurs modernes prétendent qu'il portoit le nom de Pierre, & qu'il étoit fils d'Alphonse premier roy Portugal.

ALPHONSE
DE
PORTUGAL.

1194.

Tous les Ecrivains qui ont parlé de lui, nous le représentent plein de valeur & de pieté, également exact dans la discipline réguliere & militaire, scrupuleux observateur des statuts, mais naturellement fier & hautain; & on s'appercut depuis son élévation au Magistère, qu'il mêloit la dureté de son humeur dans les ordres qu'il donnoit au sujet du gouvernement.

Il ne fut pas plûtôt reconnu pour Grand-maître, que l'esprit rempli de certaine idée de perfection peu praticable parmi des guerriers, & dans la vûe de réformer des abus qui s'y étoient introduits, il convoqua un Chapitre général dans la ville de Margat, où l'Ordre depuis la perte de Jerusalem avoit transféré sa résidence. Pour ne pas faire éclater son principal dessein, il n'attaqua d'abord qu'un certain abus qui confondoit souvent la noblesse séculière avec les Chevaliers profès. Ces gentilshommes, à leur retour en Occident, & dans leurs provinces, affectoient de porter la croix de saint Jean de Jerusalem.

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut sçavoir que ce qui se trouvoit de noblesse dans les croisades ou dans les pèlerinages, étant arrivé dans la Palestine, se rangeoient volontiers sous les enseignes de la Religion. Il y en avoit même qui envoyoient leurs enfans encore jeunes jusques dans la Palestine, pour être élevés dans la Maison de saint Jean, & sous la discipline des Chevaliers, comme dans la meilleure école où ils pussent se former pour l'art militaire.

On souffroit aux uns & aux autres, tant qu'ils demeuroient à la terre sain-

te, & qu'ils combattoient sous les étendarts de l'Ordre, d'en porter la croix; mais à leur retour en Europe, s'étant fait un droit de cette indulgence, le Grand-maître, qui vouloit empêcher qu'on ne les confondît avec les Chevaliers profès, fit statuer par le Chapitre, qu'ils ne seroient considérés que comme troupes auxiliaires, & qu'ils ne pourroient porter la croix, que lorsqu'ils combattoient contre les Infidèles sous les étendarts de la Religion.

De cet article particulier de réformation, Alphonse passa à d'autres qui concernoient principalement les Chevaliers profès. Pour les faire recevoir plus aisément, il commença par sa propre maison & par son équipage, qu'il réduisit à un Major-dome, un Chapelain, deux Chevaliers, trois Ecuyers, un Turcopolier & un Page. A chacun de ces differens officiers de sa maison, il ne laissa qu'un cheval pour les porter. A l'égard de sa personne, il ne conserva que deux chevaux de main & une mule; équipage à la vérité très-modeste, mais peu convenable au chef d'un grand Ordre militaire, & qui étoit tous les jours à la tête des armées.

De ce règlement particulier se faisant un droit de réformer tous les Chevaliers,

après leur avoir reproché ce qu'il appelloit leur luxe, & même leur mollesse, il proposa différens réglemens : alimens, habits, équipages, tout passa par un sévère examen & par une réforme austère. On ne peut pas dire que ce Grand-maître n'eût pas de très-bonnes intentions ; son dessein étoit de faire revivre la discipline établie par Raimond Dupuy, & qui dès ce temps-là étoit fort relâchée. On rapporte qu'entendant quelques murmures dans l'assemblée, il leur demanda s'ils étoient plus délicats que leurs prédécesseurs, & s'ils n'avoient pas fait aux pieds des autels une profession solennelle des mêmes vœux de la Religion. On lui représenta en vain la différence des temps, & que le genre de vie qu'il proposoit, n'étoit pas compatible avec les fonctions d'une guerre continuelle, & dans une conjoncture où depuis la perte de Jerusalem, ils étoient tous les jours à cheval ou dans la tranchée. Pour lors prenant un ton de voix plus élevé : *Je veux*, dit-il fièrement, *être obéi & sans réplique.* A ces mots, toute l'assemblée éclata en plaintes, & un ancien Chevalier lui fit sentir que le Chapitre n'étoit pas accoutumé à entendre parler ses supérieurs en souverains.

ALPHONSE
DE
PORTUGAL.

L'aigreur se mêla bien-tôt à des contestations si vives, & fut ensuite poussée si loin, que les Chevaliers de concert, & avec trop d'obstination, refuserent hautement d'observer les réglemens qu'il proposoit. Le Grand-maître de son côté, quoiqu'il ne fût sorti qu'indirectement d'une maison royale, pour prouver sa legitimation, affectoit tout l'orgueil du trône. Les uns & les autres ne voulant rien relâcher, on en vint enfin à une révolte déclarée. L'Ordre tomba dans une espece d'anarchie, & le Grand-maître ne trouvant plus d'obéissance dans ses religieux, abdiqua sa dignité, & se retira en Portugal. Il y fut encore plus malheureux, & il périt depuis dans des guerres civiles où il s'étoit engagé. C'est ce que nous apprenons de différens Historiens, quoiqu'ils ne conviennent ni de son propre nom, ni de celui du Prince qui lui avoit donné la vie.

GEOFROY
LE RAT.

1195.

L'Ordre, après son abdication, choisit pour son successeur frere GEOFROY LE RAT, de la Langue de France, vieillard vénérable, doux, affable, peu entreprenant, & qui par-là mérita les suffrages de ses confreres. Il se fit presque en même-temps une nouvelle révolution dans la principauté de la petite

Armenie, & dont par son habileté, il arrêta les suites. Nous avons dit que deux freres, seigneurs des plus considérables de cette nation, l'un appellé Rupin de la Montagne, & le cadet, nommé Livron ou Leon, après la mort du renégat Melier, s'étoient emparés de ce petit Etat. Boémond III. Prince d'Antioche, & devenu comte de Tripoli, poussé d'une ambition démesurée, & dans la vûe d'agrandir ses Etats aux dépens de ses voisins, sous prétexte d'une conférence, & de prendre avec Rupin des mesures contre les Infidèles leurs ennemis communs, avoit attiré ce Prince dans Antioche, & l'y avoit fait arrêter. Livron quelque temps après tourna contre lui son propre artifice, & lui ayant demandé une entrevûe pour traiter de la liberté de son frere, il se trouva le plus fort au rendés-vous, tailla en pièces l'escorte de Boémond, le fit arrêter & conduire dans une place forte où il le retint prisonnier, sans vouloir d'abord entendre parler d'aucune négociation de paix.

Chaque nation prit les armes en faveur de son Prince. Les Infidèles leurs voisins n'auroient pas manqué de profiter d'une guerre si préjudiciable aux chrétiens; mais le Patriarche d'Antioche

& le Grand-maître qui enrèverent les suites funestes, intervinrent dans ce différend. Le prince Livron ne vouloit d'abord écouter aucune proposition, soit que gouvernant l'Etat pendant la prison de son frere, il eût de la peine à se dessaisir de l'autorité souveraine, soit peut-être aussi, comme l'évenement le fit voir, pour tirer de plus grands avantages du traité.

Il ne voulut point consentir à l'échange des deux prisonniers, qu'aux conditions que la principauté d'Antioche releveroit dans la suite de celle d'Armenie, & que pour gage d'une sincere réconciliation entre les deux Maisons, le fils aîné du Prince d'Antioche, avant que son pere sortît de prison, épouserait Alix fille unique de Rupin, & que les enfans qui sortiroient de ce mariage, seroient reconnus après leur pere pour héritiers présomptifs de la principauté d'Antioche, & sans pouvoir rien prétendre à celle d'Armenie qu'après la mort de Livron même.

Quelque dures que fussent ces conditions, Boémond impatient de recouvrer sa liberté, souscrivit à tout; & après la consommation du mariage, les deux princes prisonniers furent échangés. Celui d'Antioche de retour dans ses Etats,

pour avantager le prince Raimond son second fils, lui donna le comté de Tripoli; & depuis la mort de son aîné, & au préjudice des enfans que ce jeune Prince avoit laissés de son mariage avec la Princeffe d'Armenie, il voulut encore le faire reconnoître pour son successeur à la Principauté : ce qui causa de grands démêlés dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

A la faveur de la trêve qui subsistoit encore avec Saladin, & les autres successeurs de Saladin, les chrétiens de la Palestine, & les deux Ordres militaires qui en faisoient toute la défense, jouissoient d'un peu de relâche : les uns & les autres devoient ce repos passager à une famine affreuse dont l'Egypte fut alors affligée. On sçait que ce grand royaume doit toute sa fertilité à des inondations régulières du Nil, qui en répandant ses eaux sur la surface de la terre, y laisse un limon mêlé de nitre, qui engraisse la campagne, & porte l'abondance dans toutes les provinces où il coule. Cette inondation avoit manqué l'année précédente, comme nous l'apprenons d'une lettre du Grand-maître des Hospitaliers au prieur d'Angleterre du même Ordre. On y voit que les malheureux Egyptiens étoient ré-

GEORROY
LE RAT.

Reg. de Hav.
p. 827.

dûits comme des bêtes à brouter l'herbe ; que le pere pour vivre n'avoit point de honte de vendre ses enfans , & que l'Egypte entiere étoit comme un grand cimetièrè , mais où l'on trouvoit les morts sans sépultures , & qui servoient de pâture aux animaux carnaciers.

La Palestine voisine de l'Egypte , & qui en tiroit la plûpart de ses grains , souffroit de cette disette générale : c'est le sujet de la lettre du Grand-maître au prieur d'Angleterre. Il ajoute que la guerre d'Italie causée par la révolte des villes de Lombardie contre l'Empereur , étoit un second fleau qui affligoit l'Ordre ; que le Grand-prieuré de Barlette dans le royaume de Naples , & la Sicile , dont la Religion & le Couvent tiroit auparavant des secours considérables sur-tout en grains , ne fournissoient presque plus rien depuis que la guerre étoit allumée entre les Papes & les Empereurs : *Il faut, ajoutoit le Grand-maître, acheter tout à un prix excessif, tant pour faire subsister nos Chevaliers, que pour les troupes qui sont à la solde de l'Ordre : ce qui nous a obligez à contracter des dettes considerables que nous ne pouvons acquitter, que par le secours que nous attendons de nos freres d'Occident.* Il finit par l'exhorter à solliciter le roy d'Angleterre de faire passer

passer des troupes en Orient, pendant la misere & l'état fâcheux où étoient réduits les Egyptiens, dans la conjoncture favorable de la fin d'une trêve, prête d'expirer; & où l'on pouvoit espérer, s'il venoit une armée de l'Europe, de reconquérir une seconde fois la terre sainte, & de rentrer glorieusement dans Jerusalem.

Je ne sçai si la dépense que faisoit l'Ordre de saint Jean, pour entretenir en tout tems un corps de troupes; ou si certain esprit d'intérêt, qui n'est que trop ordinaire dans les communautés, faisoit tenir ce langage au Grand maître; ce qui est de certain, c'est que Jacques de Vitry, alors évêque d'Acree, & depuis cardinal, historien contemporain, & qui étoit sur les lieux, rapporte * que de son tems les Hospitaliers & les Templiers étoient aussi puissans que des princes souverains; qu'ils possédoient en Asie & en Europe des prin-

* Amplis autem possessionibus tam citra mare, quam ultra ditati sunt in immensum, villas, civitates & oppida exemplo fratrum Hospitalis sancti Joannis possidentes, ex quibus certam pecunie summam pro defensione terre sanctæ, summo eorum Magistro, cujus sedes

principalis erat in Jerusalem, mittunt annuarim; pari modo summo, & principali Magistro Hospitalis sancti Joannis procuratores domorum quos Præceptores nominant, certam pecunie summam singulis annis transmittunt. *Jac. de Vstriaco Hist. Hier. p. 1084.*

cipautés, des villes, des bourgs & des villages; & que dans les provinces éloignées de la Palestine & de la maison chef-d'Ordre, ils y tenoient des religieux sous le titre de Précepteurs, fort attentifs à faire valoir leurs biens, & dont ils faisoient ensuite passer le revenu au thrésor de chaque Ordre.

Si'on en croit Matthieu Paris, autre historien contemporain, les Hospitaliers en ce tems-là possédoient dans l'étendue de la chrétienté jusqu'à dix-neuf mille *manoirs*, * terme que les Glossaires expliquent différemment, par rapport aux différens pays où ils sont situés; mais communément par le terme de *manoir* ou de *manse*, on entendoit le labour d'une charrue à deux bœufs. Et l'historien Anglois que nous venons de citer, n'attribue aux Templiers que neuf mille de ces manoirs; origine d'une jalousie secrète entre les deux Ordres, qui éclata depuis, & qui les porta sur un prétexte assez léger à prendre les armes les uns contre les autres, & à se faire la guerre ouvertement.

Il y avoit alors dans la Palestine un

* Habent insuper Templarii in christianitate novem millia maneriorum: Hospitalarii verò novem decem, præter emolumenta & varios proventus ex

fraternitatibus & prædicationibus provenientes, & per privilegia sua accretcentes. *Matth. Paris ad ann. 1244. in Henr. 3. L. 3. p. 615.*

gentilhomme appelé Robert de Margat, qui en qualité de vassal des Hospitaliers, possédoit tranquillement un château situé proche celui de Margat, & qui en relevoit. Les Templiers, sous prétexte de quelques anciennes prétentions, la force à la main, surprirent la place, & s'en rendirent les maîtres. Ce gentilhomme chassé de sa maison avec toute sa famille, en porta ses plaintes aux Hospitaliers ses seigneurs, qui depuis la perte de Jerusalem résidoient à Margat, comme nous l'avons déjà dit. Ces Chevaliers emportés par leur courage, & séduits par une fausse délicatesse d'honneur, sortent sur le champ à la tête de quelques troupes, présentent l'escalade au château, y montent l'épée à la main, l'emportent, & en chassent à leur tour les Templiers. Bien-tôt d'une affaire particulière, il s'en fait une générale; & les Chevaliers des deux Ordres ne se rencontroient plus sans se charger. Leurs amis prirent parti dans cette querelle, & la plûpart des Latins se partagerent. La guerre civile s'allumoit insensiblement dans un Etat où il n'y avoit point de souverain assez autorisé pour réprimer les entreprises de deux partis aussi puissans & aussi animés. Il n'y eut que le Patriarche &

& les Evêques Latins qui intervinrent pour étouffer des divisions, dont les Infidèles n'auroient pas manqué de se prévaloir. A leur considération, les deux Ordres convinrent d'une suspension d'armes, & remirent au Pape, comme faisoient alors la plûpart des Princes chrétiens, le jugement de leurs différends,

Le cardinal Lothaire de la maison des comtes de Segni, à peine âgé de 37 ans, venoit de succeder au pape Celestin. Il prit le nom d'Innocent III. C'étoit un prélat de mœurs irréprochables, savant pour le tems où il vivoit, grand Jurisconsulte; mais malheureusement trop prévenu en faveur des fausses Décrétales dont il faisoit la regle de sa conduite.

Comme ces Décrétales ont fait loi pendant long-tems dans les jugemens ecclésiastiques, dont nous sommes quelquefois obligés de parler pour l'intelligence de l'histoire que nous écrivons; nous dirons ici en passant que ces actes supposés, attribués aux papes des trois premiers siècles, avoient été forgés au milieu du neuvième par un insigne faussaire appelé Isidore, qui en les publiant, a donné atteinte à l'ancienne discipline de l'Eglise, principalement sur les jugemens ecclésiastiques & sur les droits de

l'Episcopat. Et quoique ces fausses Décrétales soient aujourd'hui aussi décriées qu'elles méritent de l'être, & que ceux qui sont les plus favorables à la cour de Rome soient obligés de les abandonner; cependant on s'est contenté de décréditer l'auteur, sans songer à réparer tout le mal qu'il a fait dans des siècles d'ignorance. Innocent étoit très-capable de remédier à ce désordre, s'il eût eu autant de critique & de pénétration que de zèle & d'ardeur pour l'administration de la justice.

Ce fut devant ce souverain Pontife que l'affaire des deux Ordres militaires fut portée. Les Hospitaliers à ce sujet députerent à Rome frere d'Isigni prieur de Barlette, & frere Auger Précepteur d'une autre maison en Italie. Les Templiers y envoyerent de leur part frere Pierre de Villeplane, & frere Thierry. Innocent ayant pris connoissance de leurs prétentions réciproques, ordonna par une Sentence préliminaire, & avant de faire droit, que les Hospitaliers remettroient aux Templiers le château d'où ils les avoient chassés; & qu'après que les Templiers y auroient résidé tranquillement pendant un mois, il seroit permis à ce gentilhomme, ancien propriétaire du château, de les citer devant les officiers

342 HISTOIRE DE L'ORDRE
de justice de Margat pour produire les
titres de leurs prétentions ; mais que les
Hospitaliers, pour éloigner tout soupçon
de partialité , qui pourroit tomber sur
leurs propres juges , en tireroient dans
cette occasion de la principauté d'Antio-
che ou du comté de Tripoli ; que l'Ordre
de saint Jean feroit choix de personnes
intégres : cependant qu'après ce choix , il
seroit encore permis aux Templiers de
réfuser ceux des magistrats étrangers qui
leur seroient suspects ; mais aussi que s'ils
refusoient de se soumettre au jugement
qui interviendroit ensuite , les Hospita-
liers seroient autorisés à remettre leur
vassal en possession de son château.

Epist. Innoc.
ll. l. 1. p. 324.

Nous avons une Lettre de ce Pontife
au Grand-maître & à tout l'Ordre des
Hospitaliers , dans laquelle il leur repré-
sente avec beaucoup de force , combien
leur procédé & celui des Templiers étoit
peu digne de Religieux , si nous pouvons
appeller Religieux , dit Innocent , des
gens qui veulent établir leurs droits par
des voyes de fait & d'une manière si vio-
lente. Il ajoute que , quoiqu'il n'ignorât
pas pour le fond de quel côté étoit la
justice & le bon droit, il avoit mieux ai-
mé accommoder cette affaire par une
amiable composition, & dont les députez
des deux Ordres étoient convenus en sa

présence, que de prononcer un jugement de rigueur, & qui auroit couvert de honte le parti qui avoit tort. Du surplus, il exhorte les uns & les autres à conserver entr'eux l'union & la paix, & en même tems il leur commande en vertu de sainte obédience, & même sous peine d'excommunication, de terminer les différends qui pourroient survenir entr'eux, suivant les règles que le pape Alexandre III. leur avoit prescrites. Innocent finit sa lettre par menacer les réfractaires de tout le poids de son indignation.

Des juges étrangers suivant son intention prirent connoissance de cette affaire; les prétentions des Templiers furent déclarées injustes; on remit le gentilhomme vassal des Hospitaliers en possession de son château; le calme & la paix se rétablirent entre les deux Ordres, du moins en apparence, & le souverain Pontife content de leur soumission, écrivit depuis aux uns & aux autres pour leur recommander les intérêts du roy de Chypre.

Nous avons dit qu'après la mort d'Guy de Lusignan, le prince Amaury son frere avoit hérité de la couronne, & que ce prince ayant épousé depuis Ysabelle reine de Jerusalem, elle l'avoit engagé à fixer sa résidence dans la Palestine, &

dans un Etat environné de tous côtés par les Infidèles. Mais Amaulry ayant appris que l'isle de Chypre n'étoit guères plus tranquille, que ses habitans qui suivoient le rit grec ne pouvoient se résoudre à obéir à un Prince latin, & que l'Empereur les faisoit solliciter secretement par ses émissaires, de se réunir au corps de l'Empire grec; ce Roy de Chypre écrivit au Pape pour lui exposer la nécessité où il se trouvoit de retourner incessamment dans son Isle, afin d'y affermir sa domination.

Innocent craignoit que par la retraite de ce Prince, les Hospitaliers & les Templiers ne voyant plus personne au-dessus d'eux par sa dignité, ne prétendissent les uns & les autres au gouvernement de l'Etat. Ainsi pour éviter une concurrence qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses, il conjura le Roy dans les termes les plus pressans, de ne pas abandonner en proye à des infidèles & à des barbares, ce qui restoit de l'héritage de JESUS-CHRIST. Mais en même tems, pour prévenir dans l'isle de Chypre les troubles qui pourroient s'y élever en son absence; ce Pontife écrivit au Prince d'Antioche, au Comte de Tripoli son fils, & aux Grands-mâîtres des Hospitaliers & des Templiers, pour leur recomman-

der de veiller aux intérêts du Roy, & même, s'il étoit nécessaire, de faire passer dans son Isle des forces capables d'y maintenir l'autorité royale. *Amaulry*, dit ce Pontife dans ses Lettres, *ayant bien voulu abandonner ses propres Etats, & la demeure délicieuse de l'Isle de Chypre, pour se consacrer à la défense de la terre sainte; il est bien juste que des Princes chrétiens s'intéressent à la conservation de sa Couronne.*

L'histoire ne dit point ce que firent ces Princes; il ne paroît point non plus que les Templiers odieux aux Chypriots, & dont ils avoient été contraints d'abandonner la souveraineté, ayent porté aucun secours dans cette isle. Mais nous apprenons par les anciens mémoires des Hospitaliers, que le Roy de concert avec le grand-maître, choisit parmi eux plusieurs Chevaliers auxquels il confia le gouvernement de cet Etat, & qui y passerent avec un corps de troupes, capable de prévenir & d'arrêter les mauvais desseins des mécontents.

Une révolution surprenante arrivée peu après à Constantinople, attira encore dans cette capitale de l'Empire un grand nombre d'Hospitaliers. Pour l'intelligence d'un événement si singulier, il faut sçavoir que l'esprit des croisades,

malgré tant de mauvais succès dont nous avons parlé, regnoit toujours en France. Par la persuasion & les discours touchans du curé de Neuilly, un nombre infini de princes, de seigneurs & de gentilshommes s'étoient croisés sous la conduite du marquis de Montferat, grand capitaine, & frere du prince du même nom, qui avoit fait une si belle défense contre Saladin au siège de Tyr. Il étoit question de faire passer au Levant cette nouvelle armée de croisés. L'expérience avoit fait voir que le chemin par terre & au travers des Etats des princes grecs & mahométans, étoit également difficile & dangereux. Pour éviter cet inconvénient, des députés des principaux seigneurs croisés eurent recours à Henry Dandol, duc ou doge de Venise, & ils lui proposerent, moyennant une somme dont on conviendroit, & qui seroit payée d'avance, de fournir des vaisseaux pour porter leur armée à saint Jean d'Acree. Il se fit à ce sujet une négociation suivie d'un traité solennel, & moyennant 85000 mares d'argent, la République s'engagea de passer dans la Syrie quatre mille Chevaliers ou Ecuyers, vingt mille hommes de pied avec les armes, les vivres & les mu-

ditions nécessaires. Les Vénitiens remplirent exactement toutes les conditions de ce traité; & outre qu'ils fournirent un bien plus grand nombre de vaisseaux & de navires qu'ils ne s'y étoient obligés, pour ne pas paroître faire ce voyage comme de simples passagers, & pour avoir part au mérite de la croisade, ils armerent à leurs dépens cinquante galeres, chargées de bonnes troupes de débarquement; & le Doge, quoiqu'agé de quatre-vingts ans, & qu'il eût la vûe fort affoiblie, devoit monter la capitane, & faire le voyage en qualité de croisé.

Il ne manquoit plus pour mettre à la voile, que l'argent des princes & des seigneurs François; mais il arrive souvent que par des conjonctures qu'on n'a pû prévoir, il n'est pas si aisé d'exécuter un traité, que de le signer. Plusieurs François, pour s'épargner de payer leur part de la contribution dont on étoit convenu, au lieu de se rendre à Venise, s'étoient embarqués à Marseille & en différents ports d'Italie; en sorte que ce qui se trouva à Venise de princes & de seigneurs à la tête de l'armée, après avoir vendu leur vaisselle d'argent, leurs chaînes d'or, & jusqu'à leurs bagues, ne purent fournir que cinquante mille marcs d'argent; & faute des tren-

te cinq mille restans, le traité couroit risque d'être rompu : mais le zèle du Doge, sa grandeur d'ame, & son habileté suppléa a tout, & on renoua la partie.

Imprimerie
Royale, an-
née 1657.

Quand on voit dans la relation de Geoffroy de Ville-hardouin la conduite de cet illustre Doge, je ne sçai ce qu'on doit plus estimer, ou sa profonde sagesse dans les conseils, ou son courage & sa capacité dans la conduite des armées, ou son adresse & son habileté infinie à ménager les esprits. Attentif aux intérêts de sa patrie, & encore plus à sa gloire, pour concilier l'un & l'autre, & de concert avec le Grand-conseil de la République, il proposa aux croisés de les décharger des 35 mille marcs restans, si après s'être embarqués, & avant que de quitter les mers de l'Europe, ils vouloient en passant lui aider à reprendre en Dalmatie, la ville de Zara qui étoit de l'ancien domaine de la République, & qui par un esprit de révolte, s'étoit soumise à la domination de Bela roy de Hongrie. Une partie des croisés, & sur-tout les légats du Pape, des prêtres & des moines faisoient un grand scrupule aux soldats, d'employer contre des chrétiens des armes destinées contre les infidèles. Mais com-

me le passage étoit impossible sans la flotte des Venitiens ; que la sédition & la révolte des habitans de Zara étoit même d'un dangereux exemple , & que d'ailleurs les princes croisés pourroient servir à leur obtenir leur grace à des conditions supportables , les propositions du Doge furent acceptées. On mit à la voile ; & après une heureuse navigation on débarqua sur les côtes de la Dalmatie , & on fit le siege de Zara. Devant une armée aussi considérable , la place ne put pas tenir long-temps ; les habitans en ouvrirent les portes à leurs anciens maîtres ; mais cette diversion ayant consommé la saison convenable au passage dans la Palestine , il fallut se résoudre à hyverner dans la Dalmatie.

Les croisés au retour du printems se dispofoient à se rembarquer , lorsqu'il leur arriva des ambassadeurs de la part du jeune Alexis Comnène , dont Philippe duc de Souabe , & désigné Empereur d'Allemagne , avoit épousé la sœur appelée Irene. Le Prince Grec avoit envoyé ces députés pour solliciter les croisés , à l'exemple de ce qu'ils venoient d'entreprendre en faveur des Venitiens , de vouloir bien employer leurs armes , pour rétablir sur le thrône de Constantinople , l'empereur Isaac Lan-

GEORROY
LE RAY.

1202.

10 de Novembre.

ge son pere, auquel un autre Alexis, frere de cet Empereur, avoit enlevé la couronne, & qu'il retenoit enfermé dans un cachot; nouvel incident, qui demande une plus ample explication.

Nous avons dit en plusieurs endroits de cet ouvrage, & on le peut voir dans les historiens originaux, que l'ambition & la perfidie de la plûpart des Princes Grecs, avoient fait du thrône de Constantinople le théâtre des plus sanglantes tragédies. L'empereur Manuel Comnene, ce prince perfide, qui de concert avec les Infidèles, avoit fait périr l'armée de l'empereur Conrad III. étant mort après un assez long regne, laissa l'empire à son fils, jeune Prince, à peine âgé de treize ans, fiancé avec Anne ou Agnès de France, fille de Louis VII. roy de France. Mais après trois mois de regne, si on peut donner ce nom au gouvernement d'un enfant, gouverné lui-même par le Prince Andronic son oncle ou son cousin, le perfide Andronic le fit étrangler, & s'empara de l'empire.

Isaac Lange de la même maison des Comnènes, mais seulement du côté des femmes, sous prétexte de venger la mort du jeune Empereur, surprit le tyran, se rendit maître de sa personne;

& après l'avoir fait mourir dans les plus cruels supplices, se fit reconnoître pour Empereur. Il avoit déjà regné pendant près de dix ans, lorsque son frere appellé Alexis, qu'il avoit racheté des prisons des Infidèles, forma contre lui une dangereuse conspiration, le fit arrêter, & lui arracha les yeux avec la couronne. Le jeune Alexis, fils d'Isaac ayant échappé à la cruauté de son oncle, s'étoit réfugié, comme nous le venons de dire, auprès de l'empereur Philippe de Souabe. Philippe occupé à résister à Othon de Saxe son compétiteur à l'empire, n'étoit pas en état de fournir au jeune Alexis de puissans secours; mais ces deux Princes ayant appris avec quelle facilité les croisés avoient remis les Venitiens en possession de la ville de Zara, se flatterent qu'il ne seroit peut-être pas impossible de les engager en leur faveur à tourner leurs armes contre l'usurpateur. Dans cette vûe, pendant que l'armée chrétienne étoit encore en Dalmatie, le jeune Alexis leur députa des ambassadeurs pour implorer le secours de leurs armes, contre un tyran & un perfide qui avoit déthrôné son propre frere, & qui le tenoit chargé de chaînes, & enseveli dans le fond d'un cachot. A des motifs qui ne pouvoient inte-

resser que la générosité des Princes croisés, ils ajoutèrent des offres de sommes considérables, & même que le jeune Alexis après le rétablissement de l'Empereur son pere, prendroit la croix, & qu'à la tête de dix mille hommes, il se joindroit à l'armée chrétienne.

1202.

Les Seigneurs François & Venitiens qui composoient cette armée, ayant fait réflexion que les dernières croisades de l'Europe n'avoient échoué que par la perfidie des Princes Grecs; que tant qu'on ne seroit pas assuré de Constantinople, & du détroit qui joint en quelque maniere l'Europe avec l'Asie, il seroit presque impossible de passer dans la Palestine & de s'y maintenir, ces chefs de la croisade entrèrent en négociation avec les ambassadeurs. Le Doge chargé des intérêts communs des deux nations, la conduisit avec son habileté ordinaire; & après plusieurs conférences, il convint avec les ministres du Prince Grec, que si les croisés pouvoient rétablir l'empereur Isaac sur son trône, le pere & le fils pour frais de cette guerre payeroient aux Latins 200000 marcs d'argent; que le jeune prince Alexis se rendroit dans leur armée, & les accompagneroit ensuite en Orient; ou que si les intérêts de l'Empe-

*Nangis ad
ann. 1203.*

leur son pere le retenoient à Constanti-
nople, ils fourniroient dix mille hom-
mes de leurs meilleures troupes, payées
pour un an; & que pour conserver les
conquêtes qu'on espéroit de faire, soit
en Egypte, ou dans la Palestine, ils y
entretiendroient à leurs dépens en tout
temps, cinq cens cavaliers. Les croi-
sés, par un motif de religion, & pour
intéresser le Pape même, souverain mo-
teur des croisades, à souffrir cette di-
version, exigèrent des ambassadeurs,
pour dernière condition de ce traité,
que si Dieu benissoit l'entreprise des
croisés, l'Empereur Isaac & le Prince
son fils employeroient leur autorité &
tous leurs soins pour éteindre le schis-
me, & pour soumettre l'Eglise grecque
à l'Eglise romaine. Les Ambassadeurs
qui n'avoient point d'autre ressource,
signerent tout, & retournerent en Al-
lemagne vers le jeune Alexis. Ce prin-
ce en partit aussi-tôt & se rendit avec
une extrême diligence dans la Dalmà-
tie; à son arrivée, il ratifia le traité
fait par ses ambassadeurs avec les Prin-
ces croisés.

Après la conclusion d'un traité où
les Latins trouvoient l'intérêt de la re-
ligion & leur intérêt particulier, ils mi-
rent à la voile; aborderent en peu de

temps sur les terres de l'Empire grec, & se rendirent par terre aux pieds des murailles de Constantinople. Six mille François & environ huit mille Vénitiens dans une terre étrangère & dans un pays ennemi, sans vivres, & sans d'autre secours que leur courage & leurs armes, ne laisserent pas de former le siège de la capitale d'un grand Empire, où l'on prétend qu'il n'y avoit pas moins de deux cens mille hommes armés pour sa défense.

1203.

Les croisés firent plusieurs attaques tant par terre que par mer : tous les chefs, s'y distinguèrent par leur valeur. L'illustre Doge de Venise, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingts ans, & qu'il eût la vue presque éteinte, se faisoit conduire à la tête de ses troupes, d'où par son exemple, encore plus que par ses paroles, il animoit ses gens & donnoit les ordres du combat. Les Grecs de leur côté, bordoient les murailles d'archers & de soldats, qui à coups de flèches, de pierres, & avec des feux d'artifices, repousoient les assiégeans, & il n'y avoit pas d'apparence qu'une poignée de Latins pût emporter une place défendue par une foule innombrable de peuple. Mais l'usurpateur agité par les remords de sa conscience,

& encore plus par la crainte d'être livré aux croisés par des ennemis secrets, s'enfuit dans une barque avec sa famille & ses trésors.

Sa fuite fit tomber les armes des mains des gens de guerre & des habitans, qui ouvrirent aux Latins les portes de Constantinople. Le même jour vit un tyran fugitif, & déserteur de sa propre armée; le Prince légitime tiré de prison, & rétabli sur le trône; & les courtisans avec les principaux citoyens, applaudir à un succès auquel la veille ils s'étoient opposés de toutes leurs forces.

Les premiers soins du vieil Empereur furent d'associer à l'empire le prince Alexis son fils: cette cérémonie se fit le premier jour d'Août de l'année 1203. Les chefs de la croisade l'accompagnèrent ensuite dans la plûpart des Provinces de l'Empire, où ils firent reconnoître son autorité. Ils en furent mal récompensés: Alexis se voyant tranquille sur le trône, sous différens prétextes, éloignoit le paiement des sommes auxquelles il s'étoit engagé par le traité. Ses finesses le perdirent; les Grecs qui craignoient de se voir soumis à l'Eglise Romaine, le haïssoient, & par son manque de parole, il étoit odieux aux croisés.

Un Prince de la famille Ducas appelé *Murzulphle* à cause qu'il avoit les sourcis épais, & qui se joignoient, forma le dessein de le déthrôner. Par de basses complaisances & une adulation continuelle, il s'empara de son esprit : lui seul gouvernoit l'Empire, & en même temps qu'il exhortoit le Prince à rejeter les demandes des croisés, ses émissaires publioient que l'Empereur ne les retenoit aux portes de Constantinople, que pour forcer les habitans à reconnoître l'autorité du Pape.

Le peuple s'émeut, prend les armes, & crie qu'il faut déthrôner Alexis. L'Empereur Isaac son pere, accablé de vieillesse, mourut alors de douleur, de voir renouveler ses malheurs. Alexis étonné, a recours à ses bienfaicteurs, & les conjure de faire entrer dans la ville quelques troupes pour sa sûreté. Le marquis de Montferrat, sans faire attention à son ingratitude, promet de venir à son secours, & ils conviennent qu'on lui tiendra la nuit prochaine une des portes de la ville ouverte. Le perfide *Murzulphle* en fait avertir secrètement les mutins : cette nouvelle augmente la rumeur : toute la ville prend les armes, & on se dispose à élire un autre empereur.

Murzulphle, le chef muet de la ré-
volte ; & qui se défioit de l'inconstan-
ce du peuple, voulant, pour ainsi dire,
essayer le péril, fait élire pour Empe-
reur, un jeune homme de grande nais-
sance, mais sans crédit & de peu d'es-
prit, appelé Nicolas Canabe.

Le traître voyant que tout le peuple,
par aversion pour Alexis, se dispofoit à
faire couronner son idole; s'assure secre-
tement de la personne de ce phantôme
d'Empereur, & la nuit va au palais,
fait éveiller le Prince, & l'exhorte à
se soustraire à la fureur d'une popu-
lace mutinée qui le cherchoit, disoit-il,
pour le mettre à mort. Le jeune Em-
pereur s'abandonne à ses perfides con-
seils, le suit; & Murzulphle, sous pré-
texte de le cacher, le conduit dans un
endroit retiré du palais, où ce malheu-
reux Prince n'est pas plutôt entré, qu'il
se voit arrêté & chargé de fers. Le Ty-
ran lui arrache les brodequins semés
d'aigles; & les autres marques de la
dignité imperiale, & s'en revêt. Alors
accompagné de ses parens & de ses com-
plices, il se présente au peuple; l'ex-
horte à rompre tout commerce avec
les Latins, & propose de leur faire la
guerre. Ce discours qui flattoit l'ani-
mosité de cette multitude effrénée,

est reçu avec de grands applaudissemens. On le proclame Empereur sur le champ; & pour ne pas laisser rallentir l'ardeur du peuple, il se fait couronner. L'histoire ne dit point ce qu'il fit du malheureux Canabe qui disparut, & dont on n'entendit plus parler. A l'égard de l'empereur Alexis dont la vie lui donnoit de l'inquiétude, il fit mêler deux fois de suite du poison dans ses alimens; mais le poison n'agissant pas assez promptement, ce barbare, dans l'impatience de se défaire de ce jeune Prince, descendit dans le cachot où il étoit enfermé, & l'étrangla de ses propres mains.

Quelque juste indignation qu'eussent les croisés contre ce jeune prince, ils ne laisserent pas de déplorer une destinée si malheureuse, & ils résolurent de venger sa mort. La guerre fut déclarée au Tyran; il se prépara à la soutenir, & fit prendre les armes aux habitans. Ce fut un nouveau siege que les croisés entreprirent pour la seconde fois; ils y porterent le même courage; & sans s'arrêter aux formes ordinaires de la guerre, ils tenterent l'escalade: après un combat qui dura presque tout le jour, ils s'emparerent de quelques tours où ils se fortifierent pendant la nuit. Ils étoient bien résolus de continuer l'at-

taque dès le point du jour ; mais ils furent agréablement surpris par quelques habitans , qui leur apprirent que le Tyrann avoit pris la fuite. Dès le matin ils renouvelèrent leur attaque : le peu de résistance qu'ils rencontrèrent , & le désordre & la confusion qui regnoient dans cette grande ville , leur firent bientôt connoître qu'une nouvelle aussi surprenante étoit véritable. Les François & les Venitiens entrent dans Constantinople l'épée à la main , se jettent dans le palais & dans les maisons des principaux Seigneurs , & commettent tous les désordres qui sont les suites ordinaires de la fureur & de l'avidité du soldat.

Il fut question ensuite de choisir un Empereur ; les croisés remirent ce choix à douze Electeurs , six François & six Venitiens , & on convint que le Patriarche seroit pris de la nation dont l'Empereur n'auroit pas été élu. Si le Doge avoit voulu concourir dans l'élection pour l'Empire , il est certain qu'il y auroit eu la meilleure part. Mais ce sage Prince considérant que la dignité imperiale dans un Venitien , seroit la ruine d'un gouvernement républicain , il y renonça pour lui & pour sa nation ; ainsi il ne fut plus

GEOFFROY
DE RATA.

question que de faire un bon choix entre les François, & les autres nations qui se trouvoient dans l'armée. La plupart des suffrages paroissoient déterminés en faveur du marquis de Montferrat; il sembloit qu'ils ne pouvoient sans injustice refuser cette place à un Prince, qu'ils avoient déjà choisi parmi tant d'autres pour leur Général particulier, & qui par sa valeur & sa conduite, les avoit rendus maîtres de Constantinople. Mais l'habile Doge redoutant ses grandes qualités, & dans la crainte de voir l'Empire réuni aux Etats que ce Prince possédoit déjà en Italie, détermina la plus grande partie des Electeurs en faveur de Baudouin comte de Flandres, dont il n'y avoit rien de semblable à appréhender. Ce Prince fut couronné solennellement dans l'église de sainte Sophie. Thomas Morosini fut élu Patriarche de Constantinople; le marquis de Montferrat eut depuis pour son partage le royaume de Thessalonique, & les Venitiens la plupart des isles de l'Archipel.

Baudouin ne pouvoit pas ignorer l'aversion que ses nouveaux sujets avoient pour la domination d'un Prince soumis à l'Eglise Romaine. Pour les faire revenir de cette prévention, & pour les

réunir

réunir dans une uniformité de créance si nécessaire à la tranquillité de l'Etat, il obtint du Pape Innocent, des ecclésiastiques & des religieux recommandables par leur science & par leur vertu, qui travaillèrent à l'extinction du schisme, & à la réunion des deux Eglises. Il appella en même tems dans ses Etats les Hospitaliers de saint Jean, auxquels il donna des établissemens considérables dans les provinces qui relevoient de l'Empire; & il les remit en possession des deux maisons qu'ils avoient dans la ville même de Constantinople, dont l'usurpateur Andronic les avoit chassés. Geoffroy de Ville-hardouin, maréchal de Romanie, nous apprend dans son histoire, que Matthieu de Montmorency, un des principaux chefs de la croisade, étant mort dans cette fameuse expédition, fut enterré à Constantinople dans l'Eglise de l'Hôpital de saint Jean de Jerusalem.*

Il n'y avoit point de prince chrétien, soit dans l'Asie, soit dans l'Europe,

* Lor lor avint une moult grant mesaventure en l'ost, que Mahius de Montmorency que ere un des meilleur Chevalier del Royaume de France, & des plus prisiez & des plus amez, fû mois, & ce fû grant

diels, & grant domages, un des greignors qui avinst en l'ost, d'un seul home & fû enterrez en une Yglise de Monseigneur S. Jehan de l'Hôpital de Jerusalem. *Villegier d'orain*, p. 80.

GEOFFROY
LE RAT.

Voyez les Epitres d'Innocent III. Liv. 13. 14. 15. & 16.

qui ne voulût avoir des Hospitaliers dans ses Etats. On leur bâtit en ce tems-là des hôpitaux & des églises magnifiques à Florence, à Pise & à Veronne. Outre ces fondations pour des Chevaliers, les Religieuses Hospitalières du même Ordre, avoient des Maisons considérables dans ces trois villes, où ces pieuses filles faisoient fleurir la piété, la charité & toutes les vertus chrétiennes.

Nous ne pouvons nous dispenser de faire ici mention de la bienheureuse sœur Ubaldine, dont la mémoire est en singulière vénération à Pise & dans tout l'Ordre. Cette sainte Religieuse étoit née vers le milieu du douzième siècle, au château de Calcinaya dans le comté de Pise. Si-tôt qu'elle fut en âge de faire un choix, elle prit l'habit, & fit profession dans la Maison de saint Jean de Pise. La nature l'avoit fait naître généreuse & bien-faisante : la grace la rendit charitable ; c'étoit la mere des pauvres ; les malades trouvoient dans ses soins assidus un secours toujours présent ; nulle espece de misere à laquelle elle n'apportât du remede ou de la consolation ; & quand ses devoirs lui laissoient quelques momens libres, elle les passoit aux pieds de la croix, &

dans une méditation continuelle de la passion & de la mort de notre divin Sauveur.

Pour se rendre digne de participer aux fruits de ce grand mystere, elle crucifioit son corps par des austérités surprenantes. Depuis son entrée en Religion, elle ne quitta jamais le cilice : une planche lui servoit de lit ; son jeûne étoit continuel ; sa nourriture, du pain & de l'eau avec quelques racines : ingénieuse sur-tout dans ses pénitences, elle recherchoit avec avidité toutes les occasions de pratiquer quelques mortifications secrètes : goût, penchant, inclination ou répugnance naturelle, si-tôt qu'elle s'en appercevoit, tout étoit sacrifié : c'étoit, pour ainsi dire, un martyre continuel ; & si son sexe & sa profession ne lui permettoient pas de partager avec les Chevaliers les freres, les tourmens auxquels ils étoient exposés quand ils tomboient entre les mains des Infidèles, on peut dire que par de pieuses cruautés dont elle affligoit son corps, elle s'associoit à leurs souffrances : & la Croix qu'elle portoit à l'extérieur, étoit moins un ornement, que la marque & le caractère de celle qu'elle avoit si profondément gravée dans le cœur. Ce fut

364 HISTOIRE DE L'ORDRE,
dans l'exercice continuel de ces vertus,
que mourut la bienheureuse Ubaldine
vers l'an 1206. Les Auteurs de sa vie
rapportent différens miracles qu'il plût
à Dieu d'operer par son intercession,
mais le premier & le plus grand fut
une foi vive, une charité sans bornes,
l'esprit de pénitence, & cet assemblage
de vertus dont, à l'honneur de l'Ordre
de saint Jean, on peut dire qu'en ce
tems-là il y avoit encore de grands
exemples.

On vient de voir que le Grand-
maître, à la priere d'Amalry de Lu-
signan roy de Chypre, & à la recom-
mandation du Pape, avoit envoyé dans
cette Isle un corps de Chevaliers, pour
en contenir les sujets dans l'obéissance
qu'ils devoient à leur souverain. Ce
Prince roy de l'Isle de Chypre & de
Jerusalem du chef de la reine Isabelle
sa femme, étant mort cette année sans
en avoir eu d'enfans, & la reine ne lui
ayant survécu que de quelques jours,
les deux couronnes, qui par leur ma-
riage avoient été réunies sur leurs têtes,
se trouverent séparées par leur
mort.

Marie fille aînée de la reine Isabelle
& de Conrad de Montferrat prince
de Tyr, son second mari, fut reconnue

pour héritière de la couronne de Jérusalem ; & Hugues de Lusignan né d'un premier mariage d'Amalry , succéda au Roy son pere à la couronne de Chypre. Ce jeune Prince épousa la princesse Alix sœur utérine de Marie , & fille d'Isabelle & de Henry comte de Champagne son troisième mari. Les chrétiens de la Palestine se trouvant destitués d'un souverain , aussi nécessaire pour contenir dans leur devoir les grands de l'Etat , que pour s'opposer aux armes des Infidèles , députerent l'Evêque d'Acre , & Aimar seigneur de Césarée du chef de sa femme , au roy Philippe-Auguste , afin de lui demander pour la jeune Reine de Jérusalem , un mari qui fût capable de défendre ses Etats.

Le Roy leur nomma Jean de Brienne , jeune seigneur plein de valeur , sage , capable de gouverner un Etat , & de commander des armées , & tel qu'exigeoient les conjonctures si pressantes de la terre sainte , & un trône mal affermi. Le jeune Comte , sans considérer le grand nombre d'ennemis dont ce petit Royaume étoit environné , se laissa éblouir par le seul titre de Roy , & qu'il ne devoit qu'à son mérite & à sa réputation. Il reçût avec la re-

GEOFFROY
LE RAT.

connoissance qu'il devoit la proposition du Roy ; & après avoir pris les mesures qu'il crut nécessaires avec les ambassadeurs de la Palestine, il les fit partir devant lui, & les chargea d'assurer la jeune Reine & tous les grands de l'Etat, qu'il se rendroit à Acre à la tête d'une armée redoutable, & en état, après l'expiration de la trêve, de recommencer la guerre avec succès.

Les ambassadeurs de retour en Orient publièrent que le Comte de Brienne devoit arriver incessamment à la tête d'une puissante croisade, composée des nations les plus aguerries de l'Europe, & la plupart commandées par leurs propres souverains. On nommoit les Princes qui avoient pris la croix, le nombre de leurs troupes, & les flottes qui devoient tenir la mer. Le bruit de cet armement qu'on grossissoit tous les jours, comme on fait quand on parle des choses éloignées & qu'on espere, haussa le courage aux chrétiens, & allarma les infidèles. Safadin proposa au conseil de la régence, de prolonger la trêve, & il offroit pour cela de rendre dix places ou châteaux qui étoient à la bienfiance des chrétiens.

Le Grand-maître des Hospitaliers, qui par la connoissance qu'il avoit des

affaires de l'Europe, ne prévoyoit pas qu'il en pût sortir un aussi puissant secours, que celui que faisoient esperer les ambassadeurs, étoit d'avis qu'on se prévalût de la peur des Infidèles, & qu'on acceptât la trêve qu'ils proposoient. Le Maître de l'Ordre Teutonique, & la plûpart des seigneurs & des barons du pays étoient du même sentiment; mais le Grand-maître des Templiers, & les prélats s'y opposerent, quoique, * dit Sanut, l'avis du Grand-maître des Hospitaliers fût bien plus utile. Mais il suffisoit qu'il eût été ouvert par les Hospitaliers, pour y trouver les Templiers contraires. Ce Grand-maître des Hospitaliers mourut vers l'an 1206. Les Historiens de ces tems-là ne nous ont point instruit de son origine; mais on trouve dans la Touraine une noble & très-ancienne Maison qui porte le nom de Rat, & dont apparemment ce Grand-Maître étoit sorti. L'Ordre fit remplir sa place par frere GUERIN DE MONTAIGU, François de nation, & de la langue d'Auvergne, qui peu de tems après son élection, rendit des ser-

1206.

GUERIN
DE
MONTAIGU.

* Magistri quoque Hofpitalis & Alamannorum cunctique Barones treugas prolongare vellent; Magister tamen Templiarum Prælati, licet esset utilius, minime assenserunt. *Mars* *Sanct. c. 3. p. 206.*

vices considérables aux chrétiens grecs de l'Arménie mineure.

*Epist. 171.
vide epist. 170.
eja/dem que
ext. apud Ro-
gerium de Ho-
veden fol. 454.
edit. Lond.
ann. 1598.*

Le pape Innocent III. écrivant aux évêques de France leur représente dans une de ses Lettres, le malheureux état des chrétiens latins de l'Orient, suivant les avis qu'il en avoit reçûs. Le souverain Pontife ajoute que pour comble de malheur, Raimond comte de Tripoli, second fils de Boémond III. prince d'Antioche, & Leon roy d'Arménie, se disputoient la succession de cette principauté avant même la mort du Souverain; que les habitans d'Antioche, soutenus des Templiers, s'étoient déclarés pour le Comte, & que les Hospitaliers avoient pris le parti du Roy; que les Infidèles mêmes étoient entrés dans cette querelle pour en profiter; que le Sultan d'Alep armoit en faveur du Comte de Tripoli; que Dennequin, autre prince turc conduisoit un secours considérable au Roy d'Arménie; & ce qui est de plus déplorable, continue le souverain Pontife, Safadin sultan d'Égypte & de Damas, le plus puissant des Infidèles, a mis sur pied des armées nombreuses, sans se déclarer encore en faveur d'aucun parti; & apparemment pour se prévaloir des événemens, & établir son empire sur la ruine des uns & des autres.

Nous avons dit que du mariage contracté entre le jeune Boémond fils aîné du Prince d'Antioche, & Alix fille de Rupin de la Montagne, il étoit sorti un fils nommé aussi Rupin, qui après la mort du jeune Boémond son pere, & conformément au traité de paix fait avec Leon roy d'Armenie son grand oncle, avoit été reconnu par le vieux Boémond son ayeul, pour héritier présomptif de ses Etats. Mais Raimond comte de Tripoli, second fils du vieux Boémond, prétendoit que la représentation ne devoit point avoir lieu, & que le droit de succéder immédiatement après la mort du Prince son pere lui appartenoit, au préjudice de son neveu: telles étoient les prétentions des deux partis.

Le Roy d'Armenie, quoiqu'élevé dans le schisme, voyant ses Etats environnés par ceux des Princes latins, sembloit s'être réuni avec l'Eglise Catholique. Il avoit écrit plusieurs fois au Pape pour déclarer qu'il reconnoissoit son autorité; & il avoit même obligé son Patriarche, que les Armeniens appellent le *catholique*, de faire de pareilles démarches. Mais, pour dire la verité, ces réunions n'étoient que passageres, & la soumission apparente de ces Arme-

niens, ne duroit pas plus que le besoïn qu'ils avoient de la protection du saint Siege.

Livron dans cette conjoncture renouvela sa protestation, & il fit en mêmes tems de vives instances auprès d'Innocent, pour le prier d'ordonner aux Templiers de ne s'opposer pas davantage aux droits de son neveu, & qu'ils eussent à se conformer à la conduite des Hospitaliers, qui, disoit-il, après avoir reconnu la justice des prétentions du jeune Rupin, s'étoient déclarés en sa faveur. Ce Prince par une autre lettre, prie le Pape d'interposer son autorité pour terminer à l'amiable cette grande affaire, & de vouloir bien lui-même nommer des juges sans partialité, parmi lesquels il le supplie de choisir particulièrement le Grand-maître des Hospitaliers.

Pendant que ce différend s'agitoit à la cour de Rome, Soliman de Roveniddin Sultan d'Iconium, de la race des Turcomans Selgencides, à la sollicitation du Comte de Tripoli, étoit entré dans l'Arménie, où il mettoit tout à feu & à sang. Livron en donna aussitôt avis à Innocent; & ce Pontife, à sa priere, engagea les Hospitaliers à prendre la défense de ses Etats. Le

1209.

Ex Reg. Innoc.
111. T. 4.
p. 28.

Grand-maître de Montaigu arma puissamment, & le joignit; ils marcherent ensuite contre le Sultan. Après différens combats, & une bataille sanglante qui fut long-tems disputée, le Prince Turcoman fut défait, son armée taillée en pièces; & ce qui échappa à l'épée du victorieux, eut bien de la peine à regagner la Bithinie avec le Sultan qui les commandoit.

Le Prince Armenien, soit par reconnaissance, ou pour engager encore plus étroitement les Hospitaliers dans les intérêts, leur donna en propre la ville de Saleph avec les forteresses du Châteauneuf & de Camard. Il adressa l'acte de cette donation au Pape Innocent III. qui la confirma par sa Bulle en date de l'an 13 de son Pontificat. Le souverain Pontife engagea depuis le Comte de Tripoli, à convenir d'une trêve avec le Roy d'Arménie, & il ordonna à deux légats qu'il tenoit en Orient, d'y contraindre la partie rebelle par toutes les voyes spirituelles, & même d'employer le secours & les armes des Hospitaliers, pour maintenir la paix dans cette partie de la chrétienté. Le prince Rupin neveu de Livron, deux ans après, eut pareillement recours au pape Honoré III. pour obtenir le secours

des armes des Hospitaliers, comme on le peut voir dans le Bref de ce Pape. Ce n'étoit pas la première fois que les Papes s'étoient servis en Orient des armes des Hospitaliers, contre les Princes qui ne se croyoient pas en prise aux foudres du Vatican.

Ces Pontifes ne les employèrent pas moins utilement dans le même temps, contre les Maures & les Sarrasins d'Espagne; & Mahomet Enacér Miramolin roy de Maroc étant entré dans la Castille à la tête d'une armée formidable; frere Guttiere d'Ermegilde, prieur des Hospitaliers de Castille, sur les ordres qu'il en reçût de Rome & du Grand-maître, vint se présenter au roy Alphonse VIII. à la tête d'un bon nombre de Chevaliers & des vassaux de l'Ordre.

Roderic archevêque de Toledé, parlant dans son histoire de ces soldats de JESUS-CHRIST: *Les freres Militaires & Hospitaliers*, dit ce Prélat, *tout brûlans de zèle, ont pris en ce pays les armes pour maintenir notre sainte religion, & chasser les Infidèles des Espagnes.* *

* Frates etiam militiæ Hospitalis, qui fraternitatis caritati insistentes devoto zelo fidei, & Terræ Sanctæ necessitate accenti defensio-

nis gladium assumpserunt, hi sub uno priore Gutterio Ermegildi, &c. Roderic. Toletanus, t. 2. l. 8. c. 3. p. 130. de rebus Hispaniis.

Un fameux Hospitalier François, appelé frere Guerin, ministre de Philippe Auguste, & général de ses armées, dans le même temps ne rendit pas des services moins importans à l'Eglise & à sa patrie. Il s'étoit élevé dans ce royaume une hérésie dangereuse, qui sous prétexte d'une spiritualité plus parfaite, sapoit les fondemens de la religion. Un clerc du diocèse de Chartres appelé Amaulry, subtil logicien, en étoit l'auteur. Du moins Rigord, historien contemporain, prétend que les disciples de ce docteur publioient que, comme les loix de l'ancien Testament données, disoient-ils, par le Pere Eternel, avoient été abolies par l'Evangile, & par la nouvelle loi de JESUS-CHRIST; celle-ci devoit être supprimée à son tour par la loi de charité, qui étoit l'ouvrage du Saint-Esprit; que sous cette loi de pur amour, la pratique des sacremens étoit aussi peu nécessaire que celles des cérémonies légales de l'ancienne loi. Il ajoutoit que le paradis & l'enfer n'existoient que dans l'imagination des hommes; que le plaisir de faire de bonnes œuvres étoit le véritable Paradis, & que le crime & l'ignorance faisoient tout notre enfer. Il n'exigeoit des ses sectateurs.

pour toute pratique de religion que l'amour seul de Dieu, dont le feu disoit-il, étoit capable de purifier l'adultere même.

Ces erreurs répandues par des gens d'esprit & éloquens, séduisirent un grand nombre de personnes, & sur-tout beaucoup de femmes toujours avides de la nouveauté. Le frere Guerin de l'Ordre des Hospitaliers de saint Jean de Jerusalem, & qui sous le regne de Philippe-Auguste, & de Louis VIII. son fils, eut beaucoup de part dans le gouvernement de l'Etat, employa ses soins & son autorité pour arrêter les progrès de cette nouvelle secte. C'étoit un des plus sçavans hommes de son siècle, & en même temps le plus grand capitaine de sa nation : & il n'étoit pas aisé de décider si dans la conduite de l'Etat sa valeur l'emportoit sur sa pieté & sur sa

*Rigordus de
Gestis Philippi
Augusti
Franc. Regis
p. 208, ann.
1209.*

Haulteconsors aviez ou bon vesque Garin,
Par Dieu & par son sens eustes moult d'amis,
Proudom fu, & l'Ajax sçachiés certainement,
Bien le sceut votre pere qui l'ama durement,
Moult fu de haut conseil, & de rous biens fu plains,
Et ere bien entechiez de loyal cuer certains;
Puis le tens Charlemaine qui fu un Archevesques,
Qu'en apela Turpin ne fu si bon Evesques
Volontiers eslaugoit l'onor de sainte Eglise,
Sire, & les vos droits gardoit-il sans faintise.
Moult l'ama li bons Rois qui Felipes ot nom,
Et après votre pere qui Dex face pardon,
Et la bone Roine l'aimoit & tenoit chier,
Qu'en votre cort n'avoit nul meillor Conseiller.
Joinville, p. 165. dans le Sermon de Robert de Sainceri.

sagesse. Pendant la vacance de la dignité de chancelier, le Roy l'avoit nommé pour en faire les fonctions. La chancellerie vacante, dit l'historien du temps, ce sage ministre fit punir les principaux chefs de ces fanatiques : il y en eut plusieurs qui reconnurent leur erreur, & les plus opiniâtres allèrent se joindre aux Albigeois, espece de Manichéens qui admettoient deux principes, un bon & un mauvais, auxquels ils attribuoient toutes les actions des hommes. On les appelloit *Albigeois*, de la ville d'Alby en Languedoc, dont la plûpart des habitans étoient infectés de cette hérésie. Le Pape, pour les extirper plus promptement, fit prêcher contr'eux une nouvelle croisade, & y attacha les mêmes indulgences qui étoient accordées pour la guerre de la terre sainte, sans exiger des croisés qu'un service de quarante jours.

Cette facilité à gagner les Indulgences, attira en Languedoc un nombre infini de croisés, & priva de leur secours les chrétiens de la terre sainte ; ce qui fut cause que Jean de Brienne étant prêt à partir pour Jerusalem, ne put jamais assembler que trois cens Chevaliers, au lieu de ces armées formidables qui devoient lui faciliter l'entrée de la Pa-

lestine. On fut bien surpris quand on vit débarquer au port d'Acire une si petite troupe, suffisante à la vérité pour le cortège d'un Roy, mais méprisable par rapport à ce qu'on en avoit fait esperer, & aux besoins de l'Etat.

Cependant ce Seigneur, après avoir épousé la jeune Reine, se mit en campagne pour signaler son avenement à la couronne, par quelque action digne de son courage. Il ravagea d'abord la frontiere du pays ennemi, & emporta quelques châteaux de peu de conséquence; mais différens corps de Sarrafins s'étant avancés pour l'envelopper, il fut obligé de se retirer, & il regarda comme un avantage d'avoir échappé à des ennemis si puissans.

Il écrivit aussi tôt au Pape pour lui rendre compte de l'état où il avoit trouvé la terre sainte, & il ajoutoit que ce qu'on appelloit le royaume de Jerusalem, ne consistoit plus que dans deux ou trois places, qu'on ne conserveroit même, qu'autant que dureroient les guerres civiles, qui étoient entre le frere & les enfans de Saladin, & qu'à moins de faire passer dans la Palestine une nouvelle croisade, il étoit à la veille de se voir Roy sans royaume & sans sujets.

Innocent fut sensiblement touché de ces tristes nouvelles. Ce Pontife, comme la plûpart de ses prédecesseurs, outre le zèle qui l'attachoit au recouvrement de la terre sainte, s'intéressoit particulièrement dans ces guerres, dont les Papes se regardoient comme les chefs, & où leurs legats prétendoient commander avec une autorité supérieure à celle des généraux & des Princes mêmes, qui s'engageoient dans ces pieuses expéditions; nouvelle espece de souveraineté inconnue dans les siècles précédens, & qui sous prétexte de s'opposer aux invasions des Infidèles, soumettoit aux ordres des Papes des armées nombreuses de chrétiens, commandées souvent par des souverains.

Le Pape plein de ces grandes vûes, & dans le dessein de secourir le nouveau Roy de Jerusalem, jugea bien qu'il n'y auroit qu'une nouvelle croisade, qui pût produire ces nombreuses armées, la terreur des barbares. Pour tirer ces troupes de la plûpart des Etats de la chrétienté, il résolut, à l'exemple d'Urbain II. le premier auteur des croisades, de convoquer un Concile général. Outre les Bulles de convocation, il le fit annoncer par un grand nombre d'Ecclesiastiques, & de

Religieux qui se répandirent dans toute l'Europe, & qui dans leurs sermons relevoient le mérite de pareils voyages, & exageroient peut-être un peu trop les indulgences générales qui y étoient attachées. Mais l'exécution de ce pieux dessein fut suspendue par une ligue formidable, qui s'étoit formée contre la France, & dans laquelle un grand nombre des souverains de la chrétienté étoient entrés. Ces Princes armoient de tous côtés, & dans un si grand mouvement de troupes, le Pape jugea bien qu'il ne convenoit pas d'exiger des évêques qu'ils se missent en chemin, d'autant plus que quand ils auroient été assemblés, on n'auroit pû tirer dans cette conjoncture aucun secours de la France & de l'Allemagne, la ressource la plus assurée de toutes les croisades.

Othon IV. empereur d'Allemagne, étoit à la tête d'une ligue contre la France, & on comptoit parmi ses alliés Jean roy d'Angleterre, les comtes de Flandres, d'Hollande, de Boulogne, de Salisberi frere naturel du roy d'Angleterre, Henry duc de Brabant, Frederic duc de Lorraine, Thibault comte de Luxembourg, & Philippe de Courtenay marquis de Namur, fils de

Pierre de Courtenay comte d'Auxerre. On sera peut-être surpris de voir parmi les ennemis de la France, le duc de Brabant qui étoit gendre du Roy, le comte de Bar son sujet, & dont le fils servoit dans l'armée de France, Ferrand de Portugal vassal de la couronne, & auquel le Roy avoit fait épouser l'héritière de Flandres, & le Marquis de Namur prince du sang royal; & on ne pourroit guères excuser ces Princes du crime de félonie & de révolte, si on ne sçavoit que quelques-uns tenoient leurs principaux Etats de l'Empire; qu'ils en étoient feudataires; & que s'ils ne s'étoient pas rendus dans l'armée de l'Empereur, ce Prince qui étoit entré dans les Pays-Bas à la tête d'une armée de cent mille hommes, auroit commencé par les dépouiller de leurs grands fiefs. C'est ainsi que le Comte de Bar, quoique vassal de la couronne, pour conserver le Comté de Luxembourg, fut obligé contre son inclination de fournir à l'Empereur son contingent de troupes, qu'il amena lui-même au camp impérial.

Les principaux chefs de cette ligue, étoient si persuadés que le Roy ne leur pourroit résister, qu'ils avoient d'avance partagé entre eux les Etats, & dé-

membre du corps de la monarchie les plus belles provinces de ce grand royaume.

L'Empereur à la vérité avoit retenu pour lui la haute souveraineté, & le suprême domaine de la couronne; mais l'Anglois prétendoit avoir pour sa part toutes les provinces voisines de la Loire. Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, l'ennemi secret du Roy, & le promoteur le plus ardent de la ligue, avoit jetté ses vûes sur le Vermandois & sur les provinces voisines qui se trouvoient à sa bienséance, & on avoit promis au Flamand, Paris, l'Isle de France, & cette partie de la Picardie, qui est voisine de l'Artois.

C'étoit, pour ainsi dire, vendre la peau de l'ours avant que de l'avoir abbatu; ces Princes avoient à faire à un ennemi dont il n'étoit pas aisé de triompher. Philippe II. roy de France, qui a mérité si justement de la posterité le titre d'Auguste, sans s'étonner du nombre & des forces de ses ennemis, s'avança vers Peronne à la tête de quarante mille hommes, la plûpart troupes d'ordonnances, sans compter trente cinq mille hommes de milice, tirés des provinces voisines, & qui formoient un grand corps d'infanterie. La plûpart

des princes & des Seigneurs du royaume se rendirent auprès du Roy : la noblesse étoit convoquée ; tous les gentils-hommes accouroient au secours de la patrie, & on ne connoissoit point encore d'autres Chevaliers, que ceux qui avoient acquis ce glorieux titre par leur valeur, & qui par de hauts faits d'armes s'étoient distingués dans les batailles.

Le roy de France à la tête de sa noblesse, se croyoit invincible : & quoiqu'il n'eût guères plus de soixante mille hommes dans son armée, il résolut de porter la guerre dans le pays ennemi ; il partit de Peronne le vingt-troisième de Juillet ; entra dans la Flandre, & fut camper auprès de Tournai. L'Empereur de son côté s'avança jusqu'à Mortagne qui n'en est qu'à trois lieues, & s'y retrancha. Outre qu'il avoit plus de deux cent mille hommes dans son armée, il s'étoit posté trop avantageusement pour pouvoir être forcé dans son camp.

Le Roy, pour le tirer de ce retranchement, tourna du côté du Hainaut. L'Empereur qui prenoit sa marche pour une fuite, & qui craignoit qu'en se retirant, il ne ravageât la province d'un de ses alliés, prit la même route, &

arriva dans la plaine de Bouvines, un Dimanche 27 de Juillet. Le Roy l'avoit précédé seulement de quelques heures; & comme ce Prince ne songeoit qu'à pénétrer dans le Hainaut, son avant-garde avoit déjà passé sur un pont qu'il avoit fait jeter sur la Marque, lorsqu'il fut averti par ses coureurs, que les alliés s'avançoient en ordre de bataille, c'est-à-dire, les étendarts déployés, les chevaux bardés, & les sergens, espece de dragons attachés au service des hommes d'armes, à qui l'on avoit fait mettre pied à terre, & qui marchaient devant eux. Le Roy envoya aussitôt l'Hospitalier Guerin, qui faisoit la fonction de maréchal de bataille, pour reconnoître les ennemis. La longue expérience qu'il avoit acquise dans les guerres du Levant, & la gloire dont il s'étoit couvert en plusieurs combats contre les Infidèles, faisoit que les plus grands Seigneurs du royaume le voyoient sans envie, remplir ce poste d'honneur.

L'histoire ne nous a point conservé ni son surnom, ni celui de sa Maison. Il est bien certain qu'étant Hospitalier de saint Jean, il falloit qu'il fût de noble extraction: c'est tout ce que nous en pouvons dire. Sa piété & sa science l'avoient fait élire pour évêque de Sen-

lis; mais il n'avoit pas encore été sacré, & nous allons voir dans cette occasion des nouvelles preuves de sa capacité dans le métier de la guerre. Rigord historien contemporain, & qui étoit à la suite du Roy, parlant de ce Chevalier: *C'étoit, dit-il, un très-vaillant capitaine, d'une conduite admirable, d'un jugement sûr, & qui prévoyoit tous les événemens qui pouvoient arriver.* Le Breton autre historien aussi contemporain, ajoute qu'il possédoit le cœur & la confiance du Roy son maître, & qu'il étoit le premier du royaume après lui. Cependant, dit Rigord, quoique cet illustre Chevalier brillât de tout l'éclat que donne la faveur, il ne voulut jamais dans un si haut degré d'autorité, quitter l'habit de la Religion qu'il portoit toujours sous ses armes. Tel étoit ce fameux Hospitalier, qui a fait tant d'honneur à sa nation & à son Ordre.

Le Roy, qui se reposoit entièrement sur lui de la conduite de l'armée, lui ayant ordonné, comme nous le venons de dire, d'aller reconnoître l'ennemi, il prit avec lui Adam vicomte de Melun, un des plus braves Seigneurs du royaume; & après s'être mis à la tête d'un corps de cavalerie, il s'avança sur une hauteur, d'où il découvrit la marche

& la disposition de l'armée des alliés, & après avoir laissé le Vicomte dans ce poste, avec ordre d'amuser les ennemis sans rien engager, il revint à toutes jambes trouver le Roy, & lui dit qu'il seroit bien trompé s'il n'étoit pas attaqué incessamment par l'Empereur.

Philippe assembla aussi-tôt le Conseil de guerre; on mit en délibération si ses troupes continueroient de passer la rivière, ou si pour livrer la bataille à l'ennemi, on feroit revenir l'avant-garde qui étoit déjà passée. La plupart des officiers généraux étoient d'avis qu'on évitât ce jour-là d'en venir aux mains; ils se fondoient sur un ancien usage parmi la nation, de ne se jamais battre le jour du Dimanche; ils disoient que les François s'étoient toujours fait un scrupule de répandre du sang dans ce saint jour; d'ailleurs que les soldats étoient fatigués d'une longue marche; que les alliés étant aussi supérieurs en troupes, il falloit donner le temps à la noblesse qui étoit en marche, de pouvoir joindre l'armée, & que pour cela il falloit achever de faire passer les troupes de l'autre côté; que la rivière seroit de barrière, & que les ennemis ne hazarderoient pas de la passer de-

vant

vant une armée aussi forte que celle du
Roy.

Le Chevalier Guerin, auquel sa longue expérience dans le métier de la guerre avoit fait juger qu'on éviteroit difficilement la bataille, leur dit qu'ils délibéroient d'une chose dont ils n'étoient plus les maîtres; que l'ennemi étoit trop proche, & que si on continuoit à faire passer la rivière à toute l'armée, on s'exposoit à voir au moins tailler en pièces l'arrière-garde & les troupes qui seroient restées les dernières au passage. Cependant comme il étoit presque le seul de son avis, & même que dans ce moment, les troupes de l'Empereur firent un mouvement, comme si elles eussent voulu marcher du côté de Tournay; on résolut à la pluralité des voix, de passer de l'autre côté de la rivière; mais l'armée de l'Empereur par un autre mouvement, étant tombée tout d'un coup sur le corps que commandoit le Vicomte de Melun, justifia la sûreté des vûes du Chevalier Guerin. Le Roy vit bien qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains; on fit repasser à l'instant l'avant-garde, & le Chevalier qui faisoit la fonction de maréchal de bataille, rangea les troupes en ordre de combat, & assigna à

chaque corps, la place qu'il devoit occuper. Par sa capacité supérieure à celle des généraux ennemis, il eut l'adresse de se mettre le soleil à dos; & les ennemis l'ayant dans les yeux, il en tira le même avantage, sur-tout pendant les chaleurs de la canicule, qu'Annibal en avoit autrefois pris contre les Romains à la bataille de Cannes. Le moine Rigord, chapelain & medecin du Roy, & qui dans cette bataille, se tint toujours proche de son maître, rapporte qu'il vit l'Hospitalier Guerin, après avoir rangé l'armée en bataille, entrer dans tous les rangs, passer le long des escadrons & des bataillons, & exhorter tout le monde à combattre courageusement pour la défense du Roy & de la patrie. Il ajoute que cet illustre chevalier, après qu'on eût donné le signal de la bataille, ne voulut point se mêler parmi les combattans, à cause de son élection à l'évêché de Senlis; mais qu'il ne laissa pas de donner ses ordres, & de faire agir les differens corps de l'armée dans le temps qu'on en avoit besoin.

Il ne s'étoit guères donné de bataille en France qui eût été si long-temps disputée: tout se mêla: tout combattit avec une fureur égale; le Roy y fit

des prodiges de valeur ; six vingt gentilshommes François furent tués à ses côtés, lui-même y pensa périr ; il reçut un coup de lance dans la gorge ; son cheval fut tué, & ce Prince foulé aux pieds des chevaux : deux seuls gentilshommes, Montigny & Tristan, pour sauver leur maître, lui firent un rempart de leur corps, & soutinrent tout l'effort des ennemis. Le Roy se jette sur le cheval de Tristan ; & s'étant mis à la tête d'un corps de noblesse qui étoit accourue à son secours, il fait une nouvelle charge aux ennemis : un escadron d'Allemands qui lui étoit opposé, est enfoncé ; rien ne résiste à la furie des François, qui sous les yeux de leur Prince, & pour se vanger du péril qu'on lui avoit fait courir, tuent tout. On pousse, on pénètre jusques à la personne même de l'Empereur, qui se trouva dans le centre de cet escadron. De Trie le frappe d'un coup de lance que sa cuirasse rend inutile : Mauvoisin saisit la bride de son cheval, & le jeune Comte de Bar, dont le pere, à cause du comté de Luxembourg, étoit dans l'armée des Alliés, saisit l'Empereur par son hausse-col : Desbarres sénéchal d'Anjou survient, qui l'embrasse par le milieu du corps pour le tirer de dessus son

388 HISTOIRE DE L'ORDRE
cheval : tous veulent avoir l'honneur de
faire un Empereur prisonnier. Mais les
Allemands arrivent en foule à son se-
cours, écartent les François, lui ouvrent
les chemins de la retraite, & ce Prince
monté sur un nouveau cheval, encore
étourdi du péril où il s'étoit trouvé,
s'abandonne à la fuite, sans égard pour
sa gloire. Le Roy le voyant s'éloigner
à toute bride, ne put s'empêcher de
dire en souriant, aux Seigneurs qui
l'environnoient : *Mes amis, vous n'en
verrez au'ourd'hui que le dos.*

1214.

L'Empereur par sa fuite entraîna la
plûpart des troupes ; ceux que leur cou-
rage retint encore sur le champ de ba-
taille, & qui voulurent disputer une
victoire où ils n'avoient plus de part,
furent taillés en pièces. Les comtes de
Flandres, de Boulogne, de Salisbury,
Eustaches de Hainaut, hospitalier de
saint Jean, Hugues Manges, chef du
conseil de l'Empereur, & trente sei-
gneurs bannerets furent faits prison-
niers. Othon méprisé des Allemands
abdiqua depuis sa dignité. Le roy d'An-
glettre odieux à ses sujets, passa le
reste de ses jours dans une guerre civile ;
& la victoire de Bouvines, en comblant
Philippe de gloire, rétablit la paix & la
tranquillité dans toute l'Europe.

1215.

Matth. Paris
ad ann. 1215.

Abb. Uperg.

Le Pape, pour profiter de ce calme, & pour engager les princes d'occident dans une ligue générale contre les Infidèles, convoqua un Concile général à Rome & dans l'église de Latran. Ce fut le douzième œcumenique, & le quatrième de Latran. Il s'y trouva quatre cens douze évêques, en comptant deux patriarches, & soixante-onze primats, ou metropolitains; on y vit des ambassadeurs de Frederic II. roy de Sicile, élu Empereur d'Allemagne, de Henry empereur de Constantinople, ceux des Rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jerusalem, de Chypre & d'Arragon. Le Pape fit l'ouverture du Concile par un discours très-touchant sur la perte de la terre sainte, & sur les obligations qu'avoient tous les chrétiens de travailler à la délivrer du joug des Infidèles: *Cette Terre, dit-il, arrosée du sang de notre divin Sauveur, est prophanée, & l'endroit où le Fils unique de Dieu étoit adoré, est devenu le temple du demon. Quelle honte & quel opprobre que le fils d'Agartienne la mere de tous les Fidéles dans les fers? Il faut les rompre, mes très-chers Freres; me voila tout prêt de me mettre à voire tête: je me livre tout entier à vous; je suis prêt, si vous le jugez à propos, d'aller en personne chez les Rois, les Princes & les peuples pour*

GUERIN
DE
MONTAIGU.

Conc. Lat. 4.

éprouver si par la force de mes cris, je pourrai les exciter à prendre les armes, & à venger les injures faites au Sauveur des hommes, qui est chassé aujourd'hui de cette terre qu'il a acquise par son sang, & où il a accompli les mysteres de notre rédemption.

Son discours tira des larmes de toute l'assemblée; les princes & les seigneurs qui s'y trouverent, convinrent unanimement de prendre la croix, & les Peres du Concile firent un decret particulier, par lequel ils assignoient le rendez-vous des croisés au premier Juin de l'année 1217. Alors, dit le Concile, ceux qui voudront prendre le chemin de la mer, s'assembleront à Messine ou à Brindes, & les armées de terre se mettront en marche le même jour.

Les évêques, après s'être séparés, prêcherent la croisade dans leurs dioceses avec beaucoup de zèle & de succès. L'empereur Frederic, André roy de Hongrie, Leopold duc d'Autriche, Louis duc de Baviere & un nombre infini de princes & de prélats, François, Allemands, Hongrois, Hollandois, Frisons, Norwegiens prirent la croix. Mais chacun en prenant cette marque de son engagement, se réservoir le droit de fixer le temps de son départ & de son séjour à la terre sainte, qu'il

régloit selon ce qu'exigeoit l'état de sa santé, ou la conjoncture de ses affaires. C'est ainsi que l'Empereur, qu'on croyoit devoir se mettre à la tête des premiers croisés, en fut empêché par les troubles d'Italie, outre qu'il n'avoit pas encore pris à Rome la couronne de l'Empire : cérémonie à laquelle les Papes de ces temps-là avoient assujetti les princes qui avoient été élus Empereurs.

Ce fut André roy de Hongrie, qui à la tête d'une armée composée de différentes nations, partit le premier pour le secours de la terre sainte ; c'étoit un Prince recommandable par des sentimens de piété, & sur-tout par un zèle extraordinaire pour l'administration de la justice. Il conduisit l'armée par terre jusqu'à Venise où il s'embarqua pour se rendre à Constantinople. Ce Prince, avant que de quitter ses Etats, reçut une lettre du pape Honoré III. qui depuis deux ans avoit succédé à Innocent III. Ce Pontife l'exhortoit à ne rien entreprendre dans la guerre contre les Infidèles, sans la participation & les conseils du Grand-maître des Hospitaliers. Le Roy lui répondit qu'il étoit si persuadé de sa valeur & de sa capacité, qu'il lui avoit

GUERIN
DE
MONCAIGU.

déjà écrit en conformité des intentions de Sa Sainteté, pour le prier de se rendre vers la Notre-dame de Septembre dans l'isle de Chypre, tant pour conférer ensemble sur les opérations de la campagne, qu'afin de pouvoir se rendre plus sûrement à la faveur de son escadre dans le port de saint Jean d'Acree. Nous aprenons ces circonstances du Bref même que ce Pontife adressa au Grand-maître, & à tout l'Ordre des Hospitaliers, qu'il exhorte dans les termes les plus pressans à donner au roy de Hongrie, au duc d'Antioche, & à tous les chefs de l'armée, les conseils & les secours dont ils auront besoin.

Le roy de Hongrie, avant que de passer le Bosphore, fut obligé de rester quelque temps à Constantinople pour attendre les Italiens croisés, qui devoient arriver de jour en jour. Pendant le séjour qu'il fit dans cette grande ville, il arriva dans ses Etats & dans sa maison un accident bien funeste, & qui fut cause que ce Prince resta moins en Orient, & fut peu utile aux chrétiens latins de la Palestine. Ce Prince étant prêt de quitter ses Etats en laissa la régence au palatin du Royaume appelé Bancbanus, dont depuis long-temps il avoit éprouvé le zèle & la fidélité : il lui re-

Bonfinius Dec.
2. 1. 279.

commanda en partant d'entretenir la paix avec les Princes voisins, & surtout d'administrer une exacte justice à tous ses sujets, sans égard pour la naissance ou la dignité de qui que ce fût. Ce Seigneur pendant l'absence du Roy, n'oublia rien pour répondre dignement à la confiance dont il l'avoit honoré; & pendant qu'il donnoit tous ses soins aux affaires d'Etat, sa femme dame d'une rare beauté, tâchoit par son assiduité auprès de la Reine, d'adoucir le chagrin que lui causoit l'absence du Roy son mari.

Tel étoit l'état de la cour de Hongrie, lorsqu'on y vit arriver le Comte de Moravie frere de la Reine, & que cette Princesse aimoit tendrement. Ce ne furent d'abord que fêtes & que plaisirs; mais dans la suite le poison dangereux de l'amour se glissa parmi ces jeux innocens: le Comte de Moravie devint éperdûement amoureux de la femme du Régent, il osa lui déclarer sa passion; mais cette Dame encore plus vertueuse qu'elle n'étoit belle, ne lui répondit que par la sévérité de ses regards: la résistance fit son effet ordinaire, les désirs criminels du Comte n'en furent que plus violens. Sa passion qui augmentoit tous les jours, le jetta dans

394 HISTOIRE DE L'ORDRE
une sombre mélancolie; il n'étoit plus
question de jeux, de spectacles & de
tous ces vains amusemens dont les
Grands occupent si sérieusement leur
oisiveté; le Comte ne cherchoit plus
que la solitude. Mais la Reine par une
complaisance naturelle aux femmes
pour cette espece de malheur, & pour
retirer son frere d'un genre de vie si
triste, sous différens prétextes retenoit
auprès d'elle la femme du Régent,
ou l'envoyoit chercher aussi-tôt qu'elle
s'éloignoit du palais. Cette Dame pé-
nétra sans peine les motifs indignes de
ces empressemens; & pour éviter l'en-
retien du Comte, elle feignit quelque
temps d'être malade; mais ayant usé
ce prétexte, & sa naissance & le rang
que tenoit son mari ne lui permettant
pas de s'absenter plus long-temps de
la Cour, elle revint au palais. Le Comte,
de peur de l'aigrir, dissimula ses sen-
timens, & des manieres respectueuses
succederent en apparence à l'éclat &
à l'emportement de sa passion.

La femme du Régent rassurée par
cette conduite pleine de discretion, con-
tinuoit de paroître à la cour, lorsque
la Reine sous prétexte de l'entretenir
en particulier, la conduisit dans un
endroit écarté de son appartement, où

après l'avoir enfermée, elle l'abandonna aux désirs criminels de son frere, qui de concert avec la Reine, étoit caché dans le cabinet. La femme du Régent en sortit avec la honte sur le visage, & la douleur dans le cœur ; elle s'enfvelit dans sa maison, où elle pleuroit en secret le crime du Comte, & son propre malheur. Mais le Régent ayant un jour voulu prendre place dans son lit, son secret lui échappa ; & emportée par l'excès de sa douleur : *Ne m'approchez pas, Seigneur*, lui dit-elle en versant un torrent de larmes, & éloignez-vous d'une femme qui n'est plus digne des chastes embrassemens de son époux : un téméraire a violé votre lit, & la Reine sa sœur n'a point eu honte de de me livrer à ses emportemens ; je me serois déjà punie moi-même de leur crime, si la religion ne m'eût empêché d'attenter à ma vie. Mais cette défense de la loi ne regarde point un mari outragé ; je suis trop criminelle, puisque je suis deshonorée, je vous demande ma mort comme une grâce, & pour m'empêcher de survivre à ma honte & à mon deshonneur.

Le Régent, quoique outré de douleur, lui dit qu'une faute involontaire étoit plutôt un malheur qu'un erime, & que la

violence qu'on avoit faite à son corps, n'altéroit point la pureté de son ame, qu'il la prioit de se consoler, ou du moins de cacher avec soin la cause de sa douleur : *Un intérêt commun*, ajouta-t-il, *nous oblige l'un & l'autre de dissimuler un si cruel outrage, jusqu'à ce qu'il nous soit permis d'en tirer une vengeance proportionnée à la grandeur de l'offense.*

Son dessein étoit d'en faire ressentir les premiers effets au Comte ; mais ayant appris qu'il étoit parti secrètement pour retourner dans son pays, le Régent au désespoir que sa victime lui eût échappé, tourna tout son ressentiment contre la Reine même ; il se rendit au palais, & ayant engagé cette Princesse à passer dans son cabinet, sous prétexte de lui communiquer des lettres qu'il venoit, disoit-il, de recevoir du Roy, il ne se vit pas plutôt seul avec elle, qu'après lui avoir reproché son intelligence criminelle avec le Comte, & la trahison qu'elle avoit faite à sa femme, le fier Palatin lui enfonça un poignard dans le cœur ; & sortant tout furieux de ce cabinet, il publia devant toute la cour sa honte & sa vengeance.

Soit surprise ou respect, personne ne se mit en état de l'arrêter ; il monta sans

obstacle à cheval ; & s'étant fait accompagner de quelques Seigneurs témoins de cette funeste catastrophe , il prit la route de Constantinople , & arriva ensuite dans cette ville d'où le Roy n'étoit pas encore parti. Il se rendit aussi-tôt au palais que ce prince occupoit ; & se présentant devant lui avec une intrépidité qui a peu d'exemples : *Seigneur* , lui dit-il , *en recevant vos derniers ordres , quand vous partîtes de Hongrie , vous me recommandâtes sur-tout que sans aucun égard pour le rang ou la condition, je rendisse à tous vos sujets une exacte justice ; je me la suis faite à moi-même ; j'ai tué la Reine votre femme qui avoit prostitué la mienne ; & b.en-loin de chercher mon salut dans une indigne fuite , je vous apporte ma tête. Disposez à votre gré de mes jours ; mais souvenez-vous que c'est par ma vie ou par ma mort que vos peuples jugeront de votre équité, & si je suis innocent ou coupable.*

Le Roy écouta un discours aussi surprenant , sans l'interrompre , & même sans changer de couleur ; & quand le Régent eut cessé de parler : *Si les choses se sont passées comme vous les rapportez* , lui dit ce Prince , *retournez en Hongrie : continuez d'administrer la justice à mes sujets avec autant d'exactitude & de sévérité , que vous vous l'êtes rendue à vous-même ; je resterais*

peu à la terre sainte, & à mon retour j'examinerai sur les lieux si votre action mérite des louanges ou des supplices.

C'est ainsi que Bonfinius l'historien de Hongrie rapporte ce fait : mais Duglos qu'on appelle Longinus, prétend que la mort de cette Princesse, ne fut causée que par la conjuration de quelques seigneurs Hongrois, irrités de ce que la Reine avoit introduit à la cour, & dans les principales charges du Royaume, des Princes Allemands ses parens. D'autres Auteurs prétendent même que cette Princesse étoit morte avant que le Roy eût quitté ses Etats pour passer à la terre sainte.

Quoi qu'il en soit, ce Prince s'embarqua peu après; & arriva sans obstacle dans l'isle de Chypre. Il y trouva le Grand-maître des Hospitaliers de saint Jean avec les principaux Officiers de son Ordre, & après avoir conféré avec eux de l'état des affaires de l'Orient, il se remit en mer avec Hugues de Lusignan roy de cette isle. Leur voyage fut heureux, & sans que les Infidèles eussent traversé leur navigation, toute la flotte chrétienne entra dans le port de saint Jean d'Acree. Le roy de Hongrie à son débarquement, ne voulut point loger dans le palais du Roy de Jerusalem

qu'on lui avoit préparé, soit par quelque concurrence sur le cérémonial entre tous les Princes qui se trouvoient alors à saint Jean d'Acre, soit que la mort funeste de la Reine, & les circonstances tragiques qui l'avoient accompagnée, fussent vraies, comme le prétend l'historien de cette Nation, & que le crime dont on l'accusoit, la vengeance qu'un de ses sujets avoit osé en tirer, le doute qui l'agitoit tour à tour du crime de la Reine, & de la fidélité du Régent, tout cela l'eût jetté dans une sombre melancolie. Il se retira chez les Hospitaliers, & auprès du Grand-maître, dont les entretiens pieux & solides étoient plus conformes à la disposition de son esprit. On ne peut exprimer les sentimens de religion dont ce Prince fut touché, en voyant la charité qui se pratiquoit dans cette sainte Maison, à l'égard des pauvres & des pelerins; & ce qui augmentoit sa surprise & son admiration, c'étoit de voir ces Chevaliers si fiers & si redoutables en campagne, & les armes à la main, devenus comme d'autres hommes dans leur maison, & s'occuper sous le mérite de l'obédience, dans les offices les plus humilians auprès des pauvres & des malades.

Le roy de Hogrie voulut visiter en

400 HISTOIRE DE L'ORDRE
même temps les places de Margat & de Carac, dont les Hospitaliers étoient encore les maîtres ; il y trouva la même régularité & la même discipline que dans la Maison principale de saint Jean d'Acree, c'est-à-dire, qu'il vit de saints Religieux, & de braves soldats tous brûlans de zèle pour la conquête des saints lieux. On ne pouvoit reprocher à ces Religieux militaires qu'un peu trop de délicatesse à l'égard des Templiers, sur ce que les gens du monde appellent le point d'honneur.

1 2 1 0.

Reg. d'Honoré 3. t. 1. f. 276.

Rain. t. 13. num. 16. p. 380.

Ce Prince demanda d'être associé dans l'Ordre en qualité de confrere, afin de participer aux bonnes œuvres de ces Hospitaliers. Il donna à perpétuité à l'Ordre sept cens marcs d'argent à prendre tous les ans sur les salines de Saloch en Hongrie ; & comme les Chevaliers de Carac étoient tous les jours aux mains avec les Infidèles, il stipula dans l'acte de sa donation, que de ces sept cens marcs, il y en auroit soixante applicables aux besoins particuliers de frere Raimond de Pigna, gouverneur de la forteresse de Carac, & de ses successeurs au même gouvernement. Le titre de cette fondation subsiste encore dans les archives du Vatican, & on en trouve l'extrait dans la continuation de Baronius par Rainaldi.

On y voit le témoignage que ce Prince y rend au mérite & à la vertu de ces Chevaliers : *Etant logé chez eux*, dit-il, *sy ai vû nourrir chaque jour une multitude innombrable de pauvres, les malades couchés dans de bons lits, & traités avec soin, les mourans assistés avec une pieté exemplaire, & les morts enterrés avec la décence convenable. En un mot*, continue ce Prince, *les Chevaliers de saint Jean sont occupés, tantôt comme Marie à la contemplation, & tantôt comme Marthe à l'action; & cette généreuse milice consacre ses jours ou dans les infirmeries, ou dans les combats contre d'infidèles Amalecites, & les ennemis de la Croix. C'est ainsi que s'en explique le Roy de Hongrie.**

Ce Prince ayant appris que Coradin sultan de Damas, & fils de Safadin, s'étoit mis en campagne pour faire le siège de saint Jean d'Acres, sortit aussi.

* Nec immerito cùm illic hospitati videremus innumerum pauperum cœtum diurno pastu quotidie sustentati, fessos languidorum artus lectisterniis, variisque ciborum copiis refici, mortuorum corpora cum debita veneratione sepeliri, ut in genere singulorum referamus quæ per singula generum enarrare non possumus, ut

Mariam & Martham, sacratissimum sæpe dictæ domus hospitalii collegium nunc variis sincerè contemplationibus, nunc contra Dei adversarios & hostes Crucis Christi, adversus etiam Amalec incessabili perfectæ militiæ conflictu de die in diem dimicare. *Rainaldus. t. 13. n. 16. p. 280.*

402 HISTOIRE DE L'ORDRE
 tôt de la ville, & s'avança du côté des
 ennemis avec les Rois de Jerufalem &
 de Chypre, les deux Grands-maitres
 des Hospitaliers & des Templiers, le
 Maître des Teutoniques, & tout ce qu'il
 y avoit de troupes dans la place. Les In-
 déles surpris d'un armement si prompt,
 & de la fierté avec laquelle les chré-
 tiens marchaient à eux, se retranche-
 rent avec soin. On ne laissa pas de tailler
 en pièces plusieurs de leurs partis qui
 s'écartoient pour aller au fourage. Co-
 radin ne jugea pas à propos dans cette
 conjoncture d'en venir à une action dé-
 cisive, & contre une armée qui avoit
 trois Rois à sa tête; il se retira sur les
 terres de son obéissance. Les chrétiens le
 poursuivirent quelque tems, ravagerent
 à leur tour sa frontiere; mais parceque
 l'hyver approchoit, ils se séparèrent. Le
 roy de Chypre prit le chemin de Tripoli
 où il mourut de maladie peu de temps
 après qu'il eût quitté l'armée. Celui de
 Hongrie, avant que d'abandonner la
 Palestine, se baigna avec toutes ses
 troupes dans le fleuve du Jourdain, la
 veille de la saint Martin; cérémonie
 religieuse que les pelerins pratiquoient
 quand ils n'en étoient pas empêchés par
 les Turcs & par les Sarrasins. Enfin ce
 Prince, après avoir passé trois mois dans

la Palestine pour accomplir son vœu, & pressé par le souvenir des malheurs arrivés en son absence dans son Royaume, en reprit le chemin. Toutes les instances que lui fit le Patriarche de Jerusalem, & même les foudres de l'excommunication que ce prélat lança contre lui, ne le purent retenir plus long-tems à la terre sainte; & après une longue navigation & différens périls qu'il essuya, il arriva heureusement dans ses Etats. Ses premiers soins à son retour, furent de faire instruire en sa présence le procès de Bancbannus: après avoir entendu lui-même les témoins, & examiné les différentes circonstances de cette malheureuse affaire, il fut assez équitable pour déclarer le régent absous de la mort de la Reine.

Le Roy de Jerusalem, le Duc d'Autriche & les Hospitaliers, après son départ, s'avancerent d'un côté dans le pays ennemi, & rétablirent le château de Césarée; pendant que de l'autre côté les Templiers & les Teutoniques bâtirent, ou pour mieux dire, rétablirent sur une hauteur voisine, une forteresse qu'on appelloit le Château des pélerins. Ces deux places couvroient celle de saint Jean d'Acre, & servoient en même tems à étendre les contributions sur les terres

qu'occupoient alors les Infidèles.

Après cette expédition, le Roy, le Duc d'Autriche, les deux Grands-mâtres, & le Maître des Teutoniques retournerent à saint Jean d'Acres, où ils virent arriver presque en même tems une flotte considérable d'Allemands, de Frisons & de Hollandois commandés par Guillaume I. comte de Hollande, dont le secours remplaçoit heureusement celui qu'on venoit de perdre par le départ précipité du Roy de Hongrie.

Le Roy de Jerusalem se voyant soutenu par ces croisés, & ayant appris qu'on préparoit encore une nouvelle armée dans la plûpart des ports d'Italie, résolut de porter la guerre dans l'Egypte pour obliger les Infidèles à abandonner la Palestine; & dans un grand conseil où se trouva le Roy, le Duc d'Autriche, les Grands-mâtres & les évêques, on convint de faire le siège de Damiette, la place de ce Royaume le plus régulièrement fortifiée. Cette résolution étant prise, on embarqua les troupes vers la fin de May; on mit à la voile; l'armée chrétienne en trois jours se trouva en Egypte, & fit sa descente sans opposition dans un endroit situé à l'Occident de Damiette, & qui n'en étoit séparé que par un bras du Nil.

Les chrétiens ne trouverent d'abord de résistance, que dans une grosse tour ou château revêtu de toutes les fortifications que l'art avoit pû inventer, construit au milieu de ce bras du Nil, & dont la garnison se défendit avec beaucoup de courage. Mon dessein n'est pas d'entrer dans le détail de tout ce qui se passa à l'attaque de cet ouvrage avancé qui couvroit la ville de Damiette : je me contenterai d'observer après Mathieu Paris, que les Chevaliers de saint Jean y soutinrent leur réputation ordinaire. Ces Religieux guerriers après avoir attaché deux vaisseaux ensemble pour les rendre plus fermes, s'avancent fièrement, appuyent leurs échelles d'une main hardie, montent au travers des feux, des dards & des pierres; & sans s'étonner de la chute de leurs compagnons, ils tâchent de gagner le haut de la muraille. Mais le mât d'un de ces vaisseaux s'étant rompu, brisa les échelles, & la plûpart des Chevaliers tombant dans l'eau, & accablés du poids de leurs armes, furent noyés.* La perte de ces braves soldats ne rallentit point le courage

* Hospitaliorum, prohi- & alios armatos in Nilum
dolor ! scala confracta, demersit. *Math. Paris ad*
simili modo cum malo ce- *ann. 1218. tom. 2. p. 301,*
dit, & milites strenuos

de leurs confreres & des croisés ; on revint à l'escalade plusieurs fois ; mais toujours sans succès. Enfin les Allemands approcherent des murailles une machine d'une nouvelle invention , à la faveur de laquelle ils se rendirent maîtres de cette tour , dont la prise facilitoit l'attaque de la ville.

On prétend que le Sultan qui prévoyoit que la perte de cet ouvrage avancé , entraîneroît celle de Damiette , en mourut de chagrin. Les historiens latins nomment ce sultan Safadin , & les Arabes Melic-el-adel-Aboubecre fils de Job : il avoit quinze fils , & quelque temps avant sa mort il avoit partagé ses Etats entre les six premiers. Melic-el-Camel l'aîné de tous eut l'Égypte , & Coradin la Syrie : Haran ville de la Mésopotamie fut le partage d'Achrof ; & Bosra en Arabie , celui de Salech-Ismaël : les deux suivans eurent aussi quelques places pour leur appanage. Les neuf autres restèrent dans les Etats , & sous la puissance de leurs freres aînés ; & pour leur aider à subsister , Safadin en avoit établi deux dans Jerusalem , où ils jouissoient du tribut que les chrétiens d'Occident payoient à la porte de cette ville. Deux autres faisoient la même fonc-

tion à la Mecque, & jouissoient pareillement des revenus que produisoient les offrandes des pelerins Mahométans, qui y venoient en foule de l'Asie & de l'Afrique. A l'égard des cinq derniers, apparemment qu'on leur avoit assigné quelques pensions conformes à leur naissance, & au rang qu'ils tenoient dans l'Etat.

Cependant les Chrétiens continuoient le siege de Damiette avec beaucoup d'ardeur, & ils reçurent en temps-là de nouveaux secours de l'Occident. Une croisade composée d'Italiens, de François, d'Allemands & d'Anglois arriva en Egypte, & se rendit au camp. Le Pape avoit mis à la tête de cette armée en qualité de légat du saint Siege, le cardinal d'Albano, prélat fier & hautain, plein de présomption, & qui vouloit que son avis l'emportât toujours dans le conseil de guerre, sur le sentiment même du Roy & de ses Généraux; comme si le Pape avec les Bulles de sa légation avoit pû donner à un cardinal la capacité d'un grand capitaine. Le Sultan d'Egypte appella de son côté à son secours le Sultan de Syrie son frere, Prince qui aimoit la guerre, & qui la faisoit heureusement; mais cruel, sanguinaire, & ce-

lui des enfans de Safadin qui lui ressembloit le plus, autant par ses vices que par sa valeur.

Ce jeune Sultan, outre l'armée qu'il commandoit en personne, fit encore de nouvelles levées; & avant que de partir pour l'Egypte, il ruina les fortifications de Jerusalem, en fit abbattre les murailles, soit pour grossir son armée de la garnison qu'il en tira, soit pour prévenir les chrétiens, & dans la crainte, s'ils prenoient la ville de Damiette, qu'ils ne revinssent dans la Palestine, & qu'ils ne se fortifiassent dans la capitale, l'objet principal de leurs armemens, & de toutes leurs entreprises.

Ce Prince passa ensuite en vingt jours le désert qui sépare ce royaume, de l'Egypte, & joignit le sultan Camel son frere aîné qui s'étoit avancé au-devant de lui: après cette jonction, ils s'approcherent du camp des chrétiens pour tâcher de faire lever le siège. Les assiégés faisoient tous les jours des sorties avec toutes leurs forces, & il falloit en même temps soutenir les attaques des deux Sultans, qui tentoient toutes sortes de moyens pour jeter du secours dans la place.

L'Historien Anglois que j'ai déjà cité,
nous

nous apprend que les trois Ordres * GUERIN
 militaires étoient presque les seuls qui DE
 MONTAIGU.
 firent face de tous côtés aux ennemis ;
 qu'ils étoient comme un mur d'airain ,
 qui couvroit en tout tems les soldats
 chrétiens ; que les Hospitaliers combat-
 toient toujours avec une valeur extra-
 ordinaire ; que dans la dernière sortie
 qui précéda la prise de cette place , le
 maréchal de cet Ordre fut tué à la tête
 de sa compagnie ; que plusieurs des
 Chevaliers eurent le même sort , & que
 quelques-uns furent faits prisonniers.

Le Sultan voyant avec douleur qu'il
 ne pouvoit venir à bout de faire lever
 le siège , pour obtenir la paix , & sauver
 Damiette la clef de son royaume , il
 offrit aux chrétiens de leur rendre la
 vraie croix , qui avoit été prise à la
 bataille de Tiberiade , de remettre aux
 croisés la ville de Jerusalem , & de
 fournir même l'argent nécessaire pour
 en relever les murailles , & rétablir les
 fortifications. Il offroit encore le châ-

* Rex verò Jerusalem
 cum Templariis , & Domo
 Teutonicorum , & Hospi-
 talis sancti Joannis , im-
 petum paganorum susti-
 nuerunt , & pro muro fue-
 runt fugientibus , quoties
 illis suas facies ostende-
 bant. *Matthieu Paris in Henr.*

III. ad annum 1219.

Templarii triginta tres
 capti sunt , vel interfecti
 cum mareschallo Hospi-
 talis sancti Joannis , &
 Fratribus quibusdam ejus-
 dem Domus. *Idem t. 3.*
p. 306.

410 HISTOIRE DE L'ORDRE
teau de Thoron & quelques autres places ; mais il prétendoit garder Carac & Montréal , deux forteresses situées à l'entrée de l'Arabie , dont les garnisons chrétiennes dans leurs courses enlevoient auparavant des caravanes qui alloient par dévotion à la Mecque ; & ce Prince religieux selon les principes de sa secte , aimoit mieux s'assujettir à payer un tribut annuel , que de rendre deux places , dont les soldats pouvoient troubler les Mahométans , dans l'exercice de cette partie de leur religion.

Pour peu qu'on soit instruit du caractère & des mœurs de ces nations différentes , on ne peut regarder de part & d'autre ces guerres qui durèrent si long-tems , que comme des guerres de religion : & tant à l'égard des Infidèles , que par rapport aux Chrétiens , les uns & les autres avoient chacun pour objet d'une partie de leur culte , de visiter au moins une fois en leur vie le tombeau de l'auteur de leur religion. Les Papes & les Califes attachoient également des récompenses spirituelles à ces pieuses courses. S'il venoit d'Occident une foule de pèlerins chrétiens au saint Sépulchre , la Mecque n'attiroit pas moins de Musulmans de l'Asie & de l'Afrique ; & l'erreur se couvroit

des mêmes motifs que la vérité.

Tel étoit l'intérêt que prenoit le Sultan à conserver les châteaux de Carac & de Montréal ; à cet article près , ce Prince étoit résolu de céder beaucoup aux chrétiens pour les engager à lever le siège de devant Damiette. Le Roy de Jerusalem de son côté étoit d'avis d'accepter des conditions , qui remplissoient les vœux de la croisade ; mais le Légat qui avoit pris une autorité sans bornes dans l'armée , soutint qu'il falloit rejeter les propositions du Sultan , & que le moment étoit venu de conquérir toute l'Egypte , dont le royaume de Jerusalem suivroit la destinée. Le sentiment de l'impérieux Légat , prévalut dans le conseil de guerre sur celui du Roy de Jerusalem , qui chagrin de ne se pas voir maître de ses propres troupes , sous prétexte de faire venir de nouveaux secours , se retira à saint Jean d'Acre. Cependant le succès sembla d'abord justifier l'avis du Légat ; Damiette fut emportée dans une attaque faite de nuit , ou plutôt elle se trouva prise par le défaut des combattans : habitans & soldats tout étoit péri dans les combats , ou par la famine & la disette des vivres : plus de quatre-vingt mille hommes moururent dans la place

pendant le siege. Les Chrétiens en entrant dans la ville, ne trouverent partout qu'une affreuse solitude, & le peu d'habitans qu'on rencontra dans quelques maisons, n'y étoient restés que parce qu'ils étoient si foibles, qu'ils n'avoient pas eu la force d'en sortir. Le cardinal Jacques de Vitry qui se trouva à ce siege, acheta de ses deniers un grand nombre d'enfans à la mamelle, qu'il réserva pour le Baptême, mais dont plus de cinq cens, dit il, moururent peu après, apparemment de la famine qu'eux ou leurs meres avoient soufferte.

1220.

Le Légat fier de cet heureux succès, & se voyant maître absolu de l'armée, la fit avancer dans le cœur de l'Egypte contre l'avis de tous les chefs; & il l'engagea entre les branches du Nil. Le Sultan en ouvrit les digues; le fleuve inonda l'endroit où les chrétiens étoient campés; ils se trouverent enfermés dans une Isle avec aussi peu de moyen d'y subsister que de s'en tirer; la faim succeda bien-tôt à ce premier malheur; & l'armée prête à périr, fut obligée de faire une trêve de huit ans avec les Infidèles. Il fallut pour obtenir du pain, & la liberté de se retirer, quitter Damiette, & livrer tous les esclaves ou

les prisonniers qui étoient à Acre & dans Tyr. Les Sarrafins de leur côté s'engagerent de rendre la vraie croix, & ce qu'il y avoit de captifs dans Babylone d'Egypte ou le Caire, & à Damas; de conduire l'armée en sûreté, & de la fournir de vivres pendant la retraite. Tout fut exécuté de bonne foi de part & d'autre, si on en excepte la restitution de la vraie croix, que les Infidèles avoient apparemment perdue. L'armée chrétienne se dissipa après cet accident, & la présomption du Légat empêcha le Roy de Jerusalem de recouvrer son royaume.

Cependant, comme dans les malheurs publics, chacun tâche de se disculper aux dépens des autres, les ennemis particuliers des Chevaliers de saint Jean & des Templiers, les accusèrent auprès du pape Honoré III. d'avoir détourné à leur profit les grandes sommes, qui étoient passées de l'Europe dans la Palestine pour les frais de cette croisade, & pour la subsistance de l'armée. Cette calomnie se répandit dans la plupart des Etats chrétiens; le Pape crut être obligé d'en faire informer, & il en écrivit au Légat, au Patriarche & aux principaux chefs de l'armée. On fit des informations secrètes & publi-

ques , qui n'aboutirent qu'à la confusion des calomniateurs ; le Légat, le Patriarche, le Duc d'Autriche & les principaux Officiers de l'armée, récrivirent au souverain Pontife qu'ils avoient vu avec douleur, l'horrible calomnie dont on avoit tâché de noircir la réputation des Ordres militaires; qu'ils étoient au contraire témoins que ces généreux Chevaliers, avoient épuisé les biens des deux Maisons pour fournir à la dépense du siege ; que l'Ordre de saint Jean seul avoit donné plus de 8000 bysantins ; qu'il avoit perdu un grand nombre de ses Chevaliers, & que suivant l'esprit de leur institut, ils avoient prodigué leurs vies & leurs biens pour la défense des Chrétiens. Le Pape étant instruit de la vérité, & pour rendre la justice qu'il devoit à ces Chevaliers, ordonna au Légat de publier lui-même de sa part leur innocence. Ce Pontife écrivit en même tems aux évêques de France, d'Angleterre & de Sicile qu'ils prissent soin chacun dans leurs diocèses de détruire une si noire calomnie :

* *Nous voulons, ajoute le Pape, que vous les honoriez, & que vous les aimiez :*

* Volumus & præcipimus ut eos tanquam veros Christi athletas, & præcipuos christianæ fidei defensores studeatis honorare, diligere, ac fovere, eorum super hoc declarantes innocentiam, & si-

nous vous commandons de faire connoître à tout le monde l'innocence de ces intrépides défenseurs de la foi chrétienne.

GUERIN
DE
MONTAIGY.

On ne pouvoit en ce tems-là donner une preuve plus sûre de la pureté de sa foi & de son attachement au saint Siege, qu'en prenant l'habit d'un des Ordres militaires; la plupart même des princes & des plus grands seigneurs vouloient mourir, & être ensevelis avec la croix. C'est ainsi qu'en usa Raimond comte de Toulouse, marquis de Provence. On sçait que ce Prince, un des plus grands & des plus puissans feudataires de la couronne de France, soupçonné d'avoir fait périr un légat du pape, & de favoriser les Albigeois, avoit été enveloppé dans une excommunication prononcée contre ces hérétiques ses sujets, & en conséquence privé de la plus grande partie de ses Etats. Il n'y avoit eu rien de si humiliant dans la pénitence canonique, à quoi il ne se fût soumis pour s'affranchir de ce funeste lien; mais ceux qui avoient profité de sa dépouille, lui tenoient les portes de l'Eglise fermées, de peur de lui ouvrir celles de ses Etats. Ils l'auroient volontiers reconnu pour

dei virtutis constantiam I Vaticano ex registro Honorii
prædicante. In Archivo III. tom. 2. fol. 30.

S iiij

416 HISTOIRE DE L'ORDRE
catholique, s'il eût pû se résoudre à ren-
noncer au comté de Toulouse: enfin ce
Prince, qui avoit tant d'intérêt de con-
server au jeune Raimond son fils, les
Etats qu'il tenoit de ses ancêtres, crut
trouver plus d'accès & de facilité au-
près du Pape, qu'auprès de ses légats
& de ses ministres, & il entreprit le voya-
ge de Rome. Il n'y fut pas plûtôt arri-
vé, qu'il fit demander une audience au
Pape, & l'obtint facilement. Le Pape
considérant la naissance, la dignité &
l'âge de ce Prince, le reçut en plein con-
sistoire. Raimond, après avoir parlé de
la grandeur de ses ancêtres, de leurs
vertus & de la pureté de leur religion,
fit ensuite sa confession de foi, & en
mettant la main sur la poitrine, pour
affirmer la vérité de son discours, il pro-
testa par-tout ce qu'un chrétien devoit
avoir de plus cher, qu'il ne s'étoit ja-
mais éloigné des principes de la foi,
& de la soumission qu'il devoit au vicai-
re de JESUS-CHRIST. De-là il passa
à la pénitence honteuse que les légats
lui avoient imposée, & qu'il avoit es-
suyée dans la ville de saint Gilles, où
à la vûe de ses sujets il avoit été traî-
né la corde au col, & fouetté d'une
maniere si ignominieuse. Il dénia hau-
tement le meurtre du légat qui en avoit

été le motif, & il finit en se plaignant de Simon de Montfort général de la Ligue contre les Albigeois, qui sous le voile de la religion, ne cherchoit qu'à se faire un grand établissement dans le Languedoc.

On prétend que le Pape, au récit des malheurs de ce Prince, ne put retenir ses larmes, & qu'il écrivit même en sa faveur à ses Légats : mais, soit qu'ils fussent persuadés que Raimond dans le fond de son cœur étoit hérétique, soit qu'ils ne prétendissent qu'à perpétuer une inquisition dont ils avoient toute l'autorité, ils eurent peu d'égard aux ordres du Pape. Ce Prince, pour détromper au moins le public, quelque tems après son retour d'Italie, déclara par un acte public & antentique, qu'il s'engageoit de prendre l'habit & la croix des Hospitaliers, & qu'en cas qu'il fût prévenu par la mort, son intention étoit qu'on l'enterrât dans l'église des Hospitaliers de Toulouse : il n'y avoit pas dans ce siècle de marque plus authentique d'une parfaite catholicité.

Son historien rapporte que depuis ce tems-là, ce Prince, à l'exemple des Hospitaliers, nourrissoit tous les jours un certain nombre de pauvres, & qu'il les faisoit revêtir tous les ans. On le

418 HISTOIRE DE L'ORDRE
voyoit, dit-il, tous les matins à la porte
de l'église de Notre-dame de la Daurade
à genoux & nue tête, faire de longues &
ferventes prieres, & enfin pratiquer tous
les exercices d'un véritable Hospitalier.
Ce fut dans cette disposition qu'il fut
surpris d'une attaque d'apopléxie; il en-
voya chercher sur le champ Jourdain
abbé de saint Sernin, pour le réconcilier à
l'église, & lui administrer les Sacremens;
& on avertit en même tems les Hospi-
taliens de Toulouse de l'extrémité à la-
quelle ce Prince étoit réduit. Mais quand
l'abbé de saint Sernin arriva, il avoit
déjà perdu la parole; cependant il levoit
les yeux au ciel; ses mains étoient join-
tes; il donnoit tous les signes de péni-
tence qu'on peut exiger d'un bon chré-
tien, & on lisoit sur son visage les mou-
vemens de son cœur. Les Chevaliers
de saint Jean étant accourus, jetterent
sur lui un manteau de l'Ordre qu'on
voulut retirer sous prétexte de l'ex-
communication; mais le Comte le re-
vint avec les mains, & il baisoit dé-
votement la croix cousue sur ce man-
teau: il mourut un moment après, &
l'abbé de saint Sernin, quoique effrayé
des foudres du Vatican qu'on avoit lan-
cés contre ce Prince, ne put s'empêcher
de dire aux assistans: *Priez Dieu pour lui, je*

le crois sauvé : il prétendoit même retenir son corps, parce qu'il étoit mort dans sa paroisse. Mais le jeune Prince voulut qu'on suivît les intentions de son pere ; les Hospitaliers l'emportèrent dans leur Maison, où il avoit élu sa sépulture. Cependant à cause de l'excommunication, ils n'osèrent l'enterrer dans leur Eglise ; mais ils le mirent déceimment dans un cercueil où l'on trouva encore son crane entier en 1630.

La France perdit l'année suivante le roy Philippe II. & l'Ordre des Hospitaliers un zélé bienfaicteur. Ce Prince étant tombé malade, & se sentant affoibli, fit son testament : parmi un grand nombre de legs pieux, il donna cent mille livres au Roy de Jerusalem pour la défense de la terre sainte, & pareille somme aux Hospitaliers de saint Jean & aux Templiers. * Frere Guerin ou Garin, premier ministre, qui avoit inspiré à ce Prince de si saintes dispositions, en fut nommé exécuteur avec Barthelemi de Roye, chambrier ou chambellan de France, & frere Aimar trésorier du Temple. La

1222.

14 Juillet.
Voyez le *Mi-
roit hist.* l. 13.
c. 15. p. 166.

* Rex Philippus viam universæ carnis ingreditur relinquens tria millia librarum Parisiënsum in subsidium terræ sanctæ, centum millia in manibus re-

gis Joannis, & centum millia in manibus Magistri Hospitalis, & centum millia in manibus Magistri Templi. *Sauss.* l. 3. c. 10. p. 210.

Reine après la mort du Roy son mari, fonda à Corbeil un prieuré pour treize chapelains de l'Ordre des Hospitaliers, à condition d'y célébrer tous les jours trois messes pour le repos de l'ame de ce grand Prince. La fondation fut agréée par le Grand-maître de Montaigu, & par le Conseil de l'Ordre, & confirmée par les Bulles du pape Honoré III.

1223,

Cependant, comme l'affaire de la terre sainte étoit alors l'affaire de toute la chrétienté, il se tint à Ferentino dans la Campanie, une celebre assemblée pour délibérer sur le secours qu'on y feroit passer. Le pape Honoré III. & l'empereur Frederic II. s'y rendirent l'un de Rome & l'autre de son royaume de Sicile, & on y vit arriver d'outremer, Jean roy de Jerusalem, le patriarche de cette ville, le légat Pelage, l'évêque de Bethlehem, frere Guerin de Montaigu Grand-maître des Hospitaliers, un commandeur des Templiers, & Hermand de Saltza, quatrième Maître des Teutoniques, ou Chevaliers Allemans. Le Pape pressa l'Empereur d'accomplir la promesse qu'il avoit faite en prenant la croix, de conduire lui-même un puissant secours à la terre sainte; & pour l'y engager, l'impératrice Constance sa femme étant morte,

Hermand de Salza lui proposa d'épouser la princesse Yolante, fille unique & heritiere du Roy de Jerusalem. Le Maître des Teutoniques conduisit cette négociation avec tant d'habileté, que ce mariage fut arrêté, & l'Empereur promit avec serment de passer en Palestine, de la saint Jean prochain en deux ans. Il épousa depuis la Princesse; mais contre la parole expresse qu'il avoit donnée au Roy de Jerusalem, de le laisser jouir sa vie durant de cet Etat; il l'engagea par une abdication forcée à lui céder la couronne. Honoré fut médiateur de cette grande affaire. L'intérêt des souverains Pontifes étoit d'éloigner de l'Europe, & sur-tout de l'Italie, ceux qui en étoient les souverains. Le voyage & la résidence de l'Empereur en Asie le débarrassoit de la presence d'un Prince puissant, & qui ne vouloit rien relâcher de son autorité souveraine; ainsi trouvant son intérêt dans l'éloignement de Frederic, & pour adoucir aux yeux de Brienne ce qu'un procedé si dur avoit d'odieux, il lui representa qu'un Prince aussi puissant que Frederic, défendrait la terre sainte avec bien plus de zèle & de chaleur, & qu'il feroit de bien plus puissants efforts s'il combattoit pour ses propres intérêts, que s'il

ne s'agissoit de défendre une couronne qu'il verroit sur la tête d'un autre, & dont même il n'envisageroit la succession que dans un grand éloignement. Jean de Brienne consentit à ce qu'il ne pouvoit empêcher.

Le Pape ne manqua pas de faire part ensuite de cette nouvelle disposition à la plûpart des souverains de l'Europe, pour lui servir comme de témoins des engagements que prenoit l'Empereur. L'ancien Roy de Jerusalem & le Grand-maître des Hospitaliers parcoururent ensuite la France, l'Espagne, l'Angleterre & l'Allemagne pour en tirer du secours. La France fournit sur le champ tout l'argent que Philippe-Auguste avoit legué par son testament pour une si sainte entreprise. Thibaud comte de Champagne, & roy de Navarre, auquel se joignit Pierre de Dreux auparavant comte de Bretagne, & différens seigneurs François, Richard comte de Cornouailles, frere de Henry III. roy d'Angleterre, & un grand nombre de gentilshommes Anglois se croiserent; mais la plûpart ne partirent pour la terre sainte qu'en différens temps. L'Empereur les avoit fait précéder par ses lieutenans à la tête de puissans corps de troupes, en attendant, disoit-il,

qu'il y pût aller en personne. Mais comme la Palestine étoit alors privée de la présence de son Roy, & sans un chef assez autorisé, la plûpart de ces secours devenoient inutiles par les différentes vûes des commandans. Il n'y avoit point de dessein suivi; l'un faisoit une trêve avec les Infidèles, & l'autre la rompoit sans égard au tort qu'une pareille conduite faisoit aux affaires & à la réputation des chrétiens. Les Ordres militaires étoient même toujours divisés; chacun ne tendoit qu'à ses fins; & quand le Grand-maître des Hospitaliers fut de retour à saint Jean d'Acree, il trouva la Palestine presque sans gouvernement, & privée de ce lien si nécessaire dans la société civile, & qui fait concourir tous les membres au bien commun de l'Etat.

Le comte de Tripoli, prince féroce & entreprenant, s'étoit prévalu de son absence pour s'emparer de différens châteaux qui appartenoient à l'Ordre, ou dont ils avoient la garde.* Il prit encore une Maison qu'ils avoient à Tripoli où

* Domum ipsam quam ipsi habent apud Tripolim capiens violenter, rabie concitatus diabolica, unum ex ipsis excoriari, & alium, ut dicitur, occidi fecit: præter id quod quibusdam

eorum crudeliter & inhonestè tractatis damna eis gravia & injurias irrogavit. Rainaldi tom. 13. 1226. num. 55. 56. 57. p. 638. & 639.

il fit écorcher tout vif un de ces Chevaliers, & poignarder un autre qui s'opposoit à ces violences. Le Grand-maître à son retour lui demanda raison de ces cruautés; mais n'en ayant pu obtenir justice, il en écrivit au Pape qui employa inutilement auprès du Comte ses remontrances & ses offices. Il fallut que le souverain Pontife en vînt jusqu'à l'excommunication sans le pouvoit fléchir. Pour lors le Grand-maître avec la permission du Pape étant entré dans les Etats du Comte à la tête des Hospitaliers; la vûe de ces troupes fit plus d'impression sur ce Prince cruel & farouche, que tous les foudres du Vatican. Raimond fit une satisfaction convenable à l'Ordre pour tant de violences, & rendit tout ce qu'il avoit usurpé. Le Grand-maître, à la priere du Pape, jeta une partie de ses forces dans l'Isle de Chypre, sous prétexte que les côtes en étoient souvent infestées par des corsaires. Mais le véritable motif étoit d'empêcher en même temps que Raimond prince d'Antioche, qui avoit épousé la reine Alix veuve du roy Hugues, ne s'emparât de cet Etat, au préjudice de Henri qui étoit encore mineur.

L'Empereur étant occupé en Lombardie contre des villes rebelles, qui

avoient fait une ligue pour se soustraire à son autorité, demanda au souverain Pontife un délai de deux ans pour son voyage de la terre sainte. Le Pape le lui accorda aux conditions suivantes ; que dans le terme des deux ans finissant au mois d'Août, il y passeroit en personne ; Que pendant les deux années suivantes, il y entretiendrait deux mille Chevaliers ; Qu'en trois fois différentes, il feroit les frais du passage, en faveur de deux mille autres Chevaliers, avec leurs équipages à trois chevaux par Chevalier ; Qu'il tiendrait dans le port de saint Jean d'Acre cinquante galeres bien équipées ; Qu'il déposeroit entre les mains de Jean de Brienne, du Patriarche & du Maître de l'Ordre des Teutoniques, cent mille onces d'or pour les frais de cet armement ; & que s'il arrivoit que Dieu disposât de lui avant qu'il eût pu passer à la terre sainte, ou que son voyage fût différé, on employeroit cette grande somme, suivant l'avis des Grands-maîtres des Hospitaliers & des Templiers ; toutes conditions auxquelles l'Empereur se soumit, comme il paroît dans le diplôme de ce Prince rapporté par Rainaldi. *

1225.

* Et si nos, quod Deus | citrà ante passagium nre-
avertat, in terra illa vel | moratum obire contige-

Ce prince ayant obtenu le délai qu'il avoit demandé, l'employa de bonne foi à faire des préparatifs convenables à une si grande entreprise. On arma par son ordre dans les ports des royaumes de Naples & de Sicile, jusqu'à cent galeres & cinquante vaisseaux : & plusieurs Princes d'Allemagne, & un nombre infini de croisés se rendirent à Brindes. Enfin dans le terme dont l'Empereur étoit convenu avec le Pape, il s'embarqua à la mi-Août de l'année 1227, avec une flotte qui portoit près de quarante mille hommes. L'Empereur après trois jours de navigation, tomba malade aussi-bien que plusieurs princes & seigneurs de la cour, & entre autres le Lantgrave de Hesse. La maladie de ce Lantgrave devenant périlleuse, les médecins crurent que l'air de la terre seroit plus favorable aux malades que tous les remedes de leur art : on débarqua dans le port de Tarente, où le Lantgrave mourut, laissant veuve son épouse Elizabeth fille d'André roy

rit, vel aliàs quacumque de causa forsitan non transferimus, Rex & Patriarcha, & Magister Domûs Teutonicorum ad laudem & consilium Magistrorum Hospitalis & Templi, ac

aliorum proborum hominum de terra, expendent eandem pecuniam bonâ fide sicut meliùs viderint expedire utilitati Terræ Sanctæ. *Rain. tom. 13. ad ann. 1225. num. 4. pag. 147.*

de Hongrie , princesse âgée seulement de vingt ans , & d'une grande vertu.

L'Empereur en fut quitte pour quelques accès de fièvre ; mais le pape Grégoire IX. qui venoit de succéder à Honoré III. pontife qui traitoit les souverains avec hauteur , persuadé malgré la mort du Lantgrave , que la maladie de l'Empereur étoit feinte , l'excommunia solennellement dans la grande église d'Agnani où il se trouvoit alors. Le souverain Pontife fit précéder cette funeste cérémonie , par un sermon où il prit pour texte ces paroles de l'Evangile : *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales ;* & s'étant fort étendu sur la victoire que saint Michel avoit remportée sur le dragon , il tomba tout court sur l'excommunication qu'il alloit fulminer contre l'Empereur. Je rapporte cet échantillon du style de ce Pape , parce que le style fait souvent connoître l'esprit & le caractère de chaque siècle.

Grégoire écrivit ensuite une lettre circulaire à tous les évêques pour leur faire part de la sévérité dont il avoit crû devoir user à l'égard de ce Prince : *Il avoit pris* , dit-il dans cette lettre , *pour dernier terme de son départ le mois d'Août de l'année 1227 ; & à peine a-t-il tanu la mer pendant quelques jours , que*

sous pretexte de maladie, il a débarqué, & est retourné pour jouir à l'ordinaire d'une vie oisive. Ce Pontife écrivant en particulier aux évêques de la Pouille, leur dit : Voyant que l'Empereur Frederic négligeoit son salut, & differoit d'accomplir le vœu qu'il avoit fait de passer à la terre sainte, Nous avons tiré contre lui le gl'ave medecinal de saint Pierre, publiant en esprit de douceur la Sentence d'excommunication.

 1228.

L'Empereur surpris & irrité de la conduite du Pape, envoya de son côté une Lettre patente en forme de manifeste à tous les souverains de la chrétienté, dans laquelle après avoir pris Dieu à témoin de la maladie qui l'avoit forcé à débarquer, il se plaint amèrement de la précipitation du Pape; & il déclaroit qu'il se remettroit en mer si-tôt qu'il auroit recouvré sa santé. Dans la Lettre qu'il écrivoit en particulier au roy d'Angleterre, & que Mathieu Paris nous a conservée, il se répand en invectives contre la cour de Rome : *Les Romains, dit-il, brûlent d'une telle passion d'amasser de l'argent de tous les pays de la chrétienté, qu'après avoir épuisé les biens des églises particulières, ils n'ont point de honte de dépouiller les Princes souverains. & tâchent de rendre*

les têtes couronnées, tributaires. Vous en avez vous-même, dit-il au roy d'Angleterre, une preuve bien sensible dans la personne du Roy Jean votre pere. Vous avez l'exemple du comte de Toulouse, & de tant d'autres Princes dont ils ont mis les Etats en interdit, & qu'ils n'ont jamais voulu lever jusqu'à ce qu'ils ayent pris des fers, & se soient soumis à la servitude. Que ne peut-on pas dire des exactions inouïes qu'ils exercent sur le clergé, & des usures manifestes ou palliées dont ils infectent tout le monde chrétien? & au travers de ces brigandages, ces sangsues veulent faire passer la cour de Rome, pour l'Eglise notre mere. L'esprit & la conduite de l'une & de l'autre nous en apprend la difference; la cour de Rome envoie de tous côtez des legats avec pouvoir de punir, de suspendre & d'excommunier: au lieu que la véritable Eglise remplie d'un esprit de charité, n'en envoie que pour répandre la parole de Dieu; l'une ne cherche qu'à amasser de l'argent, & à recueillir ce qu'elle n'a point semé; & l'autre a déposé ses trésors dans de saints monasteres pour la nourriture des pauvres & des pelerins; & maintenant ces Romains indignes de ce grand nom, sans courage & même sans noblesse, enst: seulement d'une vaine science, veulent s'élever au-dessus des Rois & des Empereurs. Enfin, ajoute ce Prince,

GUERIN DE MONTAIGU. *l'Eglise a été fondée sur la pauvreté & la simplicité, & personne ne peut lui donner d'autre fondement, que celui qui y a été mis de la main de JESUS-CHRIST, qui en est en même temps la pierre fondamentale & l'architecte. **

Quoiqu'on ne puisse pas excuser l'aigreur dont cette lettre est remplie, il est pourtant certain que les Papes se servirent souvent du pieux prétexte des croisades, pour tenir les Princes & leurs sujets dans la dépendance de la cour de Rome. Il n'est pas moins vrai aussi que la plupart des souverains de leur côté n'étoient pas fâchés de voir les ducs, les comtes & les autres grands vassaux de leurs couronnes, s'éloigner pour ces expéditions lointaines, & leur laisser par leur absence, souvent suivie de leur mort, une autorité plus absolue dans leurs Etats : c'est ainsi que l'intérêt & l'ambition tournoient à leur profit, une institution sainte, qui dans son origine n'avoit eu pour objet que de délivrer les églises de l'Orient de la tyrannie des Infidèles.

Cependant frere Guerin de Montaigu, Grand-maître des Hospitaliers;

* Sed aliud fundamentum nemo potest ponere, præter illud quod positum est à Domino Jesu ac stabilitum. *Matt. Paris in Henr. 111. ann. 1228. pag. 347. & 348.*

celui des Templiers, & la plûpart des prélats de la Palestine, écrivirent au Pape, qu'ils étoient dans une désolation extrême, de n'avoir point vû arriver l'Empereur au passage du mois d'Août. Les croisés, disent-ils, qui étoient venus en Syrie au nombre de près de quarante mille hommes, sont repassés en Occident sur les mêmes vaisseaux qui les avoient amonés : il n'est resté qu'environ huit cens Chevaliers, qui tous demandent leur congé, ou qu'on rompe la trêve. On a tenu conseil à ce sujet, & le duc de Lmbourg, qui commande ici pour l'Empereur, étoit d'avis qu'on recommençât la guerre : mais on lui a représenté qu'avec des forces si inférieures à celles des Sarrafins, il seroit dangereux de l'entreprendre, & encore moins honnête de violer un traité confirmé par des sermens solennels. Ceux du conseil qui étoient de l'avis du duc, ont répliqué que le Pape ayant généralement excommunié tous les croisés, qui ne se rendroient pas à la terre sainte, quoiqu'il n'ignorât pas que la trêve devoit durer encore deux ans, c'étoit une preuve que le chef visible de l'Eglise ne prétendoit pas qu'on la dût garder. Sur cela, on a résolu de marcher à Jerusalem, & pour en faciliter les approches & la conquête, il a été arrêté

qu'on s'assureroit de Césarée & de Jassa, dont il faudroit ensuite relever les fortifications.

Cette Lettre finit par des instances très-pressantes pour obtenir de nouveaux secours : le Pape insera une copie de cette Lettre dans une des siennes qu'il adressoit à toute la chrétienté, en datte du vingt-troisième Decembre 1227 : d'où il n'est pas difficile de conclure, que son intention étoit qu'on rompît la trêve faite avec les Infidèles.

Cependant il continuoit à fulminer contre l'Empereur avec plus d'animosité que de zèle : il l'excommunia même de nouveau le jour du Jeudy Saint. Mais les barons Romains & tout le peuple scandalisés de la passion de ce Pontife, & qu'il traitât si indignement un Empereur chrétien & un Roy des Romains, prirent les armes en sa faveur. Le Pape qui vit avec douleur qu'il n'étoit pas le plus fort dans la capitale du monde chrétien, fut obligé de se retirer à Pérouse avec toute sa cour. L'Empereur ne se contenta pas de l'avoir chassé de Rome. Ce Prince naturellement cruel & vindicatif, maltraita tous ceux qu'il soupçonna d'être attachés au souverain Pontife ; les Hospitaliers & les Templiers

 1228.

33. Mars.

pliers dévoués aux intérêts du saint Sie-
ge, éprouverent dans les Etats que l'Em-
pereur possédoit en Italie, de cruelles
persécutations de la part de ses officiers :
sous différents prétextes, on chassa ces
Chevaliers des terres qu'ils possédoient ;
on leur enleva jusqu'à leurs esclaves,
& l'on pilla leurs maisons. L'Empe-
reur n'en demeura pas là, & pour faire
sentir au Pape combien il s'en tenoit
offensé, il envoya des troupes dans ses
Etats, qui ravagerent la Marche d'Anco-
ne & le Patrimoine de saint Pierre : &
comme s'il eût voulu insulter à la puis-
sance des clefs, il se servit pour cette
expédition de soldats Sarrasins ses sujets
en Sicile, que leur incrédulité mettoit
hors d'atteinte de l'excommunication.

C'est ce que nous apprenons d'une
Lettre du Pape adressée aux évêques
de la Pouille. *Afin, dit ce Pontife, de
ne point paroître ménager les hommes au
préjudice des intérêts de l'Eglise, nous
avons excommunié solennellement Frede-
ric Empereur, pour n'avoir pas passé à la
terre sainte, ni fourni les troupes & l'ar-
gent qu'il a:oit promis, & pour avoir dé-
pouillé les Hospitaliers & les Templiers des*

* Tum etiam quia Tem- | bilibus quæ habebant in
plarios & Hospitalarios | regno, temerè spoliavit.
bonis mobilibus & immo- | Rain. ad ann. 1228.

biens qu'ils possédoient dans le royaume de Sicile. Nous avons ajouté à l'excommunication, un interdit général sur toutes les Eglises où il se présentera pour assister au service divin; & si malgré nos justes défenses, il y assiste, nous procéderons de nouveau contre lui, comme contre un hérétique déclaré. Enfin, s'il continue de mépriser les foudres de l'Eglise, nous absoudrons de leur serment, tous ceux qui lui ont juré fidélité, particulièrement ses sujets du royaume de Sicile, parce que, suivant le sentiment du Pape Urbain II. » On n'est point obligé de
 » garder la foi à ceux qui s'opposent
 » à Dieu & à les Saints, & qui méprisent
 » leurs commandemens. » Maxime bien opposée à celle de JESUS-CHRIST, qui a dit que son royaume n'étoit point de ce monde, & qu'il falloit rendre à Cesar, ce qui appartenoit à Cesar.

Cependant, soit que l'Empereur craignît les suites de ces menaces, soit qu'il appréhendât que Jean de Brienne qui n'avoit renoncé à la couronne de Jerusalem que par une abdication forcée, ne le prévînt, & ne se rétablît sur le trône de la Palestine, il résolut enfin d'en faire le voyage. Mais avant que de s'embarquer, & pour empêcher le Pape de se prévaloir de son absence, il lui écrivit qu'il avoit laissé un plein

pouvoir à Renauld duc de Spolette, pour terminer à l'amiable tous les différends qu'il avoit avec lui. Le Pape n'eut garde d'approuver un voyage qui sembloit rendre nulle l'excommunication ; il lui récrivit qu'il ne prétendoit pas qu'il passât la mer en qualité de croisé, jusqu'à ce qu'il fût absous des censures de l'Eglise. Mais l'Empereur n'eut pas d'égard à cette défense ; il s'embarqua à Brindes, & arriva heureusement au port de saint Jean d'Acree le 8 Septembre de l'année 1228.

Le Patriarche avec son clergé, les deux Grands-mâîtres des Hospitaliers & des Templiers à la tête de leurs Chevaliers, les magistrats & toute la noblesse qui se trouva dans la ville d'Acree, le furent recevoir à la descente de son vaisseau, avec toutes les marques de respect qui étoient dûes à sa dignité. Mais étant venu depuis des ordres du Pape au Patriarche de le dénoncer publiquement pour excommunié, * avec défense expresse aux Ordres militaires de lui obéir ; Pierre Guerin de Montaignu Grand-mâitre des Hospitaliers, & celui des Templiers, qui agissoient de concert, refuserent hautement de

* Prohibentur quoque | dere, vel in aliquo obe-
Hospitalarii, Templarii | dere. *Idem. Liv. 3. part.*
& Allemanni illi atten. | 11. c. 12. p. 213.

se trouver à l'armée si l'Empereur y donnoit l'ordre. Quoique ce Prince n'eût que huit cens chevaux & dix mille hommes d'infanterie, il ne laissa pas de se mettre en chemin, & de prendre la route de Jaffa, dont on étoit convenu qu'il falloit relever les fortifications, avant que de s'attacher au siege de Jerusalem. L'Empereur outre ces troupes, étoit encore suivi des Chevaliers Teutoniques qui étant ses sujets, ne crurent pas devoir déférer aux ordres du Pape. Cependant les Hospitaliers & les Templiers, quoiqu'ils se fussent séparés du gros de l'armée, ne laissoient pas de la suivre de loin, de peur que les chrétiens ne tombassent dans quelque embuscade de Sarrasins. L'Empereur qui jugea combien leur secours lui étoit nécessaire, crut dans cette conjoncture qu'il devoit dissimuler. Il consentit qu'on mît l'affaire en négociation; & après qu'on eut proposé différens expédiens, on s'arrêta à celui-ci, Que sans faire mention de l'Empereur, le conseil de guerre donneroit l'ordre de la part de Dieu & de la chrétienté; *

* Magistri Hospitalis sancti Joannis & Templi responderunt quia à summo Pontifice cui obedire volebant, erant prohibiti ei obsequi vel parere; pro utilitate tamen

terræ & populi christiani parati erant juxta alios pergere, dummodo precepta vel banna ex parte sua nullatenus proclamarentur. *Sant. ibid.*

& après cette précaution, que les Chevaliers crurent devoir prendre par rapport aux ordres du Pape, ils joignirent l'armée qui arriva sans obstacle à Jaffa, & qui en rétablit les fortifications.

Après le départ de l'Empereur, Renauld fit demander audience au Pape pour traiter de la paix; mais le Pontife refusa de l'écouter. Ainsi Renauld continua à faire la guerre aux sujets du Pape; il pilla la campagne; il prit des villes, & dans le tumulte des armes & des places emportées l'épée à la main, on prétend qu'il y eut des prêtres & des clercs tués, d'autres mutilés, & quelques uns même de pendus.

*L'Empereur, dit le Pape dans une de ses Lettres, adressée au cardinal Romain, se sert des Sarrasins ses sujets pour ruiner les maisons des Hospitaliers & des Templiers, qui jusqu'ici ont conservé au prix de leur sang les restes de la terre sainte.** Il ajoute que les Templiers dans une occasion, ayant recouvré les armes à la main des effets qui leur appartenoient, & que les Sarrasins leur avoient enlevés, un lieutenant de l'Empereur

* Christianis odium exhibet manifestum ad exterminandas Domus Hospitalis, & fratrum militiæ Templi, per quas reli-

quia terræ sanctæ hætenus sunt observata. *Matt. Paris ad ann. 1228. p. 348. & 349.*

étoit depuis survenu, qui s'en étoit emparé par violence, & les avoit rendus aux Infidèles ; *Parce que, continue le Pape, ces Chevaliers si braves & si redoutables aux Sarraſins font profeſſion, ſuivant leur inſtitut, de ne tirer jamais l'épée contre des chrétiens.* Ce lieutenant les a même chaffez de leurs maiſons, & il a enlevé cent eſclaves infidèles que les deux Ordres avoient dans les couvens de l'une & l'autre Sicile : il ſemble qu'il ait entrepris de détruire ces deux Ordres, ou du moins de les réduire à ne dépendre à l'avenir que de l'Empereur.*

Le Pape, pour oppoſer quelque choſe de plus redoutable pour l'Empereur, que des excommunications & des manifeſtes, leva de ſon côté deux armées ; il mit à la tête de la première Jean de Brienne, que l'Empereur avoit forcé d'abdiquer la couronne de Jeruſalem. Les comtes de Celano, & Roger d'Aquila ſujets rebelles de Frederic, mais que le Pape protegeoit, commandoient la ſeconde ; & dans cette guerre, les chefs des deux partis commirent des cruautés inouïes ; comme ſi des ſoldats du Pape, euſſent appréhendé d'être ſurpaſſés en inhumanité par les Sarra-

* Iplis non audentibus | tra Chriſtianos erigere.
juxta Ordinis ſui inſtitu- | Matth. p. ibid.
ta manum armatam con-

sius, qui étoient dans l'armée de l'Empereur.

G U E R R E
D E
M O N T A I G U E

1229.

Matt. Paris
ad ann. 1229.
p. 333.

Thomas Daquin un des lieutenans de l'Empereur, ne manqua pas de lui en donner avis. *Les troupes du Pape*, lui dit-il dans sa lettre, *brûlent les villages, enlèvent les bestiaux, font prisonniers les habitans qu'ils obligent ensuite à force de tourmens de se racheter; il n'y a point de cruautéz qu'ils n'exercent contre vos sujets, sans faire attention, qu'ils commettent toutes ces violences dans les Etats d'un Empereur chrétien, & qui est actuellement armé pour la défense de la terre sainte. Tout le clergé de l'Empire demande en quelle conscience le pere commun des chrétiens peut faire la guerre au premier Prince de la chrétienté, & s'il a oublié que lorsque saint Pierre voulut tirer son épée, notre Seigneur lui ordonna de la remettre dans son fourreau, & lui dit que, Quiconque fraperoit du glaive, périroit par le glaive. On s'étonne encore comment celui qui excommunie tous les jours les voleurs & les incendiaires, se sert aujourd'hui des foudres de l'Eglise contre le roy des Romains. Donnez ordre, Seigneur, à la sûreté de vos peuples, & même de votre personne; car Jean de Brienne qui vous refuse le titre auguste d'Empereur, tient des vaisseaux dans la plupart des ports d'Italie pour vous surprendre à votre retour.*

L'Empereur apprit depuis par d'autres lettres que les Généraux du Pape, après avoir chassé les Impériaux de la Marche d'Ancone, les avoient poussés jusques dans le royaume de Naples; qu'ils s'étoient emparés de la ville de saint Germain, & de la plûpart des autres places de ce royaume jusqu'à Capoue; que les émissaires de ce Pontife avoient fait prendre les armes à différentes* villes de Lombardie qui s'étoient révoltées en sa faveur; que cette nouvelle ligue faisoit la guerre aux autres places qui tenoient pour l'Empire, & que le Pape avoit envoyé un légat dans leur armée, qui en dirigeoit toutes les opérations; source de ces deux factions si connues dans l'histoire sous le nom de Guelphes & de Gibelins, dont les premiers s'étoient déclarés pour les Papes, & les autres arboroient les enseignes de l'Empire.

Frederic extrêmement irrité de ces nouvelles, & ne regardant plus le Pape que comme son ennemi mortel, résolut de repasser promptement en Italie pour y défendre ses propres Etats. Mais pour pouvoir quitter la Palestine avec quelque espece d'honneur, il fit répandre

* Milan, Verone, Plaisance, Verceil, Lodi, Alexandrie, Trevisé, Padoue, Vincence, Turin, Novare, Bresse, Mantoue, Boulogne & Faënce.

des bruits qu'il n'y étoit pas en sûreté de sa personne, & que les Hospitaliers & les Templiers, à l'instigation du Pape, avoient tâché de le livrer aux Sarrasins. C'est ce que Mathieu Paris, historien contemporain rapporte plus en détail : il dit que les habitans de la terre sainte, & particulièrement les Templiers & les Hospitaliers poussés par le démon & par le pere de la discorde, & animés de l'esprit vindicatif du Pape, donnerent secretement avis au Soudan d'Egypte, que l'Empereur devoit aller par dévotion se baigner dans le fleuve du Jourdain, & que ce Prince feroit ce voyage à pied & en petite compagnie; qu'ainsi il lui seroit aisé de s'en défaire, ou du moins de l'arrêter; que le Soudan ayant reçu la lettre dont il connoissoit le sceau, détesta la perfidie de ces Religieux, & que ce Prince, au lieu d'en profiter, renvoya généreusement la lettre à l'Empereur qui avoit déjà reçu différens avis de cette trahison, que ce dernier dissimula leur perfidie jusqu'à un tems propre pour s'en venger, & que ce fut la véritable cause de la haine qu'il fit éclater dans la suite contre ces deux Ordres militaires. Il est vrai, *

*Math. Paris
ad ann 1200.
p. 358.*

* Verumtamen Hospitalarii minorem notam infamiae super hos facto contraxerunt. *Math. Paris ad ann. 1229. p. 357.*

442 HISTOIRE DE L'ORDRE
ajoute Mathieu Paris, qu'on chargeoit
plus les Templiers de cette perfidie,
que les Chevaliers de saint Jean.

Comme l'Empereur ne cherchoit
qu'un prétexte pour pouvoir quitter
la terre sainte sans se deshonorer, il
fit négocier secrettement une trêve avec
le Soudan d'Egypte, qui fut conclue
pour dix ans. Il en déclara ensuite pu-
bliquement les conditions, qui con-
sistoient principalement, à ce qu'il dit,
dans la restitution de la ville de Jeru-
salem, que le Soudan rendroit à l'Em-
pereur avec celles de Bethléhem, de
Nazareth, de Thoron, de Sidon; qu'il
lui seroit permis de faire relever les
fortifications de ces places, & de rebâ-
tir les murailles de Jerusalem, de la-
quelle il pourroit disposer comme il
lui plairoit, à la réserve du temple qui
demeurerait avec son parvis & son en-
ceinte aux Infidèles, qui de leur côté y
pourroient faire librement l'exercice de
leur religion.

Ce traité fut exécuté: un grand nom-
bre de familles chrétiennes, sur la parole
de l'Empereur, retournerent dans Je-
rusalem: des religieux & même des
religieuses, attirés par la sainteté du
lieu, rentrent dans leurs couvents,
qu'ils commencerent à rétablir. Mais

On ne fut pas long-tems sans découvrir l'illusion de ce traité, dans lequel il n'y avoit de réel, qu'un dessein d'amuser les chrétiens d'Orient, & d'en imposer à ceux d'Occident. * Car l'Empereur, bien-loin de relever les fortifications des villes qu'il prétendoit qu'on lui avoit cedées pour en assurer la possession aux chrétiens latins, rejetta avec mépris les offres que lui firent les Hospitaliers & les Templiers de contribuer à mettre ces places en état de défense : ainsi elles demeurèrent toujours démantelées, & par conséquent au pouvoir des Infidèles qui tenoient alors la campagne, & dont les forces étoient infiniment supérieures à celles des chrétiens; & l'Empereur après avoir joué, pour ainsi dire, cette comédie en Orient, s'embarqua dans le mois de May, & arriva heureusement dans son royaume de Sicile.

GUERIN
DE
MONTAIGU.

Vide Epist.
Geroldi Patriarch.
Hieros.

1229.

La guerre par sa présence reprit une nouvelle vigueur. Ce Prince qui étoit grand capitaine, la fit avec plus de succès que les généraux du Pape; il les chassa de la plûpart des places dont

* Sibi Fratribus Templi & Hospitalis presentantibus solemniter & instanter, quod si vellent firmare, sicut promiserat civitas.

tem, ipsi ei quantum posunt, consilium & auxilium ad conficiendum compararent. *Math Paris* 64 ann. 1229. p. 359.

Tvj

ils s'étoient emparés en son absence. Jean de Brienne quitta même le commandement de l'armée du saint Siege, & s'en retourna en France, pour se préparer au voyage de Constantinople : il y étoit appelé depuis la mort de Robert de Courtenay pour prendre soin de l'empire. Le Pape désespérant de vaincre son ennemi avec des armes temporelles, revint aux spirituelles qu'il manioit bien plus heureusement ; & après avoir réitéré l'excommunication contre l'Empereur ; il y ajouta cette clause : *Et d'autant que ce Prince par un mépris visible de l'excommunication, n'est point venu se soumettre à nos ordres, nous déclarons tous ses sujets absous du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté* : entreprise terrible, & qui autorisoit la révolte de tous les mécontents. Aussi ce Prince en fut si épouvanté, qu'il employa le crédit de plusieurs cardinaux & de différens prélats, qu'il fit venir exprès d'Allemagne, pour adoucir l'esprit du Pape.

La négociation dura près d'un an, & les vaincus y donnerent la loi aux victorieux : l'Empereur n'obtint la paix qu'après avoir fait serment, qu'il se soumettoit aux ordres du Pape sans aucune exception. Il fut absous à cette condition, & parmi les autres article

qu'on exigea encore de ce Prince, il fut dit qu'il répareroit dans le temps que l'Eglise lui prescriroit, tous les dommages qu'il avoit causés à l'Ordre des Hospitaliers & à celui des Templiers; qu'il payeroit les frais de la guerre, & qu'il rembourseroit au Saint Pere, tout l'argent qu'il avoit été obligé de fournir, pour la défense du patrimoine de saint Pierre.

L'Empereur, pour faire lever l'excommunication dont il craignoit les suites, avoit souscrit à toutes ces conditions, & les avoit exécutées, surtout à l'égard des Hospitaliers & des Templiers. Mais ce Prince qui conservoit contre ces deux Ordres un vif ressentiment, n'eut pas plutôt reçu son absolution, que sous différens prétextes, il recommença à les persécuter. Henry de Moura Grand-justicier du royaume de Sicile, tant en de-çà, qu'au de-là du Phare, mit en sequestre leurs biens; & sur leurs plaintes, le Pape envoya à Frederic un nonce, pour lui demander justice de ces violences.

Si vous souhaitez, comme vous y êtes obligé, lui dit ce Pontife dans son Bref, que les affaires de la terre sainte prospèrent, bien loin de persécuter les Hospitaliers & les

GUERIN
DE
MONTAIGU

Rain. ad ann.
1230. f. 13. p.
413. n. 9.

Rain. ad ann.
1230. f. 13. p.
413.

1231.

GUERIN
DE
MONTAIGU.

Templiers, vous devez honorer de votre protection imperiale, deux Ordres qui parmi des sains difficiles, & des peines continuelles, & au travers de mille périls auxquels ils s'exposent tous les jours, soutiennent cet Etat chancelant; c'est le moyen de vous rendre agréable à Dieu, & recommandable parmi les hommes. Ce Pontife finit sa lettre par le conjurer dans les termes les plus pressans, de faire restituer aux Hospitaliers de saint Jean & aux Templiers les biens dont on les avoit si injustement dépouillés. Frederic reçut fort bien le nonce, & lui promit d'avoir de grands égards à la recommandation du Pape; mais bien-loin d'y déférer, quoiqu'il ne fût que Prince suzerain de cette Isle, il renouvella ses persécutions, & pour se venger de ceux de ses sujets en Sicile qui, pendant qu'il avoit été excommunié, s'étoient déclarés en faveur du Pape, comme Seigneur dominant, & le premier Souverain de cet Etat, il les obligea de prendre la croix, & par une espece d'exil, qu'il couvroit du manteau de la religion & du prétexte de secourir la terre sainte, il les y relegua, sans souffrir qu'ils en revinssent, ni qu'après avoir accompli leur pèlerinage, ils retournassent dans leur patrie.

L'Ordre de saint Jean toujours persécuté par ce Prince, perdit cette année frere Guerin de Montaigu son Grand-maître, Seigneur d'une illustre naissance dans la province d'Auvergne, mais qui par ses vertus avoit encore donné plus d'éclat à sa Maison, qu'il n'en avoit tiré d'elle. Les Chevaliers de saint Jean assemblés en chapitre, mirent en sa place frere **BERTRAND DE TEXIS**, qui en suivant les traces de son prédécesseur, n'eut pas moins d'attention aux affaires de la terre sainte, qu'au gouvernement de l'Ordre.

**BERTRAND
DE TEXIS.**

La Palestine, depuis l'abdication de Jean de Brienne, privée de la présence de son souverain, étoit alors comme un vaisseau sans pilote, toujours agité par de nouvelles tempêtes, & qui auroit péri sans le secours continuel des Hospitaliers & des Templiers. Je ne parle point des Chevaliers Teutoniques, parce que dès l'an 1226 la plupart étoient passés dans la Prusse, dont les habitans encore idolâtres, faisoient une cruelle guerre aux chrétiens leurs voisins, massacroient les prêtres jusques aux pieds des autels, & employoient les vases sacrés à des usages profanes. Conrad duc de Mazovie appella à son secours les Chevaliers Teutoniques, & leur

BERTRAND
DE TEXIS.

donna pour commencer leur établissement, tout le territoire de Culme, avec les terres qu'ils pourroient conquérir sur les Infidèles. Hermand de Saltza leur Maître, y envoya un de ses Chevaliers appelé Conrard de Lansberg, qui conclut ce traité, auquel soucrivirent trois évêques du pays, Gonther de Mazovie, Michel de Cujavie, & Chrétien de Prusse. Les Teutoniques passerent depuis dans les provinces du Nord, où par des guerres continuelles, ils acquirent successivement en toute souveraineté la Prusse royale & ducale, la Livonie, & les duchés de Curlande & de Semigal; toutes provinces d'une vaste étendue, & capables de former un grand royaume.

Duisburg.
Chron. Pruss.
part. 2. c. 1.
p. 28.

1232.

On voit par ce que nous venons de dire, que la défense de la terre sainte, ne consistoit plus que dans les armes des Hospitaliers & des Templiers. Il est vrai que l'Empereur, qui connoissoit bien que ce petit Etat ne pourroit pas se soutenir par lui-même, avoit promis avant son départ aux deux Grands maîtres & aux principaux seigneurs du pays, d'y faire passer à son retour un puissant corps de troupes, qu'il devoit entretenir à ses dépens; il s'étoit même engagé d'y envoyer

le prince Conrard son fils , auquel le royaume de Jerusalem appartenoit du chef de l'Imperatrice Yolante sa mere, fille de Jean de Brienne & de la princesse Marie. Mais ce Prince à son retour, occupé du dessein de faire reconnoître l'autorité imperiale par toute l'Italie, réservoir toutes ses forces pour l'exécution de ce grand projet , & sembloit avoir oublié les intérêts de la Palestine.

La princesse Alix sœur uterine de la reine Marie, sortie comme elle de la reine Isabelle de Jerusalem, & alors veuve de Hugues de Lusignan roy de Chypre, passa en Syrie, voulant se prévaloir de l'absence & de l'éloignement de l'Empereur, & demanda d'être reconnue pour Reine de Jerusalem. Mais quelques mauvais traitemens que les deux Ordres militaires eussent reçus de l'Empereur, les deux Grands-mâîtres s'opposèrent aux prétentions de cette Princesse, & ils lui firent dire, qu'il n'y avoit que la mort ou l'abdication volontaire du prince Conrard, qui pût faire passer la couronne sur sa tête. L'Empereur instruit de ces mouvemens, & craignant que la Reine douairiere de Chypre ne mît à la fin les deux Ordres dans ses intérêts, envoya dans la Palestine un corps de troupes Al-

Sans. l. 3. ca
13. p. 214

lemandes , & mit à leur tête en qualité de son lieutenant , Richard fils d'Auger , maréchal de ses armées. Ce Général étant débarqué à saint Jean d'Acree , au lieu d'adoucir les esprits , & de s'appliquer à rendre la domination de son maître , & sa propre autorité agréable aux habitans de la ville , & aux seigneurs du pays , les traita avec une extrême dureté ; mit des impôts jusqu'alors inconnus dans la Palestine , & taxa les plus riches citoyens. Il dépouilloit les uns de leurs biens , maltraitoit les autres , & les traitoit tous comme il auroit fait des Infidèles , & un pays de conquêtes.

1232.

Sanut. Liv.

3. part. 11. c.

33. pag. 214.

Les habitans & les principaux Seigneurs , après avoir pendant quatre à cinq ans essuyé toutes les avanies , que l'avarice soutenue de la souveraine puissance peut exercer , épuisés de biens & de patience , & sans autre ressource que leur courage , prirent les armes , chasserent ces Allemands de la ville , & les obligerent de se refugier dans Tyr , qui étoit la seule place qui leur restoit , & où Jean d'Hybelin , seigneur de Barut & de Jaffa , se dispoisoit à les assieger.

L'Empereur surpris & allarmé de ces nouvelles , eut recours à l'autorité du Pape ; il le pria de l'employer en sa

faveur auprès du Grand-maître Taxis, & des Chevaliers de saint Jean : & pour regagner l'estime & la confiance de cet Ordre qu'il persécutoit depuis si long-temps, il remit les Chevaliers en possession de tous les biens dont il les avoit dépouillés si injustement.

1238.

Le Pape à la priere de ce Prince, envoya l'archevêque de Ravenne à la terre sainte en qualité de légat du saint Siege, & le chargea de lettres très-pressantes pour le Grand-maître & le Conseil de l'Ordre, par lesquelles il les exhortoit à employer leur prudence & l'autorité qu'ils avoient dans la Palestine pour calmer ces mouvemens. Le Grand-maître, après avoir reçu les Brefs du Pape, donna tous ses soins à réunir les esprits; il en vint heureusement à bout par son habileté soutenue de la puissance de son Ordre, & il rétablit l'autorité de l'Empereur dans saint Jean d'Acree, & dans les autres places de la Palestine.

Les forces des chrétiens latins étant considérablement diminuées dans la terre sainte, par une victoire que le sultan d'Alep remporta en ce temps-là sur les Templiers, le Grand-maître des Hospitaliers tira par une citation un grand nombre de Chevaliers d'Occi-

dent. On vit, dit Mathieu Paris, sortir de la Maison Hospitaliere de Clerken-
 velle située dans Londres, un grand
 nombre d'Hospitaliers les armes hau-
 tes, précédés de Frere Theodoric leur
 Prieur, Allemand de nation, qui par-
 tirent pour la terre sainte a la tête d'un
 corps considerable de troupes à leur
 solde. *Ces Chevaliers, dit-il, passant sur
 le pont de Londres, saluoient le capuce
 bas tous les habitans qui étoient accourus
 sur leur passage, & se recommandoient à
 leurs prieres.* *

Pendant que l'Ordre tiroit de l'An-
 gleterre des secours pour la terre sain-
 te, il en fournissoit de bien plus con-
 siderables aux Rois chrétiens des Es-
 pagnes, qui étoient tous les jours aux
 mains avec les Maures du pays. Dom
 Jaime premier du nom, roy d'Arra-
 gon, après les avoir heureusement chas-
 sés des isles de Majorque & de Minor-
 que, entreprit la conquête du royaume
 de Valence : il mit en mer une puis-
 sante flotte, & son armée de terre étoit
 composée de plus de soixante mille
 hommes : la puissance des Rois d'Ar-
 ragon n'avoit point encore paru si re-

* Fratres verò inclina-
 ris capitibus hinc & indè
 caputis depositis se om-

nium precibus commen-
 darunt. *Matt. Paris ad
 ann. 1237. p. 444.*

doutable. Tant de forces n'étonnerent point Zaël roy de Valence, & le plus brave des Princes Maures; mais comme il n'avoit point d'armée capable de tenir la campagne devant celle de dom Jaime, il s'enferma dans sa capitale. Il vit bien-tôt les chrétiens aux pieds de ses murailles: il se défendit avec beaucoup de courage; & quoiqu'assiégé par mer & par terre, le Roy d'Arragon ne put gagner un pied de terrain, qui ne lui coûtât ses plus braves soldats. Les Maures faisoient de fréquentes sorties, où il y avoit toujours beaucoup de sang répandu. Le succès du siege devenoit de jour en jour plus incertain. Dom Jaime voyant diminuer ses troupes, appella à son secours les Hospitaliers de saint Jean; frere Hugues de Forcalquier, châtelain d'Emposte & lieutenant du Grand-maître, arriva au camp à la tête d'un grand nombre de Chevaliers Espagnols; & pour rendre ce secours plus utile, il y avoit joint deux mille hommes de pied, qu'il avoit levés parmi les vassaux de l'Ordre, & à ses dépens.

Le Roy ne le vit arriver si bien accompagné, qu'avec beaucoup de joye; le siege prit une nouvelle face: une louable émulation se mit parmi les chré-

tiens. Les Chevaliers se distinguèrent à leur ordinaire par leur intrépidité; ils emportèrent plusieurs ouvrages avancés l'épée à la main. Zaël resserré par la perte de ces postes, se renferma dans le corps de la place. Il y tint encore quelque tems; enfin pressé par le défaut de vivres, & après avoir perdu l'élite de sa garnison, il capitula, & remit la place au Roy d'Arragon. Le reste du royaume suivit l'exemple de la capitale: tout plia sous la puissance du vainqueur, & la couronne de Valence fut jointe à celle d'Arragon. Dom Jaime avoua publiquement qu'il devoit une si importante conquête à la valeur des Hospitaliers; il les en récompensa en prince reconnoissant & liberal, & il donna à l'Ordre en pure propriété, la ville de Cervera avec toutes ses dépendances, Ascola, Alcocever, & la campagne de saint Mathieu.

Mais des récompenses d'un si grand prix, & qui servoient de témoignage à leur valeur, exciterent depuis la haine & l'indignation des évêques voisins; car le châtelain d'Emposte ayant reçu ordre du Grand-maître, dont il étoit lieutenant en Arragon, & dans la principauté de Catalogne, d'en tirer les domestiques & les vassaux de l'Ordre

pour peupler ces villes remplies alors d'habitans infidèles ; & cette colonie qui arboroit la croix , n'ayant point voulu , suivant les anciens privileges des Hospitaliers , se soumettre au droit de dixmes , on fut étrangement surpris d'apprendre que les évêques , au lieu de concourir à la conversion des Maures qui étoient restés dans ces places , avoient jetté un interdit général sur tout le pays cédé à l'Ordre par le Roy d'Arragon.

Le Pape n'apprit qu'avec beaucoup d'indignation , cette entreprise contre les privileges accordés à cet Ordre militaire par un si grand nombre de ses prédécesseurs. Il leva aussi tôt cet injuste interdit , attendu que suivant les Bulles des souverains Pontifes , l'Ordre ne relevoit que du saint Siege , & il défendit sous de grièves peines , qu'on eût à inquiéter à l'avenir les sujets d'un Ordre , dont les religieux n'employoient leurs biens & même leurs vies , que pour la défense de la chrétienté.

Cependant , au préjudice d'une défense si solennelle , l'évêque de saint Jean d'Acree recommença en Orient à troubler ces Chevaliers sur le droit de dixme , sous prétexte que depuis la perte de Jerusalem , & l'établissement de l'Or-

Raynaldus ad
ann. 1140.

456 HISTOIRE DE L'ORDRE
dre dans saint Jean d'Acree, ils avoient
acquis dans cette ville, & dans d'autres
places de son diocèse, différentes sortes
de biens qui n'étoient point dans l'Ordre
dès les premiers tems de sa fondation. Ce
prélat cacha son dessein & sa marche, &
& sous un autre prétexte, il se rendit
auprès du Pape. Il lui représenta que les
Hospitaliers à la faveur de leurs conquêtes
ou de leurs acquisitions, absorboient
tous les revenus de l'épiscopat. Il renou-
vella en même tems les plaintes amères,
que Foulcher patriarche de Jerusalem,
avoit faites au pape Adrien IV. au sujet
des interdits & des enterremens dont
nous avons déjà parlé; & il conclut en
suppliant sa Sainteté de donner des ex-
plications aux Bulles de ses prédéces-
seurs, conformes aux droits de l'épisco-
pat, & qui missent des bornes aux pri-
vilèges des Chevaliers.

Le Pape renvoya l'examen de ces
griefs à Jacques de Pecoraria cardinal,
que ce Pontife avoit chargé des affaires
de la Palestine. L'évêque d'Acree porta à
son tribunal un long mémoire de ces
griefs, & dans lequel l'Ordre de saint
Jean étoit peu ménagé. Le Cardinal le fit
communiquer à frere André de Foggia
qui résidoit alors en cour de Rome, en
qualité de Procureur général des Hospi-
taliers

taliers. Ce Religieux soutint les intérêts de son Ordre avec le zèle qu'il devoit, & fit voir que l'évêque de saint Jean d'Acce, sous l'apparence de griefs nouveaux, ne faisoit que renouveler les anciennes prétentions du clergé de la Palestine, rejetées dans l'assemblée de Ferentino. Le Pape sur le rapport de ce cardinal, renvoya le jugement de cette affaire au patriarche de Jerusalem, à l'archevêque de Tyr, & à l'abbé de saint Samuel d'Acce. L'Evêque ne pouvoit pas souhaiter des juges moins suspects; cependant ces prélats, quoiqu'intéressés dans la même affaire, mais justes témoins qu'ils ne subsistoient eux-mêmes que par le secours des Chevaliers, obligèrent leur confrère à se désister de ces prétentions.

Je ne sçai si c'est à ce prélat ou à quelque autre ennemi de l'Ordre, qu'on doit attribuer des avis qu'on donna en ce tems-là au Pape, que les Hospitaliers s'abandonnoient aux plus grands désordres, & qu'un prince grec & schismatique, qui étoit actuellement en guerre contre les Latins, en tiroit des secours d'armes & de chevaux. Grégoire IX. qui occupoit alors la chaire de saint Pierre, Pontife plein de feu & d'ardeur, en écrivit aussi-tôt au Grand-maître & à

458 HISTOIRE DE L'ORDRE
tout l'Ordre. L'exactitude qu'exige le
devoir d'un historien fidèle ; ne per-
met pas de passer sous silence son Bref,
qui se trouve d'ailleurs tout entier dans
l'Annaliste de l'Eglise.

BERTRAND
DE TEXIS.

Raynald. ad
an. 1138.

Nous avons appris avec douleur, dit ce Pape, que vous retenez dans vos Maisons des femmes d'une vie déréglée, & avec lesquelles vous vivez dans le désordre ; que vous n'observez pas plus exactement le vœu de pauvreté, & que des particuliers parmi vous possèdent de grands biens en propre : que moyennant une rétribution annuelle, vous protégez indifféremment tous ceux qui ont été admis dans votre confrairie ; que sous ce prétexte, vos Maisons servent d'azyle à des voleurs, à des meurtriers & à des hérétiques ; que contre les intérêts des Princes latins, vous avez fourni des armes & des chevaux à Vatace l'ennemi de Dieu & de l'Eglise ; que vous retranchez tous les jours quelque chose de vos aumônes ordinaires ; que vous changez les restamens de ceux qui meurent dans votre Hôpital, non sans soupçon de fausseté ; que vous ne souffrez point que ceux qui s'y trouvent, se confessent à d'autres prêtres qu'à ceux de votre Ordre, ou à ceux qui sont à vos gages. On dit même, ajoute le souverain Pontife, que plusieurs de vos freres sont suspects d'hérésie.

Le Pape à la fin de ce Bref, exhorte le Grand-maître à corriger de si grands abus : il ne lui donne pour y travailler que l'espace de trois mois : sinon par le même Bref en datte du 13 Mars 1238, il ordonne à l'archevêque de Tyr de se transporter dans la Maison chef d'Ordre, & de s'appliquer incessamment en vertu de l'autorité apostolique, à la réforme de ce grand corps de Religieux militaires, tant dans le chef que dans les membres.

Après les témoignages honorables qu'en 1218, André roy de Hongrie, & témoin oculaire, avoit rendus à la vertu de ces Chevaliers, il est surprenant, qu'on trouve dans les Brefs de ce pontife de si cruels reproches contre cet Ordre. Peut-être étoient-ils l'effet de la haine & de la calomnie de leurs ennemis: mais aussi est-il très-vrai-semblable que le Pape n'auroit pas fait un si grand éclat sans être convaincu de leurs dérèglemens. Un si grand changement dans leurs Maisons, s'il étoit vrai, doit faire trembler les Sociétés les plus saintes & les plus austères, & leur apprendre qu'en moins de 20 ans, elles peuvent dégénérer de leur première régularité, & tomber dans les désordres les plus affreux.

Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la

fausseté de ces accusations, il est certain que dans le même siècle, & sous le même pontificat, l'esprit de pénitence & de charité étoit encore en honneur parmi les Hospitaliers, & que plusieurs Chevaliers de ces tems-là sont encore aujourd'hui révéérés comme des saints. Tels sont les bienheureux Hugues, Gérard Mécati de Villemagne, Gerland de Pologne, tous hospitaliers de l'Ordre de saint Jean, qui vivoient dans ce siècle, & qui méritèrent d'être canonisés par les vœux & les suffrages anticipés du peuple chrétien.

Le bienheureux Hugues, précepteur ou commandeur de la commanderie de Gennes, se dévoua au service des pauvres & des pèlerins dans l'Hôpital dont il avoit la direction. Le procès verbal de sa vie, que dressa après sa mort Othon de Fiesque archevêque de Gennes, par ordre exprès du Pape Grégoire IX. rapporte que sa vie étoit une pénitence continuelle, accompagnée de ferventes prières, & d'une charité sans bornes envers les pauvres & envers les pèlerins. Selon la relation de cet archevêque, il ne mangeoit jamais de viande: son jeûne duroit toute l'année, si on en excepte le saint jour du Dimanche: il portoit en tout tems un long cilice lié sur la chair

avec une chaîne de fer ; une table lui servoit de lit , & il l'avoit placée dans une grotte au-dessous de l'Hôpital , & du côté qui regarde la mer : il passoit les jours entiers ou dans la priere ou dans le service des malades ; & s'il survenoit des pélerins , il leur lavoit les pieds , & les baisoit avec une profonde humilité. Ce fut dans la pratique continue de ces vertus que le bienheureux Hugues consumma son sacrifice.

Le bienheureux Gérard Mécati vivoit à peu près dans le même tems. Il étoit né à Villemagne , bourgade qui n'est éloignée que de trois ou de quatre milles de la célèbre ville de Florence. Il entra de bonne heure dans l'Ordre des Hospitaliers en qualité de frere servant , & il en remplit le titre & les fonctions avec un zèle & une charité ardente envers les pauvres. Après avoir passé une partie de sa vie dans les hôpitaux de la Religion , le désir d'une plus grande perfection , l'amour de la retraite & de la solitude , lui firent obtenir de ses supérieurs , la permission d'achever ses jours dans un désert. Il s'enferma dans une pauvre cabane , n'ayant pour vêtement qu'un long cilice , & pour nourriture que des herbes & des fruits sauvages. Paul Mimi dans son traité de la noblesse de Flo-

rence parle du bienheureux Gérard en ces termes : *Gérard Mécati natif de Villedaigne , fut frere servant dans la très-illustre milice des Chevaliers de saint Jean de Jerusalem , & on peut avec justice le nommer un second Hilarion. Ce fut vers l'an 1242. que ce pieux solitaire acheva de vivre , & passa dans la société des Saints.*

Frere Gerland de Pologne , d'autres disent d'Allemagne , Chevalier de l'Ordre , qui vivoit dans le même tems , ne se rendit pas moins illustre par sa piété que par sa valeur. Il avoit passé une partie de sa vie dans les guerres contre les Infidèles. Ses supérieurs l'envoyèrent depuis à la suite de l'Empereur Frédéric II. pour y maintenir les intérêts de la Religion : il y devint bien-tôt l'exemple de toute la cour ; & après s'être acquitté de ses emplois à la satisfaction du Grand-maître , il se retira avec sa permission dans la commanderie de Catalagirone : il y mena le reste de ses jours une vie toute angélique. Je ne parle point , ni de son application à la priere , ni de ses austérités continuelles ; je m'arrêterai seulement aux vertus de son état & d'un véritable Hospitalier. C'étoit le pere des pauvres , le protecteur des veuves ,

le tuteur des orphelins, & l'arbitre général de tous les différends.

Tous ces exemples justifient que dans ce tems-là l'esprit de charité, & l'amour de la pénitence n'étoient pas entièrement éteints dans l'Ordre de saint Jean de Jerusalem. A l'égard du reproche que le Pape Grégoire IX. fait aux Hospitaliers, d'avoir fourni des armes & des chevaux à un prince grec, appelé Vatace; tout ce que le Pape dit de ce prince, qu'il traite dans son Bref, d'*ennemi de Dieu, & de l'Eglise*, dépend d'une suite d'événemens qu'il est à propos d'éclaircir par rapport à l'histoire que j'écris.

Pendant la dernière révolution, & le tumulte, que causoit dans Constantinople la prise de cette capitale de l'Empire par les croisés, des princes grecs, la plupart issus de maisons impériales, pour se soustraire à la domination des Latins, se retirèrent en différentes provinces de l'Empire, s'y cantonnerent & s'en firent les souverains. Isaac Comnène, d'autres l'appellent Alexis, alla fonder un nouvel empire sur les confins de la Cappadoce & de la Colchide, & dont la ville de Trebifonde située sur la mer noire,

464 HISTOIRE DE L'ORDRE
devint la capitale. Les princes Michel
& Theodore Comnène s'emparèrent
de l'Albanie ; & Theodore Lascaris le
plus puissant & le plus redoutable de
ces princes , après avoir conquis la plus
grande partie de la Bithinie , défait les
Turcomans qui l'occupoient , & tué de
sa main dans une bataille le Sultan
d'Iconium , prit les ornemens impé-
riaux à Nicée , se fit déclarer Empe-
reur , & laissa depuis ce grand titre à
Jean Ducas son gendre , surnommé
Vatace : ce qui pourroit faire soupçon-
ner que ce Prince n'étoit de la Maison
impériale des Ducas, que par les femmes.

Au schisme près, c'étoit un des plus
grands princes de son siècle , sage ,
laborieux , vigilant , toujours attentif
aux événemens, & ne perdant jamais de
vûe la disposition des Etats voisins du
sien. Toutes ces provinces lui présen-
toient également des ennemis. Il en
regardoit les possesseurs , soit chrétiens
ou mahométans comme autant d'usur-
pateurs ; mais sage dans la distribution
de ses desseins , il prenoit si bien ses me-
sures , qu'il n'avoit jamais en tête qu'un
seul ennemi à la fois. Il ne manquoit
guères de prétextes pour faire la guerre ;
& s'il ne la faisoit pas heureusement , il

manquoit encore moins de ressource pour faire la paix. C'est ainsi que pour empêcher que les Papes ne fissent passer des secours aux Empereurs latins de Constantinople, il affecta de faire paroître un grand zèle pour la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine; & il poussa la feinte jusqu'à faire tenir à ce sujet des conférences dans son palais où il assistoit, & où pour concilier les esprits il affectoit le caractère de médiateur desintéressé. Ce fut par une conduite aussi habile, autant que par sa valeur, qu'après avoir chassé les Empereurs latins de l'Asie mineure, il porta ses armes en Europe, & les fut attaquer jusques dans le centre de l'Empire.

Tel étoit ce fameux Vatace, avec lequel on accusoit les Hospitaliers d'entretenir des relations. Mais si on fait réflexion que ce Prince Grec étoit souvent aux mains avec les mêmes Infidèles, auxquels les Chevaliers de saint Jean faisoient une guerre continuelle; doit-on trouver étrange que dans une cause commune, & en qualité d'alliés, ils eussent assisté ce Prince de chevaux & d'armes? D'ailleurs je ne sçai comment les Hospitaliers ayant des Maisons dans Constantinople, on pouvoit leur faire un crime de garder quelques mesures

avec un Prince si puissant, & qui étoit à la veille de se rendre maître de cette capitale de l'Empire.

Cet Empire conquis si glorieusement par les croisés, dès la première année de leur établissement, étoit bien déchû de son ancienne grandeur & de sa puissance. Outre les isles de l'Archipel, dont les Vénitiens & les Génois s'étoient emparés, on vient de voir que le marquis de Montferrat avoit eu pour sa part des conquêtes, la Thessalie & les provinces voisines érigées en royaume, & que des Princes grecs de leur côté avoient mis en pièces & démembré ce malheureux Empire.

Baudouin le premier Empereur latin n'eut pas été plutôt reconnu pour Empereur, que dans l'impatience de signaler son avènement à cette grande dignité, il forma le siège d'Andrinople, dont les habitans s'étoient soulevés. Joanisse roy des Bulgares & des Valaques, qui s'étoit soustrait de la domination des Grecs, Prince vaillant, mais féroce & cruel, & qui craignoit que l'Empereur ne l'attaquât à son tour, vint au secours des assiégés. Il étoit à la tête d'une armée nombreuse, composée des Bulgares & des Valaques ses sujets; & il avoit à sa solde des Grecs & même des Turcomans.

Baudouin à son approche leva le siege, s'avança à sa rencontre, & lui donna bataille. Ses troupes enfoncerent tout ce qui se présenta devant elles. Baudouin emporté par son courage & par l'espérance de la victoire, s'abandonna imprudemment à la poursuite d'un ennemi qui fuyoit avec art, & pour l'attirer dans une embuscade. Le nouvel Empereur de Constantinople trop éloigné du gros de son armée, se vit enveloppé par les Bulgares & par les Valaques, qui après avoir taillé en pièces les troupes qui l'avoient pû suivre, le firent prisonnier.

Joanisse le tint quelque tems dans le fond d'un cachot chargé de chaînes : il ne l'en tira que pour le faire périr par un cruel supplice. Après lui avoir fait couper les bras & les jambes, on le jetta dans une vallée, où cet infortuné Prince vécut encore trois jours, exposé aux bêtes féroces, dont il devint la proie, & qui en firent leur pâture.

Le prince Henry son frere lui avoit succédé, & gouverné l'Empire avec différens succès pendant l'espace de dix ans. On prétend que les Grecs s'en défirent par le poison. Ce Prince étant décédé comme son frere aîné sans enfans, laissa le trône à Pierre de Courtenay son beau-frere, prince du sang royal.

de France. Ce nouvel Empereur, à la faveur d'un traité d'alliance fait avec Theodore Comnène, passant par ses Etats pour se rendre à Constantinople, se vit arrêté dans les montagnes d'Albanie; & le perfide Grec le fit mourir. La couronne regardoit Philippe comte de Namur, fils aîné de l'Empereur Pierre; mais ce jeune prince préférant apparemment une principauté tranquille, & un Etat solide à un trône chancelant, & au vain titre d'Empereur, ceda ses droits au prince Robert son frere, qui arriva à Constantinople vers la fin de l'année 1220. Il eut pendant son regne deux ennemis redoutables à combattre, Jean Ducas, & Theodore Comnène le cruel meurtrier de l'Empereur son pere: l'un & l'autre, sans agir de concert, lui enleverent chacun de leur côté la plûpart des places qui couvroient Constantinople. Un troisième ennemi, bien plus dangereux que les deux premiers, mit le comble à ses disgraces. Il y avoit dans Constantinople une jeune Demoiselle d'une rare beauté, originaire de la province d'Artois & fille de Baudouin de Neuville, Chevalier qui s'étoit trouvé à la conquête de Constantinople. Cette Demoiselle devoit épouser au premier jour un Seigneur Bourgui-

gnon avec lequel elle étoit déjà fiancée. BERTRAND
DE TEXIS.

Ses parens l'ayant présentée à l'Empereur pour obtenir son agrément, ce jeune Prince fut frappé de l'éclat de sa beauté ; une passion violente s'empara de son ame ; & quoiqu'il n'ignorât pas que la jeune Neuville étoit engagée avec un Seigneur de sa cour, ne trouvant point d'autre voye pour se satisfaire, résolut de l'épouser. La mere & la fille éblouies à leur tour par l'éclat d'une couronne, mépriserent leurs premiers engagements ; la mere conduisit sa fille dans le lit de l'Empereur. Sanut dit formellement qu'il l'avoit épousée. Baudouin d'Avène au contraire, semble vouloir faire entendre qu'il n'en coûta pas si cher à ce Prince pour en jouir.

Le Bourguignon qui devoit épouser la jeune Neuville, n'apprit sa disgrâce que quand il n'étoit plus temps de s'y opposer. Ce Seigneur outragé, assemble ses parens & ses amis, & leur demande du secours contre un Prince qu'il traitoit de tyran. Toute cette noblesse entre dans son ressentiment, & par une hardiesse surprenante, pénètre la nuit dans le palais, se saisit de la mere & de la fille. On jette la mere enfermée dans un sac au fond de la mer ; & les conjurés après avoir coupé le nés & les

lèvres à la fille, se retirèrent. L'Empereur se flattoit, de trouver dans le reste des seigneurs de sa cour, des vengeurs d'une si cruelle insolence; mais il fut bien surpris d'apprendre que les uns en étoient les auteurs, & que les autres ne dissimuloient pas qu'ils n'en auroient pas moins fait, s'ils avoient été l'objet d'une injustice aussi criante. Robert désespéré de se voir méprisé de ses sujets, & de trouver des ennemis domestiques plus cruels même que des barbares & des étrangers, s'embarqua pour l'Italie. Il espéroit d'en tirer de puissans secours, & de revenir dans ses Etats à la tête d'une armée qui le fît craindre de ses ennemis & respecter de ses sujets; mais après avoir erré en différentes contrées, il mourut en chemin d'un excès de douleur, & il ne put survivre à la manière indigne dont on l'avoit traité.

Jamais l'Empire n'avoit été dans un état si déplorable: rempli de divisions au dedans & au dehors; attaqué de tous côtés par des ennemis puissans, il ne lui restoit pour toute ressource, & pour successeur au trône impérial, que le troisième fils de Pierre de Courtenay appelé Baudouin II. jeune prince à peine âgé de neuf à dix ans, & par conséquent, incapable par son âge de gouverner.

l'Etat, sur tout dans des conjonctures si fâcheuses.

Dans une si triste situation, les Seigneurs François de Constantinople eurent recours à Jean de Brienne, que nous avons vû Roy de Jerusalem, pour en faire le Régent & le défenseur de l'Empire; & afin de l'engager à se charger du gouvernement, on lui défera le titre même d'Empereur, pour en jouir sa vie durant, toutesfois sans préjudice des droits du légitime héritier, suivant un ancien usage pratiqué en France, où les tuteurs des enfans mineurs nobles, se disoient Seigneurs de leurs biens, & les relevoient en cette qualité des Seigneurs dominans.

Jean de Brienne se rendit à Constantinople, prit en main les rênes du gouvernement, repoussa & défit l'empereur Vatace, & Azen roy de Bulgarie, qui menaçoient Constantinople d'un siege. Mais comme ce prince étoit alors âgé de plus de quatre-vingts ans, l'Empire n'en put pas tirer tous les avantages, qu'il eût pû justement espérer de sa valeur & de sa longue expérience dans la conduite des armées, s'il eût été moins âgé. On ne faisoit plus que de fâcheux pronostics de la courte durée de l'empire des Latins.

Le jeune Baudouin fut même obligé,

sous la conduite de Jean de Bethune son gouverneur, de passer en Italie & dans les autres royaumes de la chrétienté, pour en implorer le secours. Tout l'Asie avoit les yeux tournés sur l'empereur Vatace, un des plus puissans & des plus habiles princes, qui eussent été depuis long-tems, sur le thrône du grand Constantin; il ne lui en manquoit, pour ainsi dire, que la capitale, & on ne doutoit pas qu'il ne s'en rendît bien-tôt le maître. Les chrétiens prévenus de sa haute valeur, le regardoient comme le seul prince capable de les maintenir dans la Palestine. Je ne sçai si ce fut à ce sentiment d'estime qu'on attribua les égards que les Hospitaliers avoient fait paroître pour un si grand Prince. Ce qui est de certain, c'est que les reproches qu'ils attirerent au Grand-maître de Taxis de la part du Pape, lui causerent un si vif ressentiment, qu'il ne put s'en consoler; & le malheureux état où il voyoit la terre sainte, sans secours, sans troupes, & sans souverain, acheva de le mettre au tombeau. On fit remplir sa place par frere GUERIN ou GUARIN, dont on ignore le surnom & la patrie.

On sçait seulement qu'il fut chargé du gouvernement de l'Ordre dans des tems

difficiles. La Palestine se trouvoit destituée de la présence de son Souverain, & sans subordination pour les chefs qui le représentoient. Les Hospitaliers & les Templiers dont la terre sainte tiroit toute sa force, étoient encore malheureusement divisés, au sujet de quelques traités que les uns & les autres avoient faits avec différens Princes infidèles.

1240

Thibaud V. du nom, comte de Champagne & roy de Navarre, du chef de Blanche de Navarre sa mere, étoit passé en ce tems-là dans la Palestine à la tête d'une croisade, mais dont les malheureux succès & la perte de la bataille de Gaza, l'avoient obligé depuis à conclure une trêve avec Nazer, émir de Carac. Les Templiers négocièrent ce traité, auquel souscrivit le roy de Navarre, dans l'impatience de s'en retourner; ces Chevaliers firent même une ligue offensive & défensive avec ce Prince infidèle contre le Soudan d'Egypte; mais les Hospitaliers n'y voulurent point prendre de part: soit qu'ils trouvassent ce traité désavantageux, ou que les Templiers eussent conduit cette négociation à leur insçû. *

* Prædicta enim treu- { pitaliariorum minimè in-
 gua procuratione Templa- | terveniente consensu. SA-
 tiorum firmata est, Hof | nit. l. 3 p. 216.

Le Roy de Navarre ayant reçu avis que Richard comte de Cornouailles, frere du roy d'Angleterre, devoit arriver incessamment, s'embarqua aussi-tôt avec les débris de sa croisade, pour ne pas rendre le Prince Anglois témoin de sa disgrâce. Richard étant arrivé, trouva que l'émir de Carac qui dépendoit en quelque maniere de celui de Damas, n'étoit par maître d'entretenir la trêve. Ce Prince à la tête de sa croisade, s'avança aussi-tôt jusqu'à Jassa où il reçut un envoyé du Soudan d'Egypte, qui étoit actuellement en guerre avec celui de Damas, & qui lui offrit de sa part une autre trêve. Richard y consentit de l'avis du duc de Bourgogne, du comte Gauthier de Brienne, neveu de Jean de Brienne, roy de Jerusalem, du Grand-maître des Tempiers, & d'une partie des Seigneurs du pays; & on convint par ce traité, que ce Prince infidèle seroit sortir de Jerusalem, tous les Mahométans qui s'y étoient établis; qu'il rendroit Bethléhem, Nazareth & plusieurs villages, avec différens châteaux, qui assuroient le chemin à la capitale de Judée; que tous les prisonniers seroient relâchés de part & d'autre, & que les chrétiens pourroient relever les fortifications de Jerusalem, & des autres

places qui leur étoient cedées. Le Prince Anglois au défaut d'exploits militaires, conclut ce traité qui n'étoit pas moins utile, & qui fut exécuté avant son départ; mais dans lequel les Templiers par jalousie contre les Hospitaliers, ne voulurent point à leur tour être compris. Ainsi, au milieu de ces deux trêves, les Templiers & les Hospitaliers restoient en guerre chacun de leur côté, les uns contre le Soudan de Damas, & les autres contre celui d'Egypte: ces divisions auroient été funestes à l'Etat, si ces Soudans, & la plûpart des descendans de Saladin & de Safadin, n'avoient pas été divisés en même tems par des guerres civiles. Ce fut à la faveur de ces troubles, que les chrétiens latins se virent enfin maîtres & seuls habitans de Jerusalem. Le Patriarche avec tout son clergé y revint; on bénit de nouveau les Eglises; on y célébra ensuite avec une joye infinie les saints Mysteres, & le Grand-maître des Hospitaliers porta au patriarche tout l'argent qui étoit dans le trésor de l'Ordre, pour contribuer à relever les murailles de la sainte cité.

Malgré tous les ouvriers qu'on y employoit, le travail avançoit lentement; & à peine avoit-on fait quelques légers retranchemens, que la Paless-

Litteræ Comitiss Richardi, continentes summam sua peregrinationis. M. Paris, in Henrico III. ad annum 1241. p. 566. & 567.

476 HISTOIRE DE L'ORDRE
tine se trouva inondée par un déluge
de barbares appellés Corasmins. C'é-
toient des peuples sortis récemment de
la Perse, & issus, à ce qu'on prétend,
des anciens Parthes : du moins ils en
habitoient alors le pays, appellé Hir-
canie Persienne. D'autres les placent
proche de la Corofane; mais je ne
sçai si ces Corasmins, n'étoient pas plû-
tôt originaires du royaume de Carizme,
que Ptolomée appelle Chorasnia; d'où
ces barbares la plûpart pãstres, & qui
n'avoient guères de demeures fixes, pou-
voient être passés dans quelques-unes
des provinces de la Perse. Quoi qu'il
en soit, ils avoient été enveloppés dans
cette fameuse révolution, qui étoit ar-
rivée vingt ans auparavant dans la hau-
te Asie, dont Genchizcan premier Em-
pereur des anciens Mogols Tartares,
s'étoit rendu maître. Octay fils de Gen-
chizcan, successeur de ce conquérant
ou le Prince Keiouc son fils, Caan ou
grand Can, d'autres disent, Tuly
troisième fils de Genchizcan, qui avoit
eu la Perse dans son partage, irrité
contre ces peuples qui avoient tué ceux
de ses officiers qui levoient les tri-
buts, les chassa des pays de sa domi-
nation.

Ces peuples payens de religion, cruels,

féroces, & barbares entre les plus barbares, roulerent en différentes contrées, sans pouvoir trouver de demeure fixe & assurée, ni aucun prince qui les voulût souffrir dans ses Etats : odieux aux mahométans, comme aux chrétiens par leurs brigandages & leurs cruautés, ils étoient regardés comme ennemis du genre humain. Il n'y eut que le soudan d'Égypte, qui pour se venger des Templiers, & de la ligue qu'ils avoient faite avec ses ennemis les Soudans ou Emirs de Damas, de Carac & d'Emesse, conseilla à Barbacan chef & général des Corasmins, de se jeter dans la Palestine; il lui en représenta la conquête facile; les places démantelées & ouvertes de tous côtés, peu de troupes dans le pays, de la division parmi les chefs; à quoi il ajouta des présens considérables, & la promesse d'un puissant secours, & de joindre un corps de troupes à son armée.

Il n'en falloit pas tant pour déterminer des peuples sauvages & barbares, qui à la pointe de l'épée, cherchoient des terres qu'ils pussent habiter : ils avoient pénétré jusques dans la Mésopotamie. Barbacan en partit aussi-tôt à la tête de vingt mille chevaux, & entra dans la Palestine avant qu'on en eût eu la moind-

G U A R I N.

Bibl. Orient.
p. 1001.Matt. Paris
ad ann. 1244.
p. 618.
Joinville vie
de S. Louis p.
98.

1243.

dre nouvelle. Mais les cruautés de cette nation, le feu qu'ils mettoient par-tout, les annonça bien-tôt. Jerufalem étoit encore ouverte de toutes parts; les Grands-mâîtres de l'Hôpital & du Temple s'y trouvoient alors, mais presque fans troupes. Dans une conjoncture fi furprenante, ils crurent qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de conduire les habitans à Jaffa, place fortifiée & hors d'insulte; de tenir ensuite la campagne, & de rassembler toutes les troupes pour s'opposer aux entreprises des ennemis. Tout sortit de Jerufalem sous la conduite des Chevaliers, excepté un petit nombre d'habitans qui avoient peine à abandonner leurs maisons, & qui à la hâte éleverent de foibles retranchemens dans les endroits les plus ouverts. Cependant les Corasmins arrivent, emportent ces retranchemens, entrent dans la ville l'épée à la main, mettent tout à feu & à sang, sans épargner ni l'âge ni le sexe; & pour tromper les chrétiens qui s'étoient enfuis, ils planterent sur les tours des étendarts avec la croix. Ceux qui avoient pris le devant, avertis qu'on voyoit encore les croix arborées sur les murailles, touchés du regret d'avoir abandonné leurs maisons avec tant de

précipitation, & croyant que les barbares avoient tourné leurs armes d'un autre côté, ou qu'ils avoient été repoussés par les chrétiens qui étoient restés dans la ville, y retournerent malgré tout ce que purent leur dire les deux Grands-maîtres, & se livrerent eux-mêmes à la fureur des ennemis qui en passerent près de sept mille par le fil de l'épée. Une troupe de religieuses, d'enfans, & de vieillards qui s'étoient réfugiés au pied du saint Sépulchre, & dans l'église du calvaire, furent immolés dans le lieu même où le Sauveur des hommes avoit bien voulu mourir pour leur salut, & il n'y eut point de cruautés & de profanations, que ces barbares n'exerçassent dans la sainte cité.

Cependant les Templiers ayant appris qu'un détachement des troupes du Soudan d'Egypte les avoit joints, appellerent à leur secours les Soudans de Damas & d'Emesse ses ennemis. Ces infidèles leur envoyèrent quatre mille chevaux commandés par Moucha un de leurs généraux. Les Seigneurs du pays ayant fait prendre les armes à leurs vassaux & aux milices, se rendirent dans l'armée chrétienne : il y eut d'abord différentes escarmouches entre les deux partis, dans lesquels les Corasmins,

Epist. Frederici Imperatoris.

Matt. Paris in Henr. III. p. 658.

480 HISTOIRE DE L'ORDRE
quoique supérieurs en nombre, ne lais-
serent pas de perdre plus de monde que
les chrétiens. Enfin par la précipitation
du Patriarche, & contre l'avis des prin-
cipaux officiers, on en vint à une action
générale. L'armée chrétienne étoit par-
tagée en trois corps : le Grand-maître
des Hospitaliers avec les Chevaliers de
son Ordre, soutenus par Gauthier II.
Comte de Jaffa, & neveu du Roy Jean,
avoit la pointe gauche ; Moucha à la tête
des Turcomans, commandoit la droite,
& les Templiers avec les milices du pays
étoient dans le centre. Le courage &
l'animosité étoient égales ; mais le nom-
bre des combattans étoit bien différent :
les Corasmins avoient dix hommes con-
tre un ; & pour surcroît de disgrâce, dès
qu'on en fut venu aux mains, soit lâcheté
ou trahison, la plûpart des soldats de
Moucha prirent la fuite.

Les chrétiens résolus de vaincre ou
de mourir, n'en purent point ébran-
lés ; la bataille dura presque deux jours ;
les Chevaliers des deux Ordres y firent
des prodiges de valeur ; enfin épuisés
de forces, & accablés par la multitu-
de, presque tous furent tués ou faits pri-
sonniers, & il n'échappa de cette bou-
cherie que vingt-six Hospitaliers, (quel-
ques relations disent seulement seize)

trente.

trente-trois Templiers, & trois Chevaliers Teutoniques : les deux Grands-mâîtres des Hospitaliers & des Templiers, & un Commandeur des Teutoniques furent tués à la tête de leurs compagnies. Les Hospitaliers firent peu après remplir la place de leur Grand-mâître par frere BERTRAND DE COMPS, vieux Chevalier françois, de la province de Dauphiné, que sa valeur & son expérience éleverent à cette dignité, & dont un Seigneur de son nom avoit déjà été revêtu.

Joinville, vie de Saint Louis, p. 100.

BERTRAND
DE
COMPS.

1243.

Cependant une défaite si générale mit le comble aux malheurs de la terre sainte. L'empereur Frederic, dans une lettre adressée au comte de Cornouailles son beau-frere, déplore cette malheureuse journée, & en rejette la faute sur les Templiers, qui après avoir rompu la trêve qu'il avoit faite, dit-il, par l'avis des Hospitaliers avec le Soudan d'Egypte, se sont fiés avec trop de simplicité au secours & aux promesses des princes de Damas & de Carac.*

Frere Guillaume de Châteauneuf,

* Nostro regio fœdere patvi penso, quod nos unâ cum Conventu, & Magistris Domorum Sancti Joannis & Sanctæ Mariæ Teutonicorum, nomine nostro contraxeramus. *Epist. Fred. Imp. r. de depopulatione terra sanctæ. Matt. Paris ad ann. 1244*

précepteur de la maison hospitalière de saint Jean de Jerusalem, & depuis Grand-maître de l'Ordre, dans une lettre qu'il écrit à un seigneur de Merlay, attribue pareillement cette cruelle incursion des Corasmins, à la ligue qu'on avoit faite avec le Soudan de Damas contre celui d'Egypte son ennemi; & selon la relation de ce Chevalier qui s'étoit trouvé à cette sanglante bataille, le Grand-maître des Hospitaliers y avoit été tué avec celui des Templiers, & il n'en étoit échapé lui-même qu'avec quinze autres Hospitaliers, qui regrettoient, dit-il, le sort de ceux qui étoient morts pour la défense des saints lieux & du peuple chrétien.

Certainement les uns & les autres étoient bien dignes de compassion. Cet Ordre auparavant si florissant se trouvoit presque détruit, & le peuple dont les Templiers & les Hospitaliers étoient les défenseurs, se voyoit sans secours, enfermé dans la ville de S. Jean d'Acre, en même tems que les Corasmins campés dans la plaine & à deux milles de la ville, ravageoient la campagne, brûloient les villages & les bourgades, & massacroient impitoyablement les habitans, ou les entraînoient dans l'esclavage.

1244.

*Epist. flebilis
prælatorum
terre sancte
in Matt. Paris
ad ann. 1244.
lib. 3. p. 631.*

Mais Dieu qui dans les tems marqués par sa miséricorde, venge ses enfans des ministres dont il s'est servi dans sa colere, permit que la division se mît parmi ces furieux ; ils se tuerent la plûpart les uns les autres, & les malheureux restes de ces barbares dispersés dans la campagne furent assommés par les paysans : tout périt jusqu'à leur nom, qu'on ne trouve plus dans l'histoire. *

La perte que les Hospitaliers avoient faite contre ces barbares, ne rallentit point leur zèle & leur courage. Nous avons dit que ces Chevaliers faisoient face de tous côtés, & se trouvoient en même tems dans tous les endroits où les chrétiens faisoient la guerre aux infidèles. L'Espagne, la Hongrie & la principauté d'Antioche éprouverent de nouveau le secours de leurs armes. Hugues de Forcalquier châtelain d'Emposte, étoit toujours dans les armées de dom Jaime roy d'Arragon. Il se trouva à la tête de tous les Chevaliers de ce royaume au siege de Xatira ; & l'historien de cette nation, remarque qu'un Chevalier de saint Jean appelé dom Pierre de Villaragut, s'y distingua par des actions d'une valeur surprenante.

* Et factum est ut de sub | nec eorum vestigia appa-
coelo nomen eorum peni- | ruerunt. *Matt. Paris ad*
tus deleteretur, adco quod | *ann. 1245.*

Les Chevaliers de Hongrie ne rendoient pas moins de services à leur patrie, contre les Tartares qui ravageoient alors la Transilvanie, la Hongrie & la Pologne. Le pape Innocent IV. écrivit à ces Chevaliers en des termes les plus pressans, comme on le peut voir par son bref du 8. des calendes de Juillet, & de la cinquième année de son pontificat. Ces guerriers prirent aussi-tôt les armes; & après s'être joints aux Frangipanes, qui étoient alors seigneurs de la Dalmatie & de la Croatie, ils chasserent ces barbares de la Hongrie, ramenerent le roy Bela qui avoit été obligé d'abandonner ses Etats, & le rétablirent sur le thône.

Des services si importans ne demeurèrent pas sans récompense; & outre de nouveaux privilèges, ce Prince qui étoit fils du roy André, dont nous avons parlé, marchant sur les traces de son pere, donna des terres & des seigneuries à l'Ordre, persuadé que c'étoient autant de braves guerriers qu'il acqueroit dans son Etat, & d'illustres défenseurs qu'il procuroit à ses sujets, souvent exposés aux incursions des infidèles. C'est ainsi que s'en explique l'historien de Hongrie, qui par anticipation, donne aux Hospitaliers le nom de Chevaliers

de Rhodes, qu'ils ne prirent qu'un siècle après cet événement.

BERTRAND
I^E
COMPS

Pendant que les Chevaliers étoient occupés en Hongrie contre les Tartares, le prince d'Antioche se vit tout d'un coup attaqué par les Turcomans Selgeucides, qui depuis un siècle avoient abandonné leurs deserts, s'étoient choisi des capitaines, & avoient inondé en même tems différentes contrées de l'Asie, comme nous l'avons dit au commencement du premier Livre.

Le prince d'Antioche surpris par une attaque imprévûe, eut recours aux Ordres militaires, l'asyle ordinaire de tous les chrétiens latins. Les deux Grands-mâîtres firent monter à cheval ce qui leur restoit de Chevaliers; & après s'être mis à la tête des troupes qui étoient à leur solde, ils marcherent droit aux infidèles. Le combat fut long & sanglant, & le nombre des Turcomans, soldats pleins de courage, balançoit les effets ordinaires de la valeur des Chevaliers. Frere Bertrand de Comps Grand maître des Hospitaliers, indigné d'une résistance qu'il n'avoit pas coutume d'éprouver, se jette au milieu des escadrons ennemis, les enfonce & les tourne en fuite. Mais dans cette dernière charge, il reçut tant de blessures, qu'il en mourut peu après,

& l'Ordre lui donna depuis pour successeur frere PIERRE DE VILLEBRIDE, religieux recommandable par sa piété & par sa valeur: l'Ordre ne pouvoit faire un plus digne choix, sur-tout par rapport à une nouvelle croisade, dont saint Louis roy de France devoit être le chef, & dont nous allons parler.

La nouvelle de la défaite de l'armée chrétienne ayant été portée au pape Innocent IV. qui étoit alors sur la chaire de S. Pierre, ce Pontife, pour déterminer les chrétiens d'Occident à faire passer un nouveau secours à la terre sainte, convoqua un Concile général dans la ville de Lyon, dont l'ouverture se fit la veille de la fête des saints Apôtres saint Pierre & saint Paul. Galeran évêque de Beryte, qui avoit apporté les nouvelles de la victoire des Corasmins, présenta aux peres du Concile une lettre que le patriarche de Jerusalem & les évêques de la Palestine écrivoient à tous les prélats de France & d'Angleterre, & qui contenoit une relation de ce triste événement, conçue à peu près en ces termes.

Les Tartares, après avoir détruit la Perse, ont tourné leurs armes contre les Corasmins, & les ont chassés de leur pays. Ces barbares n'ayant plus de retraite fixe, ont prié inu-

tilement plusieurs princes Sarrafins de leur accorder quelque contrée pour habiter : car ils sont d'une telle cruauté, que ceux-mêmes qui leur ressembtent le plus de ce côté-là, ont refusé de leur donner retraite ; & il n'y a eu que le soudan d'Egypte qui les invitât à passer dans la Palestine, & qui leur promit de les y maintenir par le secours de ses armes. Ils sont entrez dans le pays avec une grande armée presque toute composée de cavalerie, menant leurs femmes & leurs enfans. Cette incursion a été si subite, que personne n'a pû la prévoir, ni s'y opposer ; & ils ont ravagé sans résistance tout le pays depuis le Thoron des Chevaliers, jusqu'à Gaza, ou Gazzer.

Dans une invasion si surprenante, on n'a point eu d'autre parti à prendre que d'opposer barbares à barbares ; & de l'avis des Templiers, des Hospitaliers, des Teutoniques, & de la noblesse du pays, on a résolu d'appeller à notre secours les princes de Damas & de la Chamelle nos alliez, & ennemis particuliers des Corasmins. Mais comme ce secours étoit éloigné & incertain, le péril pressant, & Jerusalem sans murailles & sans fortifications ; plus de six mille habitans en sont sortis pour chercher un asyle dans les autres places chrétiennes, & il n'est resté dans la capitale qu'un petit nombre de chrétiens.

Ceux qui avoient abandonné Jerusalem, prirent leur chemin par les montagnes où ils

PIERRE
DE VILLE-
RRIDE.

se croyoient plus en sureté, d'autant plus que les Mahometans qui les habitoient, étoient sujets du prince de Carac avec lequel nous avions trêve. Mais ces montagnards violant la foi du traité, sont tombez sur ces fugitifs, en ont tué une partie, pris & vendu l'autre, même des religieuses, & ceux qui ont descendu dans la plaine ont été massacrez par les Corasmins; en sorte que de tout ce peuple, à peine en est-il resté trois cens. Enfin les Corasmins sont entrez dans la sainte cité; & comme ce peu qui y restoit de chrétiens, femmes, enfans & vieillards, s'étoient réfugié dans l'église du saint Sépulchre, ces barbares les ont tous éventrez dans ce lieu saint; & en coupant la tête aux prêtres qui célébroient alors les saints Mysteres, ils se disoient l's uns aux autres: Répandons ici le sang des chrétiens, dans l'endroit même où ils offrent du vin à leur Dieu qu'ils d'sent y avoir été pendu. Ils arracherent ensuite tous les ornemens du saint Sépulchre, prophanerent l'église du calvaire, fouillerent dans les tombeaux des rois de Jerusalem, & disperserent leurs cendres. Les églises du mont de Sion, du temple & de la vallée de Josaphat, où se montre le sépulchre de la sainte Vierge, n'ont pas été mieux traitéz, & ils commirent dans l'église de Bethléhem des abominations que l'on n'ose rapporter; en quoi ils ont poussé l'impicté plus loin que n'ont jamais fait les

Matt Paris
ad ann. 1244.

Sarrasins, qui ont toujours conservé quelque respect pour les saints lieux.

Les Chevaliers militaires, & les seigneurs du pays, soutenus par le secours des Princes alliés, marcherent droit à ces barbares, s'avancerent en suivant la côte, & les rencontrerent proche Gazer, ou Gaza. On en vint aux mains la veille de la saint Luc; les Sarrasins qui étoient dans notre armée prirent la fuite, en sorte que les chrétiens demeurèrent seuls contre les Corasmins & contre les Babyloniens, furent accablés par la multitude de leurs ennemis. Des trois Ordres militaires, il ne se sauva que trente-trois Templiers, vingt-six Hospitaliers, & trois Chevaliers Teutoniques: la plupart de la noblesse du pays, ou a péri dans la bataille, ou est restée prisonnière.

Dans cette extrémité, nous avons imploré le secours du roy de Chypre & du prince d'Antioche; mais nous ne savons ce qu'ils peuvent faire pour nous, & ce que nous en devons esperer; & quelque grande que soit notre perte, nous craignons encore plus pour l'avenir. Les Hospitaliers sont assiégés par les Sarrasins dans le château d'Ascalon: la terre sainte se trouve destituée de tout secours humain: les Corasmins de leur côté sont campez dans la plaine à deux milles de la ville d'Acre, d'où ils ravagent tout le pays jusqu'à Nazareth; en sorte que si nous ne

Somma secourus au passage du mois de Mars, la terre sainte est absolument perdue, & nous serons forcez dans quelques châteaux qui nous restent, & que les Hospitaliers & les Templiers se sont chargez de défendre.

La lecture de cette lettre fit répandre des larmes à toute l'assemblée : les Peres du Concile ordonnerent qu'on prêcheroit la croisade dans toute la chrétienté ; que ceux qui avoient déjà pris la croix, & ceux qui la prendroient dans la suite, se rendroient dans un endroit dont on conviendrait pour y recevoir la bénédiction du Pape ; qu'il y auroit une trêve de quatre ans entre tous les Princes chrétiens ; que pendant tout ce tems-là, il ne se feroit ni tournois, ni fêtes, ni réjouissances publiques ; que les fidèles seroient exhortés de contribuer de leurs biens pour une si juste entreprise ; que les ecclésiastiques donneroient le vingtième de leurs revenus, & les cardinaux le dixième pendant trois ans consécutifs.

Plusieurs princes, & un grand nombre de seigneurs, sur tout du royaume de France, prirent la croix. Mais aucun ne le fit avec tant de zèle, de courage & de dévotion que Louis IX. roy de France, connu depuis sous le nom de saint Louis. Le Pape fonda sur ce

Prince ses plus grandes esperances : Notre Seigneur, dit ce Pontife en écrivant à la noblesse du royaume, *semble avoir choisi entre les autres princes du monde, pour la délivrance de la terre sainte, notre très-cher fils le roy de France, qui outre les vertus qui le distinguent si avantageusement des autres souverains, commande encore à une nation puissante & guerriere.**

Ce Prince, pour secourir les chrétiens d'Orient, n'avoit pas attendu les prières & les exhortations du Pape : si-tôt qu'il eut appris la victoire des Corasmins, il résolut de passer en personne à la terre sainte ; & en attendant que les affaires de son Etat lui permissent d'en faire le voyage, il y envoya un puissant secours de troupes & d'argent, dont il confia la conduite aux Hospitaliers & aux Templiers.

On avoit reçu ordre en Occident, de faire passer dans la Palestine les Chevaliers novices avec un corps de troupes séculières, & tout l'argent qui se trouveroit dans la caisse des prieurés : & les deux Grands-mâîtres recourant

* Ut abstergentur lacrymæ à maxillis matris nostræ Ecclesiæ deplorantis filios suos nuper trucidatos, Dominus rex Francorum, Hospitalarii quoque & Templarii milites neophytos & manum armatam cum thesauro non modico illuc ad consolationem & auxilium ibi commorantium festinanter transmiserunt. *Mass. Paris ad ann. 1244.*

492 HISTOIRE DE L'ORDRE
à Dieu , pour implorer la benédiction
du ciel sur leurs armes , prescrivirent
dans leurs Ordres des jeûnes extraor-
dinaires avec des prieres continuel-
les. (a)

Ces Chevaliers , outre l'argent du
roy de France & celui de l'Ordre , ap-
porterent encore mille livres que Ri-
chard (b) comte de Cornouailles consa-
cra à la défense des saints lieux. Les deux
Grands - maîtres envoyèrent ensuite
demander au soudan d'Egypte , un sauf-
conduit pour deux de leurs Chevaliers ,
chargés d'une négociation particuliere.
L'objet de leur voyage étoit de retirer
des mains des Sarrafins , les Hospitaliers
& les Templiers pris à la dernière ba-
taille , & que les Corasmins leur avoient
livrés. Quoiqu'auparavant dans les deux
Ordres on regardât comme morts , ceux
qui se rendoient prisonniers de guerre ;
cependant dans une si triste conjoncture,
les deux Grands - maîtres ne jugerent
pas à propos d'observer une si sévère
discipline : & pour tirer un nouveau
secours de ces prisonniers , on fit partir
des députés chargés d'une grosse somme

(a) Statuerunt inter se ora-
tiones & jejuia præter so-
lita specialiter pro libera-
tione terræ sanctæ facien-
dâ. *Matt. Paris.*

(b) Comes Richardus ex
inna à sibi magnificentia il-
luc in succursum mille li-
bras per Hospitalarios trans-
misit. *Idem ibid.*

d'argent pour leur rançon. Ceux-ci ayant reçu le sauf-conduit nécessaire pour leur sûreté, se rendirent à Babylone d'Egypte ou au grand Caire, places qui par leur voisinage, sont souvent confondues par les historiens. Les deux Chevaliers, pour faciliter le succès d'une négociation si extraordinaire, répandirent différentes sommes parmi les ministres & les favoris du Soudan : c'étoit Salech, fils de Camel, l'aîné des enfans de Safadin, Prince habile & redoutable à ses voisins. C'est à ce Prince qu'on attribue l'institution de ce corps de troupes qu'on appelloit *Mamelus*, du mot arabe qui signifie, *esclave vendu*; parce que c'étoient des enfans enlevés par les Tartares dans leurs courses, & de qui Salech les faisoit acheter. Il en fit un corps de milice, d'où il tira depuis ses principaux officiers, & ils devinrent à la fin si puissans, qu'ils s'attribuerent à eux seuls le droit d'élire leur souverain. Les députés des deux Ordres militaires firent proposer au soudan Salech le sujet de leur voyage, & ils demanderent à entrer en négociation sur la rançon & la liberté de leurs confreres. Mais ce prince qui avoit une liaison secrète & très-étroite avec l'empereur Frederic, & qui n'ignoroit pas

494 HISTOIRE DE L'ORDRE
d'ailleurs combien les Chevaliers des
deux Ordres lui étoient odieux : *A Dieu*
ne plaise, répondit-il à ses ministres,
que je traite avec des perfides, qui autre-
fois ont voulu livrer leur Empereur, & qui
se disant entr'eux frères & compagnons d'ar-
mes, ne laissent pas depuis cinq ans, quand
ils se rencontrent, de se charger les uns les au-
tres avec encore plus de fureur & d'animo-
sité, qu'ils n'en font paroître contre les en-
nemis de leur loi. Ne sçait-on pas, ajouta
ce Prince, le peu de sûreté qu'il y a dans
la parole des Templiers, & que ce furent
ces Religieux, qui, en haine des Hospi-
taliers, violèrent la trêve que j'avois faite
avec le frère du Roy d'Angleterre, que
les Templiers par mépris appelloient, ce
petit Garçon ? Cependant dans la dernière
bataille, nous avons vû ces Templiers si
fiers & si surperbes, s'abandonner à une
honteuse fuite ; & ce qui n'étoit jamais
arrivé dans leur Ordre, celui qui portoit
le Beausean, ou étendart de la croix,
contre son devoir & les règles de son insti-
tut, s'enfuir le premier. Mais ce n'est pas
en cela seul que depuis long-temps les Tem-
pliers & les Hospitaliers ne font point scru-
pule de violer les statuts de leur profession.
D'où vient, par exemple, que ces Chevaliers
qui par leurs loix, ne doivent au plus aban-
donner pour leur rançon que leur capuce

ou leur ceinture, nous offrent aujourd'hui de si grosses sommes, si ce n'est pour se fortifier par leur nombre contre notre puissance? Mais allez leur dire que, puisque la justice de Dieu les a livrez entre mes mains, ils n'en sortiront jamais tant que je vivrai, & qu'à l'exemple de leurs prédécesseurs, je ne sçai pas distinguer un Chevalier prisonnier, d'un Chevalier mort sur le champ de bataille.

En vain les ministres du Soudan lui représenterent qu'il perdoit par cette conduite des sommes considérables, qu'il pouvoit retirer pour la liberté des Chevaliers. Ce Prince infidèle qui n'ignoroit pas les différends que l'Empereur avoit avec le Pape, ni à quel point les Chevaliers étoient dévoués au saint Siège, rejetta avec obstination & avec mépris toutes les offres qu'on lui put faire. Les députés furent obligés de s'en retourner sans avoir pû rien obtenir; mais, comme avant de partir, ils se plaignoient aux ministres de ce Prince de la grande dépense qu'ils avoient faite inutilement en présens dont ils avoient profité; ces ministres, comme pour les en dédommager, leur dirent en secret, qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de retirer leurs prisonniers, c'étoit que l'Empereur demandât leur liberté au Soudan: D'où il

est aisé de conclure, dit Mathieu Paris, *l'étroite liaison qui étoit entre Frederic & le Prince mahométan* *. Mais, comme ces députés de leur côté n'ignoroient pas que l'Empereur étoit en guerre avec le Pape, & que leurs supérieurs ne pouvoient avoir de relation avec ce Prince, qui étoit actuellement excommunié, ils s'en retournerent avec la douleur de laisser leurs freres dans les fers des infidèles.

Le roy saint Louis, depuis qu'il eut pris la résolution de passer en Orient, employa deux années à regler le dedans de son royaume, & à assurer le dehors par une paix générale avec ses voisins. Ce Prince, après avoir satisfait à ces premiers devoirs les plus indispensables pour un Souverain, se rendit le 12 de Juin de l'année 1248 à saint Denis: il étoit accompagné de Robert comte d'Artois, & de Charles comte d'Anjou ses freres, & y reçut d'Eudes de Châteauroux legat du Pape, l'Ouïflâme, espece d'étendart en forme de Baniere, avec l'Aumôniere & le Bourdon, suivant ce qui se pratiquoit à l'égard des pèlerins. Alphonse comte de Poitiers troisième frere du Roy, quoique croisé, resta encore pour quelque tems en Fran-

* Ex cujus rei tenore col- | ritas Fredericum cum Sul-
ligi potest quanta familia. | tanis copulavit, p. 698.

ce auprès de la reine Blanche leur mere, à laquelle le Roy avoit laissé la régence de l'Etat en son absence. Louis s'embarqua ensuite à Aiguemortes, port fameux alors, mais qui par la retraite de la mer, qui s'est éloignée de quatre lieues de cette côte, se trouve aujourd'hui dans les terres. Ce Prince mit à la voile le 28 d'Août : la navigation fut heureuse, & il arriva à la rade de Limisso dans l'Isle de Chypre le 17 Septembre de la même année. Il y fut reçu par Henry de Lusignan roy de cette Isle, auquel le Pape, pour se venger de l'Empereur & du prince Conrad son fils, venoit de conférer le titre de Roy de Jerusalem, en vertu des droits prétendus par la reine Alix sa mere.

1248.

Le Roy de France ne se fut pas p'ûtôt rafraîchi quelques jours, que dans l'impatience de signaler son zèle, il proposa de se mettre en mer, & de partir pour l'Egypte. Il étoit soutenu dans ce sentiment par plusieurs Seigneurs qui avoient eu part aux dernières croisades, & qui lui représentoient que s'il restoit plus long temps dans l'isle de Chypre, il alloit exposer sa personne & son armée aux incommodités d'un pays, où les eaux & même l'air étoient également dangereux aux étrangers ; au

PIERRE
DE VILLE-
BRIDE.

Saint, liv. 2.
6. 3.

lieu que l'Égypte offroit tout à la fois des conquêtes à faire, & tout ce qu'il y a de plus nécessaire pour la vie. Mais le Roy ne put suivre son inclination, parce qu'une partie de son armée n'étoit point encore arrivée; d'ailleurs le Roy de Chypre offroit de l'accompagner avec toute la noblesse de l'isle, s'il vouloit bien leur accorder le temps nécessaire pour se préparer à cette expedition: ainsi le terme du départ fut fixé au printems suivant.

Le saint roy employa utilement son séjour à assoupir la division, qu'un esprit de jalousie entretenoit entre les Templiers & les Hospitaliers, & il termina en même tems les différends qui étoient entre Hayton roy de la petite Arménie, & Boémond V. prince d'Antioche & de Tripoli. Ce fut pendant le séjour que le Roy fit dans l'isle de Chypre, que le Grand-maître du Temple & le Maréchal de l'Ordre des Hospitaliers, dans l'impatience de retirer leurs Chevaliers des prisons des Infidèles, écrivirent à ce Prince pour le pressentir s'il seroit dans la disposition d'entrer dans quelque accommodement avec le Soudan d'Égypte. Le saint Roy tout brûlant de zèle, rejetta avec hauteur ces propositions; il défendit au Grand-

Spic. t. 7.
p. 214.

maître, sous peine de son indignation, de lui en faire jamais de semblables. Les ennemis du Grand-maître publioient qu'il y avoit une intelligence secrète entre lui & le Prince infidèle, & que pour lier entre eux une amitié plus étroite, ils s'étoient fait saigner dans la même palette, comme si ce mélange de leur sang eût dû unir leurs cœurs plus étroitement. Nous n'entrerons point dans la discussion de la verité de ce dernier fait, qui n'est guere vraisemblable, surtout après la maniere pleine de dureté dont ce Prince avoit rejetté ses ambassadeurs. Nous remarquerons seulement, après le sire de Joinville, qu'en ce temps-là dans les traités de paix & d'alliance qu'on faisoit avec les barbares, ils exigeoient cette cérémonie de se faire saigner ensemble, de mêlez leur sang avec du vin, & même d'en boire. C'est ce que pratiqua Baudouin II. avec un Roy des Corasmins, ainsi que le rapporta au roy saint Louis, un Seigneur de Toucy témoin oculaire. Mais il n'y a pas d'apparence que le Soudan qui venoit de refuser de traiter de la rançon des Chevaliers, eût aussi-tôt fait une nouvelle alliance avec le Grand-maître du Temple. Il est bien plus vraisemblable de penser que les Ordres mi

Joinville Ps

94.

500 HISTOIRE DE L'ORDRE
litaires, chargés de la défense de l'Etat,
eussent bien voulu qu'on n'eût pas rom-
pu la trêve, ni irrité un voisin & un
ennemi puissant, sous prétexte d'une
nouvelle croisade, qui, comme la plû-
part des autres, après de légers efforts,
abandonneroit l'Orient, retourneroit en
France, & laisseroit le poids de la guerre
à soutenir aux Chevaliers & aux mal-
heureux restes des chrétiens latins, qui
habitoient la Palestine.

Le Roy ne fit pas grande attention
aux représentations du Grand-maître :
ainsi, après huit mois de séjour dans l'Isle
de Chypre, ce Prince s'embarqua avec
la Reine sa femme, la Comtesse d'An-
jou, le roy de Chypre, les princes
Robert & Charles freres du Roy, le
Légat & toutes les personnes de con-
sédération. Le jour de la Trinité de l'an-
née 1249, toute la flotte mit à la voile,
& le sixième jour elle arriva devant
Damiette. Les deux Grands-mâîtres s'y
rendirent depuis avec l'élite de leurs
Chevaliers. Louis trouva le rivage bor-
dé des troupes du Soudan, qui préten-
doient s'opposer au débarquement de
son armée ; mais ce Prince emporté par
son zèle & par son courage, se jetta
le premier l'épée à la main dans l'eau,
& suivi de sa noblesse, chargea les

infidèles, & les tourna en fuite. Les fuyards portèrent la consternation dans la ville, & quoique cette place passât pour la plus forte de l'Égypte, la garnison l'abandonna : & ses propres habitans, après s'être chargés de ce qu'ils avoient de plus précieux, en sortirent la nuit après y avoir mis le feu, & cherchèrent un asyle dans les terres & plus avant dans la haute Égypte. On ne fut pas long-tems sans apprendre cette désertion générale ; & deux esclaves des infidèles, dès huit heures du matin, rapportèrent que la ville avoit été abandonnée. Le Roy, après avoir pris les précautions nécessaires pour s'assurer de la vérité d'un événement si surprenant, entra dans la place à la tête de ses troupes ; le Légat purifia la principale Mosquée où le *Te Deum* fut ensuite chanté solennellement. La Reine, le Légat, le Patriarche & les Evêques firent leur séjour dans cette ville. Le Roy qui craignoit les suites du débordement du Nil, & instruit par les malheurs que l'opiniâtreté du légat Pelage avoit causés à l'armée de Jean de Brienne & aux croisés, résolut d'y passer le reste de l'Été, dont les chaleurs excessives en ce pays-là ne permettoient pas même de tenir la campagne.

PIERRE
DE VILLE-
BRIDE.

Alphonse comte de Poitiers frere du Roy, que ce Prince avoit laiffé en France, s'embarqua le 26 d'Août avec la princesse Jeanne sa femme, fille unique de Raimond comte de Toulouse, & ils arriverent deux mois après à Damiette. Le comte de Poitiers débarqua avec un puissant secours, que Joinville appelle l'arriere-ban de la France, dont l'arrivée augmenta l'ardeur & la confiance du Roy. Ce Prince se voyoit à la tête d'une puissante armée, soutenu des deux Ordres militaires qui connoissoient le pays & la maniere de faire la guerre aux infidèles; la mer étoit ouverte; l'embouchure du Nil libre pour recevoir de nouveaux secours, & la terreur & la consternation sembloient être passées du côté des ennemis.

Joinville
p. 35.

Il ne fut plus question que de sçavoir si on iroit les attaquer dans Alexandrie ou dans le Caire même. Pierre de Dreux, ancien comte de Bretagne, étoit d'avis qu'on tournât le premier effort des armes chrétiennes contre Alexandrie, dont le port pouvoit être d'une grande commodité pour la flotte & pour les convois. Mais le comte d'Artois se déclara pour le siège du grand Caire, sur le principe que la prise de la capitale entraîneroit celles des autres places :

au lieu que la conquête d'Alexandrie, disoit-il, n'exempteroit pas l'armée de faire ensuite le siège du grand Caire. On se rendit à cette raison, & peut-être à la hauteur & à l'opiniâtreté dont ce jeune prince soutenoit ordinairement ses avis. Cette place étoit éloignée de Damiette d'environ cinquante lieues, & l'on rencontroit à moitié chemin la ville de Maffoure, où les infidèles s'étoient retranchés sur les bords d'une branche du Nil, appelée le Thanis.

Le Roy à la tête de son armée, partit de Damiette le 20 de Novembre; il apprit en chemin la mort du Soudan, causée par la cangrene qui s'étoit mise à une de ses jambes. Mais le peuple qui ne peut consentir que les Princes meurent comme les autres hommes, publia qu'il avoit été empoisonné par un valet de chambre, corrompu par le prince de Damas son ennemi.

L'armée avançoit toujours sans rencontrer à la vérité d'obstacle dans sa marche, mais aussi sans trouver de vivres dans le voisinage. Le pays étoit désert & abandonné; une profonde solitude regnoit de tous côtés, & nulle apparence d'ennemis en campagne. Cette tranquillité ne dura pas long-tems; à mesure

Joinville

p. 27.

Foinville
P. 15.

que les chrétiens approchoient de la Massoure, ils eurent à soutenir jour & nuit des escarmouches ; c'étoient tous les jours de nouveaux combats, & on eut même peine à éviter la trahison de quelques Sarrafins, qui, sous l'apparence de transfuges, pensèrent surprendre les Templiers. Cinq cens cavaliers Egyptiens, sous je ne sçai quel prétexte, s'étant venu rendre au Roy, ce Prince les reçut sans s'en défier, & les laissa en corps d'ordonnance : ils marchoiēt même ordinairement à l'avant-garde, comme connoissant mieux le pays que les Occidentaux. L'armée, après un mois de marche, approchoit de ce canal tiré du Nil, appelé Thanis, lorsque ces traîtres, voyant un escadron des Templiers plus avancé que les autres, tirent leurs cimenterres, & le chargerent brusquement. Mais ils avoient à faire à des guerriers qui ne s'épouvantoient jamais du nombre de leurs ennemis : cet escadron fit ferme, les Chevaliers se battirent avec leur valeur ordinaire, & donnerent le tems à leurs camarades d'accourir à leur secours. Les infidèles furent bien-tôt enveloppés de tous côtés ; on tailla en pièces ces traîtres : tout passa par le fil de l'épée, excepté

excepté ceux qui en voulant traverser le Thanis , pour rejoindre leur armée , se noyèrent dans ce canal.

PIERRE
DE VILLE-
BRIDE.

Le Roy prévoyant que la difficulté du passage , pourroit le retenir long-tems dans cet angle que formoient deux bras du Nil , s'y fortifia avec soin. Cette précaution étoit nécessaire contre des ennemis , qui le venoient attaquer à toute heure jusques dans ses retranchemens ; il y eut un grand nombre de combats & d'actions particulières. Comme il étoit question de passer un canal large , profond , & qui n'étoit point guéable , le Roy entreprit d'y faire une digue ou chaussée ; mais les Infidèles interrompoient continuellement ses travaux , par des feux gregeois qui brûloient ses machines. Enfin un Arabe , Bedouin , moyennant cinq cens besans d'or , enseigna un gué , & le Comte d'Artois demanda au Roy la permission de passer le premier. Pour l'obtenir , il s'engagea , pourvû qu'il eût avec lui les Templiers & les Hospitaliers, d'assurer le passage au reste de l'armée. Le Roy qui craignoit que le courage de ce jeune Prince ne le portât trop loin , & que par une avidité de gloire il ne s'engageât trop avant parmi les ennemis , le fit jurer sur les

Joinville, p.
41.
Cont. Paris,
p. 789.

506 HISTOIRE DE L'ORDRE
saints Evangiles, qu'il n'entreprendroit
rien que toute l'armée ne fût passée,
& il voulut pour plus grande précaution
que les Templiers & les Hospitaliers,
quand ils seroient passés, eussent l'avant-
garde, & se missent à la tête de toutes
les troupes, qui devoient marcher sous
les ordres du comte son frere.

Ce Prince dès la pointe du jour, s'a-
chemine au gué à la tête d'environ qua-
torze cens chevaux composés des Tem-
pliers & des Hospitaliers, & de deux
cens Chevaliers Anglois commandés par
Guillaume comte de Salisbery, qui à leur
tête étoit venu au secours de la terre
sainte. Toutes ces troupes sous la con-
duite du Bedouin se jetterent dans l'eau
avec un courage déterminé; la descente
se trouva aisée; & même le fond étoit
ferme & solide. Mais il y eut plus de
difficulté à la sortie lorsqu'il fallut pren-
dre terre, par la hauteur du bord qui
étoit escarpé. Le Comte d'Artois avec
sa troupe, prit terre le premier malgré
trois cens chevaux des ennemis qui
voulurent s'opposer à son passage. Il
les chargea à la sortie de l'eau; & com-
me la pattie n'étoit pas égale, ces Sar-
rasins ne le virent pas plûtôt passé,
qu'ils se débänderent, & reprirent au
galop le chemin de leur camp.

Le Comte, sans se souvenir de son serment, & de la parole qu'il avoit donnée au Roy son frere, les poursuivit l'épée à la main, quoique les deux Grands-mâîtres lui criassent que cette fuite n'étoit peut-être qu'une ruse assez ordinaire aux Orientaux. Mais Robert qui n'écoutoit que son courage, arriva aussi-tôt que ces fuyards au camp des ennemis, les surprit, força leurs retranchemens, entra dans le camp; & malgré toute la résistance que put faire Faccardin Général des Sarrasins qui périt dans cette occasion, ces Infidèles persuadés que l'armée entiere des chrétiens étoit maîtresse de leur camp, s'enfuirent: les uns prirent le chemin du Caire, d'autres se jetterent dans la Massoure; & ne s'y croyant point encore en sûreté, ils poussèrent plus loin, & ne se rallierent que quand ils se crurent assez éloignés de l'ennemi pour n'en être plus apperçus.

Rien ne manquoit à un succès si heureux & si surprenant, si le Comte eût sçu s'en contenter. Mais la vûe de la Massoure ouverte & abandonnée par les ennemis, & par la plûpart même de ses habitans, fut un charme funeste qui l'emporta sur toutes les remontrances que Guillaume de Sonnac Grand-

Matt. Paris,
ad ann. 1250.

maître des Templiers lui put faire : il voulut absolument continuer à poursuivre l'ennemi. En vain ce vieux guerrier lui représenta qu'il ne devoit la victoire & la défaite des Infidèles qu'à une terreur panique, & à la persuasion où ils étoient que toute l'armée chrétienne avoit traversé le canal, & se trouvoit à cette action ; qu'il falloit bien se garder de les détromper, parce qu'ils n'auroient pas plutôt reconnu le petit nombre de ses troupes, qu'ils se rallieroient à leur ordinaire, revien-droient à la charge, & l'enveloppe-roient de tous côtés. Le jeune Prince naturellement hautain, & devenu plus fier par ce commencement de victoire, s'écria en colere : *Il ne faut point chercher d'autres preuves que ce discours artificieux, de l'intelligence qu'on dit que les Templiers entretiennent avec les Infidèles; je reconnois ici leur trahison & l'esprit séditioneux des Hospitaliers. C'est avec bien de la justice, qu'on publie depuis si long-tems, qu'eux seuls, pour se rendre toujours nécessaires, & pour tirer tout l'argent de l'Occident, ne veulent point que la guerre finisse : voilà la véritable cause de la perte de tant de Princes, & de Seigneurs croisés qu'ils ont empoisonnés, ou qu'ils ont laissé perir dans les batailles, de peur de se voir soumis à la*

domination des princes d'Occident : & qui ne sçait toute la peine que l'empereur Frederic a eue pour se débarrasser de leurs embûches ?

PIERRE
DE VILLE-
BRIDE.

Les deux Grands-maîtres & tous les Chevaliers, outrés de ces reproches ; *Eh quoi ! grand Prince*, lui répondirent-ils, pensez-vous que nous ayons abandonné nos biens & notre patrie ; que nous ayons pris l'habit de Religieux dans une terre étrangère, & que nous exposions tous les jours nos vies pour trahir l'Eglise chrétienne, & renoncer à notre salut ? Croyez qu'une pensée si indigne d'un chrétien, n'est jamais entrée dans l'esprit d'aucun Chevalier. Le Grand-maître de Sonnac emporté par son ressentiment, cria à celui qui portoit l'étendard de son Ordre : *Déployez votre bannière, il faut que les armes & la mort décident aujourd'hui de notre honneur & de notre destinée. Nous étions invincibles*, ajouta-t'il, si nous fussions restés unis ; mais l'esprit de division va causer la perte des uns & des autres.*

Le Comte de Salisbery voulut s'entreprendre pour adoucir les esprits, & adressant la parole au Prince François :

* *Uc quid, comes generose, habitum susciperemus Religionis ? Numquid ut Ecclesiam Christi everteremus, & prodicionibus* | *intendentes animas nostras perderemus ? Absit, absit hoc à nobis, imò ab omni Christiano. Matt. Paris* p. 790.

Je crois, serenissime Comte, lui dit-il, que vous ne pouvez faillir en suivant l'avis d'un aussi saint homme que le Grand-maitre, & aussi consommé dans le métier de la guerre; & de jeunes gens ne seront jamais deshonorés, en se confiant à un homme de cet âge & de ce mérite. Mais le Seigneur Anglois ne fut pas moins indignement traité que le Grand-maitre; le Comte d'Artois ne répondit à un discours si sage que d'une manière piquante: *Tout ceci, s'écria ce Prince, sent la queue, faisant allusion à un bruit qui couroit alors, que les Anglois, pour punition de l'assassinat de saint Thomas de Cantorbery, avoient une queue attachée au bas des reins.* Comte Robert, lui répartit fièrement l'Anglois, *j'irai aujourd'hui si avant dans le péril, que vous n'approcherez pas seulement de la queue de mon cheval; &* en disant ces paroles, ils partirent tous de la main comme des furieux, & ne prirent plus ni ordre ni conseil que de leur colere & de leur emportement. Ils entrèrent tous dans la Massoure qu'ils trouverent ouverte. Les uns s'arrêterent au pillage, d'autres poussèrent plus loin, & tâcherent de joindre les Sarrasins. Mais ces Infidèles s'étoient déjà ralliés sous un de leurs chefs appelé Bendocdar, officier plein de valeur, soldat & général, que nous

verrons dans la suite s'élever par son courage & par son habileté sur le trône de ses maîtres. Ce commandant ayant reconnu le petit nombre des François, revint à la charge, les poussa à son tour. Le Comte d'Artois fut obligé de se jeter dans la Massoure, où il fut aussitôt investi; & de peur qu'il n'échappât, Bendocdar, après s'être assuré des portes, jeta un corps considérable de troupes entre la ville & le Thanis, pour empêcher le Roy de venir au secours de son frere. Ce jeune Prince que son courage avoit précipité dans le péril, se vit attaqué en même tems par des troupes réglées & par les habitans de la Massoure; les uns combattoient les François dans les rues, & les autres faisoient pleuvoir sur eux des pierres, du sable embrasé, de l'eau bouillante, ou les perçoient d'en haut à coup de flèches; en sorte que le Comte d'Artois, le Comte de Salisbury avec la plupart des Chevaliers des deux Ordres périrent dans cette malheureuse journée. Il n'en échappa presque que le Grand-maître du Temple, qui, après avoir perdu un œil, & tout couvert de blessures, regagna l'armée chrétienne. Les Sarrasins firent quelques prisonniers, parmi lesquels se trouva le Grand maître de saint

Jean. Le sort du Roy ne fut pas plus heureux : après différens combats où il perdit beaucoup de monde, les François réduits à un petit nombre par les maladies & la disette des vivres, & tâchant de regagner Damiette, se virent enveloppés, & comme accablés par la multitude des barbares. Le Roy de France, Alphonse comte de Poitiers, & Charles comte d'Anjou ses freres, avec tout ce qu'il y avoit de seigneurs, furent faits prisonniers.

Comme ce n'est point l'histoire de ce Prince que j'écris, je n'ai pas crû devoir m'arrêter dans le détail & dans les circonstances de ce triste événement, où un Roy si puissant, si sage & si plein de valeur, se vit en spectacle à tout l'univers, comme le plus malheureux de tous les hommes. Il ne sortit des mains des barbares qu'en rendant Damiette, & en payant huit cent mille besans pour la rançon des prisonniers, dont les Hospitaliers & les Templiers avancerent la meilleure partie. *

Son dessein en sortant de l'Egypte étoit de retourner incessamment en France ; mais le Grand-maître des Hospitaliers,

* Postquam pecuniæ prætentatæ quantitatem, quam mutuò receperat à Templariis & Hospitalariis, Januensibus & Pisanis penitus reacceptis obsidibus persolvisset *Mat. Paris* p. 99.

& celui des Templiers lui représentèrent si vivement l'état misérable de la terre sainte, & le danger où elle étoit de retomber entre les mains des Infidèles, qu'il résolut de rester quelque tems dans saint Jean d'Acres, pour faire relever les fortifications des autres places, dont les chrétiens étoient encore maîtres.

Pendant le séjour qu'il y fit, le Prince des Assassins, que les François appelloient le Vieux, ou plutôt le Seigneur de la Montagne, & dont nous avons déjà parlé, lui envoya deux députés, pour lui demander des présens que ce malheureux chef des bandits, exigeoit des Princes par forme de tribut, pour ne les pas faire assassiner. *L'Empereur d'Allemagne*, lui dit un de ces envoyés, *le Roy de Hongrie, le Sultan même d'Egypte, & tous les Princes n'ont pas manqué de s'acquitter de ce devoir, scachant bien qu'ils ne seroient en vie qu'autant qu'il plairoit à notre Seigneur: il vous avertit donc de vous soumettre comme eux à cette loi, ou du moins, de le faire décharger du tribut qu'il paye aux Grands-maîtres du Temple & de l'Hôpital.* On leur demanda, dit Joinville, pourquoi ils ne se défaisoient pas de ces deux Grands-maîtres, qui les forçoient de leur payer tribut. Si

1251.

Joinville p.
85. & 86.

*mon Seigneur, répondirent-ils, faisoit tuer un de ces Grands-maîtres, tantôt il y en auroit un autre aussi bon, & pour ce ne veut-il mettre ces gens en péril, où il ne sçauroit rien gagner. Le Roy, sans daigner répondre à ces barbares, les renvoya aux deux Grands-maîtres, & Pierre de Villebride qui entendoit leur langue, & qui sçavoit de quelle maniere il falloit traiter avec ces bandits, prenant la parole : *Votre Maître, leur dit-il, est bien hardi d'oser faire de telles propositions à un Roy de France ; si nous n'avions égard au caractère d'Envoyez dont vous êtes revêtus, nous vous ferions jeter à l'instant dans la mer : allez, retirez-vous, & dites au Seigneur de la Montagne, qu'il ait dans quinze jours à envoyer au Roy des lettres qui réparent son insolence : sinon qu'il aura à faire aux Chevaliers des deux Ordres.**

La crainte de leur ressentiment, fit peur à celui qui s'étoit mis en possession de faire trembler la plupart des souverains ; il renvoya dans la quinzaine ces mêmes députés, qui apportèrent au Roy de sa part une chemise, pour lui désigner qu'il vouloit lui être attaché comme la chemise l'est au corps humain, & ils lui présentèrent en même tems un anneau d'or, où le nom de leur Maître

étoit gravé, apparemment comme une
sauve-garde qu'il lui envoyoit.

PIERRE
DEVILLE-
BRIDE.

Le Sire de Joinville, dont j'ai tiré
ce fait, en rapporte un autre à la vérité
bien moins considérable, & même assez
indifférent, si quelque chose le pouvoit
être, de ce qui peut servir à faire con-
noître la discipline de l'Ordre dans ces
siècles reculés. Ce Seigneur, dans la
vie qu'il nous a laissée de saint Louis,
écrit que dans le tems qu'il étoit à la
suite du Roy dans la ville d'Acre, des
gentilshommes & des Chevaliers Fran-
çois qui étoient venus à la terre sainte
sous sa bannière, étant allés proche de
la ville à la chasse des gazelles, espece
de chevreuils communs en ce pays-
là, ils furent rencontrés par des Hof-
pitaliers; que sur une dispute qui s'é-
mût entr'eux au sujet de cette chasse,
on en vint aux voyes de fait, & que
les François furent fort maltraités. Ce
Seigneur en porta aussi-tôt ses plaintes
au Grand maître; c'étoit GUILLAUME
DE CHATEAUNEUF, dont nous avons
déjà parlé, François de nation, ancien
religieux, sévère observateur de la dis-
cipline régulière, & qui après avoir
passé par toutes les charges de l'Ordre,
venoit de succéder à Frere Pierre de
Villebride. Ce nouveau Grand-maître

GUILLAUME
DE CHA-
TEAUNEUF

125. b.

ayant pris connoissance de ce différend , condamna les religieux à manger dans le réfectoire à terre sur leurs manteaux , selon , dit Joinville , le droit & l'usage de la sainte terre , & il ajoute : *Je me trouvai là present avec les Chevaliers , & requîmes au Maître qu'il fist lever les Freres de dessus leurs manteaux , ce qu'il cuida refuser ; mais en la fin , force lui fut qu'ainsi le fist , car nous nous assîmes à terre avec les Freres pour manger avec eux , & ils ne le voulurent souffrir , & fallut qu'ils se levasse d'avec nous , pour aller manger avec les autres Freres à la table , & nous laisserent leurs manteaux , apparemment par forme de satisfaction & de dédommagement.*

On gardoit un silence exact dans les refectoirs de l'Ordre; des lectures pieuses & édifiantes y tenoient lieu de conversation , & ce ne fut qu'à la priere & sur les remontrances de frere Rambault, prieur de Hongrie , que le pape Innocent IV. qui étoit alors sur la chaire de saint Pierre , permit -depuis aux Hospitaliers de cette nation , de rompre le silence dans le réfectoire , quand ils seroient obligés d'y recevoir des séculiers distingués par leur haute naissance , ou par leurs dignités.

Telle étoit alors la discipline réguliere de cet Ordre , quand le roy saint Louis

fut rappelé en France , par la mort de la reine Blanche sa mere , qui en son absence avoit la régence de ses Etats. Ce Prince après avoir fortifié saint Jean d'Acree , rebâti Saïde , Cesarée , Jaffa , & laissé dans le pays un secours considérable de troupes & d'argent , s'embarqua le 24. Avril de l'année 1254 , chargé des bénédictions & des vœux de tout le peuple ; & après avoir été également l'admiration des Sarrafins comme des chrétiens , par sa valeur dans les combats , & par une fermeté invincible dans ses disgraces.

GUILLAUME
DE CHA-
TEAUNEUF.

1254.

Quelque dépense que ce saint roy eût faite , & quelques précautions qu'il eût prises pour mettre en défense le peu de places , qui restoit aux chrétiens dans la terre sainte , le Pape justement allarmé de son départ , en recommanda particulièrement la conservation aux Hospitaliers. Pour les y engager , non-seulement il confirma tous les privilèges que ses prédécesseurs avoient accordés à l'Ordre ; mais croyant récompenser des services aussi essentiels , que ceux qu'ils rendoient continuellement à toute la chrétienté , il leur donna le monastere du mont Thabor , bâti sur cette montagne en forme de forteresse , avec le château de

518 HISTOIRE DE L'ORDRE
Béthanie, où la reine Melisende femme du roy Foulques d'Anjou, avoit autrefois établi des Religieuses ; mais qui depuis la perte de Jerusalem, s'étoient retirées en Europe.

Si on considère la situation des lieux, & le voisinage des Sarrasins, ces donations étoient moins des graces que des engagements à de nouveaux périls. Le Grand-maître, sans examiner la situation si dangereuse de ces places, y établit différens corps de ses Chevaliers ; il fortifia depuis le château de Carac situé dans le comté de Tripoli, & qui appartenoit à l'Ordre depuis long-temps ; & comme ce Grand-maître ne songeoit qu'à réprimer les courses des Infidèles, il mit cent Chevaliers avec des troupes à la solde de l'Ordre dans le château d'Assur, frontiere des terres que les Sarrasins occupoient dans la Palestine.

On ne pourroit donner que de justes louanges, à des soins si dignes de sa place, & de la valeur de ses Chevaliers, si ces Religieux & les Templiers oubliant les devoirs de leur profession, & les loix du christianisme, n'avoient en ce temps là tourné leurs armes les uns contre les autres : on vit renaître leurs anciennes animosités : forts ou

foibles ils se chargeoient par-tout où ils se rencontroient ; enfin ces deux Corps si redoutables aux Infidèles , en vinrent , pour ainsi dire , à une bataille & à un combat général. Le sort des armes ne fut pas favorable aux Templiers ; on ne fit point de prisonniers ; les Hospitaliers taillèrent en pièces tout ce qui tomba sous leur sabre : à peine , dit l'Historien ecclésiastique , resta-t-il un Templier pour porter dans les places de son Ordre les nouvelles de cette défaite. Ce qui restoit de Templiers à la terre sainte , ne se sentant pas assez forts pour en tirer vengeance , appellerent par une citation générale leurs Freres d'Occident : & ce qui est de plus surprenant dans cette espece de guerre civile , où l'animosité regnoit avec tant de fureur , c'est que si on en excepte cette ancienne jalousie , qui leur mettoit de temps en temps les armes à la main , on trouvoit encore dans leurs Maisons le même esprit de charité pour les pauvres & les pélerins , & le même zèle pour la défense des chrétiens de la Palestine : & il auroit été bien à souhaiter que leur émulation ne se fût jamais tournée que de ce côté-là.

Le Grand maître de Châteauneuf mourut en ce temps-là , & après sa mort,

GUILLAUME
DE CHA-
TEAUNEUF.

*Rainaldi ad
ann. 1259. no
61.*

HUGUES
DE REVEL.

sa place fut remplie par frere HUGUES DE REVEL, d'une Maison illustre de Dauphiné, à laquelle il donna un nouvel éclat par la sage conduite qu'il tint dans le gouvernement. Pendant dix-huit ans que dura son magistère, l'Ordre par rapport au temporel prit une nouvelle forme. Nous avons dit que tous les biens de la Religion étoient administrés par des religieux comptables, qui après avoir pris ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance, devoient faire passer le reste au chef-d'Ordre & au trésor de la Religion. Mais comme la dépense de ces administrateurs consommoit souvent la recette, & d'ailleurs que l'Ordre, pour fournir aux frais immenses d'une guerre continuelle, avoit besoin d'un revenu fixe & certain, dans un Chapitre général tenu à Cesarée, on arrêta un rolle des sommes que chaque Maison enverroit à la terre sainte & au trésor; & parceque dans les obédiences & les commissions, qui furent depuis données aux Chevaliers chargés de cette administration, on se servit de cette expression: Nous vous recommandons ces biens, &c. *Commendamus*, cette administration particulière de chaque Maison prit le nom de *Commendataria*, d'où est venu le

Pantaleon.
Hist. l. 3. p.
32.

nom de *Commanderie*, & le titre de *Commandeur*.

Cependant ce titre n'étoit pas alors à vie, il étoit amovible, & fut substitué à celui de Précepteur dont on s'étoit servi jusqu'alors. On réduisit ensuite ces *Commanderies* sous differens Prieurés. Le Prieur étoit chargé d'en faire la visite, & d'envoyer à la terre sainte, en troupes ou en argent, les contributions ordinaires de chaque *Commanderie* de son Prieuré, appelées *Responsions*, qui pouvoient être augmentées selon les besoins de l'Ordre, & en conséquence des ordonnances & des décrets du Chapitre général.

Ce Chapitre tenu alors à Cesarée, voulant autoriser cet esprit de désappropriation, fondé sur le vœu de pauvreté que faisoient tous les Chevaliers, leur défendit de tester, d'instituer des héritiers, & de faire aucuns legs. Par ce statut, il ne leur est pas même permis de laisser par testament, aucune gratification extraordinaire à leurs domestiques, sans un consentement exprès du Grand-maître. Telle étoit alors la discipline de l'Ordre, nécessaire non-seulement par rapport à l'observation du vœu de pauvreté, mais encore eu égard aux guerres que cet Ordre sou-

522 HISTOIRE DE L'ORDRE
tenoit continuellement contre les Infidèles. Nous allons entrer à présent dans des temps encore plus fâcheux, mais où ces Religieux militaires, continuerent à donner de nouvelles marques de leur zèle & de leur valeur.

Bendocdar, qui avoit eu tant de part à la défaite de Robert comte d'Artois, régnoit alors en Egypte : c'étoit le quatrième des Mamelus qui étoit monté sur le trône : il s'en étoit emparé par la mort de Meléch-Elvahet, qu'il avoit fait massacrer, sous prétexte que ce Sultan ne vouloit pas rompre une trêve, qu'il avoit faite avec les chrétiens latins de la Palestine.

1263.

Bendocdar ayant été mis en sa place par les Mamelus, signala son avènement à la couronne par une guerre cruelle & sanglante qu'il fit aux chrétiens, & sur-tout aux Chevaliers des deux Ordres. *Le Sultan de Babylone, dit le pape Urbain IV. écrivant à saint Louis, est venu contre la foi des traités, camper avec une armée formidable entre le mont Thabor & Naim, & ses troupes, en haine du nom chrétien, ont porté le fer & le feu jusques aux portes d'Acree: il a même fait raser l'église de Nazareth & celle du mont Thabor. Ses soldats tuent indifféremment tout ce qu'ils rencontrent,*

sans distinction d'âge ou de sexe. La condition de ceux qui meurent par le fer des barbares n'est pas la plus à plaindre ; il n'y a point de supplices , qu'ils ne fassent souffrir à leurs prisonniers , pour les obliger à changer de religion.

Le Sultan ayant résolu de chasser entièrement les chrétiens de la Palestine, assiegea la forteresse d'Assur qui appartenoit à l'Ordre des Hospitaliers. C'étoit une des plus fortes places de la Palestine ; & le Grand-maître , outre la garnison , y avoit mis 90. Chevaliers : ils se firent tous tuer l'un après l'autre dans les différens assauts qu'ils soutinrent : le Sultan n'entra dans la place qu'en passant sur les corps de ces intrépides guerriers , qui sous le mérite de l'obéissance , alloient avec joye au combat & à la mort.

Les Templiers l'année suivante ne furent pas mieux traités , & ne témoignèrent pas aussi moins de valeur & de fidélité pour leur Religion. Ils étoient maîtres d'une autre forteresse appelée Sephet. Bendocdar y mit le siège , & après une longue défense , le Prieur du Temple qui en étoit gouverneur , voyant tous ses ouvrages ruinés , fut obligé de capituler. On étoit convenu par la capitulation de le faire conduire avec ses

Sanct. l. 3.
part. 12. c. 8.

1265.

Religieux, & le reste de la garnison, qui étoit encore de six cens hommes, jusques dans la place la plus voisine qui appartînt aux chrétiens. Mais le Sultan ne se vit pas plutôt maître de Sephet, qu'il fit défarmer les uns & les autres, & il ne leur donna que la nuit suivante pour se résoudre à mourir ou à se faire mahometans. Le Prieur du Temple qui étoit un saint religieux, assisté de deux Franciscains, employa ce peu de temps si heureusement, & il exhorta ses confreres & ses soldats avec tant de zèle & de piété, à préférer la couronne du martyr à une vie périssable & deshonorée par une honteuse apostasie, qu'ils se laisserent tous le lendemain égorger, plutôt que de vouloir changer de religion. Le Sultan irrité de leur fermeté, & de la constance du Prieur du Temple, après lui avoir inutilement offert des richesses & des dignités, le fit écorcher tout vif; & comme s'il eût craint encore qu'il n'eût échappé à un supplice si cruel, il commanda qu'on lui coupât la tête. Il fit souffrir les mêmes tourmens aux deux religieux de saint François, qui avoient servi d'aumôniers dans la place. *Par la mort de tant de Chevaliers des deux Ordres*, dit le pape Clement IV. dans

Sanct. ibid.

une de ses Lettres, voilà le noble college HUGUES DE REVEL.
 des Hospitaliers, & l'illustre milice du
 Temple presque détruits; & sans parler
 de la perte de ces deux places, des ar-
 mes & des équipages, comment après
 un tel massacre, trouver assez de gentils-
 hommes & de personnes nobles, pour rem-
 placer ceux qui ont péri dans ces deux
 occasions?

Quoique les historiens contempo-
 rains dès le douzième siècle donna-
 sent le titre de *Grand*, au maître des
 Hospitaliers, comme on l'a pû voir
 dans cette histoire; cependant les Pa-
 pes, soit pour se conformer à l'an-
 cien usage, soit par rapport à leur su-
 prême dignité, ne traitoient le Supe-
 rieur général de l'Ordre, que de Maî-
 tre des Hospitaliers de saint Jean. Ce
 fut le pape Clement IV. dont nous
 venons de parler, qui penetré des ser-
 vices des Hospitaliers, donna à leur
 Chef la qualité de *Grand-maître*, com-
 me on le trouve dans un Bref de ce
 Pontife, en datte du 18 Novembre 1267,
 & ce Pape dans une autre Bulle, ajou-
 te: *Les Freres de l'Hôpital de saint Jean
 de Jerusalem, dit-il, doivent être consi-
 derez comme les Machabées du Nou-
 veau Testament. Ce sont ces généreux Che-
 valiers, qui ayant renoncé aux désirs des*

526 HISTOIRE DE L'ORDRE
siècle, & abandonné leur patrie & leurs
biens, ont pris la croix pour se mettre à
la suite de JESUS-CHRIST. C'est
d'eux dont le Sauveur des hommes se
sert tous les jours pour purger son Eglise
des abominations des Infidèles, & qui
pour la défense des pelerins & des chré-
tiens, exposent si courageusement leurs vies
dans les plus grands dangers. C'est ainsi
qu'en parle ce Pape dans sa Bulle don-
née à Viterbe, en datte du 4 des Kalen-
des de Juin, & de l'an premier de son
Pontificat.

Mais quelque honorable que fussent
ces éloges & ces titres, la terre sain-
te & les Ordres militaires en particu-
lier, pressés, & pour ainsi dire, acca-
blés par la puissance formidable de
Bendocdar, avoient besoin pour leur
secours de quelque chose de plus effec-
tif que de louanges stériles. Le Sul-
tan se prévalant de la consternation
où étoient les chrétiens, leur venoit
d'enlever le port de Jaffa; quinze jours
après, il emporta le château de Beau-
fort. Mais la conquête la plus impor-
tante qu'il fit, fut celle de la célé-
bre ville d'Antioche, qui ne lui coû-
ta pas seulement les frais d'un siège.
Il s'en rendit maître par la trahison
du Patriarche; d'autres disent, par la

7. Mars
1268.
15. Avril.
19. Mai.

lâcheté des habitans. Ils n'en furent pas mieux traités ; soit que le cruel Sultan aimât à répandre du sang, soit qu'il fût bien aise de diminuer dans cette grande ville le nombre des habitans chrétiens, il en fit passer dix-sept mille par le fil de l'épée, & en emmena cent mille en esclavage.

HUGUES
DE REVEL.

Bendocdar tourna ensuite l'effort de ses armes contre la forteresse de Carac, qui appartenoit à l'Ordre de saint Jean. Les Chevaliers soutinrent le siege pendant près de deux mois, contre toute la puissance de ce Prince, à l'exemple de leurs freres, qui avoient défendu Assur ; & sans vouloir entendre parler de capitulation, ils se firent tous tuer sur la brèche, & le Sultan n'entra dans la place, qu'après la mort du dernier de ces braves guerriers.

Tel étoit alors l'état de la terre sainte, sans souverain, sans armée, sans secours, n'ayant pour toute ressource que les Ordres militaires, qui se voyoient accablés par les armées nombreuses des Infidèles. Je tirerois volontiers le rideau sur des endroits si tristes, si les loix de l'histoire ne m'obligeoient de rapporter également les différens événemens, & les mauvais succès comme les bons.

1270.

Parmi ces guerres continuelles, & au milieu du tumulte des armes, le Grand-maître aussi attentif à la conservation de la discipline régulière, qu'à la défense des places confiées à la valeur de ses Chevaliers, convoqua & tint jusqu'à cinq Chapitres généraux. Il s'y fit plusieurs réglemens très-utiles, & on confirma en même temps les anciens usages de l'Ordre, entre lesquels on voit que pour y être reçu en qualité de Chevalier, il falloit être issu dans un légitime mariage, tant du côté paternel que maternel, de maisons nobles de nom & d'armes. La même condition étoit requise pour les Religieuses de l'Ordre; & dans un de ces Chapitres, il fut permis au châtelain d'Emposte d'admettre à la profession, les Demoiselles qui feroient paroître une véritable vocation, & qui postuleroient pour être reçues, soit dans le Prieuré de Sixene, soit dans les autres Maisons de Filles, qui dépendoient de sa châteltenie & de son Prieuré. Il fut défendu dans les mêmes Chapitres, & sous le magistère du Grand-maître de Revel, de donner l'habit à aucun Religieux qui auroit fait profession dans un autre Ordre. Enfin, par les mêmes réglemens, les Hospitaliers ne pouvoient

point

point choisir des Confesseurs étrangers & hors de l'Ordre, sans une permission expresse du Prieur de l'Eglise, supérieur des Chapelains, qui tenoit lieu d'Evêque & d'Ordinaire dans l'Ordre, & qui par la concession des Papes, en avoit l'autorité, & même les ornemens quand il officioit.

De ces soins & de ces réglemens religieux, le Grand-maître passa à de plus importans, qui regardoient la conservation & la défense de la terre sainte; & de concert avec le Grand-maître des Templiers, il fit une trêve avec le Soudan d'Egypte, dans la vûe d'en profiter pour tirer du secours du côté de l'Occident, sans lequel il étoit impossible aux chrétiens latins, de se maintenir plus long-tems dans la Palestine.

L'un & l'autre Grand-maître passerent depuis en Italie pour le solliciter plus vivement. L'élevation de Théalde ou Thibaud archidiacre de Liège sur la chaire de saint Pierre, les déterminâ à entreprendre ce voyage. Les Cardinaux, après avoir laissé vaquer le saint Siège deux ans neuf mois sans se pouvoir accorder, & sans donner un chef visible à l'Eglise, convinrent enfin de la personne de Thibaud, archidiacre de Lié.

530 HISTOIRE DE L'ORDRE
ge, de la noble maison de Visconti, &
ils lui envoyerent à la terre sainte, où
sa piété l'avoit conduit alors, le decret
de son élection. Personne ne pouvoit
être un meilleur témoin de l'extrémi-
té & des justes besoins des chrétiens
de ce pays-là. Ce saint Pape en étoit pé-
nétré; & avant que de partir, il pro-
mit aux Grands-mâîtres, d'employer
toute l'autorité que Dieu venoit de lui
donner dans l'Eglise, pour leur procu-
rer du secours. On prétend qu'en mon-
tant dans le vaisseau qui le devoit por-
ter en Italie, il employa pour confirmer
sa parole, cette expression du pseaume
136. *O Jerusalem, cité sainte, si je t'ou-
blie jamais, que je sois moi-même oublié
parmi les hommes.*

Ce fut à ce saint Pontife appelé Gré-
goire X. que les deux Grands-mâîtres
qui le suivirent de près, s'adresserent
en arrivant en Italie. Il avoit déjà pré-
venu leurs prieres & leurs remontran-
ces; & à peine avoit-il débarqué, que
fermant l'oreille aux complimens des
cardinaux & des courtisans, il travailla
uniquement pendant huit jours, à cher-
cher les moyens de secourir la terre
sainte. Il s'assura d'abord de douze ga-
leres armées, dont Pise, Genes, Mar-
seille & Venise devoient fournir cha-

cune trois. Pour subvenir aux frais de la guerre, il emprunta de Philippe le Hardi roy de France, fils de saint Louis, vingt-cinq mille marcs d'argent; & pour sûreté de cette somme, les Templiers engagerent à ce Prince, toutes les terres qu'ils possédoient dans ses Etats.

HUGUES
DE REVEL.

Rainaldi ad
ann. 1272. n. 7. & 8.

Les deux Grands-maîtres en arrivant en Italie, apprirent avec bien de la joye, les mesures que le Pape avoit déjà prises en faveur de la terre sainte. Cependant, après lui avoir baisé les pieds, ils lui représentèrent que ce secours pouvoit à la vérité reculer pour quelque tems la perte du peu de places qui restoit aux chrétiens; mais qu'il falloit des forces plus considérables, s'il prétendoit chasser les Infidèles de toute la Palestine.

Le Pape entra dans leurs vûes; & après en avoir conféré avec les cardinaux, il convoqua un Concile général à Lyon, comme le moyen le plus sûr pour exciter le zèle des fidèles, & pour produire une nouvelle croisade. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de ce Pontife, au roy de France Philippe III. dit le Hardi. *Pendant le séjour que nous avons fait à la terre sainte,* dit Grégoire dans sa Lettre, *nous avons*

532 HISTOIRE DE L'ORDRE
conferé avec les chefs de l'armée chrétien-
ne, avec les Templiers & les Hospitaliers,
& les grands du pays touchant les moyens
d'en empêcher la ruine totale. Nous en
avons traité depuis avec nos freres les car-
dinaux, & nous avons trouvé qu'il y faut
envoyer incessamment quelque secours sur
les galeres, en attendant celui que nous
esperons procurer par l'assemblée d'un Con-
cile général.

1274.

Ce Concile ne se tint qu'en 1274 ;
le Pape s'y rendit, & en fit l'ouverture
le 2 de Mai. Il voulut que les deux
Grands-mâîtres s'y trouvassent, pour
représenter eux-mêmes l'état déplora-
ble de la terre sainte ; & si on en
croit un ancien manuscrit intitulé *Cé-
rémonial des cardinaux*, qui se trouve
dans la bibliotheque du Vatican sous
le numero 4734, ce Pontife leur assigna
dans le Concile une place distinguée,
& au dessus de tous les ambassadeurs,
des Pairs de France, & des autres grands
Seigneurs, qui étoient venus à cette
célébre assemblée.

Jen'entreprends point de rapporter ce
qui s'y passa dans les différentes Ses-
sions : je remarquerai seulement que
dans la dernière, il fut arrêté qu'on
prêcherait la croisade dans toute la
chrétienté ; & pour fournir aux frais

immenses qu'exigeoit un si grand a-
 mement, on imposa sur toutes les di-
 gnités ecclésiastiques, & sur tous les
 bénéfices, des sommes considérables
 par forme de décimes payables en six
 ans.

Philippe roy de France avoit déjà pris
 la croix. Rodolphe qui de simple Comte
 de Hasbourg, venoit d'être élu Empereur
 d'Allemagne, la reçut des mains du Pape;
 & Michel Paleologue, qui dès l'année
 1261 avoit surpris Constantinople; pour
 être reconnu Empereur par les Prin-
 ces d'Occident, offroit de joindre ses
 forces à celles des croisés, & de se
 croiser lui-même. Mais personne ne
 prit la croix avec plus de zèle, que
 Charles duc d'Anjou frere du roy saint
 Louis, & roy des deux Siciles, qui
 se prétendoit roy de Jerusalem, en
 vertu d'un transport & d'une cession
 que lui en avoit fait au Concile mê-
 me, Marie princesse d'Antioche, fille
 de Boémond IV. & de la princesse Mé-
 lisende, quoique Hugues III. roy de
 de Chypre, soutînt que la couronne
 de Jerusalem lui appartenoit, comme
 il lu en droite ligne d'Alix de Cham-
 pagne, fille de Henry comte de Cham-
 pagne, & d'Isabeau fille d'Amalry
 troisième, roy de Jerusalem. Ce Prin-

ce se fit couronner en cette qualité dans la ville de Tyr , & le Roy de Sicile de son côté , en attendant qu'il pût passer à la terre sainte pour prendre possession des débris de ce malheureux royaume , y envoya en qualité de son lieutenant Roger de saint Severin. Les Seigneurs du royaume se partagerent entre les deux prétendans ; & le Grand-maître des Templiers à son retour du Concile , se déclara pour le Roy de Sicile. Mais le Grand-maître de Revel & les Chevaliers de saint Jean resterent neutres , conformément à leur règle & aux statuts de l'Ordre ; & ils protesterent qu'il ne leur étoit point permis de prendre les armes contre aucun Prince chrétien. Cette conduite , quoique également sage & équitable , leur attira le ressentiment de Charles d'Anjou , qui fit saisir tous les biens que l'Ordre possédoit dans ses Etats.

Bendocdar n'auroit pas manqué de profiter de ces funestes divisions , qui partageoient tous les chrétiens latins de la Palestine ; mais il mourut en ce tems là d'une blessure qu'il avoit reçue dans une bataille , où il fut défait par les successeurs de Gengizcan.

vante la mort du Grand-maître Hugues de Revel, consumé par les soins pénibles du gouvernement, & par les cruelles inquiétudes des suites déplorables qu'il prévoyoit pour l'avenir. Les Chevaliers assemblés en Chapitre dans leur maison de S. Jean d'Acree, firent remplir sa place par frere NICOLAS LORGUE, Religieux d'un caractère doux & insinuant, & qui employa tous ses soins pendant son ministère, pour éteindre les divisions, qui étoient entre les Chevaliers de son Ordre, & ceux du Temple.

NICOLAS
LORGUE

Quoique la trêve que les deux Grands-maîtres avoient faite avant leur départ pour l'Occident avec Bendocdar, subsistât encore; un capitaine de Melec-Sais son successeur, soit qu'il en eût des ordres secrets de son maître, soit par un esprit de brigandage, la rompit, & vint faire des courses, & ravager la campagne jusqu'aux portes de Margat, forteresse appartenante aux Hospitaliers de saint Jean.

Les Chevaliers surpris de cette incursion au milieu de la trêve, sortirent de la place en bonne ordonnance, chargerent ces pillards, & en taillerent en pièces la meilleure partie. Le Sultan voulant avoir sa revanche, envoya aux environs de la place un plus gros parti

composé de cinq mille hommes. Les Chevaliers firent une nouvelle sortie ; mais avant que d'avancer contre ces Infidèles , ils laisserent une partie de la garnison proche des portes de la ville , & dans une embuscade , pour faciliter leur retraite. Ils marcherent ensuite droit aux ennemis , & après une légère escarmouche, ils se retirèrent avec une frayeur apparente , & comme s'ils eussent été épouvantés du nombre supérieur des Infidèles. Les Sarrasins pleins d'audace & de confiance , les poussèrent ; les Chrétiens continuerent à se retirer devant eux , jusqu'à ce qu'ils les eussent attirés au-delà de l'embuscade : pour lors ils firent face , & chargerent en tête les ennemis , pendant que les troupes qui étoient dans l'embuscade , en sortirent : poussant alors de grands cris , ils prirent les Infidèles en queue. Ceux-ci surpris , & marchant la plupart sans ordre & sans précaution comme à une victoire certaine , furent bien-tôt enfoncés : ce fut moins dans la suite un combat qu'une déroute. Les Sarrasins chercherent à leur tour leur salut dans la fuite ; il y en eut beaucoup de tués , & plusieurs furent faits prisonniers avec l'Emir qui commandoit ce détachement.

Le Sultan piqué de cette dernière déroute, résolut de s'en venger par la ruine même & la destruction de cette forteresse ; mais ayant été retenu dans ses Etats par des affaires importantes, il ne put exécuter son dessein que trois ans après, qu'il vint lui-même assiéger la place, à la tête d'une armée formidable. Le Grand-maître y tenoit toujours un gros corps de troupes. Mellec-Saïs tenta d'abord d'emporter la place par escalade. Ses soldats se présentèrent avec des échelles au pied des murailles, & tâchèrent d'en gagner le haut ; mais ils trouverent par-tout le même courage & la même résistance.

Les Chevaliers ne les laissoient monter que pour les précipiter de plus haut ; les pierres, les feux d'artifice, l'eau bouillante, tout fut mis en usage ; & le Sultan, après avoir perdu beaucoup de monde, fut obligé de faire sonner la retraite. Il fallut que ce Prince en revînt aux règles ordinaires : il ouvrit la tranchée, & battit les murailles avec les machines & les pierriers, dont on se servoit en ce tems-là. Mais ils avançaient peu ; les Chevaliers faisoient tous les jours des sorties, & après avoir nettoyé la tranchée, ils portoient souvent la terreur jusqu'au milieu du camp.

des Infidèles. Ils brûlerent même plus d'une fois toutes les machines , & ils auroient réduit le Sultan à lever le siege , s'ils n'eussent pas eu un ennemi caché, qui les surprit, & dont ils ne purent se défendre.

Pendant que Melec-Saïs les amusoit, pour ainsi dire, par de fausses attaques, ses troupes travailloient jour & nuit à creuser des mines qu'ils poussèrent jusques sous les murailles de la place, en sorte qu'elles ne posoient plus que sur des appuis de bois : il envoya ensuite sommer le gouverneur & la garnison de lui ouvrir les portes. Ils reçurent cette sommation avec raillerie , & ils demanderent à l'officier , si son maître avoit crû leur devoir faire un pareil compliment avant que de lever le siege. Mais il fallut changer bien-tôt de langage ; cet officier leur dit que la forteresse étoit minée par tout ; il leur offrit de les conduire dans la mine , & de leur faire voir qu'il ne tenoit qu'au Sultan de faire mettre le feu aux appuis, & de s'ouvrir par-là un passage dans la place : le gouverneur envoya aussi-tôt avec cet Officier deux Chevaliers , qui furent convaincus dans ce moment de la vérité de sa relation. Il fallut traiter & abandonner la place , & après que

les Chevaliers en furent sortis, le Sultan la fit raser, pour leur ôter l'espérance d'y rentrer dans une conjoncture plus favorable.

NICOLAS
LORGUE.

1283.

Un Historien prétend que des Chevaliers Allemands, qui se trouverent à la défense de cette place, bâtirent depuis dans leur pays, pour en conserver la mémoire, une forteresse sur le même plan, qu'ils appellerent Mergatheim, qui après avoir appartenu long-tems à l'Ordre de saint Jean, est tombée depuis entre les mains des Chevaliers Teutoniques.

Pantaleon.

l. 3. p. 85.

Le Soudan, après la conquête de Margat, s'empara du château de Laodicée, & il se dispoisoit à faire le siege de Tripoli, lorsqu'un des principaux Emirs, appelé Melec, le fit périr, & se plaça sur le trône sous le nom de Melec-Meffor. Ce nouveau Soudan, après avoir établis sa puissance dans l'Egypte, reprit le dessein qu'avoit eu son prédécesseur, de chasser les Chrétiens de la Palestine, & forma le siege de Tripoli qu'il emporta d'assaut, & qu'il fit raser, comme Melec-Saïs avoit fait Margat. Il auroit pû étendre plus loin ses conquêtes; mais craignant de s'attirer toutes les forces d'Occident par quelque nouvelle croisade, il fit une trêve avec Henry II. roy de Chypre.

540 HISTOIRE DE L'ORDRE
 fils de Hugues III. qui depuis la mal-
 heureuse catastrophe des Vêpres Sici-
 liennes, au préjudice de Charles duc
 d'Anjou, Roy de Sicile, s'étoit fait
 reconnoître & couronner roy de Je-
 rusalem, & avoit chassé de la Palestine
 le lieutenant & les troupes du Prince
 François.*

Telle étoit la situation des affaires
 de la terre sainte : de tant de places que
 Godefroy de Bouillon & ses successeurs
 avoient conquises, il ne restoit plus
 que la seule ville de saint Jean d'Acre.
 Tous les chrétiens grecs & latins de
 différentes nations s'y étoient réfugiés,
 & ce qui eût dû en faire la force, cau-
 soit sa foiblesse, par la division qui
 étoit entre les chefs de ces différens
 corps, qui se prétendoient indépendans
 les uns des autres.

Le Grand - maître des Hospitaliers
 touché de la perte de Margat, & pré-
 voyant avec douleur la ruine entière
 du christianisme dans la terre sainte,
 passa en Occident pendant la trêve,
 pour en tirer quelque secours. Il s'adressa
 au pape Nicolas IV. qui étoit alors sur

* Apud Acon, urbem Syriæ Rex Cypri fecit se coronari in præjudiciam regis Siciliae, in Regem Jerusalem; & quia id Tẽm- plarii, & fratres Hospita- les permiserant, res eorum & bona per Apuliam & tertiam regni Siciliae in ma- nu regia capiuntur.

à la chaire de saint Pierre, & lui re-
présenta dans les termes les plus tou-
chans, l'extrémité à laquelle les chré-
tiens de la Palestine étoient réduits, &
le besoin qu'ils avoient d'un puissant
secours de troupes & d'argent. Mais
il n'en put obtenir qu'environ quinze
cens hommes, la plupart bandits &
gens ramassés, sans courage & sans dis-
cipline. Le Pape se dispensa même de
fournir de son trésor l'argent nécessaire
pour les soudoyer; ainsi le Grand-maî-
tre ne remporta de son voyage que des
marques d'une compassion stérile, &
quelques lettres de recommandation
pour les Princes chrétiens, mais qui ne
produisirent aucun effet: c'est que le
mauvais succès de tant de croisades où
il étoit péri un nombre infini de Princes,
de Seigneurs & de peuples de tout l'Oc-
cident, avoit fort rallenti le zèle & l'ar-
deur des Chrétiens. Le Grand-maître
ne put donc ramener avec lui que quel-
ques troupes levées à la hâte, & que
les Vénitiens passèrent en Orient sur
leurs galeres.

Ce foible secours étant arrivé à Acre,
ne fit qu'augmenter le trouble & la
division. Le Grand-maître accablé d'an-
nées, & encore plus de la douleur de
ne voir aucune ressource pour le salut

542 HISTOIRE DE L'ORDRE
de cet Etat, mourut peu après son re-
tour ; heureux en ce qu'il quitta la vie
avant que son Ordre quittât la Palesti-
ne, & qu'il ne fut point témoin de
la perte entière de la terre sainte.

Ce Grand-maître, pendant son gou-
vernement, & de l'avis du Conseil de
l'Ordre, fit plusieurs réglemens très-
utiles. Ce fut lui qui prescrivit la forme
du Sceau des Grand-maîtres, & de
celui du Trésor ou du Conseil. On lui
attribue aussi l'article des Statuts, qui
défend aux Freres de se trouver en armes
dans le Chapitre, ou dans l'endroit où
se doit faire l'élection du Grand-maître ;
& on voit au titre 18, une énumération
que ce Grand-maître, avant que de
mourir, publia des fautes & des cri-
mes qui emportoient la privation de
l'habit.

1289.

Le Chapitre après sa mort élit pour
Grand-maître, frere JEAN DE VILLIERS
de la Langue de France. Ce fut pen-
dant son magistère que des soldats chré-
tiens de la garnison d'Acre furent cau-
se de la rupture de la trêve. Nous avons
dit que ce n'étoient la plupart que des
bandits, & des gens ramassés de diffé-
rens endroits, que le libertinage &
l'oisiveté avoient fait enroller, mais
sans courage & sans discipline ; & com-

me il ne recevoient point de solde réglée, ils sortoient souvent de la ville, se répandoient dans la campagne, & voloient indifféremment les Chrétiens & les Infidèles. Ils venoient au préjudice de la trêve, de piller les bourgades des Sarrafins. * Le Soudan envoya demander raison de ces brigandages à ceux qui commandoient dans la place; mais il n'y avoit point alors de gouverneur en chef: la ville étoit remplie de Chypriots, de Vénitiens, de Génois, de Pisans, de Florentins, d'Anglois, de Siciliens, d'Hospitaliers, de Templiers, de Teutoniques; tous indépendans les uns des autres: chaque nation occupoit un quartier de la ville, où ils étoient cantonnés sans aucune subordination. Le légat & le patriarche avec le clergé s'étoient aussi retranchés dans un endroit particulier; tout cela formoit un corps considérable d'habitans, qui n'étoient que trop capables de défendre la place, s'ils eussent été unis.

Mais la jalousie entre tant de nations

1290.

* Mille quingenti stipendiarii in terræ sanctæ subsidium à Papa Nicolao missi contra voluntatem civium, Templi & Hospitalis militiæ, armati de Acon exeuntes treugas cum Soldano inicas irrumpunt, &

versus casalia & Sarracenorum oppida incursantes, absque misericordia Sarracenos utriusque sexûs quos reperiunt, occiderunt, qui pacificè sub treugis initis quiescere se credebant. Nangis, ad ann. 1289.

différentes, & les intérêts particuliers de leurs chefs, les rendoient suspects & odieux les uns aux autres ; & au lieu de concourir au bien commun, c'étoit assez qu'une nation eût ouvert un avis pour qu'une autre s'y opposât. On en venoit même souvent aux voyes de fait ; cette malheureuse ville renfermoit dans son enceinte les plus cruels ennemis. Elle les trouvoit sur-tout dans un grand nombre des soldats de la garnison, & même parmi la plûpart de ses habitans, gens noircis des crimes les plus affreux.

Le meurtre, l'assassinat & le poison demeuroient impunis ; les criminels trouvoient un asyle toujours sûr dans les autres quartiers de la ville où ils n'avoient point commis de crime. La corruption des mœurs étoit générale presque dans toutes les conditions, sans en excepter ceux même que leur profession engageoit à une continence parfaite. On faisoit gloire du vice, qu'on déguise sous le nom de foiblesse humaine, & il y avoit même des hommes assez effrontés pour ne se pas cacher de ce péché affreux, que la nature ne souffre qu'avec horreur, en sorte que de tous les peuples chrétiens ou mahométans qui occupoient la Syrie & la Palestine, les habitans de saint Jean

d'Acre passoient pour les plus méchans. JEAN DE
VILLIERS.

Ainsi il ne faut pas s'étonner si cette multitude confuse de scélérats & de bandits, refusa de donner satisfaction au Soudan sur les plaintes qu'il faisoit, comme le proposoient les chefs des trois Ordres militaires. Les Infidèles, sur ce refus, déclarerent la guerre à des gens qui étoient sans chef, sans armée, sans forces, & qui ne cherchoient dans la prise des armes que l'impunité de leurs crimes passés, & les occasions d'en pouvoir commettre de nouveaux.

Le Soudan bien instruit des divisions qui régnoient parmi les habitans d'Acre, mit sur pied une puissante armée pour former le siege de cette place, & pour chasser entierement tous les Chrétiens latins de la Syrie: mais ce Prince mourut en chemin. On prétend qu'il fut empoisonné par un Emir lieutenant général de son armée, qui se flattoit par sa mort d'occuper sa place. Le Prince eut encore assez de vie pour le faire arrêter; il fut écartelé par ses ordres, & le Soudan, avant que d'expirer, conjura le prince Calil son fils de ne le point faire enterrer, qu'il ne se fût rendu maître de cette ville.

 1291.

*Chron. Guilla
de Nangis.*

L'armée après sa mort reconnut le jeune Prince pour Soudan, sous le nom

de Melec-Seraf. Il s'avança aussi-tôt du côté d'Acre, qu'il assiegea le 5 d'Avril de l'année 1291. On prétend qu'il avoit dans son armée 160000 hommes de pied, & 60000 chevaux.

Les attaques furent vives & continues, & la nuit comme le jour, les Infidèles ne donnoient point de relâche aux assiegés. Ils employoient en même tems la sappe & la mine, battoient continuellement les murailles avec des pierriers, & avec toutes les autres machines de guerre, qui en ce tems là étoient en usage. Comme la mer étoit libre, & que les chrétiens avoient un grand nombre de vaisseaux dans le port, la plûpart des habitans & sur-tout les plus riches s'embarquerent avec leurs femmes, leurs enfans & leurs meilleurs effets. Les uns chercherent un asyle dans l'Isle de Chypre, & les autres se réfugierent dans des ports de la Grece ou de l'Italie. Il ne resta dans la place qu'environ 12000 hommes de troupes réglées, & composées la plûpart des Hospitaliers, des Templiers, des Teutoniques, & de quelques soldats séculiers qui combattoient sous les enseignes de ces trois Ordres.

Henry II. roy de l'isle de Chypre, & qui prenoit toujours le titre de Roy

de Jerusalem, débarqua dans le port d'Acre à la tête de deux cens Chevaliers, & de cinq cens hommes de pied. C'étoit un foible secours contre la puissance formidable du Soudan; d'ailleurs on n'étoit pas prévenu en faveur du courage du prince chrétien. Ainsi la garnison, qui vit bien qu'elle ne pourroit pas se défendre long tems sans un commandant qui sçût faire la guerre, élut d'un commun consentement pour gouverneur de la place frere Pierre de Beaujeu Grand-maître des Templiers, capitaine qui avoit vieilli dans le commandement des armées. Le besoin de l'Etat, véritable interprète du mérite, lui fit déferer le commandement, du consentement même du Roy de Chypre, qui, dans une conjoncture si importante & si pleine de périls, voulut bien oublier la qualité qu'il affectoit toujours, de Roy de Jerusalem.

Le Soudan fit tenter la fidélité du Grand-maître par des offres de sommes immenses. Mais le Templier n'y répondit, que par la juste indignation qu'il eut de ce que le Soudan l'eût crû capable de les écouter. On faisoit tous les jours par son ordre des sorties, où un grand nombre d'Infidèles périroient; mais malgré une si vigoureuse

résistance, Melec-Seraf qui ne manquoit pas de soldats, avançoit ses travaux : il fit tomber à la fin plusieurs tours, & entre autres celle qu'on appelloit la tour maudite, qui étoit considérée comme la forteresse de la ville. Les Infidèles monterent aussi-tôt à l'assaut ; le Roy de Chypre qui se trouva en cet endroit, fit ferme avec les Chypriots ; il en périt un grand nombre dans cette action, & les Infidèles auroient emporté la place, si la nuit qui survint n'eût fait cesser l'assaut.

Le roy de Chypre prévoyant qu'il auroit le lendemain à combattre les mêmes ennemis, & en plus grand nombre, pria les Chevaliers Teutoniques, de vouloir bien occuper son poste pendant la nuit, sous prétexte que ses troupes avoient besoin de repos, après avoir soutenu une si rude attaque, & il leur promit qu'il reviendrait le lendemain au point du jour le relever. Mais en quittant la brèche, il se rendit au port, s'embarqua sur ses vaisseaux, & regagna son Isle.

Les Infidèles ne manquerent pas le lendemain de revenir à l'assaut ; les Mamelus, soldats déterminés, monterent sur la brèche, tuerent tout ce qui leur résista, accablèrent par leur grand nom-

bre les Teutoniques, & pénétrèrent jusqu'au cœur de la ville. Ils s'en croyoient les maîtres; mais aux cris & aux bruits que faisoient les victorieux & les vaincus, le Maréchal des Hospitaliers de saint Jean, par ordre du Grand-maître, étant accouru à la tête d'une troupe de Chevaliers de son Ordre, les chargea si brusquement, qu'ils furent obligés de reculer: il y en eut un grand nombre de tués dans cette retraite forcée; & les Hospitaliers en précipiterent plusieurs du haut de la brèche dans les fossés.

Le Soudan qui comptoit pour rien la perte de quelques bataillons, en renvoya d'autres le second jour pour renouveler l'attaque: jamais combat ne fut plus opiniâtre; la brèche fut emportée & reprise plusieurs fois; la nuit seule sépara les combattans. Les Infidèles rebutés d'une résistance si courageuse, tournerent tous leurs efforts du côté de la porte de S. Antoine; ils trouverent en cet endroit les deux Grands-maîtres, dont la présence seule sembloit rendre invincibles leurs Chevaliers. On y combattoit long-temps avec une ardeur égale: les Mamelus & les Hospitaliers se prenoient corps à corps, & sembloient d'un combat général avoir fait autant de duels particuliers: personne

ne connoissoit le péril ; chaque soldat vouloit vaincre ou mourir. Mais comme les Infidèles étoient supérieurs en nombre aux chrétiens, il resta à la fin peu de monde pour la défense de ce poste, & le Maréchal des Hospitaliers, Chevalier d'une haute valeur, étant tombé de plusieurs coups qu'il reçut en même-tems, le Grand-maître des Templiers adressant la parole à celui des Hospitaliers : *Nous ne pouvons plus tenir, lui dit-il, & la ville est perdue, si en attaquant le camp même des ennemis, vous ne trouvez moyen de causer une diversion qui rallentisse leur ardeur, & qui nous donne le tems de fortifier le poste que nous défendons.*

Le Grand-maître des Hospitaliers, prit avec lui ce qu'il trouva de ses Chevaliers en état de monter à cheval, partit sur le champ, & étant sorti par une porte opposée à l'attaque, il se flatta de surprendre le camp ennemi ; mais on y faisoit trop bonne garde. Le Soudan pendant l'assaut avoit fait monter à cheval toute sa cavalerie ; le Grand-maître qui n'avoit pas cinq cens chevaux se vit bien-tôt chargé, & obligé de se retirer. Comme il rentroit dans la ville, il apprit avec douleur que le Grand-maître des Templiers venoit

d'être tué d'une flèche empoisonnée ; que la plûpart de ces Chevaliers avoient été taillés en pièces , & que l'ennemi maître de la ville , y mettoit tout à feu & à sang. Comme il ne lui restoit plus d'autre parti que de sauver au moins sa troupe , il tourna du côté du port , quoique toujours poursuivi par les Infidèles ; & ayant jetté beaucoup d'arbalétriers dans des barques , à la faveur des flèches qu'ils tiroient continuellement sur la cavalerie du Soudan , il fit embarquer ce qu'il avoit d'Hospitaliers avec lui , dans une caraque qui appartenoit à l'Ordre , & gagna l'isle de Chypre. Trois cens Templiers qui avoient échappé à la fureur des Infidèles , ayant voulu se rendre sur le port , furent coupés. Ne pouvant percer cette foule innombrable d'Egyptiens , qui remplissoient toutes les rues , ils se jetterent dans la tour du Temple pour s'y ensevelir ; plusieurs femmes & filles de la ville s'y étoient déjà réfugiées ; les Templiers se barricaderent aussi-tôt , & tinrent plusieurs jours. Le Soudan fit miner cette tour , & les

JEAN DE
VILLIERS.

1291.

Idem Sante

l. 3.

condition qu'on leur laisseroit libre le passage du port ; qu'on faciliteroit leur embarquement, & qu'on conserveroit l'honneur des femmes & des filles. La capitulation étant signée, ils ouvrirent les portes de la tour ; mais les premiers soldats ennemis n'y furent pas plutôt entrés, qu'ils entreprirent de faire violence aux personnes du sexe. Les Templiers indignés de leur brutalité & de leur manque de parole, mirent l'épée à la main, taillèrent en pièces ces insolens, fermerent les portes ; & quoique leur perte fût inévitable, ils ne voulurent plus entendre parler de capitulation.

Les Infidèles l'épée d'une main, & une échelle de l'autre, se présentèrent pour monter à l'escalade. Les murailles en un instant furent couvertes de soldats, qui tâchoient d'en gagner le haut ; mais comme ces murailles étoient minées, ainsi que nous venons de le dire, les appuis manquèrent ; la tour croula avec un bruit épouvantable, & ensevelit sous ses ruines l'Infidèle comme le Templier. Les femmes & les filles qui s'étoient enfermées dans cette tour eurent le même sort, & elles préférèrent une mort honorable au péril qu'elles auroient couru, si elles étoient tombées sous la puissance de ces barbares, en-

core plus odieux par leur brutalité & par leur débauche, que par leur cruauté.

Un couvent entier de religieuses de l'Ordre de sainte Claire, ne montra pas moins de courage. Ces saintes Vierges se défigurèrent en différentes manières, avec plus de soin que les femmes de ce siècle, n'en prennent à s'embellir par des couleurs étrangères. Les unes se couperent le né; d'autres s'enfoncerent des ciseaux dans les joues; toutes avoient le visage couvert de sang; & dans un état si affreux, les Infidèles ne voyant que des objets qui faisoient horreur, les massacrerent impitoyablement, & par leur mort mirent ces chastes épouses du Sauveur du monde à couvert de leur insolence. Plus de soixante mille personnes périrent dans S. Jean d'Acre, ou demeurèrent esclaves des Infidèles.

Le Soudan, pour faire perdre aux chrétiens d'Occident l'espérance de se rétablir jamais dans cette ville, la fit razer avec Tyr, Sidon & toutes les villes le long de la côte, dont il se rendit maître. Ce qui restoit d'Hospitaliers, de Templiers & de Teutoniques dans quelques châteaux qui leurs appartenoient, ne pouvant s'y maintenir contre une puissance si formidable, les abandonnerent, & s'embarquerent pour tâcher

de gagner l'isle de Chypre. On prétend que de plus de cinq cens Templiers, qui avoient soutenu si courageusement le siège d'Acce, il n'en échappa que dix, qui s'étant jettés dans une barque, aborderent heureusement le long des côtes de l'isle de Chypre. Les Chevaliers Teutoniques ayant recouvert quelques vaisseaux, & ne voulant plus rester en Orient, retournerent en Europe, & se rendirent en Prusse & dans la Livonie, dont leur Ordre jouissoit à titre de souveraineté. Mais les Hospitaliers & le peu qui restoit de Templiers, dans l'espérance de pouvoir, à la faveur de quelque croisade, rentrer dans la terre sainte, n'en voulurent point abandonner le voisinage; & en attendant quelque nouveau secours de l'Europe & des religieux de leur ordre, leurs députés obtinrent du roy de Chypre pour retraite la ville de Limisso, où ils se rendirent successivement, & selon qu'ils pouvoient échapper à la cruelle poursuite des Sarrasins.

C'étoit un spectacle bien touchant de voir ces braves Chevaliers tout couverts de blessures, sortir de leurs vaisseaux avec une contenance conforme à leur fortune, & pénétrés de douleur d'avoir survêcu à la perte entière de la terre sainte,

Fin du troisième Livre.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

contenues dans ce premier Volume.

A

Aron Rasched (le Calife) puissant Prince d'Orient , permet aux François , à la considération de Charlemagne , d'avoir un Hôpital pour leurs Pelerins , 18. Il lui envoie les clefs du saint Sépulchre & de l'Eglise du Calvaire avec un étendard , *ibid.* Pourquoi ses successeurs n'ont pas la même considération pour les François en Palestine , 19.

Abbassides , (les Califes) leur origine , 182. Ils s'établissent à Bagdat , *ibid.* Sont reconnus par tous les Mahometans d'Asie , & principalement par les Turcomans Selgeucides , pour les successeurs légitimes de Mahomet , *ibid.* Leur schisme avec les Califes Fathimites , *ibid.* sont aussi reconnus en Egypte par l'extinction des Fathimites , 209. & Saladin , qui s'étoit emparé de toute l'autorité dans le gouvernement , en reçoit l'investiture , *ibid.*

Abubekre , beau pere de Mahomet , le seconde dans ses guerres , 13. Il est élu pour lui succéder , au préjudice d'Aly gendre du faux Prophete , & désigné par lui pour son successeur , 14. Suites de cette élection , *ibid.* & 15.

Acre , ou Ptolemaïde , ville & port fameux , dont

Baudouin I. se rend maître, 68. Saladin de concert avec Raimond III. Comte de Tripoli, vient pour en former le siege, 262. Les Grands-maîtres des Hospitaliers & des Templiers, à qui le Roy en avoit confié la défense, viennent à sa rencontre, lui présentent la bataille où il y a beaucoup de sang répandu de part & d'autre, & l'obligent à se retirer, 262 & seq. La Place se rend à Saladin après la bataille de Tiberiade, 275. Guy de Lusignan assisté des Hospitaliers, des Templiers & de quelques Croisades particulieres, y met le siege, 303. Saladin vient en vain au secours des assiegez, 305. Le Duc de Souabe fils de l'empereur Frederic I. amene par terre des troupes aux assiegeans, mais bien affoiblies, 308. Philippe II. roy de France, y arrive aussi avec une flotte considerable, 313. Il differe l'assaut jusqu'à l'arrivée de Richard I. roy d'Angleterre, 314. Celui-ci s'y rend, 316. Differentes causes retardent encore la prise de la Ville, 319. qui capitule enfin, 321. Les Chrétiens en font leur place d'armes, & les Hospitaliers leur principale résidence, *ibid.* Tous les Chrétiens s'y réfugient après la perte des autres places de la Terre sainte, 340. C'est ce qui cause sa ruine, *ibid.* Quels étoient ses habitans, 342 & seq. Ils rejettent la proposition faite par les trois Grands-maîtres de donner satisfaction au soudan d'Egypte sur les plaintes qu'il faisoit de la rupture de la trêve, 345. Melec-Seraf fils & successeur de ce Soudan, l'assiege avec une armée prodigieuse, 346. La plupart des habitans s'embarquent avec leurs meilleurs effets, *ibid.* Henri II. roy de Chypre vient à son secours, & consent que le Grand-maître des Templiers Pierre de Beaujeu, en soit fait gouver-

neur, 547. Le Soudan tente inutilement la fidelité de ce Grand-maître, *ibid.* Le Roy de Chypre défend son poste avec courage, & profite de la nuit pour se retirer dans son Isle, 548. Les Infidèles par le moyen d'une brèche pénètrent jusqu'au cœur de la ville, & sont contraints par les Hospitaliers de reculer après une grande perte, 549. Le Grand-maître des Hospitaliers fait diversion, & va attaquer le camp des ennemis, 550. Obligé de se retirer, & averti de la mort de Beaujeu Grand maître des Templiers, il tourne du côté du port, fait embarquer ce qu'il avoit d'Hospitaliers, & gagne l'isle de Chypre, 551. Une tour où s'étoient retirez le reste des Templiers avec les femmes & les filles pour conserver leur honneur, croule & les ensevelit sous ses ruines avec les Infideles qui les y attaquoient, 552. Un couvent entier de Religieuses se défigure affreusement pour la même raison, & est massacré, 553. Plus de soixante mille personnes périssent dans ce siege, ou demeurent esclaves des Infideles, *ibid.* Le Soudan fait razer la Place, *ibid.*

Adrien IV. approuve le traité conclu entre Raimond Berenger & les Templiers, au sujet de l'exécution du testament d'Alphonse I. 116. Il refuse de révoquer les privileges des Hospitaliers, 154. Son désintéressement, 155.

Albano (le Cardinal d') son caractère, 407. Le pape Innocent III. le fait son Légat & chef de la croisade, *ibid.* Il empêche dans le Conseil de guerre d'accepter les propositions avantageuses des Infidèles, 411. Le succès semble d'abord justifier son avis, 412. Il expose par sa rémerité l'armée à une perte certaine, & oblige d'avoir recours à une trêve désavantageuse, *ibid.*

- Albigéois*, Herétiques. Leurs erreurs, 375. Croisade publiée contre eux, *ibid.*
- Alcantara* (l'Ordre d') son institution, 163.
- Alcoran*, comment composé par Mahomet, 10. Ses différentes interprétations font naître différentes sectes, 182. Motifs des Princes qui inventoient ces explications, 183.
- Alexandre III.* envoie un Légat dans la Terre sainte pour être reconnu par l'Eglise Latine de l'Orient, 172. Il s'assemble à ce sujet un Concile à Nazaret, où plusieurs se déclarent d'abord pour l'antipape Victor III. 173. Le roy Baudouin III. propose une suspension, 174. Son élection est enfin approuvée, & l'antipape excommunié, 175. Les Hospitaliers y ont grande part, *ibid.* Il convoque un Concile à Rome, & y appelle les prélats de Palestine, 228. Il reconcilie les Hospitaliers avec les Templiers, 235.
- Alexandre IV.* établit une distinction entre les Freres Hospitaliers servans, & les Chevaliers, 75.
- Alexandrie* en Egypte prise par Amaury roy de Jerusalem, 189
- Alexis* Comnene. Voyez, Comnene.
- Alexis* Large. Voyez Lange.
- Alix*, seconde fille de Baudouin II. épouse Boemond II. prince d'Antioche, 92. Elle y cause de grands troubles après la mort de son mari, 98. Baudouin son pere lui assigne Laodicée pour douaire & pour retraite, 99. Elle y remue encore après la mort de Baudouin, & y trouve des partisans, 101. Le mariage de sa fille Constance encore fort jeune, avec Raimond, rompt toutes ses intrigues, 105.
- Alix*, seconde fille d'Isabelle & du Comte de Champagne son troisième mari, 365. épouse Hugues de Lusignan roy de Chypre, *ibid.*

- Prétend à la Couronne de Jerufalem, 449. Ses defcendans font valoir les droits prétendus, 487, 533, 534.
- Aix*, fille unique de Rupin roy d'Armenie, époufe Boemond IV. fils aîné de Boemond III. prince d'Antioche, 334. Ce qui caufe de grands démêlez, 335. 369.
- Almoumen ns*, titre que prennent les fucceffeurs de Mahomet : ce qu'il fignifie, 14.
- Alphonfe I.* roy de Navarre & d'Arragon fait les Hospitaliers & les Templiers les héritiers, 110, 111. Il périt dans un combat contre les Infidèles. Troubles au fujet de l'exécution de fon teftament, 112 & *seq.*
- Alphonfe* comte de Poitiers, frere de faint Louis, lui amene à Damiette un puiffant fecours, 502.
- Aly*, apôtre de Mahomet, 13. epoufe fa fille Fatime, & eft désigné par lui pour fon fucceffeur, 14. Est chef des Califes d'Egypte ou Fathimites, 50, 182.
- Amalphy* (des Marchands d') jettent le premiers fondemens de l'Ordre des Hospitaliers & des Hospitalieres, 19, 20.
- Amaury* fuccede au royaume de Jerufalem après Baudouin III. Son caractere, 177 & *seq.* Auger de Balben, Grand maître des Hospitaliers, ne contribue pas peu à le faire reconnoître, 179. Il marche contre le Soudan d'Egypte, 181, 185. Fait avec lui un traité avantageux, 187. Remporte de grands avantages fur l'armée de Noradin Sultan d'Alep, 189. Prend Alexandrie, *ibid.* Sa paffion dominante, 191. Fait un traité avec Manuel Comnene pour la conquête de l'Egypte, 192 & 193. Et fait approuver fon projet à Gilbert d'Assalit, Grand-maître des Ho'pitaliers, auxquels il cede la ville de Belbeis, fi l'entreprife réuffit, *ibid.*

É seq. Il part avec une armée nombreuse, 198. Prend Belbeis qu'il remet aux Hospitaliers, 200, 201. Fait prisonniers le fils & le neveu du Soudan, & marche droit au Caire, *ibid.* Il accepte deux millions d'or pour la rançon de ses prisonniers, & accorde une suspension, 202, 203. Il est forcé de regagner la Palestine, & de retirer la garnison de Belbeis, 205. Il sollicite une croisade contre Saladin, 212. Il va lui même demander du secours à Manuel Comnene son oncle, & laisse la Régence aux deux Grands-maîtres, 213. Il en reçoit plus d'honneur que de secours, 217. Il meurt & laisse deux filles & un garçon de deux mariages, 223. Celui-ci lui succede sous le nom de Baudouin IV. 224.

Amaury de Lusignan. Voyez Lusignan.

Amaury hérétique, ses erreurs, 373. Sa secte est détruite par les soins de frere Guerin Hospitalier, 374. Les restes se joignent aux Albigeois, 375.

Anastase IV. confirme & augmente les privileges des Hospitaliers, 146 *É seq.*

Anjou (Charles Comte d') frere de S. Louis, s'embarque avec lui pour la croisade, 496. Il prend encore la croix, 533. Ses prétentions sur le royaume de Jerusalem, *ibid.* Il envoie un lieutenant dans la Terre sainte, 534. Il fait saisir les biens des Hospitaliers qui s'étoient excusés de prendre parti dans ce démêlé, *ibid.* Les Vêpres Siciliennes terminent ses poursuites, 540.

Andronic Comnene. Voyez Comnene.

André. Roy de Hongrie, chef de la croisade. Ses bonnes qualitez, 391. Sa confiance en la valeur & en la capacité du Grand-maître des Hospitaliers, Guerin de Montaigu, *ibid.* Il séjourne à Constantinople, où il apprend le

triste accident arrivé dans sa maison pendant son absence, 392. Il arrive dans l'isle de Chypre, y confere avec le Grand-maître des Hospitaliers, 398. En part avec le Roy de cette Isle, Hugues de Lusignan, & aborde à Acre, *ibid.* Il est édifié & étonné de la conduite charitable des Hospitaliers, 399. Il visite quelques places, 400. Il demande d'être associé dans l'Ordre de S. Jean, & lui donne à perpetuité sept cens marcs d'argent *ibid.* Il met en fuite Coradin Sultan de Damas, 401. Il se baigne dans le Jourdain, & retourne en Hongrie malgré l'excommunication du Patriarche de Jerusalem, 402 & 403. Il absout le Régent de la mort de la Reine sa femme dont il étoit l'auteur, *ibid.* Son fils est rétabli sur le trône par les Hospitaliers auxquels il donne différentes terres, 484.

Antioche, ville de Syrie, prise par les croisez, à la faveur d'une intelligence pratiquée par Boemond I. 52. Ce Prince en conserve la Principauté, *ibid.* Son fils Boemond II. lui succede sous la tutelle de Tancrede & ensuite de Roger, 80. Les Turcomans en ravagent les environs, & défont Roger, 81. Le roy Baudouin II. y rétablit le bon ordre, 83. Il s'y excite de grands troubles après la mort de Boemond II. par les intrigues de la Princesse douairiere fille de Baudouin II. 97. & *seq.* Ils sont apaisez par Baudouin, *ibid.* Ils se renouvellent à la mort de ce Prince, 101. Foulques roy de Jerusalem y met fin en faisant épouser à Raimond, Constance heritiere de cette Principauté, 104, & *seq.* Noradin Sultan d'Alep en ravage les environs, & défait Raimond, 131, 132. Baudouin III. vient au secours, *ibid.* La passion de Boemond III. pense y exciter une guerre civile, 236, 237. Il consent que

la Principauté de cette ville relève dans la suite de celle d'Armenie, 334. Bendocdar Sou-dan d'Egypte s'en rend maître par trahison, & y exerce de grandes cruantez, 526.

Antioche (le Patriache d') est regardé comme le le premier prélat d'Orient : étendue de sa jurisdiction, 237. Il excommunie le Prince Boëmond III. & jette un interdit sur ses Etats, *ibid.* Suite de ce démêlé, 238, 239.

Arabie. Etat de la Religion en ce pays, lorsque Mahomet s'y érigea en prophète, 6.

Armeniens, Chrétiens de religion, mais schismatiques : leurs erreurs, 214. Révolutions dans le gouvernement civil, 215, 332. Ils reconnoissent en apparence l'autorité du Pape, 369. Ils sont secourus par les Hospitaliers contre Soliman Sultan de Cogni qui mettoit tout à feu & à sang, 370.

Ariois (Robert Comte d') s'embarque avec le roy S. Louis son frere pour la croisade, 496. Il se déclare pour le siege du grand Caire : son avis l'emporte, 502. Il obtient la permission de passer le premier le Thanis, accompagné des Templiers & des Hospitaliers, 505. Il promet avec serment de ne rien entreprendre que toute l'armée ne soit passée, *ibid.* Il oublie sa parole après être sorti de l'eau, & force les retranchemens des Sarrafins, 507. Il n'écoute point les remontrances des deux Grands-mâtres, auxquels il fait des reproches sanglans, 508. ni celles du Comte de Salisberi qu'il maltraite aussi de paroles, 510. Il est enveloppé par les ennemis, se jette dans la Massoure, & y périt, 511.

Ascalon (la garnison d') fait des courses sur les terres des Chrétiens, 91. Les Hospitaliers les arrêtent, 108. & les Templiers, 131. Description de cette Place qui est assiégée par Bau-

douin III. 136, 137. Le succès paroît d'abord fort incertain, *ibid.* L'avarice du Grand-maître des Templiers en retarde la prise, 141. Elle se rend enfin par capitulation, 145. Joye que cette nouvelle cause en Europe, *ibid.* Victoire de Baudouin IV. auprès de cette Ville sur Saladin, 225. Elle est cedée à Saladin pour la liberté de Guy de Lusignan, 284. Elle est reprise par Richard roy d'Angleterre, 322.

Asie. Etat où elle se trouvoit dans le tems de l'institution des Hospitaliers, 2 & seq.

Assalut (Gilbert d') quatrième Grand-maître des Hospitaliers; son caractère, 193, 194. Il fait approuver à son Conseil l'entreprise d'Amoury, sur l'Egypte, 195. Il fait de gros emprunts aux banques de Florence & de Genes pour lever des troupes & les frais de la guerre, 197. La honte du mauvais succès que l'on rejette sur lui, lui fait abdiquer le Magistère, 205. Il s'embarque à Jaffa, & repasse en France, 206. Il périt en passant en Angleterre, 207.

Assassins, espece de bandits dans les montagnes de Phénicie; leurs mœurs, 218. Pourquoi ainsi appelez, 220. Titre que prend leur Commandant, 219. Marque singuliere de leur dévouement à ses ordres, 220. Ils payent un tribut aux Templiers, 221. Leur constance dans les supplices, 320. Pourquoi ils n'attendent point à la vie des Grands-maîtres des Hospitaliers & des Templiers, 221, 514.

Assassin, meurtrier: d'où nous vient ce mot, 220.

Assises de Jerusalem, recueil des Loix établies par Godefroy, 66.

Assur, Forteresse appartenante aux Hospitaliers, est prise par Bendocdar, 523.

B

B *Agdat* est pris par Trogrulbeg prince Turcoman, 24. C'est la résidence ordinaire des Califes Abbassides, 182.

Balac, un des plus puissans Emirs des Turcomans, fait prisonniers Josselin de Courtenay, & Baudouin I. 84. Il est tué de la main du premier qui s'étoit sauvé de sa prison, 89. Sa veuve met Baudouin en liberté, moyennant une rançon, *ibid.*

Bancbannus, Palatin de Hongrie, est fait Régent de ce Royaume, par le roy André, partant pour la croisade, 392. Vengeance cruelle qu'il tire de l'adultere de sa femme avec le frere de la Reine, en poignardant celle-ci, 396. Il va en porter la nouvelle à Constantinople au Roy, qui le renvoye en Hongrie, 397. Il est absous, 403.

Baudouin I. frere de Godefroi de Bouillon, prend la croix, 36. Il se rend maître du comté d'Edesse, 51. S'y retire après la prise de Jerusalem, 63. Succede à Godefroi, & prend le titre de Roy; son caractère, 67. Il assiege & prend Acre & toutes les places le long de la côte de Phénicie, à l'exception de Tyr, 68. Il meurt de dissenterie, *ibid.* Baudouin du Bourg son cousin à qui il avoit remis la Seigneurie d'Edesse, lui succede, *ibid.*

Baudouin II. cousin & successeur de Baudouin I. au comté d'Edesse, & ensuite au royaume de Jerusalem, 68. Il défait deux Princes Turcomans réunis avec les Arabes, 83. Il met une forte garnison dans Antioche, *ibid.* Il marche contre Balac, Prince Turcoman, qui venoit de faire prisonnier Josselin de Courte-

• nay, 84. Il est enveloppé & fait lui-même prisonnier, *ibid.* Il est délivré, 89. Il défait encore les deux princes Turcomans, & réprime les courses de la garnison d'Ascalon, 90. Autre victoire sur Doldekuvin, suivie de la prise de Rapha, *ibid.* Il promet sa fille aînée & sa couronne à Foulques comte d'Anjou, 92. Il pourvoit à la conservation de la principauté d'Antioche, 98 & *seq.* Il meurt fort regretté, 99. Foulques, comte d'Anjou son gendre, lui succede, *ibid.*

Baudouin III. succede à Foulques roi de Jerusalem son pere, 118. Il sollicite une seconde croisade, 121. releve les murs de Gaza, 131. Va au secours d'Antioche, 132. Prend Ascalon après un siege opiniâtre, 135 & *seq.* secourt Paneas, & donne peu après témérairement dans une embuscade de Noradin, 165. Il fait lever le siege de devant Suete, 167. & *seq.* Il reconnoît après quelques difficultez Alexandre III. dans un concile tenu à Nazaret, 173. & *seq.* Il est empoisonné, 177. Troubles au sujet de son successeur, *ibid.* Amauri son frere est reconnu par l'entremise du Grand-maître des Hospitaliers, 179.

Baudouin IV. fils d'Amauri, encore mineur, lui succede, 224. Son temperament infirme, *ibid.* Il défait Saladin auprès d'Ascalon, 225. Il est enveloppé dans une embuscade, 226. Son infirmité dégenere en lepre, 227. Il donne sa sœur en mariage à Guy de Lusignan, & se l'associe, 241. Il est obligé de changer cette disposition, 246. Il désigne pour son successeur son neveu Baudouin V. sous la régence du comte de Tripoly, *ibid.* & *seq.* Sa mort, 257.

Baudouin V. fils de la princesse Sybille, & du marquis de Monferrat, est associé par Bau-

- douin IV. son oncle, 246. Il meurt sept mois après lui : suites de cette mort attribuée au poison, 257.
- Baudouin I.* comte de Flandres, est élu par les croisés empereur de Constantinople, 360 Il établit les Hospitaliers dans ses Etats, 361 Il assiege Andrinople, 466 Il est fait prisonnier par Joanisse roi des Bulgares, qui le fait mourir cruellement, 467.
- Baudouin II.* troisième fils de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, voyez Courtenay.
- Balben* (Auger de) second Grand-maître des Hospitaliers, 171. Il assiste au concile de Nazaret, & contribue beaucoup à faire reconnoître Alexandre III. pour légitime pape, 173. & seq. Et Amauri pour roi, 179. Il meurt fort vieux, 180.
- Bec* (Manteau à) sorte de vêtement pour les Hospitaliers, 75.
- Bela* fils & successeur d'André roi de Hongrie, est rétabli sur le trône par les Hospitaliers, à qui il donne différentes seigneuries, 484.
- Belbès*, autrefois *Peluse*, est prise par Siracon général de Noradin sur Sannat Soudan d'Egypte, 188. La souveraineté en est promise aux Hospitaliers par Amaury, 195. La ville est assiegée, 198. emportée & saccagée, 200. Le Roi la remet aux Hospitaliers, 201. Ils en sont rappelés, 205.
- Bendoedar* officier Sarrafin, défait le comte d'Arrois auprès de la Massoure, 511. Il devient Soudan d'Egypte, & fait une cruelle guerre aux Chrétiens, 522. Il prend sur les Hospitaliers la forteresse d'Assur, & celle de Sephet sur les Templiers par capitulation, 523. Sa perfidie barbare à l'égard de ces derniers, & de deux religieux Franciscains, 524. Il entre

TABLE DES MATIERES. 567

- dans Antioche par trahison , & y exerce de grandes cruautez , 526. Il se rend maître de la forteresse de Crac , 527. Il fait une trêve avec les deux Grand maîtres , 528. Il meurt , 534.
- Bernard* (Saint) prescrit une regle & une forme d'habit regulier aux Templiers , 94. Il prêche par ordre du pape Eugene III. en France & en Allemagne une croisade , 122. Il refuse le commandement général des troupes , qui lui est déferé au concile de Chartres , 124. Fruits de ses exhortations sur les femmes mêmes , 125. Il est obligé de se justifier des mauvais succès de cette croisade , qu'on lui imputoit , 129. Il décrit la conduite édifiante des Hospitaliers , 158.
- Bersalée*. La reine Melisende fait réparer cette place , pour arrêter les courses de la garnison d'Ascalon , 108.
- Blois* (Pierre de) prétend que le Clergé séculier ne doit pas être assujetti à la dîme Saladine , 295.
- Boëmond I.* fils de Robert Guiscard , duc de la Calabre , ravage avec lui les terres de l'empereur Alexis , 30. Il prend la croix & va joindre l'armée des croisés à Constantinople , 40. Il entre dans Antioche à la faveur d'une intelligence qu'il y avoit pratiquée , & en obtient la souveraineté : son portrait , 52. Il défait Querbourca , général de Berearuc sultan de Perse , 53. Après la prise de Jerusalem par les Chrétiens , il se retire à Antioche & y fixe son séjour , 63.
- Boëmond II.* succede à son pere Boëmond I. à la principauté d'Antioche sous la tutelle de Tancrede , & ensuite de Roger , 80. Il épouse Alix seconde fille de Baudouin II. 92. Il est tué dans un combat contre les infideles. Troubles dans Antioche après sa mort , 98. & seq. Ils

finissent par le mariage de sa fille Constance avec Raimond frere de Guillaume, dernier comte de Poitiers, 104. & seq.

Boëmond III. fils de Raimond de Poitiers & de Constance héritiere de la principauté d'Antioche, se joint aux Hospitaliers contre l'Apostat Melier, 214. Il est excommunié par le Patriarche, pour avoir abandonné son épouse légitime : il en tire vengeance, 237. L'affaire s'accorde par la médiation des deux Grands maîtres, 238. Il veut surprendre le Prince d'Arménie, 313. Il est surpris lui-même & obligé de faire un traité désavantageux, *ibid.* & seq. Il avantage le prince Raimond son second fils, ce qui cause de grands démêlez, 335. 369.

Boëmond V. prince d'Antioche & de Tripoli : saint Louis termine ses differends avec Hagton roy de la petite Arménie, 498.

Botoniate (Nicephore) déthrône l'empereur Michel Ducas, & est lui-même déthrôné par Alexis Comnene, 29.

Brienne (Jean de) Son caractère, 365. Philippe-Auguste prié par les Chrétiens de la Palettine de leur donner un Roy, lui fait épouser Marie reine de Jerusalem, *ibid.* Il arrive à Acre avec trois cens Chevaliers, 376. Il ravage la frontiere du pays, & est obligé de se retirer. Il demande du secours au pape Innocent III. *ibid.* Il empêche le siege d'Acre, accompagné des rois de Hongrie & de Chypre, 402. Il rétablit le château de Cesarée, 403. Soutenu des croisés, il va mettre le siege devant Damiette, 404. Il se sépare des assiegeans, piqué contre le Légat, 411. Il assiste à l'assemblée de Ferentino, 420. Il donne en mariage Yolante sa fille unique à l'empereur Frederic II, & abdique par force en sa faveur :

TABLE DES MATIERES. 569

auteurs de cette négociation , 421. Il parcourt l'Europe pour animer à la croisade , 422. Il commande l'armée du pape Honoré III. contre Frederic son gendre , 438. Il est appelé à Constantinople , pour prendre la regence pendant la minorité de Baudouin de Courtenay : ses beaux exploits malgré son grand âge , 471.

C

C*Alatrave* (l'Ordre de) Son origine , 161 , 162.

Califes , noms des successeurs de Mahomet , 14. Leurs conquêtes surprenantes , *ibid.* & *seq.* La division se met entre eux : ils tombent dans la mollesse , 16 , 182. & *seq.*

Camel (Melic-el-) soudan d'Egypte , appelle à son secours le sultan de Damas son frere , 407. propose des conditions avantageuses aux Chrétiens , 409. Inonde leur armée par l'ouverture des digues du Nil , 412. Fait avec eux une trêve de huit ans , *ibid.* Sa générosité à l'égard de Frederic II. avec qui il fait une trêve de dix ans , 441 , 442

Carac , forteresse située à l'entrée de l'Arabie , 417. Pourquoi les soudans d'Egypte refusent de la rendre aux Chrétiens , *ibid.*

Cardinaux. Ils promettent des merveilles touchant la croisade , & ne tiennent rien , 292.

Catholique , surnom que les Armeniens donnent à leur Patriarche , 214.

Celestin III. approuve l'Ordre des Chevaliers Teutoniques , 311. Publie une nouvelle croisade malgré la trêve , 324. Ses suites , 325.

Charlemagne. Marque de consideration du calife Aaron pour ce Prince , 18.

Châteauneuf (Guillaume de) dix-huitième Grand-maître des Hospitaliers , 515. Fait fortifier

- quelques châteaux , & y met des garnisons , 518. Sa mort , 519.
- Châtillon* (Renaud de) fameux partisan , épouse la princesse d'Antioche , 245. Est fait prisonnier à la bataille de Tiberiade , 271. Meurt pour la foi dans les tourmens , 272.
- Chanoins Latins* (Chapitre de) fondé par Godefroi de Bouillon dans les églises du saint sépulchre & du Temple , 59.
- Chypre*. Richard I. roi d'Angleterre en fait la conquête , 315. Les Templiers l'achètent , 316. Et en remettent la souveraineté au roi d'Angleterre , qui la donne à Guy de Lusignan , 323.
- Chevaliers de saint Jean de Jerusalem*. Voyez Hospitaliers.
- Chevaliers* ou Chanoines du saint sépulchre, Voyez Sépulchre.
- Chevaliers du Temple*, Voyez Templiers.
- Chevaliers Espagnols*, Voyez Calatrave, Jacques de l'Épée & Alcantara.
- Chevaliers Teutoniques* Voyez Teutoniques.
- Chevaliers Portugais* : Voyez Christ.
- Clement IV.* donne la qualité de Grand-maître au supérieur général des Hospitaliers. 525.
- Cogni* ou *Iconium* (le Sultan de) défend la ville de Nicée contre les croisés , 48. traite avec Alexis Comnene , qui lui renvoie sa femme & ses enfans , 49. Taille en pieces l'armée des Chrétiens , & implore le secours des Sultans voisins , *ibid.* ravage la Comté d'Edesse , & fait prisonnier le jeune Courtenay , 132. est battu par les Hospitaliers 371. est tué dans un combat de la main de Theodore Lascaris , 464.
- Commanderies* , origine des premières , 65. Elles étoient d'abord communes à tous les Chevaliers , 74. D'où vient ce nom , 520.
- Commandeurs*, leur origine & leurs fonctions, 520.
- Comnene* (Alexis) s'empare de l'empire d'orient ,

TABLE DES MATIERES. 571

après avoir détroné Botoniate, 29. Est attaqué par le duc de la Calabre, & pourquoi, 30. Implore le secours des Latins contre les Turcomans, 34. Trahit les croisés, & fait un traité avec Soliman, 46. & seq.

Comnene (Emanuel ou Manuel) fait perir l'armée de l'empereur Conrard son beau-frere, 126. Fait un traité avec Amauri roi de Jerusalem pour la conquête de l'Egypte, 193. fournit de l'argent pour ce sujet, 197. Sa flotte périt, 204. Son affection pour les Latins cause de grands troubles, 239.

Comnene (Alexis II.) fils de Manuel, est étranglé par Andronic son oncle, 350.

Comnene (Andronic) s'empare de l'Empire après avoir fait étrangler son neveu Alexis II. 350. Isaac Lange le fait mourir cruellement, 351.

Comnene (Theodore) se saisit de l'Epire & de l'Albanie, 464. arrête Pierre de Courtenay & le fait mourir, 468. enleve plusieurs places à Robert son fils, *ibid.*

Comps (Arnaud de) Gentilhomme de Dauphiné, troisième Grand maître des Hospitaliers, 180.

Comps (Bertrand de) Grand-maître des Hospitaliers, 481.

Concile de Plaisance au sujet de la croisade, 34.

Concile de Clermont en Auvergne, où la premiere croisade est résolue, 34.

Concile de Latran (troisième) convoqué par Alexandre III pour la défense de la terre sainte, 228. Les prélats de la Palestine y renouvellent leurs plaintes contre les privileges des Hospitaliers & des Templiers, *ibid.* & seq. Reglement à ce sujet, 230. Constitution en faveur des Lepreux, 231.

Concile de Nazaret, où Alexandre III. est reconnu, & l'antipape Victor excommunié, 173.

Concile de Latran (quatrième) convoqué par

Innocent III. où l'on convient unanimement de prendre la croix, 389. 390.

Concile de Lyon convoqué par Innocent IV. pour la délivrance de la terre sainte, 486. Autre convoqué pour le même sujet par Gregoire X. 531.

Constance fille de Boëmond II. prince d'Antioche, & d'Alix, épouse Raimond frere du comte de Poitiers, 104. *Ép. seq.*

Conrard III. empereur d'occident prend la croix, 123. arrive à Constantinople, 126. Emanuel Comnene fait périr son armée, *ibid.* Il joint le roi de France à Jerusalem, forme avec lui le siege de Damas, & repasse en Europe, 128.

Conrard fils du Marquis de Monferrat, défend la ville de Tyr, & s'en fait reconnoître seigneur, 285. en refuse les portes à Guy de Lusignan, 287. se joint à lui pour assiéger Acre, 304. épouse Isabelle & se porte pour roi de Jerusalem, 306. est soutenu par le roi de France & les Templiers, 319. est poignardé par deux assassins, 320. Marie sa fille épouse Jean de Brienne, 363.

Conrard fils de l'empereur Frederic II. & d'Yolante fille unique de Jean de Brienne, est maintenu dans la succession au royaume de Jerusalem, malgré les prétentions d'Alix, 449. dont le fils Henri I. de Lusignan reçoit du pape Honoré III. le titre de roi à son préjudice, 487.

Constantinople. Sediton en cette ville contre les Latins, 239. Les croisés s'en rendent maîtres, & y rétablissent Isaac Lange détroné par Alexis son frere, 355. Ils s'en emparent une seconde fois sur le traître Murfulphle, 358. & en font empereur Baudouin comte de Flandres, 360.

Coraſmins. Leur origine, 476. leurs mœurs *ibid.* Ils inondent la Palestine, 477. cruautéz qu'ils exercent dans Jerusalem, 478. défont entièrement les Chrétiens, 420. se tuent les uns les autres, 483. Relation de leurs cruautéz, 486.

- Coradin*, soudan de Damas, n'ose attaquer les Chrétiens, 402.
- Corbeil*, Prieuré de treize Chapelains Hospitaliers, fondé en cette ville, 420.
- Courtenay* (Josselin I de) succede à Baudouin II. son parent, au comté d'Edesse, 68. est fait prisonnier par Balac, 83. se sauve de sa prison, & remporte une grande victoire sur Balac qu'il tue de sa main, 89. éloge de sa valeur, 119.
- Courtenay* (Josselin II. de) perd par sa mollesse une partie de ses Etats, 119. est fait prisonnier par le Sultan de Cogny, & meurt en prison, 132.
- Courtenay* (Pierre de) prince du sang royal de France, parvient à l'empire de Constantinople, 467. Est arrêté perfidement par Theodore Comnene qui le fait mourir, 468.
- Courtenay* (Robert de) succede à Pierre son pere, au refus de Philippe son aîné, 468. Sa passion pour une Demoiselle est cause de sa perte, 469.
- Courtenay* (Baudouin de) succede à l'âge de dix ans à Robert son frere, sous la regence de Jean de Brienne, 474. Parcourt les royaumes de la Chrétienté pour en implorer le secours, 472.
- Croisade* (premiere) projetée par Pierre l'Hermitte, 27. & résolue aux conciles de Plaisance & Clermont en Auvergne, 34. Differens motifs dont les croisés étoient animés, 36. Noms des principaux, 37. Ce qui empêche plusieurs princes de se joindre à eux, 38. & seq. Leur rendez-vous général, 40. Revûe de toutes les troupes dans les plaines de Constantinople, 45. Ils assiegent & prennent Nicée, 48. sont trahis par Alexis Comnene, *ibid.* se liguent avec le Calife d'Egypte, 50. soumettent la Natolie & la Cilicie, 51. prennent Antioche à la faveur d'une intelligence pratiquée par Boemond, 52. arrivent en assez petit nombre à Jerusalem, & en forment le siege, 54. emportent la place, & y font

grand carnage , 57. remettent la souveraineté de cette conquête à Godefroi , 59. & repassent la plûpart en Europe , 63.

Croisade (seconde) sollicitée par Baudouin III. 120. Louis VII. en demande la publication à Eugene III. 122. Saint Bernard la prêche par ordre du pape; succès de ses exhortations, *ibid.* & *seq.* Ce qui la fait échouer , 125. il y périt plus de deux cens mille hommes , 129.

Croisade (autre) sollicitée par Amauri , 212. & ensuite par Baudouin IV. 247. la conduite bizarre & emportée du patriarche Heraclius en empêche le succès , 248. & *seq.*

Croisade (autre) sollicitée contre Saladin après la bataille de Tiberiade , 291. Philippe II. roi de France , Henri II. roi d'Angleterre & l'empereur Frederic I. prennent la croix , 192. Ce qui empêche l'Espagne d'imiter ces princes , 298. Des croisades particulieres prennent les devants , & assiegent Acre , 302 , 303. La famine & la contagion affligent l'armée des assiegeans , 305. Frederic arrive glorieusement en Cilicie où il meurt , 308. Son fils conduit son armée bien affoiblie devant Acre , *ibid.* Le roi de France y arrive aussi , & attend Richard fils de Henri , roi d'Angleterre , pour donner l'assaut , 313. Celui-ci s'y rend après la conquête de l'isle de Chypre , 316. La jalousie se met entre les François & les Anglois , 319. La place capitule après un siège de trois ans , 321. Richard prend Jaffa & Ascalon , fait une trêve avec les Infidèles , & repasse en Europe , 322.

Croisade (autre) publiée par Celestin III. 324. ses suites , 325.

Croisade (autre) formée par les discours de Foulques , curé de Neuilly , 346. Les croisés font un traité pour être transportez par les Venitiens dans la Syrie , *ibid.* prennent Zara en Dalmatie ,

349. rétablissent Isaac Lange par la prise de Constantinople, 355. s'en emparent une seconde fois sur le traître Mursulphle. 358. & en font empereur Baudouin comte de Flandres, 360.

Croisade (autre) sollicitée par Jean de Brienne à son avènement à la couronne, 376. résolue au quatrième concile de Latran sous Innocent III. 389. Les principaux croisés, 390. qui de concert avec le roi de Jerusalem assiègent Damiette, 404. Le Cardinal d'Albano légat du pape arrive d'Italie, à la tête d'un nouveau renfort, 407. Les Infidèles proposent des conditions avantageuses que le Légat fait rejeter, 409. & seq. Le roi de Jerusalem se sépare des croisés, 411. Prise de Damiette, *ibid.* L'armée s'avance dans le cœur de l'Egypte; est inondée par l'ouverture des digues du Nil, & fait une trêve défavorable, 412. Elle se dissipe, *ibid.*

Croisade (autre) résolue au premier concile de Lion convoqué par Innocent IV. 486. Louis IX. en est le chef. *Voyez* Louis (saint)

Croisade (autre) résolue au second concile de Lion, 531. Les principaux croisés, 533.

Croisade contre les Albigeois publiée par Innocent III. préjudiciale à celle de la terre sainte, 375.

Croix (La vraie) étoit portée dans les combats, 271. est prise à la bataille de Tiberiade, *ibid.* n'est point rendue par Melic-el-Camel soudan d'Egypte, suivant le traité, 413.

Croix rouge sur l'épaule droite, ordonnée par le concile de Clermont, pour distinguer les croisés, 35.

Croix rouge à l'endroit du cœur, ajoutée par Eugene III. à l'habit des Templiers, 95.

Croix de toile blanche à 8. pointes, attachée sur l'habit régulier des Hospitaliers, du côté du cœur, 62.

D

Damas assiégée inutilement par l'Empereur Conrad & Louis VII. 128.

Damiette assiégée par les Croisez, 404. Et prise après un long siege, 411. Est remise aux Infideles, 412. S. Louis s'en rend maître, 501. Elle est encore remise aux Infideles, 512.

Dandolo (Henry) Doge de Venise : ses belles qualitez, 346, & seq. Négocie le transport des Croisez, 348. Reprend Zara dans la Dalmatie, 349. Fait paroître son habileté dans la prise de Constantinople, le rétablissement d'Isaac Lange, & l'élection de Baudouin 354, 355, 360.

Daps (Ermengard) Grand-maître, dans des circonstances bien tristes, 274. Sa mort, 321.

Dartal (Dom Pedro) donne aux Hospitaliers la Cité de Borgia, 157. Echange qui s'en fait dans la suite, *ibid.*

Décrétales (les fausses) leur auteur, 340. Innocent III. prévenu en leur faveur, *ibid.*

Desmoulins (Roger) Grand-maître, 213. Passe en Europe pour solliciter une croisade, 250. Meurt glorieusement au siege d'Acres, 264.

Dimanche. Les François ne combattent point ce jour-là, 384.

Dime Saladine. Imposition générale en France pour subvenir aux frais de la guerre contre Saladin, 294. Ordres qui en sont exempts : *ibid.*

Ducas (Michel) Empereur de Constantinople, détrôné par Nicephore Botoniate, 29.

Ducas (Jean) Voyez Vatace.

Duiffon (Godefroi de) Grand-maître, 321. Sollicite les Croisez de marcher droit à Jerusalem après la prise d'Acres, 322. Négocie le mariage d'Ysabelle reine de Jerusalem avec Amaury de Lusignan roy de Chypre, 325. Sa mort, 327.

Dupuy

Dupuy (Raimond) Grand-Maître des Hospita-
liers, 69. Dresse des Statuts particuliers pour
son Ordre, & le rend en même tems mili-
taire, 70. Le partage en trois classes, 73, &
en sept Langues, 74. Offre ses services au
Roy de Jerufalem, 78. & signale son courage,
82. Est député en Espagne pour y négocier l'e-
xecution du testament du Grand Alphonse,
114, & seq. Accompagne Baudouin III. au
siege d'Ascalon, & s'y distingue, 135, & seq.
Meurt dans un grand âge; son éloge, 170.
Est réveré comme un Bien-heureux, *ibid.*

E

Edesse (le Comté d') conquis par Baudouin,
51. La Ville tombe sous la puissance de Zer-
ghy Prince Turcoman, 119. Le Sultan de Co-
gny ravage tout le pays, 132.

Egypte (le Calife d') souffre que les Chrétiens
s'établissent dans Jerufalem, & leur y assigne
un quartier, 17. Se ligue avec les Croisez
contre les Turcomans, 50. Est chef de la secte
d'Aly ou des Fatimites, *ibid.* & 183. Reprend
Jerusalem sur les Turcomans, & se prépare à
en soutenir le siege contre les Croisez, 53, &
seq. Assiege Jaffa, 85. Moleste de ses succes-
seurs, 184. L'un d'eux refuse de donner sa
main nue à un Ambassadeur Chrétien, 189.
Saladin en éteint la secte, 109.

Eleonore, femme de Louis VII. suit le Roy à la
Croisade, 125. Le sollicite en faveur de Rai-
mond Prince d'Antioche son oncle paternel,
117. Oblige le Roy par sa conduite à sortir
brusquement de cette ville, 128.

Emirs ou Soudans: leur autorité & l'abus qu'ils
en font, 16, 184. Togrulbeg s'en déclare le
Chef ou Sultan, 24.

Empire Romain. Sa décadence après la mort du

Grand Theodose, & pourquoi, 3. Les Musulmans lui portent les derniers coups, 5.

Empire Grec. Triste état où il étoit réduit à la fin de l'onzième siecle, 27, & seq. Grande révolution dans cette Monarchie, 350. & seq. Elle est démembrée par les Croifez, & par quelques Princes Grecs, 463.

Emposte, Châtellenie & Grand-prieuré de la Langue d'Arragon, 299. Le Châtelain admet à la profession les postulantes dans les maisons qui en dépendent, *ibid.*

Espagne reconquise sur les Maures, 160. Origine de ses differens Royaumes, *ibid.*

Eugene III. fait prêcher par S. Bernard la seconde Croisade, 122.

F

F*atimites* (les Califes) ou princes d'Egypte, leur origine : leur schisme avec les Califes Abbassides, 82, & seq. Ils tombent dans la mollesse, & sont gouvernez par les Soudans, *ibid.* sont éteints par Saladin, 209.

Ferentino ville de la Campanie, où se tient une assemblée celebre pour la délivrance de la Terre sainte, 420.

Fitero dans la Navarre (l'Abbé de) accompagné d'un de ses Moines, fait lever aux Maures le siege de Calatrave, 162.

Forcalquier (Guy Comte de) apporte de grands biens dans l'Ordre des Hospitaliers, 156, 157.

Foulques Comte d'Anjou passe à la Terre sainte, & s'y distingue, 91. Baudouin lui promet sa fille Melisende en mariage & sa Couronne, 92. Il succede à son beau-pere, 99. En reçoit les complimens du Pape Innocent II. *ibid.* Remédie sagement aux troubles d'Antioche, en mariant Constance héritiere de cette Principauté, avec Raimond, 102, & seq. Approuve le traité conclu entre Raimond Berenger Roy

d'Arragon, & les députez des Hospitaliers & des Templiers, 116. Tombe de cheval à la chasse, & meurt de sa blessure, 117. Baudouin III. son fils lui succede, 118.

Foulques, Curé de Neuilly en Normandie, reprend avec liberté Richard I. Roy d'Angleterre, 297. Prêche encore une Croisade, 326.

Frederic I. Empereur d'Occident; ses démêlez avec le Pape Luce III. l'empêchent de secourir les Chrétiens d'Orient, 250. Il prend la Croix dans un grand âge, 298. Après quelques exploits assez heureux il meurt en Cilicie, 308.

Frederic II. Empereur d'Allemagne & Roy de Sicile, assiste à l'Assemblée de Ferentino, 420. Epouse Yolante fille unique de Jean de Brienne, qu'il force d'abdiquer en sa faveur, 421. Ses démêlez avec Gregoire IX. qui l'excommunique par deux fois, 427, 432. Il s'embarque enfin & arrive à Acre, 435. Conduite des Hospitaliers & des Templiers à son égard, *ibid.* Renaud Duc de Spolète, Régent de l'Empire, continue ses représailles contre le Pape qui se défend, 437, & *seq.* Frederic se dispose à repasser en Italie sous quelques prétextes, 440. Fait une trêve de dix ans avec le Soudan d'Egypte, 442. Est excommunié de nouveau, & se soumet enfin sans réserve, 444. Persecute les Hospitaliers & les Templiers, 445. Dont il reçoit de grands services dans la Palestine, 449.

G

Galilée conquise presque entierement par Godfrey, 66. Tancrede en est fait Gouverneur, *ibid.*

Garnier (Grand-Maître) 166. se signale à la bataille de Tiberiade, & meurt de ses blessures, 271.

Garnier (Etienne) Seigneur de Sydon & de Ce-

larée, & Connétable de la Palestine, fait lever le siege de Jaffa, 85. Charge la garnison d'Ascalon dispersée pour piller, 86.

Gastus Grand-Maître, 206.

Gaza, réparée par Baudouin, qui en donne le gouvernement aux Templiers, 131.

Gerland de Pologne, Frere Hospitalier, illustre par sa pieté & par sa valeur, 461.

Gerard Fondateur de l'Ordre des Freres Hospitaliers se dévoue au service des Pelerins dans l'Hôpital de S. Jean, 55. Est arrêté par ordre du Calife d'Egypte, *ibid.* Est estimé generalement dans Jerusalem, *ibid.* Fonde l'Institut des Freres Hospitaliers, & le fait approuver par le Pape Pascal II. Meurt dans une grande vieillesse, 69.

Gilles (la Maison de S.) en Provence, un des premiers Hôpitaux ou Commanderies de l'Ordre de S. Jean, 66.

Godefroi de Bouillon Duc de la basse Lorraine, prend la Croix, 37. Entre le premier dans Jerusalem, 57. En est élu Roy, mais en refuse le titre, 59. Y fonde deux Chapitres de Chanoines, *ibid.* Visite l'Hôpital de S. Jean, 60, & l'enrichit, 61. Assemble les Etats, & établit des Loix, 66. Se rend maître de Tiberiade & de la plus grande partie de la Galilée, *ibid.* Meurt d'une maladie contagieuse, 67. Baudouin son frere lui succede, *ibid.*

Grand-maître, nom donné au Superieur des Hospitaliers par le Pape Clement IV. 525. Il étoit en usage dès le douzième siecle, *ibid.* Le Grand-Maître est à vie & électif, 62.

Gregoire X. prend des mesures pour secourir la Terre sainte, 531. Convoque le second Concile de Lyon pour le même sujet, *ibid.*

Guerin, Grand-maître, 472. Est tué dans une bataille contre les Corasmins, 481.

Guerin (le Frere) Ministre de Philippe Auguste & de Louis VIII. Son éloge, 373. Arrête les progrès de la secte d' Amauri, 374. Est élu évêque de Senlis, 382. A beaucoup de part à la victoire de Bouvines, *ibid.* & *seq.*

Guillaume de Tyr Historien, remplit différentes places, 192. Est envoyé par Amaury ambassadeur à Constantinople, 193. Passe en Europe pour solliciter une croisade, 291. Est fait Légat du S. Siege, 293.

Guiscard (Robert) Prince normand, duc de la Calabre ravage l'empire Grec, & pourquoi, 30. D'où lui vient ce surnom, 44.

H

HArgan (d') usurpe en Egypte la dignité de Soudan, & est défait par Amauri roi de Jerusalem, 185. A recours à l'ouverture des digues du Nil pour s'en débarrasser, 186. Traite avec ce Prince pour se mettre en état de résister aux Turcomans par lesquels il est défait, 187.

Hegire; signification & usage de ce mot chez les Mahometans, 11, 12.

Henri II. roi d'Angleterre promet de prendre la Croix, pour expier le meurtre de S. Thomas de Cantorberi, 248. S'en défend ensuite sous différens prétextes, 253. Marques de sa modération, 255. Il confère avec Philippe II. roi de France, & prend la Croix, 292. & *seq.*

Henri, comte de Champagne, épouse en troisièmes nêces Isabelle reine de Jerusalem, 323. tombe d'une fenêtre & se tue, 325.

Henri, frere de Baudouin, Empereur de Constantinople, lui succede: sa mort, 467.

Henri de Lusignan, roi de Chypre. Voyez Lusignan.

Heraclius patriarche de Jerusalem; son caractère, 248. Il passe en Europe pour solliciter une croisade, 249. Sa conduite bizarre & emportée

empêche le succès de la négociation, 254.

Reproches qui lui sont faits, 256.

Herésies, origine des principales dans l'Orient, 4.

Honoré III. écrit à André roi de Hongrie, & au Grand-maître des Hospitaliers touchant la croisade, 391. Fait le cardinal d'Albano chef de l'armée envoyée en Palestine, 407. Suites fâcheuses de ce choix, 411. *& seq.* Informe de la conduite des Hospitaliers, & rend publique leur justification, 413, 414. Assiste à l'assemblée de Ferentino, 420. Détermine Jean de Brienne à abdiquer en faveur de Frederic II. son gendre, 421. Par quels motifs, 422. Excommunie le comte de Tripoly, & permet au Grand-maître des Hospitaliers de se faire justice, 424. Ses procedez contre Frederic qu'il excommunie plusieurs fois, 425. *& seq.* Il est obligé de sortir de Rome, & de se retirer à Perouse, 432. *& seq.* Défend aux Chevaliers des trois Ordres de communiquer avec Frederic en Palestine, 411. Refuse de traiter de la paix, & se défend, 437. *& seq.* Excommunie de nouveau Frederic à son retour de Palestine & le soumet sans réserve, 444. Ecrit en sa faveur aux Hospitaliers dans la Terre sainte, 451.

Hospices établis à Jerusalem par des Marchands Italiens, 19, 20. Berceau de l'Ordre des Hospitaliers, 21.

Hospitaliers (les Freres) leur origine, 19, 20. On bâtit dans leur hospice une chapelle de S. Jean l'Aumônier, 21. Comment les pèlerins & les malades y étoient traités, *ibid.* & 64. & les Infidèles même, 55. Ils reçoivent la visite de Godefroi, 60. Plusieurs croisez en prennent l'habit, 61. Donations qui leur sont faites, *ibid.* Ils prennent l'habit régulier, & font les trois vœux de religion, 62. Pascal II. approuve leur institut, & leur accorde plusieurs pri-

vileges, *ibid.* Ils bâtissent à Jerufalem l'Eglise de S. Jean-Baptifte, & en Europe plusieurs Hôpitaux, 64. *Et seq.* Statuts particuliers de cet Ordre, qui devient en même tems militaire, 69. *Et seq.* & est partagé en trois classes, 73. & en sept langues, 74. L'habit régulier, 75. Distinction entre les Chevaliers & les freres servans, *ibid.* Leurs armes, 76. Puniton des Chevaliers qui prennent la fuite, *ibid.* Forme du gouvernement, *ibid.* Administration des biens, *ibid.* Ils rendent de grands services au roi de Jerufalem, 78. *Et seq.* Premiere victoire à laquelle ils ont part, 82. Ils contribuent à faire lever le siege de Jaffa, 85. & à la prise de Tyr, 88. suivent Baudouin II. dans toutes ses expéditions, 91. Bulle du pape innocent II. honorable à cet Ordre, 100. La part qu'ils ont à l'établissement de l'Ordre des Templiers, 93, 234. La défense de Bersabée leur est confiée, 108. Ils envoient des députez en Espagne touchant l'exécution du testament d'Alphonse, 114. *Et seq.* Défendent Jerufalem pendant l'absence de Baudouin III. 134. Se distinguent au siege d'Ascalon, 135. *Et seq.* Anastase IV. confirme & augmente leurs privileges, 146. *Et seq.* Les évêques de Palestine en murmurent, 148. *Et seq.* & en demandent inutilement la révocation au pape Adrien IV. 152. *Et seq.* Differens seigneurs leur apportent de gros biens, 156. Tableau de leur conduite d'après S. Bernard, 158. Il s'établit differens Ordres en Espagne à leur exemple, 159. *Et seq.* Le relâchement s'y introduit, 163. Ils échouent à Pancas, 164. *Et seq.* Contribuent à faire reconnoître en Palestine Alexandre III. 177. accompagnent Amauri à l'expédition d'Egypte, 195. *Et seq.* sont mis en possession de Belbeïs, 201. en sont rappelés, 205. rendent de grands services à

Amauri contre Saladin , 213. *& seq.* perdent beaucoup de l'estime qu'on avoit pour eux , 218. se signalent dans une bataille contre Saladin , 226. *& seq.* Reglement touchant leurs privileges, fait au concile de Latran, 230. La division se met entre eux & les Templiers , 234. Le pape Alexandre III. y remédie , 235. Ils sont mal-traitez à Constantinople , 240. se distinguent au siege d'Acre , 263. *& seq.* sont presque tous massacrez à la bataille de Tiberiade, ou après , *& seq.* restent encore un an à Jerusalem après sa prise , 281. empêchent la perte de Tyr , 288. Beaucoup de croisez embrassent leur Ordre par préférence à celui des Templiers , 318. Ils transferent leur principale résidence à Acre , 321. Leurs grands biens , 337, *& seq.* Leurs divisions avec les Templiers se renouvellent , 338. *& seq.* Ils sont faits gouverneurs de l'isle de Chypre , 345. Sont établis dans l'empire Grec par Baudouin , & en Italie , 361 , 362. Leurs grands services en Armenie , où ils sont bien récompensez , 371. en Espagne , 372. en France , 373. *& seq.* Leur conduite édifie André roy de Hongrie , qui demande d'être associé dans leur Ordre , & leur fait une donation considerable , 399. *& seq.* Leur valeur au siege de Damiette , 405 , 409. Ils sont accusez de détourner les deniers destinez à la croisade , 413. leur justification , 414. Le comte de Toulouse meurt avec l'habit de cet Ordre en signe de sa catholicité , 418. Philippe II. roy de France leur fait un legs , 419. la Reine après sa mort fonde à Corbeil un prieuré de treize chapelains de leur Ordre , 420. Ils se font justice avec la permission du pape des cruautés du comte de Tripoli , 423 *& seq.* sont maltraitez par l'empereur Frederic II. 433. Ils refusent de communier avec lui , 425. sont ac-

cusez de perfidie à son égard, 441. en sont per-
 secutez de nouveau, 445. lui rendent de grands
 services en Palestine, 449. & à Dom Jaime en
 Espagne, dont ils sont bien récompensez, 452.
Et seq. Les évêques d'Espagne & de Palestine
 renouvellent leurs plaintes contre leurs privi-
 leges, 455. *Et seq.* ils sont accusez de grands
 désordres auprès du pape Gregoire IX. 457.
 Exemples d'une sainteté éminente en ce même
 tems parmi eux, 473. *Et seq.* Motifs des mesu-
 res qu'ils gardent avec Vatace empereur Grec,
 463. *Et seq.* Ils refusent d'être compris dans la
 trêve avec l'émir de Carac, 473. périssent pres-
 que tous dans un combat contre les Corasmins,
 480. Leur réunion avec les Templiers ménagée
 par S. Louis, 498. Ils accompagnent le comte
 d'Artois au passage du Tanis, & sont défaits
 à la Massoure par sa témérité, 505. *Et seq.*
 Quelques particularitez de la discipline qui
 s'observoit dans leurs repas, 516. Innocent IV.
 leur donne le monastere du Mont-thabor avec
 le château de Bethanie, 517. Leur animosité
 contre les Templiers recommence; ses suites,
 518, 519. Nouveaux réglemens touchant l'ad-
 ministration des biens; ils ne peuvent tester,
 520, 521. Ils défendent jusqu'à l'extrémité la
 forteresse d'Assur, 523. & celle de Crac, 527.
 Qualitez pour être reçu Chevalier, 528. Ceux
 qui auroient fait profession dans un autre Or-
 dre, en sont exclus, *ibid.* Ils demeurent neutres
 dans la contestation entre Charles comte d'An-
 jou, & Hugues III. roy de Chypre, 541. Le
 premier fait saisir leurs biens dans ses Etats,
ibid. Ils rendent par capitulation la forteresse
 de Margat, 538, 539. Soutiennent jusqu'à l'ex-
 trémité le siege d'Acre, & se retirent à Limisso,
 546. *Et seq.*

Hospitalieres (les sœurs) leur origine, 20, 21.

Elles prennent l'habit régulier, & font les trois vœux de religion, 62. se retirent en Europe après la prise de Jerusalem par Saladin, 282. où on leur bâtit différentes Maisons, 298. & seq. 362.

Hugues III. roy de Chypre; voyez Lusignan.

Hugues, frere Hospitalier, commandeur de Genes: abrégé de sa vie, 460, 461.

I

Jacques de l'Epée (Ordre de S.) son institution, 163.

Jassa, le calife d'Egypte est obligé d'en lever le siege, 84, 85. Saladin s'en rend maître, 277.

Jaime (dom) roy d'Aragon chasse les Maures du royaume de Valence, par le secours des Hospitaliers, 454. auxquels ils donne de grands biens, *ibid.*

Iconium, voyez Cogni.

Jean de Brienne, voyez Brienne.

Jean-Baptiste (l'Eglise de S.) à Jerusalem, bâtie par les Hospitaliers, 64, 65.

Jean de Jerusalem (Ordre de S.) voyez Hospitaliers.

Jerusalem prise par les Musulmans, 16. Les Soudans d'Egypte permettent aux chrétiens Grecs d'y avoir un quartier, 17. Le calife Aaron y accorde une maison particuliere aux pèlerins François, 18. Des marchands d'Amalphy, en Italie, y jettent les premiers fondemens de l'Ordre des Hospitaliers, 19. & seq. Les Turcomans s'en rendent maîtres, & y exercent de grandes cruautéz, 25, 26. Ils en sont chassés par le Calife d'Egypte, 53. qui se prépare à en soutenir le siege contre les croisez, 54. Différentes révolutions de cette ville, 56. Les croisez l'emportent au bout de cinq semaines, & y font un grand carnage, 57. Godefroi en est élu roy, mais en refuse le titre, 59. La place court un

TABLE DES MATIÈRES. 587

grand danger sous Baudouin III. 133. Elle est prise par capitulation, 277, 278. Tristes circonstances de cet événement, 382. *Et seq.* Elle est remise aux chrétiens, à l'exception du temple, 442. Tous les Mahometans en sortent, 474. On en rebâtit les fortifications, 475. Les Corasmins la désolent, 476. *Et seq.*

Jerusalem (l'église patriarchale de) la principale mosquée des infidèles est changée en église par Godefroi, 59, 60. avoit été bâtie par le calife Omar sur les ruines du temple de Salomon, 281. Saladin en fait une mosquée avec de grandes cérémonies, *ibid.* qui reste aux infidèles par le traité de Frederic II. avec le Soudan d'Egypte, 442.

Innocent II. (Bulles d') honorables aux Hospitaliers, 78, 100.

Innocent III. ses bonnes qualitez, 340. Ses préventions en faveur des fausses décrétales, *ibid.* Il termine les differends des Hospitaliers & de 5. Templiers, 341. *Et seq.* écrit aux premiers en faveur d'Amauriroy de Chypre, 344. & aux évêques de France touchant les malheurs des chrétiens d'Orient, 368. interesse les Hospitaliers pour Leon prince d'Armenie contre le comte de Tripoli, 370. fait consentir les deux parties à une trêve, 371. ordonne de prêcher une croisade contre les Albigeois, 375. convoque le quatrième concile de Latran, où la croisade est résolue, 389.

Innocent IV. fait prendre les armes aux chevaliers de Hongrie contre les Tartares, 484. Convoque le premier concile de Lyon pour la délivrance de la terre sainte de l'oppression des Corasmins, 486. Ecrit pour le même sujet à la noblesse de France, 491. Donne aux Hospitaliers le monastere du Mont-thabor avec le château de Bethanie, 517.

Joachim (l'abbé) prétendu prophete d'une réputation fort équivoque, 307. Est consulté par Richard I. roy d'Angleterre sur le succès de la croisade, sa réponse, *ibid.*

Joubert frere Hospitalier, confident de Foulques roy de Jerusalem, l'accompagne à Antioche, 103. Négocie avec sagesse le mariage de Constance avec Raimond, 105. Est élu Grand-maître, & fait regent du royaume, 213. Est percé de coups dans un combat contre Saladin, 227. Défend courageusement une place assiégée par Saladin; son éloge, 232. Est pris & meurt de faim dans un cachot, 233.

Jourdain, neveu de Raimond de S. Gilles, prend Tripoli, 68.

Italie (la basse) conquise par les Normans, & à quelle occasion, 41, & *seq.*

L

L*Ange* (Isaac) se fait reconnoître pour Empereur après la mort cruelle de l'usurpateur Andronic Comnene, 350. Est lui-même détrôné par son frere Alexis, qui lui arrache les yeux, 351. Est rétabli par les croisez, 355. S'associe son fils Alexis, *ibid.*

Lange (Alexis) fils d'Isaac, implore le secours de l'empereur Philippe de Souabe & des croisez, contre l'usurpateur Alexis son oncle, 351. & *seq.* Rétablit par leur moyen son pere qui l'associe, 355. Est trahi par Mursulphe, qui le fait périr miserablement, 358. & *seq.*

Lange (Alexis) frere d'Isaac, lui arrache les yeux avec la couronne, 351. S'enfuit de peur d'être livré aux croisez, 355.

Langues, sorte de division dans l'Ordre des Hospitaliers, 74. Les dignitez n'y étoient point encore attachées en 1187, 266.

Lascaris (Theodore) monte sur le trône impe-

rial qu'il laisse à son gendre Vatace, 464.

Latran (conciles de) *voyez* concile.

Leon ou *Livron* frere de *Rupin* roy d'Armenie, surprend *Boëmond III.* prince d'Antioche, 333. & l'oblige à souscrire à un traité désavantageux, 334. ce qui cause de grands démêlez, 368, 369. & *seq.* *Leon* a recours au pape, dont il reconnoît l'autorité, *ibid.* & *seq.* Est secouru par les Hospitaliers contre le comte de Tripoly, assisté du sultan de Cogny, 370, 371. Donne aux Hospitaliers la ville de Saleph & quelques forteresses, *ibid.* *Innocent III.* ménage une trêve entre les deux parties, *ibid.*

Lepreux. Constitution du troisieme concile de *Latran* à leur sujet, 231.

L'Hermite (*Pierre*) entreprend de délivrer la terre sainte de l'oppression des Turcomans, 27. S'en ouvre au patriarche *Simeon* qui propose pour cela une croisade des princes latins, *ibid.* & *seq.* En reçoit des lettres pour le pape *Urbain II.* 31. Parcourt suivant les exhortations du pape toute l'Europe, 33. Succès de sa mission, 34. & *seq.*

Limisso (la ville de) dans l'isle de Chypre, sert de retraite aux Hospitaliers après la prise d'Acres, 554.

Lyon (Concile de) *Voyez* Concile.

Lorgue (*Nicolas*) Grand maître, 535. Travaille à éteindre les divisions de son Ordre avec les Templiers, *ibid.* Passe en occident pour en tirer quelque secours, 540. Meurt peu de tems après être de retour de son voyage, qui n'avoit pas réussi, 541, 542. Reglemens faits pendant son magistère, *ibid.*

Louis VII. Son caractère, 121. Il demande au pape *Eugene III.* la publication d'une seconde croisade, 122. Prend la croix, & est suivi de la reine *Eleonore*, 125. Défait les infidèles au passage du fleuve *Meandre*, 127. Arrive à Antioche, d'où la conduite de la reine le fait partir brus-

quement, 128. Joint l'empereur Conrard à Jerusalem, *ibid.* Ils assiegent inutilement Damas, & repassent en Europe, *ibid.* & 129.

Louis IX. (Saint) prend la croix, 490. Envoye d'abord en Palestine des secours de troupes & d'argent, 491. Part deux ans après, & laisse la regence à la reine Blanche, 497. Est reçu dans l'isle de Chypre par le roi Henry de Lusignan, *ibid.* Il employe son séjour à assoupir quelques divisions, 498. Refuse d'entrer dans aucun accommodement avec le sultan d'Egypte, *ibid.* Met à la voile & aborde glorieusement à Damiette qu'il trouve abandonnée, 500, & *seq.* Alphonse son frere lui amene un gros renfort de troupes, 502. Il se résout à aller assieger le Caire, *ibid.* Arrive après quelques escarmouches à la Massoure, & se fortifie auprès du Thanis, 504. Consent après de sages précautions, que le comte d'Artois son frere en tente le passage, 505. La défaite de celui-ci le fait tomber entre les mains des Sarrasins, 512. auxquels il rend Damiette avec une grosse rançon pour sa délivrance, *ibid.* Il séjourne à Acre, où il reçoit des présens du vieux ou seigneur de la Montagne, 513, 514. Est rappelé en France par la mort de la reine Blanche, & s'embarque après avoir pourvû à ce qui étoit nécessaire, 517.

Lusignan (Guy de) est associé par Baudouin IV. dont il épouse la sœur, 241. Cette disposition est changée pour des raisons peu honorables à Lusignan, 246. Il est cependant couronné par la politique de sa femme Sybille, 157, & *seq.* Le comte de Tripoli le trahit, 268, & *seq.* Il perd la bataille de Tiberiade où il est fait prisonnier, 269, & *seq.* Tristes suites de cette défaite, 271, & *seq.* Il est mis en liberté & renonce au titre de Roi, 285. Tyr refuse de le reconnoître, 287, 288. Il assiege Acre avec le secours des croisez,

TABLE DES MATIERES. 597

300. Conrard lui dispute la couronne après la mort de sa femme, 306. Il est soutenu par Richard I. roi d'Angleterre & les Hospitaliers, 319. Il fait un traité avec son concurrent, 320. Epouse la princesse de Chypre & en est fait roi par Richard, 323. Sa mort, 325.
- Iusignan* (Amauri de) frere de Guy, lui succede au royaume de Chypre, 325. & au royaume de Jerusalem par son mariage avec Ysabelle, 326. Ecrit au pape Innocent III. au sujet de son royaume de Chypre, 344. dont il confie le gouvernement aux Hospitaliers, 345. Meurt sans avoir eu d'enfans d'Ysabelle, 364. La couronne de Chypre passe à Hugues son fils d'un premier mariage, 365. Et celle de Jerusalem à Marie fille d'Ysabelle d'un autre lit, *ibid.*
- Iusignan* (Hugues de) fils d'Amauri & son successeur au royaume de Chypre, 365. Epouse Alix sœur uterine de Marie, héritiere de la couronne de Jerusalem, *ibid.* S'embarque avec André roi de Hongrie & aborde à Acre, 398. dont ils empêchent le siege, 402. Sa mort à Tripoly, *ibid.*
- Iusignan* (Henri I. de) fils & successeur de Hugues I. reçoit saint Louis dans son isle, 497. Le pape Honoré III. lui confere le titre de roi de Jerusalem, *ibid.* Il s'embarque avec S. Louis, 500. Dispute la couronne de Jerusalem à Charles roi de Sicile, & à quel titre, 533. Est délivré des poursuites de son concurrent, par la catastrophe des vêpres Siciliennes, 540.
- Iusignan* (Henri II. de) fils & successeur de Hugues III. fait une trêve avec Melec-Meffor, 539. qui est violée, 542. Secourt Acre, 546. & *seq.* Consent à l'élection du Grand-maître des Templiers pour commandant de la place, 547. S'en retire secrettement, 548. Donne Limisso aux Hospitaliers pour leur servir de retraite, 554.

M

M *Ahomet*, le plus habile & le plus dangereux imposteur qui ait paru dans l'Asie, 5. Sa naissance & son éducation, *ibid.* Il aspire à la souveraineté de son pays, 6. Entreprend pour cela d'établir une nouvelle religion, *ibid.* Comment il s'y prend, *ibid. & seq.* Son caractère, 8. Il se donne pour le dernier prophete & plus grand que Moÿse & Jesus fils de Marie, 9. dont il loue la doctrine & prétend seulement l'épurer, *ibid.* Se fait instruire par un moine & un juif renégats, 10. Points principaux de sa doctrine, *ibid. & 11.* Il est chassé de la Meque & prend la fuite, *ibid.* A recours aux armes & fait de grandes conquêtes dans l'Arabie; ses apôtres & ses capitaines, 12, *& seq.* Réunit en sa personne le sacerdoce avec l'empire, 13. Désigne pour son successeur Aly son gendre, 14. Abubekre son beau-pere lui est préféré par le crédit d Omar, *ibid.* D'où naissent les deux sectes, des Abbassides ou d'Omar à Bagdat: & des Fatimites ou d'Aly en Egypte, *ibid.* 182. Nom de ses successeurs, 14.

Mahometans, Voyez Musulmans.

Mamelus, corps de troupes institué par Salech Soudan d'Egypte, 493. Ce que signifie ce mot, *ibid.* Il fournit plusieurs Soudans, 522.

Margat, château sur les confins de la Judée donné aux Hospitaliers qui le fortifient, 232. est assiéger par Melec-Sais Soudan d'Egypte, 534. est rendu par capitulation après une vigoureuse résistance, & rasé, 538, 539.

Marie reine de Jerusalem, fille d'Ysabelle & de Conrard de Montferrat, épouse Jean de Brienne, 365.

Marie princesse d'Antioche, fille de Boëmond IV. cede ses droits à la couronne de Jerusalem à Charles comte d'Anjou, 533.

TABLE DES MATIERES. 593

- Massoure*, place située à moitié chemin de Damiete au grand Caire, 503. Le comte d'Artois s'en rend maître & y perit ensuite, 510, 511.
- Meandre*, Victoire de Louis VII. sur les infidèles au passage de ce fleuve, 127.
- Mécah* (le bienheureux Gerard) frere Hospitalier, ses vertus dans cet Ordre, 460. Il se retire dans un désert, 461.
- Méliier*, Templier apostat, s'empare de la petite Armenie sur son neveu Thomas, 215. Exerce de grandes cruautés, sur-tout contre les Hospitaliers & les Templiers, 216. Ligue contre lui, 217. Il est tué, 279. Suites de sa mort, 332, & seq.
- Melissende* fille de Baudouin I I. & femme de Foulques son successeur, 92, 97. Gouverne pendant son absence & arrête les courses des infidèles, 108.
- Mecque* (la) ville de l'Arabie Petrée, & patrie de Mahomet, 5. Ignorance générale de ses habitans tous idolâtres, 6.
- Messor* (Melec) Soudan d'Egypte, emporte & fait razer Tripoly, 539. Fait une trêve avec Henry I I. roi de Chypre, *ibid.* Se dispose à assieger Acre & meurt, 545.
- Michieli* (Henry) Doge de Venise, remporte de grands avantages sur les infidèles, & en profite, 96, & seq.
- Montagne* (vieux ou seigneur de la) titre du chef des assassins, 218, 219. Marque singuliere du dévouement de ses sujets à ses ordres, 220. La plupart des souverains lui envoient des présens, & pourquoi, 221, & 515. Il paye un tribut aux Templiers, 221. Il offre à Amauri de se faire baptiser, *ibid.* Son envoyé est tué en s'en retournant, par un Templier, 222. Il envoie des présens à S. Louis, au lieu de ceux qu'il lui avoit demandés, 514.
- Montaign* (Guerin de) Grand-maître, 367. se-

- court Leon prince d'Armenie par ordre du pape Innocent III. 371. reçoit un bref d'Honoré III. au sujet de la croisade, 392. confere avec André roi de Hongrie, dans l'isle de Chypre, 398. assiste à l'assemblée de Ferentino, 420. parcourt l'Europe pour en animer les princes à la croisade, 422. refuse en Palestine de communiquer avec Frederic I I. excommunié par le pape, 435, 436. Sa mort, 447.
- Montferrat* (Conrard de) Voyez Conrard.
- Montferrat* (le marquis de) chef de la croisade formée par les discours de Foulques curé de Neuilly, 346. obtient en partage le royaume de Thessalonique, 360.
- Montreal*, forteresse située à l'entrée de l'Arabie, importante pour les infidèles, 410.
- Moravie* (le comte de) frere de la reine de Hongrie, deshonne la femme de Bancbannus régent du royaume; suites de cette insulte, 393, & seq.
- Mursulphle*, prince de la famille Ducas. séduit Alexis Lange, 356. fait élire en sa place Nicolas Canabe, 357.
- Musulmans*, ce que signifie ce nom, 13. Leurs premières conquêtes, 14, & seq. Ils se rendent maîtres des saints lieux, & imposent un tribut sur tous les pèlerins étrangers, 17. sont dépouillez d'une grande partie de leurs provinces par les Turcomans, 21, & seq. se joignent à eux contre les chrétiens, 80.

N

- Nicée* assiegée & prise par les croisez qui la remettent à l'empereur Alexis, 48.
- Nicolas IV.* accorde un foible secours au Grand-maître des Hospitaliers, 541.
- Noradin*: sultan d'Alep; son caractere, 119. Il défait Raimond prince d'Antioche, 131, 132. prend Pancas, 165, 166. assiege inutile-

TABLE DES MATIERES. 595

ment Suede, 167. ne veut point se prévaloir de la mort de Baudouin pour attaquer les Chrétiens, 177. secourt Sannart qui le paye d'ingratitude, 188. Cet ingrat Soudan implore encore son secours contre Amauri, 202. Il confirme Saladin dans la qualité de Soudan qu'il avoit prise à l'exemple de Siracon, 208. éteint la secte des Califes Fatimites, 209. Politique de Saladin envers lui & envers son fils, qu'il dépouille enfin d'une bonne partie de ses états, 210, & seq.

Normans (quelques Gentilshommes) s'emparent de la basse Italie, & à quelle occasion, 41, & seq.

O

Omar, cousin, apôtre & capitaine de Mahomet, 13. fait élire Abubekre pour lui succéder, 14.

Othon de Saxe, compétiteur de Philippe duc de Suabe, 361. forme une ligue formidable contre Philippe Auguste, 378. est défait honteusement à la bataille de Bouvines, 382, & seq. abdique l'empire, 388.

P

PAnear, ville de Phénicie, prise par Noradin, 164, & seq.

Papes, leurs prétentions sur le temporel des Rois, odieuses, 32. Leurs démêlez avec les empereurs d'Allemagne au sujet des investitures, 38. leurs motifs dans la concession des privilèges des Hospitaliers 156. leurs maximes touchant les conquêtes sur les Infidèles, 176. Ils sont appellez seigneurs spirituels & temporels de la Terre sainte, en présence même du Roi, *ibid.* Ils se regardent comme les chefs Souverains dans les croisades, 377. Ils se servent du prétexte des croisades pour leurs intérêts particuliers, 421, 430.

Paschal II. approuve l'institut des Hospitaliers, & leur accorde plusieurs privileges, 62.

Payens (Hugues de) instituteur des Templiers, 93. fait approuver son institut au concile de Troyes, & ensuite au Pape, 94, 95. repasse dans la Terre sainte, *ibid.* Son avarice retarde la prise d'Ascalon, 141, & *seq.* Il répare sa faute, 143.

Pélage commence à délivrer l'Espagne de la domination des Maures, 160.

Pèlerinage, le plus célèbre de tous, 16. Le succès de la première croisade les rend plus fréquents, 64. C'étoit l'objet d'une partie du culte des Chrétiens, comme des Infidèles à l'égard de la Mecque, 410.

Philippe II. Roi de France, reçoit une espee d'investiture des Lieux saints, 251. prend la croix, 292. Hyverne à Messine avec Richard I. roi d'Angleterre, 317. en part brusquement, & arrive à Acre dont il diffère l'assaut jusqu'à l'arrivée de Richard, 313. se déclare pour Conrad contre Guy de Lusignan, 319. tombe malade, & repasse en France, 322. nomme Jean de Brienne pour mari de l'héritière de la couronne de Jerusalem, 365. gagne la bataille de Bouvines contre Othon IV. & y fait des prodiges de valeur; sa confiance dans le Frere Guerin, 378, & *seq.* legue cent mille livres aux Hospitaliers, 419 dont la reine sa veuve fonde un Prieuré de 13 chapelains à Corbeil, 420.

Portugal (Alphonse de) Grand-maître; ses bonnes & mauvaises qualitez, 328. Il entreprend de réformer son Ordre, en commençant par lui-même, 339, & *seq.* ne réussit pas & abdique, 332. périt dans une guerre civile en Portugal, *ibid.*

Précepteur; commission dans l'ordre des Hospitaliers, 76. Les commandeurs leur sont substitués, 520, 521.

Prieurs ; leur origine & leurs fonctions, 521. Ils représentent l'Evêque, & en ont les ornemens en officiant, 529.

Ptolémaïde ou Acre. *Voyez* Acre.

R

R *Aimond* Dupuy. *Voyez* Dupuy.

Raimond de S. Gilles, comte de Toulouse, prend la croix, 37.

Raimond II. issu de mâle en mâle du précédent, épouse la fille de Baudouin II. veuve de Tancrede, 224.

Raimond III. fils de Raimond II. comte de Tripoli, & regent du Royaume sous Baudouin IV. 224. assiege Harem, 225. reçoit de l'argent pour se retirer, *ibid.* s'oppose à l'association de Guy de Lusignan, 242. & est encore fait Regent, 247. est soupçonné de la mort de Baudouin V. 257. traite avec Saladin contre Guy de Lusignan & les Templiers, 261, 262. Suites de son apostasie & de ses travaux, *ibid.* & *seq.* somme Saladin en execution du traité, dont celui-ci se moque, 290. meurt Mahometan dans une espece de frénésie, *ibid.*

Raimond Berenger, comte de Barcelonne & de Provence, prend l'habit de Templier, 110.

Raimond Berenger II, épouse l'heritiere d'Arragon, & en gouverne les Etats, 113. entre en composition touchant l'exécution du testament d'Alphonse I. 115. & *seq.*

Raimond, frere de Guillaume, comte de Poitiers, épouse Constance heritiere de la principauté d'Antioche, 104. & *seq.* y fait une réception convenable à Louis VII. & à la reine sa nièce, 127. qui demande pour lui du secours au roi son mari, *ibid.* Il périt dans un combat contre Noradin sultan d'Alep, 132.

Raimond, Comte de Tripoli, est avantagé par

- Boemond III. son pere, au préjudice de son aîné, 335. attaque Leon roi d'Armenie, 369. est défait avec ses alliez par les Hospitaliers, 371. Trêve entre les deux Partis, ménagée par le pape, *ibid.* Ses violences à l'égard des Hospitaliers; auxquels il est obligé de faire satisfaction, 423, 424.
- Ramire**, frere d'Alphonse I de moine, abbé & évêque, devient roi d'Arragon, 112. épouse Agnès sœur des comtes de Poitiers & d'Antioche, 113. marie Petronille sa fille à Raimond Berenger, & retourne à son couvent, *ibid.*
- Rat** (Geoffroi le) Grand-maître; son caractère, 332. Il se plaint au prieur d'Angleterre du triste état des affaires de l'Ordre, 336. Confie de concert avec Amauri roi de Chypre le gouvernement de cette isle à des Chevaliers de son Ordre, 345. est d'avis de prolonger la trêve avec Saladin, 366. Sa mort, 367.
- Responſions**. Contributions ordinaires de chaque Commanderie, 521.
- Revel** (Hugues de) Grand-maître, 520. Etablit une nouvelle forme dans l'administration des biens, & les dispositions en cas de mort, 521, & *seq.* Tient encore plusieurs chapitres généraux où il fait divers reglemens, 528, 529. conclut une trêve avec le Soudan d'Egypte, & passe en Italie, *ibid.* Assiste au second concile de Lyon dans une place distinguée, 532. Conduite sage qu'il tient dans la contestation du comte d'Anjou avec Hugues de Lusignan roi de Chypre, 534.
- Richard I.** roi d'Angleterre prend la croix, 296. est repris par Foulques curé de Neuilly, 297. & consulte l'Abbé Joachim, 307. hyverne en Sicile avec Philippe II, *ibid.* s'empare de l'isle de Chypre qu'il vend aux Templiers en arrivant à Acre, 315, 316. se distingue à la

prise de cette Place , 317. prend aussi Jaffa & Afcalon , & fait une trêve avec les Infideles , 322. fait époufer la princesse de Chypre à Guy de Lusignan , lui en donne la souveraineté , repasse en Europe , *ibid.*

Richard , comte de Cornouailles & frere du roi d'Angleterre , conclut une trêve assez avantageuse avec le foudan d'Egypte , 474. Quelques places sont restituées aux Chrétiens , & Jerufalem réparée , *ibid.* & 475.

Roger , parent de Boëmond , est fait régent de la principauté d'Antioche , 80. est battu par les Turcomans réunis avec les Arabes , *ibid.* & *seq.*

Rupin , roi de la petite Armenie , après l'apostat Melier dont il s'étoit défait , 239. Est trahi par Boëmond III. prince d'Antioche , 333. Alix sa fille unique épouse l'aîné de Boëmond , ce qui cause de grands démêlez , 334, 366, & *seq.*

S

Safadin , frere de Saladin s'empare de ses Etats après sa mort , 324. assiege Jaffa après la rupture du traité par les Chrétiens , 325. renouvelle la trêve pour six ans , *ibid.* offre encore de faire des conditions avantageuses aux Chrétiens , rejettées par les Templiers , 366 , 367. partage ses Etats entre ses enfans , 406. meurt de chagrin , *ibid.*

Sais (Melec) foudan d'Egypte , rompt la trêve faite par Bendocdar , son prédecesseur , 535. est battu par les Hospitaliers , *ibid.* & 556. assiege & rase Margat , 537. & *seq.* s'empare du château de Laodicée , & est tué à la veille de plus grandes conquêtes , 539.

Saladin , jeune aventurier : ses premiers commencemens , 189. Il défend vigoureusement Alexandrie , & est fait Chevalier par Onfroi

deThoron, 190. est fait soudan d'Egypte après la mort de son oncle, 208. Sa politique à l'égard de Noradin dont il n'étoit que Général. *ibid.* & *seq.* Il éteint la secte des Califes Fatimites, 209. S'arroge toute l'autorité, soit pour le spirituel, soit pour le temporel, *ibid.* Son caractère, 210. dépouille le fils de Noradin dont il avoit épousé la veuve, de la meilleure partie de ses Etats, 211. ravage la Palestine, *ibid.* est battu par Baudouin IV. 226. le surprend dans une embuscade, *ibid.* arrête les courses de Renaud de Châtillon, 243. & *seq.* attaque les Chrétiens de concert avec le comte de Tripoli, 262, gagne la bataille de Tiberiade, où Guy de Lusignan est fait prisonnier, 269. & *seq.* pousse sa victoire, 275. prend Jerusalem par capitulation, 278. marques de sa clémence, 280, 281. Il met en liberté Guy de Lusignan qui renonce au titre de Roi, 284, 285. Assiege Tyr, dont Conrad fait lever le siege, *ibid.* & *seq.* Ravage la principauté d'Antioche, & se moque du traité fait avec le comte de Tripoli, 290. perd la ville d'Acre après un siege de trois ans, 321. meurt à Damas, 323. Particularitez & suites de sa mort, *ibid.* & 324. Safadin son frere s'empare de presque tous ses Etats, au préjudice de ses enfans, *ibid.*

Salech, soudan d'Egypte, ne veut entendre à aucunes propositions touchant le rachat de plusieurs Chevaliers : beaux prétextes dont il se sert, 494. & *seq.*

Saleph, Ville d'Armenie donnée par le prince Leon aux Hospitaliers avec quelques châteaux, 371.

Salguez, Turcoman dont la mémoire étoit en singuliere vénération parmi les Barbares de ce nom, 24. C'est le chef des princes Selgeucides, 25.

- Salisbury* (le comte de) seigneur Anglois , s'oppose inutilement à la témérité du comte d'Artois , 509 , 510. périt avec lui , 511.
- Sanche III.* Roi de Castille , confie le gouvernement de Calatrave aux Templiers , 161. en offre la propriété à qui en fera lever le siege : suites de cette offre , *ibid.* & *seq.*
- Sanche* , Reine d'Arragon fonde le fameux Monastere de Sixene , 299. & *seq.* s'y retire , 302.
- Sannar* , Soudan d'Egypte est dépouillé de sa dignité par d'Hargan , 185. est rétabli par Siracon Général de Noradin , 188. est secouru par Amauri contre celui-ci , *ibid.* & *seq.*
- Sanfon* (l'Hôpital de S.) à Constantinople , donné aux Hospitaliers par Manuel Comnene , 210.
- seigneur* ; étimologie de ce nom , 219. Le Chef des Assassins prend cette qualité , *ibid.*
- Sephet* , forteresse des Tempeliers prise par Bencodcar , par capitulation , 523. La garnison se laisse égorger plutôt que d'apostasier , 524. Le Prieur & deux Religieux de Saint François sont écorchez vifs , *ibid.*
- Sépulchre* (le Saint) tribut imposé par les Mahometans sur les pelerins que la dévotion y conduit , 17. Le Calife Aaron en envoie les clefs à Charlemagne , 18. Pourquoi épargné , par les Turcomans , 26. Les Croisez vont s'y prosterner après le sac de Jerusalem , 57. Godefroi y est couronné , 59. Ce Prince y fonde un Chapitre de Chanoines Latins , *ibid.* & y dépose les Assises , 66. Les clefs en sont présentées à Philippe II. Roi de France , 251. Tout le monde y accourt la veille de la prise de Jerusalem , 279. Les Chrétiens Syriens en conservent la garde pour quelque tems , 283. La dévotion à ce Saint lieu , cause des guerres avec les Infideles , 410. Les Corasmins y

602 TABLE DES MATIERES.

exercer des cruautés abominables, 478, 479.

Les Sarraïns l'avoient toujours respecté, 488.

Sépulchre (les Chevaliers du S.) établis par Godfroi I V. sont faits héritiers d'Alphonse, 110, 111.

Seraf (Melec -) fils & successeur de Melec-Mellor, assiege Acré avec une armée prodigieuse, 545, 546. prend la Place après une vigoureuse résistance, & la fait raser aussi bien que les autres de la Palestine, 553.

Servans (Freres) troisième classe des Hospitaliers, 74, sont distingués des Chevaliers, 75.

Siracon confident & Général de Noradin, se court & rétablit le Soudan d'Egypte, 187, 188. se venge de son ingratitude par la prise de Belbeis, *ibid.* Est battu par Amauri, 189. Secourt encore le Soudan d'Egypte, 204, 205. Le fait poignarder, & prend la qualité de Soudan, 207. Meurt peu après; Saladin son neveu lui succède, 208.

Sixene, Monastere magnifique d'Hospitaliers, fondé par Sanche Reine d'Arragon, 298, & *seq.* Quelques particularitez qui le concernent, *ibid.* La Reine Sanche s'y retire, 302. Le Châtelain d'Empolte reçoit la permission d'y admettre les Postulantes, 528.

Soliman, Sultan de Cogni, voyez Cogni.

Soudans, voyez Emirs.

Suère, (le Château de) est assiégué par Noradin, 167. Baudouin III. en fait lever le siege, *ibid.*

Sultan, ou Chef des Emirs; titre pris par Togrulbeg, 24.

Sybille, fille d'Amauri, & veuve de Guillaume, Marquis de Montferrat, 223. Epouse en secondes noces Guy de Lusignan, 241. Est soupçonnée de la mort de Baudouin V. son fils du premier lit, 257. Réussit à faire reconnoître son mari pour Roi, 258, & *seq.*

Sort de Jerusalem prise par Saladin, qui lui donne des marques de clémence, 279, 280. Abandonne Ascalon pour la liberté du Roi, 284. Meurt de contagion; suites de sa mort, 305, & seq.

T

T *Ancrede*, neveu de Boëmond l'accompagne à la Croisade, 43. Ses enfans, *ibid.* Son attachement à Godefroi, 63. Il est fait Gouverneur de la Galilée, 66. & Régent de la Principauté d'Antioche, 80.

Temple (l'Eglise du) voyez Jerusalem (l'Eglise Patriarchale de)

Templiers, leur origine, 93. Leur institut est approuvé au Concile de Troyes, 94. & confirmé par le Pape Honoré II. 95. avec leur règle dressée par Saint Bernard, *ibid.* Leur habit, *ibid.* Leur Ordre devient nombreux & riche; il est préféré à celui des Hospitaliers, 96. Raimond Berenger Comte de Barcelone en prend l'habit, 110. Alphonse Roi de Navarre & d'Arragon les fait ses heritiers: suites de cette disposition, *ibid.* & seq. Ils relevent les murs de Gaza dont ils sont faits Gouverneurs, 251. défendent Jerusalem pendant l'absence de Baudouin III. 134. se distinguent au siege d'Ascalon, 135, & seq. Leur avarice en retarde la prise, 140. Leur Grand-Maître est fait prisonnier par No-radin, 166. Ils ne prennent point de part à la tentative d'Amauty sur l'Egypte, 197. Leur Grand-Maître est fait Regent du Royaume, 213. est pris dans une bataille, & refuse d'être échangé, 227. La division se met entre eux & les Hospitaliers, 234. Le Pape y remédie, 235. Ils contribuent à l'affermissement de Guy de Lusignan sur le thrône, 260, 261. se distin-

guent contre Saladin, 263, 264. sont presque tous tuez dans la bataille de Tiberiade, ou après, 269, & *seq.* achètent l'Isle de Chypre, 316. se signalent au siege d'Acre, 318. remettent l'Isle de Chypre au Roi d'Angleterre, 323. Leurs differends avec les Hospitaliers se renouvellent, 339. Ils soutiennent le Comte de Tripoly contre Leon Prince d'Armenie, 368. sont accusez de perfidie envers l'Empereur Frederic, 441. refusent d'être compris dans un traité avec le Soudan d'Egypte, 475. périssent presque tous dans une bataille contre les Corasmins, 480, 481. S. Louis les réunit avec les Hospitaliers, 498. Leur Grand Maître est accusé d'intelligence avec les Infideles, 499. Ils sont défaits à la Massoure par la témérité du Comte d'Artois, 507, & *seq.* Les Hospitaliers en taillent en pieces un grand nombre, 519. La Forteresse de Sephet leur est enlevée par Bendocdar qui fait écorcher vif le Prieur & quelques Religieux de S. François, 523, 524. Leur Grand-Maître fait une trêve avec le Soudan d'Egypte, & passe en Italie, 529. Ils engagent leurs terres à Philippes le Hardi, 531. Leur Grand-Maître assiste au Concile de Lyon dans une place distinguée, 532. & est élu Commandant d'Acre pendant le siege, 547. Marques de sa fidelité, *ibid.* Il est tué, & le peu de Chevaliers qui échappent se retirent dans l'Isle de Chypre, 551.

Terre Sainte (la) conquise par les Mahometans, 16, & *seq.* Ensuite par les Turcomans, 22. Les Croisez s'y établissent, 52, & *seq.* Pourquoi les affaires commencent à décliner, 125, & *seq.* Le Pape en est appelé Seigneur temporel en presence du Roi, 176. Philippes I. en reçoit une espee d'investiture, 251. & lui donne un Roi, 365. Elle retombe en grande

partie sous la puissance des Infideles , 290.

Est entierement perdue , 553, 554.

Teutoniques (les Chevaliers) leur origine , 310.

Leur Institut est approuvé par Celestin III.

311. Qualitez pour y être reçu : leur habit ,

ibid. & 312. Leur Grand-Maître assiste à l'as-

semblée de Ferentino , 420. Ils communiquent

avec Frederic II. en Palestine , 436. Passent

pour la plûpart en Prusse où ils font de grands

établissmens , 447 , 448. Le reste les y suit

après l'expulsion des Chrétiens de la Terre

Sainte , 554.

Texis (Bertrand de) Grand Maître , 447.

Thonis , Canal tiré du Nil , auprès duquel Saint

Louis se fortifie , 505. Le Comte d'Artois le

passé le premier , 506.

Thibaud Comte de Champagne & Roi de Navar-

re se croise , 422. Passe en Palestine , & perd

la bataille de Gaza , 473. Conclut une treve

avec l'Emir de Carac & repasse en Europe , *ibid.*

Thomas , est privé de la succession au Royaume

d'Armenie par l'apostat Melier , son oncle ,

215.

Thoron (Onfroi de) Connétable du Royaume de

Jerusalem , fait Chevalier le jeune Saladin ,

190. Fait lever le siege de Carac , 217 , 218.

Son petit fils du même nom épouse Yfabelle

seconde fille d'Amaury , 223. Ce mariage est

casté , 305 , 306.

Tiberiade prise par Godefroi , 66. Et par Sala-

din , 267. Qui remporte auprès de cette Ville

une grande victoire sur Guy de Lusignan ,

260 , & seq.

Togrulbeg , Prince Turcoman ; son caractère , 24.

Se rend maître de Bagdat , sous le titre de

Sultan , *ibid.*

Toulouse , (Raimond Comte de) Marquis de

Provence , prend la Croix des Hospitaliers ,

606 TABLE DES MATIERES.

415. raisons qui l'y engagent, *ibid.* & *seq.* la mort édifiante, 418.
- Traitez.* Cérémonie dont ufoient les Barbares dans les traitez de paix & d'alliance, 499.
- Treve* conclue par Joffelin de Courtenay avec la veuve de Balac, 89. Par Richard I. Roi d'Angleterre, avec les Infideles, 322. Par Henri Comte de Champagne avec Saladin, 325. Par Raimond Comte de Tripoly avec Leon Prince d'Armenie, 371. Par Frederic II. avec le Sultan d'Egypte, 412, 413. Par Thibaud Comte de Champagne avec l'Emir de Carac, 473. Par Richard Comte de Cornouailles avec le Soudan d'Egypte, 474, 475. Par les Grands-Maitres des Hospitaliers & des Templiers avec le Soudan d'Egypte, 529. Par Henry II. Roi de Chypre avec Melec-Meffor, 539.
- Trebifonde*, Capitale de l'Empire de ce nom, fondé par Isaac Comnene, après la prise de Constantinople par les Croifez, 463, 464.
- Tripoly* pris par les Chrétiens après un fiege de quatre ans, 68 Emporté & rasé par Melec-Meffor, 539.
- Turcomans.* Leur origine & leur Religion, 21. Il, se partagent en trois corps d'armées, 24. Leurs conquêtes fur les Musulmans, *ibid.* & *seq.* Ils épargnent le S. Sépulchre par avarice, 26. Ils se réunissent contre les Croifez, 49. Le Calife d'Egypte leur enleve Jerusalem, 53. Ils défont Roger Regent de la Principauté d'Antioche, 80, 81. Sont battus par Baudouin II. 82, 83. Font prisonniers le Comte d'Edesse & Baudouin I. *ibid.* & *seq.* Le premier sauvé de sa prison tue leur chef dans une bataille: Baudouin se rachette, 89. Ils prennent Edesse, 119. Reconnoissent les Califes Abbassides pour les successeurs légitimes de Mahomet, 182. Sont défaits par les Hospitaliers, 485.

TABLE DES MATIERES. 607

Turcoples, origine de ce mot, 266. Ce qu'il désigne parmi les Hospitaliers, *ibid.*

Turcopelier, titre d'une dignité militaire dans l'Ordre des Hospitaliers, 266.

Tyr résiste seul de toute la côte de Phénicie, aux armes de Baudouin I. 68. Assiéé & pris, 88, 89. Saladin y met le siège & est obligé de le lever, 284, & *seq.*

V

V Atace, surnom de Jean Ducas, gendre de Theodore Lascaris, son caractère, 464. Il empêche les Papes de secourir les Empereurs Latins de Constantinople, 465. combien il étoit estimé, sur-tout des Hospitaliers, 472.

Vbaldino, Hospitaliere réverée à Pise & dans tout son Ordre; abrégé de sa vie, 362, & *seq.*

Velasquez (Diego) Moine de Fixero, secourt Calatrave, 162.

Venitiens. Leur flotte transporte une partie des Croisiez dans la Grece, 40. Défait celle du Calife d'Egypte, 86. Contribue à la prise de Tyr après un Traité avantageux, 87, & *seq.* Transporte encore une autre Croisade, qui lui aide à reprendre Zara, 347, & *seq.* A grande part au rétablissement d'Isaac & d'Alexis Lange, 351, & *seq.* Et à l'établissement de Baudouin Comte de Flandres sur le Trône de Constantinople, 359, 360. Acquiert la plûpart des Isles de l'Archipel, *ibid.*

Vieux de la Montagne. Voyez Montagne.

Villebride (Pierre de) Grand-Maître, 486. Fait venir d'Occident des troupes & de l'argent, 491, 492. Fait traiter inutilement avec le Soudan d'Egypte, de la liberté de plusieurs Chevaliers, 493, & *seq.* Se rend devant Damiette auprès de Saint Louis, 500. Accompagne le Comte d'Artois au passage d'une branche du

608 T A B L E D E S M A T I E R E S.

- Nil, 505. Est fait prisonnier avec S. Louis, 511, 512. Répond fierement de sa part aux Envoyez du Vieux de la Montagne, 514. Sa mort, 515.
- Villiers* (Jean de) Grand - Maître, 542. Se distingue au siege d Acre, 550. D'où il se retire à la dernière extrémité à Limisso, 551.
- Urbain II.* approuve le projet d'une Croisade des Princes Latins, proposé par Pierre l'Hermitte, 32. qu'il exhorte à parcourir les principales Provinces de la Chrétienté à ce sujet, 33. Il convoque les Conciles de Plaisance & de Clermont, où la Croisade est résolue, 34. Ecrit à l'Empereur Alexis pour l'engager à pourvoir à la subsistance des Croisez, 45.

Y

- Yolante* fille unique de Jean de Brienne, apporte à Frederic II. qu'elle épouse, la Couronne de Jerusalem, 421.
- Ysabelle*, sœur de Baudouin IV. épouse en premières nœces Onfroi de Thoron, 223. Ce mariage est cassé, & elle est mariée à Conrad, 305, 306. dont elle a Marie, mariée depuis à Jean de Brienne, 364, 365. Elle épouse en troisièmes nœces Henry Comte de Champagne, 323, dont elle a une fille nommée Alix, mariée depuis à Hugues de Lusignan, 365. Et enfin elle épouse Amaury de Lusignan Roi de Chypre, 325, & seq.

Z

- Zara* Ville de Dalmatie, est remise par les Croisez sous l'obéissance des Vénitiens, 348, 349.

Fin de la Table des Matieres de ce premier Volume.









